Révision du plan directeur du réseau cyclable

Ville de Saint-Bruno-de-Montarville

Rapport final

Préparé pour
Ville de Saint-Bruno-de-Montarville

Saint-Bruno
DE-MONTARVILLE

Vélo Québec
ASSOCIATION

Mars 2016

TABLE DES MATIÈRES

1 ÉTAT DE LA SITUATION 4

1.1 LE TERRITOIRE 4
1.2 LES GÉNÉRATEURS DE DÉPLACEMENTS 4
1.3 LES BARRIÈRES ET LES FRANCHISSEMENTS 6

2 ANALYSE 8

2.1 LA CIRCULATION À VÉLO SUR LE RÉSEAU DE RUES 8
2.2 LA CIRCULATION À VÉLO SUR LE RÉSEAU CYCLABLE 8
2.3 LES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES ACTUELS 11

3 RECOMMANDATIONS 16

3.1 DESSERVIR LE CENTRE-VILLE 17
3.2 DESSERVIR LES PROMENADES SAINT-BRUNO 19
3.3 DESSERVIR LES GARES 21
3.4 FRANCHIR LA ROUTE 116 22
3.5 SÉCURISER LES INTERSECTIONS 27
3.6 RAMIFIER LE RÉSEAU INTERNE ET LE RACCORDER AUX MUNICIPALITÉS VOISINES 31
3.7 PRIVILÉGIER LES AMÉNAGEMENTS UNIDIRECTIONNELS 35
3.8 AUGMENTER L'OFFRE EN STATIONNEMENT 38

4 CALENDRIER DE RÉALISATION 39

5 ANNEXES 41

INTRODUCTION

MANDAT

La Ville de Saint-Bruno-de-Montarville s'est dotée en 2006 d'un plan directeur du réseau cyclable qui a permis à la Ville de développer son réseau cyclable.
Aujourd'hui, après près de 10 ans de mise en œuvre du plan directeur, la Ville souhaite:

- évaluer le réseau cyclable actuel (aménagements, signalisation et stationnement) pour s'assurer de sa qualité;
- réviser le plan directeur produit en 2006 pour s'assurer de développer des liens cyclables répondant aux besoins des citoyens.

C'est dans ce contexte que la Ville fait appel aux services de Vélo Québec en vue de produire une révision du plan directeur du réseau cyclable dans lequel seront clairement définis les besoins, les recommandations et le calendrier de réalisation. La réalisation de l'étude se fera en étroite collaboration avec la Ville et tiendra compte, notamment, des objectifs du Plan de mobilité active produit parallèlement.

MÉTHODOLOGIE

L'évaluation du réseau cyclable a été produite à partir de relevés de terrain réalisés lors de visites de terrain à vélo et d'un inventaire des générateurs de déplacements et des principaux obstacles aux déplacements.

Les observations de notre équipe (visites de terrain à vélo)

Les visites de terrain réalisées les 24 et 25 novembre 2014 à vélo ont permis d'observer les aménagements en place, la signalisation, les obstacles, l'accessibilité des différents pôles d'activités à vélo et de repérer les tracés informels (itinéraires privilégiés de la population locale).

L'inventaire des barrières et des principaux générateurs de déplacements à desservir

Une cartographie des générateurs de déplacements et des barrières a été réalisée afin d'évaluer l'efficacité du réseau cyclable : dessert-il adéquatement les commerces, les zones d'emplois, les secteurs résidentiels? Des détours sont-ils imposés aux cyclistes?

LIMITES DU MANDAT

Vélo Québec présente ici des solutions qui ont fait l'objet d'analyse rigoureuse, mais la portée de notre mandat n'inclut pas la conception détaillée. La faisabilité des interventions proposées devra être confirmée lors de la réalisation de plans détaillés par les services de la Ville ou par les firmes qu'ils mandateront.

1 ÉTAT DE LA SITUATION

1.1 LE TERRITOIRE

La ville de Saint-Bruno-de-Montarville compte près de 27 000 habitants, sur une superficie de 43 km^2
Elle fait partie de l'agglomération de Longueuil, se situant au pied du mont Saint-Bruno et entre les villes de Sainte-Julie, Boucherville, Longueuil, Carignan et Saint-Basile-le-Grand.
La ville est desservie par deux gares (Saint-Bruno et Saint-Basile-le-Grand, à l'extérieur de la limite municipale), l'autoroute 30 et la route 116.
À noter que la topographie relativement plane du territoire est favorable aux déplacements à vélo.

1.2 LES GÉNÉRATEURS DE DÉPLACEMENTS

Les générateurs de déplacements représentent les points d'ancrage du réseau cyclable, puisque la fonction principale d'un réseau cyclable est de desservir ces différents pôles d'activités. La carte n°1 en annexe 1 et les tableaux ci-dessous présentent les différents générateurs de déplacements.

Emplois et commerces

Générateur de déplacements	Informations
■ Édifices municipaux	Hôtel de ville Bibliothèque Centre communautaire Écocentre et ateliers municipaux Chalets Marcel-Dulude, Roberval et Marie-Victorin
■ Pôles commerciaux	Centre-ville Les Promenades Saint-Bruno Secteur boulevard de Boucherville / route 116
■ Zone industrielle	Le Parc d'affaires Gérard-Fillion L'Écoparc Industriel Agence spatiale canadienne John H. Chapman (Ville de Longueuil) Aéroport de Saint-Hubert (Ville de Longueuil)

Gares

Générateur de déplacements	Informations
■ Gares, stationnement incitatif et terminus	Gare Saint-Bruno Gare Saint-Basile-le-Grand (sur le territoire de la ville de Saint-Basile-le-Grand) Stationnement incitatif Seigneurial Terminus du CIT de la Vallée du Richelieu Terminus du RTL

Écoles

Générateur de déplacements	Informations
■ Écoles primaires	Albert-Schweitzer | 490élèves De Montarville | 550 élèves Monseigneur-Gilles-Gervais | 450 élèves Académie des Sacrés-Cœurs | 800 élèves Courtland Park | 250 élèves Mount Bruno | 250 élèves
■ Écoles secondaires	Du Mont-Bruno | 1630 élèves Collège Trinité | 820 élèves
■ Écoles pour adulte	Centre de formation du Richelieu (École de la Rabastalière)

Loisirs

Générateur de déplacements	Informations
■ Parcs	32 parcs municipaux Le Parc national du Mont-Saint-Bruno
■ Centres sportifs et récréatifs	Des courts de tennis Un planchodrome Une piste BMX Des piscines intérieure et extérieure Des terrains sportifs (soccer, base-ball, volley-ball…) L'Aréna Michael-Bilodeau Club de golf de Mont-Saint-Bruno Club de golf Le Riviera
■ La Route verte	La Route verte à Longueuil (à une distance d'environ 5 km) et à Carignan (à une distance d'environ 10 km)

1.3 LES BARRIÈRES ET LES FRANCHISSEMENTS

Le territoire est fragmenté par plusieurs barrières : l'autoroute 30, la route 116, la voie ferrée et les boulevards. Certaines de ces barrières peuvent se franchir à vélo. La section ci-dessous présente les franchissements de chaque barrière et indique s'ils sont aménagés pour les cyclistes ou non.

Autoroute 30

Franchissement	Aménagement cyclable
Boulevard de Clairevue	Piste bidirectionnelle côté nord
Boulevard de Montarville	-
Montée des Promenades	-

Route 116

Franchissement	Aménagement cyclable
Autoroute 30	*cyclistes interdits*
Boulevard Seigneurial	-
Rue des Cèdres	Tunnel
Boulevard de Boucherville	-

Traversée de la Route 116 – Boulevard de la Seigneuriale

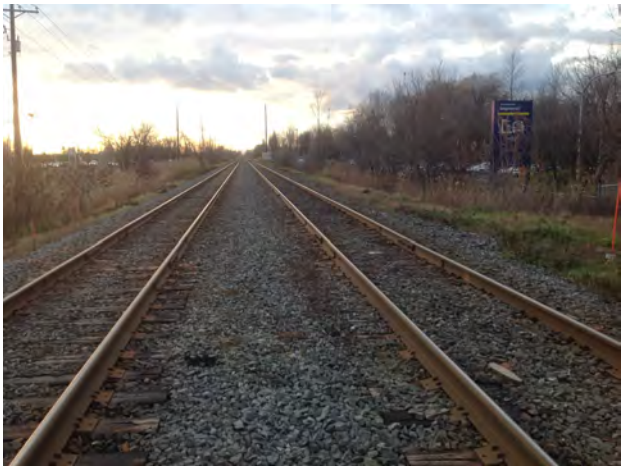

Chemin de fer

Voie ferrée

Franchissement	Aménagement cyclable
Autoroute 30	-
Boulevard Seigneurial	Trottoir
Rue des Cèdres	Passerelle
Boulevard de Boucherville	Trottoir

Barrières locales

La trame de rue organique de certains quartiers affecte la connectivité du territoire. Afin de pallier cette faible connectivité, la circulation est redirigée vers les collectrices qui drainent le trafic. La circulation automobile y est dense, particulièrement aux heures de pointe. Certaines collectrices constituent alors des barrières aux cyclistes :

- il est difficile d'y circuler en raison du débit élevé de véhicules;
- elles sont difficiles à franchir en raison du débit et de la configuration de certaines intersections (géométrie évasée, temps d'attente long, peu d'espace octroyé aux cyclistes).

Quatre axes sont particulièrement visés :

- Boulevard Seigneurial
- Boulevard Boucherville
- Boulevard Clairevue
- Rue Montarville

Les différentes barrières fragmentent le territoire et donnent lieu à des zones enclavées, difficiles d'accès à vélo (carte n°1 en annexe 1). Certaines d'entre elles abritent pourtant des pôles d'activités pouvant générer un grand nombre de déplacements à vélo.

2 ANALYSE

L'analyse du réseau cyclable porte sur l'ensemble du territoire de la ville de Saint-Bruno-de Montarville. Les visites de terrain à vélo et l'inventaire des principaux obstacles et générateurs de déplacements ont permis de poser un diagnostic sur la circulation à vélo : peut-on circuler à vélo facilement sur le territoire? Le réseau cyclable actuel répond-il aux besoins? Les aménagements cyclables en place sont-ils aux conformes?

2.1 LA CIRCULATION À VÉLO SUR LE RÉSEAU DE RUES

La plupart des rues locales sont cyclables : le faible débit de circulation, la faible vitesse favorisent une libre circulation à vélo sans être en conflit avec les automobilistes.
En revanche, tel que décrit dans la section 1.2, le territoire est fragmenté par plusieurs barrières et une trame de rue faiblement connectée. Les cyclistes sont alors parfois contraints d'emprunter des boulevards ou des rues où circule un nombre relativement élevé d'automobiles; le cheminement est alors peu confortable.

Ainsi, la trame de rue actuelle ne permet pas toujours une circulation à vélo efficace et confortable. Un réseau cyclable est donc requis.

2.2 LA CIRCULATION À VÉLO SUR LE RÉSEAU CYCLABLE

Le réseau de rue est jumelé d'un réseau cyclable. En effet, la Ville de Mont-Saint-Bruno a développé un réseau de près de 26 km afin de faciliter les déplacements à vélo.

L'efficacité d'un réseau cyclable repose sur trois critères :

- Donner accès aux principaux générateurs de déplacements;
- Franchir les différentes barrières physiques telles que les autoroutes, les voies ferrées ou les boulevards afin d'offrir des trajectoires directes avec moindre effort;
- Assurer la continuité des itinéraires et se raccorder aux réseaux cyclables des secteurs voisins.

Le réseau cyclable de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville répond en partie à ces critères. Il nécessite cependant plusieurs interventions afin de faciliter et favoriser les déplacements à vélo : tous les générateurs de déplacements ne sont pas accessibles, des barrières demeurent difficiles à franchir et le raccordement aux réseaux voisins est à renforcer.

L'accès aux générateurs de déplacements

Le réseau cyclable actuel dessert plusieurs des attraits récréatifs. En revanche, il dessert peu les commerces, gares et écoles. Il y aurait lieu de développer des liens pour faciliter le cheminement des cyclistes vers ces divers pôles générateurs de déplacements.

Le franchissement des barrières physiques

Le territoire compte plusieurs barrières, tel qu'indiqué à la section 1.3. L'autoroute 30 et la route 116 sont les deux principales barrières car elles enclavent des zones génératrices de nombreux déplacements :

- La zone située au sud de la route 116, où se situe la gare Saint-Basile-le-Grand
- La zone située au sud-ouest de l'échangeur, où se situe le centre commercial Les Promenades Saint-Bruno.
- La zone située au nord-ouest de l'échangeur, où se trouve la gare Saint-Bruno

Seuls deux liens permettent de franchir respectivement l'autoroute 30, la voie ferrée et la route 116 :

- la piste cyclable en porte-à-faux sur le boulevard de Clairevue;
- la passerelle jumelée d'un tunnel dans le prolongement de la rue des Cèdres

Des franchissements supplémentaires sont donc requis pour pouvoir accéder aux zones actuellement enclavées.

La continuité des itinéraires et le raccordement aux secteurs voisins

La continuité des itinéraires

Le réseau cyclable actuel est discontinu à plusieurs endroits : soit l'aménagement cyclable prend fin soit aucun marquage au sol ne guide les cyclistes aux intersections. Le cheminement à vélo est alors peu confortable. Dans le cas d'aménagements bidirectionnels, lorsque l'aménagement prend fin subitement et qu'il se situe côté gauche de la rue, le cycliste se retrouve dans une situation inconfortable car à contre-sens de la circulation.

Il y aurait lieu de ramifier le réseau et aménager les passages pour cyclistes pour faciliter et sécuriser les déplacements à vélo.

Voici les intersections les plus difficiles à franchir pour les cyclistes:

- Montée Montarville et Rue Montarville et Rang des Vingt-Cinq
- Boulevard de Boucherville et Boulevard Seigneurial E
- Boulevard de Boucherville et Boulevard Clairevue E
- Rue de Chambly et rue des Mélèzes
- Boulevard Seigneurial O et Rue de Chambly
- Boulevard Seigneurial O et Route 116
- Boulevard de Boucherville et Route 116
- Grand Boulevard et le cours d'eau au nord de la rue des Girolles

Le raccordement aux secteurs voisins

Seules les villes de Sainte-Julie et Saint-Basile-le-Grand sont accessibles à vélo via les voies cyclables du rang des Vingt-cinq et du Grand Boulevard, respectivement.

En revanche, les villes de Boucherville, Longueuil et Carignan sont actuellement difficilement accessibles à vélo : les aménagements cyclables sont soit peu confortables, soit inexistants.

Des raccordements avec les réseaux cyclables des municipalités voisines sont à prévoir.

>> Conclusion

- Il y aurait lieu de développer le réseau cyclable afin de couvrir l'ensemble du territoire et desservir un plus grand nombre de générateurs de déplacements, notamment le centre-ville, le centre commercial, les gares et les écoles.
- Des interventions sont à prévoir pour franchir l'autoroute 30, la route 116 et les principaux boulevards.
- Des aménagements cyclables supplémentaires sont à prévoir afin de ramifier le réseau cyclable et de se raccorder aux secteurs voisins.

Interruption de la piste – Boulevard Seigneurial E

Interruption de la piste – Le Grand Boulevard

Interruption de la piste – Rue de Chambly

Interruption de la piste – Boulevard de Clairevue

2.3 LES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES ACTUELS

Le réseau cyclable actuel de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville est essentiellement composé de piste cyclo-pédestres bidirectionnelles au niveau de la rue, du trottoir ou en site propre. Seuls les accotements asphaltés sur le rang des Vingt-Cinq Est et la chaussée désignée sur les rues Beaumont Est et des Cèdres offrent des aménagements unidirectionnels.

Plus précisément, le réseau cyclable est composé de 4 types d'aménagements cyclables :

- Des pistes cyclables en site propre – 8,5 km (33,5 %)
- Des pistes cyclables bidirectionnelles au niveau du trottoir – 13 km (52,5%)
- Des accotements asphaltés – 3 km (11,5 %)
- Des chaussées désignées – < 1 km (2,5 %)

La section ci-dessous présente les différents types d'aménagements présents sur le territoire de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville (voir carte n°2 en annexe). En annexe 4, des fiches techniques détaillent chacun des segments observés lors des visites de terrain.

Pistes cyclables hors-rue – 8,5 km

La piste cyclable hors-rue est une voie de circulation autonome conçue pour les cyclistes, mais pouvant être utilisée par d'autres usagers sur roues : patins, trottinettes, fauteuils roulants.

Le territoire compte quelques sections de pistes hors-rue (8,5 km). Elles répondent dans l'ensemble aux normes et sont confortables. Certaines intersections [1] avec les rues nécessitent cependant des aménagements supplémentaires (marquage) et la section dans le prolongement de la montée Montarville pourrait être asphaltée afin de bonifier l'expérience des cyclistes.

Piste dans le prolongement de la rue Montarville

Piste dans le prolongement de la rue Deslières

[1] Voir liste des intersections chapitre 2.2, section « La continuité des itinéraires »

Pistes bidirectionnelles sur rue – 13 km

La piste sur rue se trouve dans l'emprise de la rue. Elle est séparée de la rue par une dénivellation pour par une séparation physique continue (terre-plein, banquette gazonnées, etc.). Elle est généralement aménagée entre la chaussée et la section réservée aux piétons.

Cet aménagement est très répandu sur le territoire. Certaines sections sont confortables et sécuritaires, la largeur minimale recommandée étant respectée (3 m). D'autres présentent, en revanche, les inconvénients suivants :

- Absence de séparation physique continue pour les pistes au niveau de la chaussée :
  - Boulevard Clairevue
  - Rue Yvonne-Duckett
  - Montée Montarville
- Absence de trottoir : en raison de l'absence de trottoir, la cohabitation avec les piétons peut être difficile (ex. : boulevard de Clairevue);
- Emplacement du trottoir : le trottoir se trouve entre la chaussée et la voie cyclable alors que les piétons ont tendance à s'éloigner de la chaussée pour s'écarter de la circulation automobile. Les piétons marchent alors spontanément sur la piste cyclable (ex. : boulevard Seigneurial Ouest);
- Les entrées charretières : la piste croise un grand nombre d'intersections ou d'entrées de stationnement. Chaque zone de croisement est une zone de conflit potentielle entre cycliste et automobiliste, surtout lorsque le triangle de visibilité n'est pas respecté (ex. : présence de haies obstruant le champ de vision des usagers) (ex. : boulevard de Boucherville);
- Fin abrupte de l'aménagement : l'aménagement prend fin subitement à certains endroits, le cycliste se retrouvant alors dans une situation inconfortable car à contre-sens de la circulation (ex. : boulevard de Clairevue);
- Qualité du revêtement : le revêtement est vieillissant à certains endroits; des fissures, des dépressions et des remontées de racines nuisent au confort, voire à la sécurité des cyclistes (ex. : montée Montarville).

>> Des modifications sont requises afin d'accroître le confort et la sécurité des cyclistes

Boulevard Seigneurial Ouest

Rue Yvonne-Duckett

Accotements asphaltés – 3 km

L'accotement asphalté est une voie cyclable adjacente aux autres voies de circulation et délimitée par une ligne peinte au sol. Il est aménagé sur des routes où le stationnement est interdit.

La largeur de l'accotement varie selon la vitesse autorisée et le débit de circulation :

Vitesse autorisée	Largeur recommandée DJME* < 2 000	Largeur recommandée DJME* ≥ 2 000
50 km/h et moins	1,0 m	1,0 m
De 50 à 70 km/h	1,0 m	1,5 m
Plus de 70 km/h	1,5 m	1,8 m

Le rang des Vingt-Cinq Est dispose d'accotements asphaltés de bonne qualité, répondant aux normes

>> Aucune modification requise

Rang des Vingt-Cinq Est

Chaussée désignée – < 1km

La chaussée désignée est une rue ou une route officiellement reconnue comme voie cyclable, que les cyclistes et les automobilistes partagent. La présence de cyclistes est signalée par un panneau comportant un vélo et une automobile ainsi que par le marquage de la chaussée à l'aide du symbole du vélo et de chevrons ou d'une flèche.

Selon les normes du ministère des Transports du Québec (MTQ), des chaussées désignées peuvent être implantées sur des routes ayant les débits de circulation suivants :

- Maximum
    - 3 000 véhicules/jour en milieu urbain
    - 1 000 véhicules/jour en milieu rural

  ET
- Maximum de 250 camions/jour en milieu urbain ou rural.

Le MTQ exige l'utilisation des panneaux D-440 mais n'exige pas le marquage de symboles vélo et chevrons sur les chaussées désignées. Néanmoins, les symboles vélo et chevrons sont fortement recommandés pour encourager un partage de la chaussée plus convivial.
Seules 2 sections sont en chaussée désignée :

- la rue Beaumont Est
- la rue des Cèdres

>> Des modifications seraient souhaitables afin d'accroître le confort et la sécurité des cyclistes

Rue Beaumont E

Rue des Cèdres

>> Conclusion
Des bonifications sont à prévoir afin de sécuriser le cheminement des cyclistes,

notamment :

- Des modifications sont à prévoir pour sécuriser les sections sur rue, le long de la rue Yvonne-Duckett, de la montée de Montarville et du boulevard Clairevue à l'ouest de l'autoroute 30.
- Des modifications sont à prévoir sur plusieurs pistes au niveau du trottoir afin de faciliter la cohabitation avec les piétons et sécuriser le cheminement cycliste, notamment sur les segments croisant un grand nombre d'entrées charretières et d'intersections.
- Des améliorations sont à apporter aux sections en chaussée désignée, notamment l'ajout de marquage au sol.
- Privilégier des aménagements unidirectionnels pour les voies cyclables à venir.

3 RECOMMANDATIONS

Cette section présente les correctifs à apporter et les interventions à prévoir afin de faciliter les déplacements à vélo sur le territoire de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville.
De manière générale, il est recommandé d'améliorer quelques infrastructures actuelles et de développer de nouveaux liens cyclables pour répondre aux besoins de tous les cyclistes, notamment aux besoins identifiés à la section 3.1:

- Donner accès aux principaux générateurs de déplacements répartis sur l'ensemble du territoire, notamment le centre-ville, les Promenades Saint-Bruno et les gares.
- Franchir les principales barrières, soit l'autoroute 30, la route 116 et les principaux boulevards;
- Ramifier le réseau et le raccorder à celui des municipalités voisines.

La carte n°3 représente le réseau cyclable proposé.
Les aménagements proposés sur chacun des segments sont présentés en annexe.
Les 8 sections ci-dessous présentent les principales recommandations du Plan directeur :

1 Desservir le centre-ville
2 Desservir les promenades Saint-Bruno
3 Desservir les gares de l'AMT
4 Franchir la route 116
5 Sécuriser les intersections
6 Ramifier le réseau interne et le raccorder aux municipalités voisines
7 Privilégier les aménagements unidirectionnels
8 Augmenter l'offre en stationnement

.

3.1 DESSERVIR LE CENTRE-VILLE

Le centre-ville est un enjeu majeur : s'y trouvent plusieurs commerces attirant un grand nombre de citoyens. Beaucoup de citoyens y accèdent en voiture par choix ou parce que les déplacements à vélo ne sont pas confortables.

Le volume de circulation est alors important et altère l'ambiance de la rue : le secteur est bruyant, il est difficile d'y circuler à vélo, et les traverses pour piétons sont peu confortables. Si la Ville souhaite favoriser les déplacements actifs dans le secteur, elle devra octroyer plus de places aux piétons et aux cyclistes.

Aménagements recommandés

Il est recommandé d'aménager des bandes cyclables sur la rue de Montarville et, idéalement, également sur la rue Roberval. Les interventions proposées reposent sur du marquage essentiellement (elles ne modifient pas les aménagements physiques en place).

Deux solutions sont possibles : l'une repose sur une intervention réalisable à court terme; l'autre nécessite auparavant une étude de circulation pour évaluer les impacts sur la circulation automobile.

Solution 1

Elle consiste à :

- Éliminer une partie du stationnement sur rue sur les rues Montarville et Roberval
- Aménager des bandes cyclables (unidirectionnelles) de part et d'autre de la chaussée sur les rues Montarville et Roberval.

Avantages :

- Réduction du nombre de manœuvres de stationnement sur rue
- Ajout d'un espace sécuritaire et confortable aux cyclistes
- Cheminement des piétons plus agréables car la bande cyclable fait office de zone tampon entre le trottoir et la circulation automobile
- Meilleur équilibre de l'espace alloué aux automobilistes et cycliste

Dans les sections les plus étroites, la largeur minimale de la chaussée est de 10 m; voici les éléments proposés :

- bande cyclable de 1,8 m de largeur de part et d'autre de la chaussée
- voie de circulation de 3,2 m de largeur
- zone de stationnement de 2,5 m de largeur, lorsque la largeur de l'emprise le permet

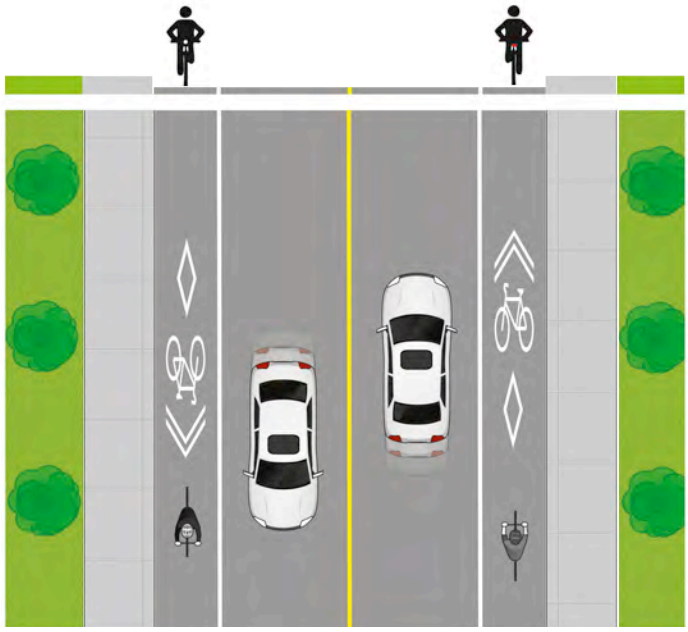

Bande cyclable, sans stationnement

Solution 2

Elle consiste à:

- Modifier le sens de la circulation des rues de Montarville et Roberval :
  - Rue Montarville, rue à sens unique direction nord
  - Rue Roberval, rue à sens unique direction sud
- Supprimer les stationnements sur rue d'un côté de la rue
  - Rue Roberval : supprimer le stationnement sur rue côté est
  - Rue Roberval : supprimer le stationnement sur rue côté ouest
- Aménager des voies cyclables sur chacune des rues; permettre le double sens-cyclables
- Ajouter des éléments de modération de circulation (avancées de trottoir peintes sur la chaussée et matérialisées par des bacs à fleurs)

Le double sens cyclable consiste à aménager des bandes cyclables unidirectionnelles de part et d'autre de la chaussée.

La largeur minimale de la chaussée étant de 10 m, voici les éléments proposés :

- bande cyclable en contre-sens de 1,5 m de largeur
- zone tampon de 0,8 m de largeur
- voie de circulation de 3,2 m de largeur
- bande cyclable de 2,0 m de largeur
- zone de stationnement de 2,5 m de largeur

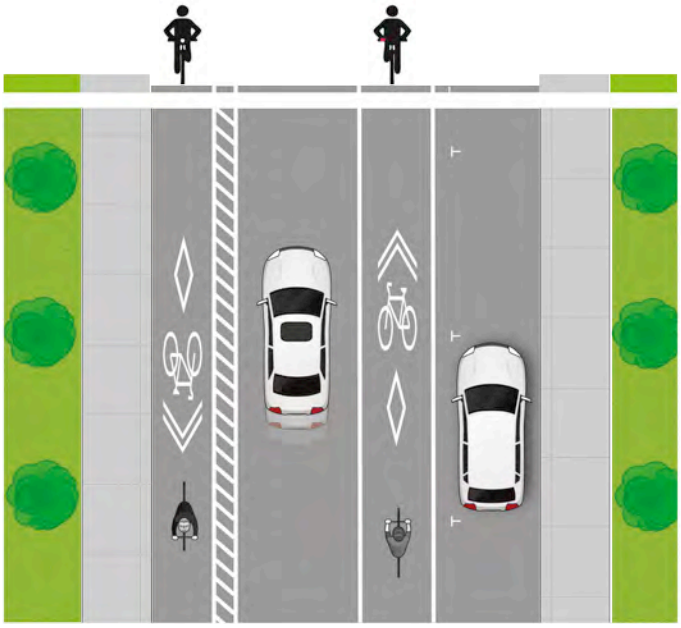

Double-sens cyclable avec stationnement

Avantages de l'aménagement proposé :

- Ajout d'un espace sécuritaire et confortable aux cyclistes
- Simplification de la traversée des piétons car le flux des véhicules ne vient que d'un seul côté
- Cheminement des piétons plus agréables car la bande cyclable fait office de zone tampon entre le trottoir et la circulation automobile
- Réduction du nombre de manœuvres de stationnement sur rue
- Réduction du nombre de manœuvres de virages et les conflits aux intersections
- Améliore la fluidité du trafic car aucun véhicule arrivant à contre-sens ne vient obstruer les manœuvres de virages à gauche
- Dissuade le trafic de transit
- Améliore l'accès aux commerces à vélo

Inconvénients de l'aménagement proposé :

Ce scénario a cependant pour inconvénient de retirer 2 voies de circulation : l'une en direction nord, et l'autre en direction sud. Bien que la conversion en sens unique augmente la capacité de chacune des rues et améliore la fluidité de la circulation, il se peut que le nombre de véhicules croisse dramatiquement. Une étude de circulation est alors recommandée avant d'aller de l'avant.

3.2 DESSERVIR LES PROMENADES SAINT-BRUNO

Le complexe Les Promenades Saint-Bruno est un générateur de déplacements majeur. Un lien permettant de franchir à la fois la route 116 et l'autoroute 30 est essentiel pour permettre aux employés et aux clients de s'y rendre à vélo.

Un seul lien routier permet de franchir la voie ferrée et de se rendre aux Promenades Saint-Bruno ; il s'agit du lien composé du boulevard Seigneurial et de la montée Sabourin. Des aménagements cyclables permettent d'y circuler, mais ils s'interrompent à la hauteur de la rue Gardenvale. Par la suite, la circulation à vélo est difficile en raison de l'étroitesse de la chaussée et du volume de circulation, notamment à proximité de l'autoroute 30.
Plusieurs aménagements sont possibles.

Montée Sabourin

Entre la rue Gardenvale et le carrefour dénivelé, deux solutions sont possibles

- des accotements asphaltés, qui amélioreraient le confort et la sécurité des cyclistes; ils seraient aussi bénéfiques pour les automobilistes;
- une piste cyclable séparée des voies de circulations, qui offrirait un niveau de confort et de sécurité plus élevé que des accotements asphaltés; compte tenu du caractère rural du chemin Sabourin, qui est bordé de champs sur une bonne partie de l'emprise, une séparation physique continue est essentielle, pour éviter les collisions frontales entre cyclistes et automobilistes; la piste peut soit :
    - être contiguë à la chaussée et séparée par une glissière de sécurité, ce qui nécessiterait l'enfouissement du drainage (égout au lieu de fossés)
    - aménagée à l'extérieur du fossé, d'un côté ou de l'autre de la route, ce qui nécessiterait vraisemblablement l'acquisition de servitudes et une autorisation de la CPTAQ si les terres sont zonées agricoles; cette solution a par contre comme avantage de nécessiter moins d'aménagements, le drainage par fossé et les poteaux d'électricité pouvant être conservés. le cheminement du côté nord, derrière la rangée d'arbre qui borde la route, serait très joli, mais comporte un peu plus de contraintes au croisement des résidences.

Montée des Promenades

À l'approche de l'autoroute 30, deux solutions sont possibles

- une voie cyclable unidirectionnelle de part et d'autre :
    - des bandes cyclables séparées par une zone tampon lorsque la largeur disponible est de plus de 1,5 m
    - une piste au niveau de la chaussée séparée par une bordure de béton, qui offre un confort et une sécurité plus grands; une telle piste doit avoir 2,0 m de largeur pour permettre les dépassements de cyclistes et surtout le passage des véhicules d'entretien : balais mécaniques et équipement de déneigement; une solution alternative est une piste surélevée, qui requiert moins de nettoyage et est plus facile à déneiger
- une piste bidirectionnelle du côté nord du pont, qui nécessiterait une séparation physique continue et donc probablement l'élimination d'une voie de circulation; une telle solution est peut-être possible compte tenu que le chemin Sabourin n'a qu'une seule voie par direction.
- Si la solution retenue pour le carrefour est différente de celle sur le reste du chemin Sabourin, il faudra prévoir le franchissement du chemin à un endroit sécuritaire. L'intersection dotée d'arrêts obligatoires au croisement des bretelles de l'autoroute 30 est un bon endroit pour permettre une traverse des cyclistes.

- Dans tous les cas, à l'approche des voies de virage, dévier la voie cyclable afin de créer un parcours en forme d'anse ; cette configuration permet de franchir les voies de virage de manière sécuritaire.

Le choix final de l'aménagement devra se faire en fonction du niveau de confort et de sécurité souhaité pour les cyclistes et de la capacité financière de la Ville.

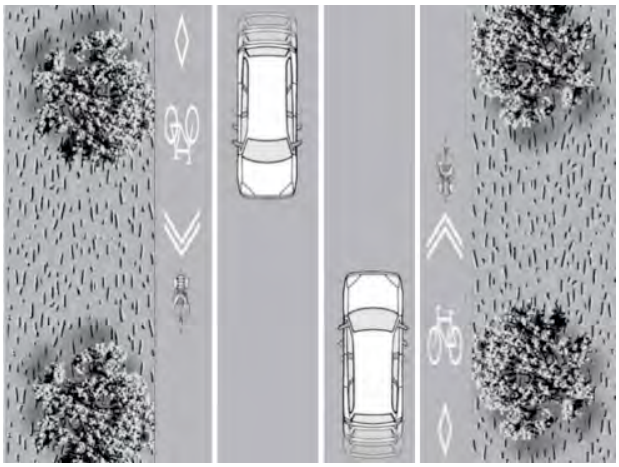

Accotements asphaltés – Montée Sabourin

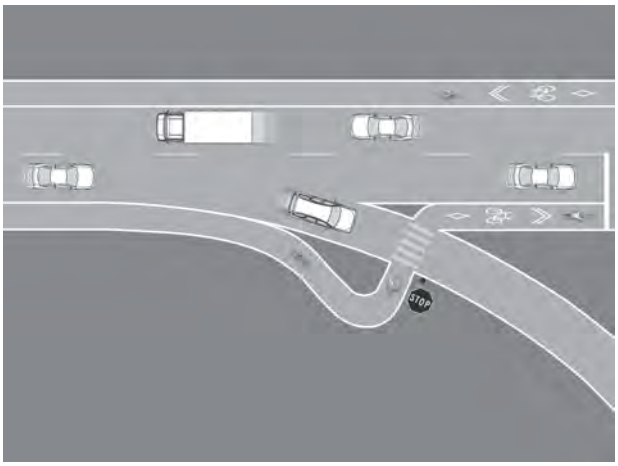

Déviation de la piste en forme d'anse – Montée des Promenades

L'accès aux Promenades Saint-Bruno

Le site des Promenades Saint-Bruno est quasiment dépourvu d'aménagements cyclables : seule une piste au niveau du trottoir dessert le boulevard Saint-Bruno (450 m) et la rue Claude Jutra (300 m).
Aucun lien ne permet d'accéder directement aux entrées des commerces depuis la montée Sabourin.
Étant donné le grand volume de voitures circulant dans le secteur, il est recommandé de :

- aménager des bandes cyclables le long de l'anneau ceinturant le centre commercial et la rue Claude Jutra (un aménagement bidirectionnel est à proscrire en raison des nombreux croisements)
- faciliter le cheminement à vélo dans les aires de stationnements : canaliser les déplacements des voitures et prévoir un corridor pour la circulation à vélo.

À long terme, un autre lien est envisagé par la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville : l'aménagement d'une passerelle vis-à-vis du nouveau site de la gare Saint-Bruno. Cette dernière aurait pour avantage d'éviter l'intersection du boulevard Seigneurial avec la route 116, peu confortable pour les piétons et cyclistes en raison du haut débit de circulation.

3.3 DESSERVIR LES GARES

La gare Saint-Basile-le-Grand

La gare Saint-Basile-le-Grand est la plus proche du bassin de population de la ville de Saint-Bruno-de-Montarville. Une piste cyclable multifonctionnelle est envisagée par la ville, côté sud de la route 116. Les recommandations tiendront compte du projet proposé, soit une piste hors-rue longeant la voie ferrée, côté nord.

La gare Saint-Bruno

La gare Saint-Bruno se trouve actuellement à l'ouest de l'autoroute 30, à proximité de la route 116. Elle est difficilement accessible car :

- elle est éloignée des quartiers résidentiels du territoire
- le parcours impose le franchissement de trois barrières : l'autoroute 30, la voie ferrée et le boulevard Clairevue à la hauteur de la rue Jean-Talon

Son emplacement peut donc dissuader plusieurs cyclistes d'une part, et surtout ne permet pas l'accès à pied.

Un déplacement du site est envisagé : le projet consiste à déplacer la gare à l'est de l'autoroute 30, sur le site actuel de neige usée, entre la rue Marie-Victorin et la route 116. Cet emplacement réduirait le temps de parcours des résidents, faciliterait l'accès à vélo et, surtout, rendrait l'accès à pied possible.

Scénario 1 : emplacement de la gare actuel maintenu

Si l'emplacement de la gare est maintenu, des améliorations sont à apporter au lien cyclable actuel :

- aménager un passage pour cycliste sur le boulevard de Clairevue à la hauteur de la rue Jean-Talon
- élargir la chaussée pour permettre l'aménagement d'accotements asphaltés ou une piste en parallèle sur la rue Jean-Talon et le rang du Canal

Scénario 2 : gare déplacée à l'est de l'autoroute 30

Un lien cyclable existe déjà sur la rue Marie-Victorin. Il s'agirait de raccorder le site de la gare à l'aménagement existant. Ce lien est beaucoup plus attrayant puisque la distance à parcourir est très courte, relativement à celle requise pour se rendre au site actuel. De plus, il serait intéressant de prolonger la piste cyclable longeant la route 116 vers le futur site, en passant devant le stationnement incitatif se trouvant près du boulevard Seigneurial.

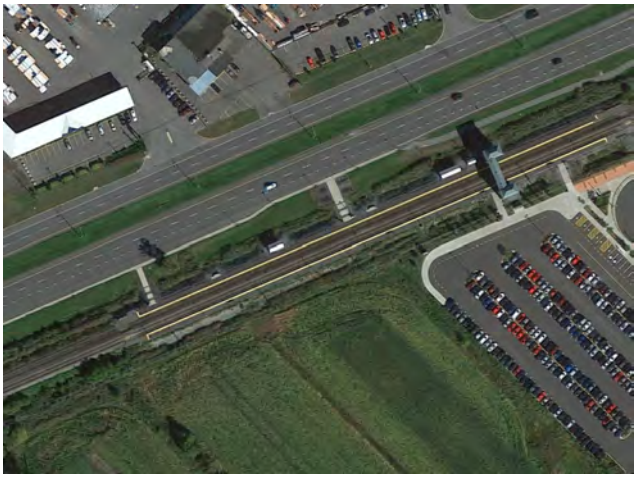

Emplacement du projet de piste cyclable se raccordant à la gare Saint-Basile-le-Grand

3.4 FRANCHIR LA ROUTE 116

Tel qu'indiqué à la section 2.2, seule la passerelle jumelée d'un tunnel dans le prolongement de la rue des Cèdres permet de franchir la route 116 de manière sécuritaire[2].

Les deux autres franchissements situés à la hauteur des boulevards Seigneurial et de Boucherville, nécessitent des interventions pour sécuriser le passage des cyclistes.

À noter que la route 116 relève du ministère des Transports du Québec. La Ville de Saint-Bruno-de-Montarville a récemment demandé au MTQ de diminuer la vitesse autorisée à 70 km/h (au lieu de 90 km/h). Une telle diminution aurait pour avantage de permettre l'aménagement d'îlot-refuge aux intersections, et donc de sécuriser la traversée de la route, tant pour les piétons que pour les cyclistes.

Intersection avec le boulevard Seigneurial

La piste cyclable actuelle est interrompue à la hauteur de la route 116 et du passage à niveau.

Le raccordement est essentiel pour sécuriser le cheminement des cyclistes. De plus la zone de traverse est actuellement inconfortable en raison de sa longueur et de l'absence de mesures de protection.

Les interventions suivantes sont fortement recommandées :

- Prolongement de la piste au passage à niveau par un élargissement de la chaussée et l'ajout d'une barrière automatique
- Recul des lignes d'arrêts des voies de circulations sur la route 116 (direction Montréal) pour permettre le passage de la voie cyclable entre le passage pour piétons et la ligne d'arrêt
- Ajout d'un ilot refuge
- Ajout d'une phase protégée pour piétons et cyclistes au cycle des feux
- Interdiction du virage à droite au feu rouge sur la route 116, en direction du centre-ville de Saint-Bruno et sur le boulevard Seigneurial en direction de Saint-Basile-le-Grand

Intersection Boulevard Seigneurial et route 116

[2] Tel qu'indiqué à la page 20, une passerelle serait envisagée vis-à-vis du futur site de la gare Saint-Bruno.

Passage à niveau sur le boulevard Gouin, Montréal

Intersection avec le boulevard de Boucherville

L'aménagement actuel est peu confortable et sécuritaire, pour les raisons suivantes :

- à l'approche de l'intersection, le trottoir s'arrête : piétons et cyclistes doivent alors se partager un espace relativement restreint, c'est à dire la piste cyclable bidirectionnelle;
- La piste cyclable actuelle a une largeur inférieure à 3 m et croise successivement une intersection et l'entrée de la station service (zones à risque de conflit);
- Le rayon de virage à la hauteur de la route 116 est très large : les voitures ont donc tendance à effectuer leur virage à vive allure et la longueur de la zone de traverse est excessivement longue tant pour les piétons que pour les cyclistes;
- La piste est par la suite interrompue à la hauteur du passage à niveau.

Tout comme le boulevard Seigneurial, le raccordement est essentiel pour sécuriser le cheminement des cyclistes. Aussi, des mesures de protection sont requises pour sécuriser la zone de traverse.

Les aménagements recommandés sur le boulevard de Boucherville, dans le cadre de ce rapport, sont des **voies cyclables unidirectionnelles**.
Cet aménagement aura pour avantage de régler plusieurs problèmes actuels :

- les piétons retrouvent un espace qui leur est dédié (à l'extrémité de l'emprise, et non pas entre la voie cyclable et les voies de circulation auquel cas les piétons iront instinctivement marcher dans la voie cyclable pour s'éloigner des désagréments de la circulation automobile);
- plus aucun cycliste ne se retrouve à circuler à contre-sens de la circulation dans l'intersection; de plus, le croisement avec les rues et l'entrée de stationnement de la station service n'est plus une zone à risque de conflit;
- à l'approche de la voie ferrée, les cyclistes conservent leur voie cyclable qui leur est strictement réservée.

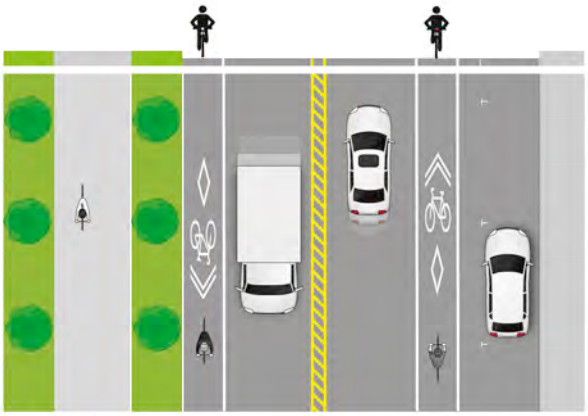

Boulevard de Boucherville – nord de la route 116 : conversion de l'aménagement bidirectionnel en aménagement unidirectionnel

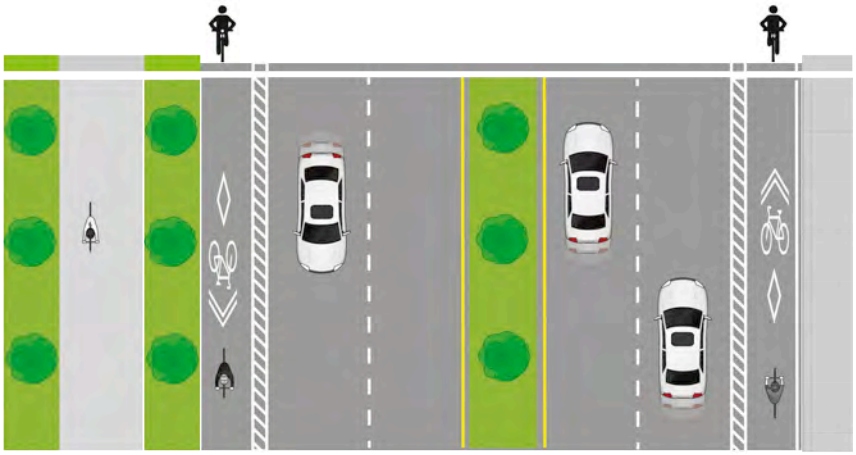

Boulevard de Boucherville – sud de la route 116 : conversion de l'aménagement bidirectionnel en aménagement unidirectionnel

En plus de l'aménagement de voies cyclables unidirectionnelles, il est recommandé de modifier la **géométrie de l'intersection** afin de réduire le rayon de virage. Cette intervention permettra de :

- réduire la longueur de la zone de traverse;
- positionner piétons et cyclistes dans le champ de vision des automobilistes;
- inciter les automobilistes à ralentir.

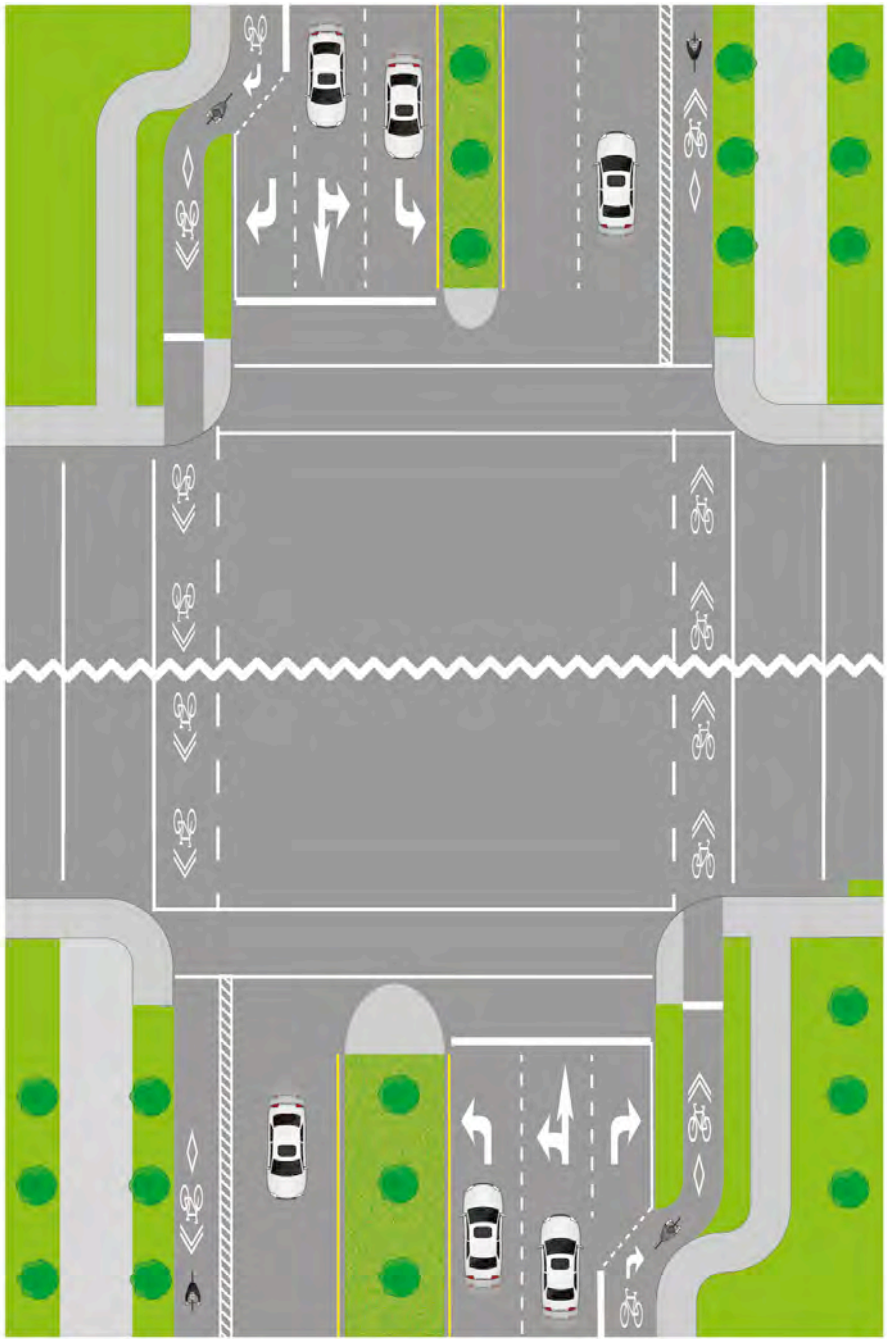

Intersection boulevard de Boucherville et route 116 : reconfiguration géométrique idéale

Si la Ville n'aménage pas de voies cyclables unidirectionnelles, des correctifs sont à apporter à l'aménagement actuel pour faciliter le cheminement des cyclistes et des piétons :

- Prolongement de la piste au passage à niveau par un élargissement de la chaussée et l'ajout d'une barrière automatique
- Recul des lignes d'arrêts des voies de circulations sur la route 116 (direction Saint-Basile-le-Grand) pour permettre le passage de la voie cyclable entre le passage pour piétons et la ligne d'arrêt
- Ajout d'un ilot refuge (si le MTQ accepte de baisser la vitesse autorisée à 70 km/h)
- Ajout d'une phase protégée pour piétons et cyclistes au cycle des feux
- Interdiction du virage à droite au feu rouge (sur la route 116, direction sud de Saint-Bruno + sur le boulevard de Boucherville direction Montréal)
- Élargissement de la piste au niveau du trottoir près de la station service et ajout d'une séparation physique ou d'un dégagement de 0,5 m de largeur pour éloigner les cyclistes à contre-sens de la circulation.

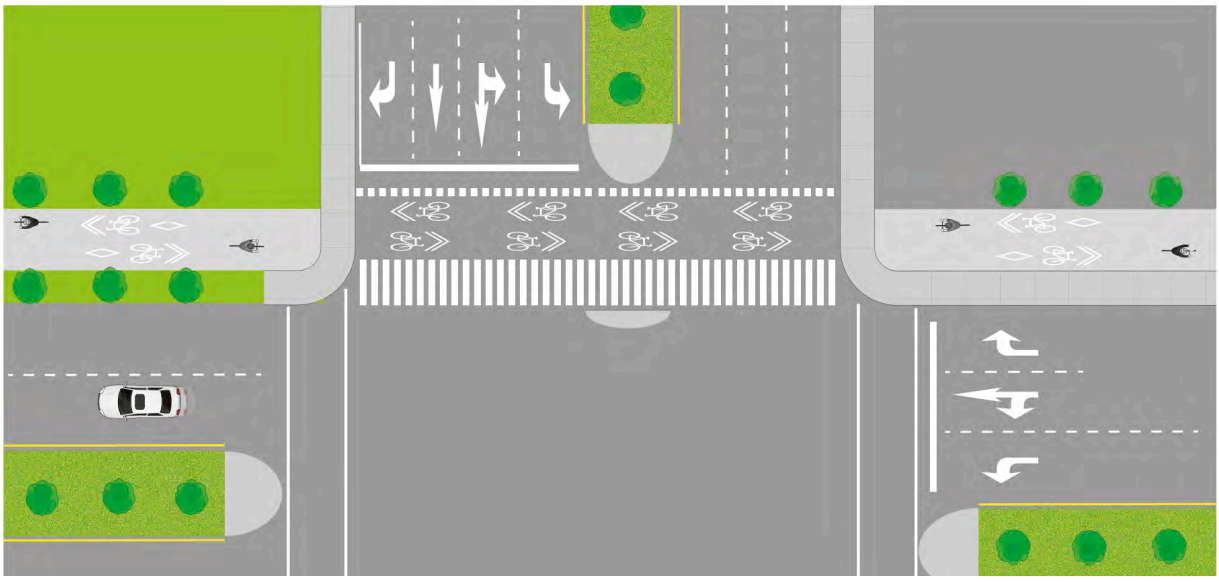

Intersection boulevard de Boucherville et route 116 : reconfiguration géométrique et modification du marquage si l'aménagement bidirectionnel est maintenu

Le raccordement à la piste cyclable menant à la gare Saint-Basile-le Grand

Une piste hors-rue est projetée entre le boulevard de Boucherville et la gare Saint-Basile-le-Grand, le long de la voie ferrée (entre la route 116 et la voie ferrée). Un raccordement est donc à prévoir aux voies cyclable longeant le boulevard de Boucherville.

Que la Ville opte pour un aménagement unidirectionnel ou bidirectionnel le long du boulevard de Boucherville, le raccordement devra se situer à l'intersection pour que le cycliste se positionne vis-à-vis des passages pour cyclistes et ainsi poursuivre en toute sécurité son itinéraire, quelque soit sa direction.

3.5 SÉCURISER LES INTERSECTIONS

Les intersections et les passages pour cyclistes (traverse au milieu d'un segment de rue) font partie intégrante d'un réseau cyclable. La configuration de l'intersection, le marquage au sol et les panneaux sont des éléments essentiels permettant d'assurer la sécurité du cycliste.

Il a été observé que plusieurs voies cyclables prennent fin à l'approche des intersections ou lorsqu'elles croisent une rue. Le cycliste est alors abandonné, n'étant plus ni guidé, ni protégé de la circulation automobile, et inversement, les automobilistes ne sont plus avisés de la présence des cyclistes.

De manière générale, il est recommandé de :

- Si la voie cyclable se trouve au niveau du trottoir, l'abaisser à l'approche des intersections pour faciliter la transition entre la voie cyclable et la chaussée;
- Signaler systématiquement les intersections et les passages cyclistes à l'aide de marquage au sol et de panneaux, en respectant les normes du ministère des Transports du Québec;
- Ajouter des pictogrammes vélos et chevrons dans les intersections et à l'intérieur des passages, afin de renforcer le message auprès de tous les usagers.

La section ci-dessous présente des interventions possibles à des intersections particulièrement problématiques actuellement pour les cyclistes.

Rang des Vingt-Cinq et Montée Montarville

Une étude a été réalisée pour évaluer différents systèmes de contrôles de l'intersection. Le carrefour giratoire est notamment proposé. Cet aménagement est celui répondant le mieux aux besoins de tous les usagers – automobilistes, cyclistes et piétons : il augmente à la fois la capacité, la fluidité du trafic et le confort des piétons et cyclistes. De plus, cet aménagement apaiserait la circulation et indiquerait aux automobilistes qu'ils entrent dans le secteur du centre-ville.
Étant donné le volume de circulation, il est recommandé d'aménager les voies cyclables à l'extérieur de l'anneau. La circulation tant piétonne que cycliste sera plus aisée et sécuritaire que ce que permet la configuration actuelle.

Intersection Rang des Vingt-Cinq et Montée Montarville

Exemple de carrefour giratoire avec des aménagements cyclables, Chambly (source : Denicourt)

Les carrefours giratoires

Conception :

Il s'agit d'une intersection comportant un ilot central autour duquel les véhicules circulent dans le sens antihoraire. La priorité est accordée aux véhicules circulant dans le carrefour giratoire, ce qui élimine la nécessité de contrôler les accès : il n'y a ni arrêt, ni feux de circulation. L'absence d'arrêt ou de feux fait que le carrefour giratoire a une plus grande capacité et une meilleure fluidité que l'intersection classique.
L'ilot central brise la perspective et masque la circulation de l'autre côté de l'anneau, forçant les conducteurs à ralentir.
En milieu périurbain, le rayon du giratoire est compris entre 15 et 30 m en général et les approches, de même que l'anneau, sont souvent à deux voies pour des raisons de capacité. Le grand diamètre permet une vitesse de l'ordre de 40 km/h, voir plus lorsque la circulation est faible et que les véhicules peuvent passer d'une voie à l'autre pour conserver une trajectoire plus droite.
Emplacement du cycliste :
La sécurité et le confort des cyclistes peuvent donc affecté par cette vitesse. Un cheminement parallèle à celui des piétons est alors recommandé, entre la chaussée et le trottoir (s'il y a un trottoir) et passage perpendiculaire à chaque branche, marqué de bandes larges et traversant l'ilot séparateur à niveau.

Avantages :

- incite les automobilistes à réduire leur vitesse
- réduction du nombre de points d'impacts possibles (32 à 8)
- réduction du nombre et de la gravité des collisions
- augmente la fluidité de la circulation
- réduit le bruit car peu d'arrêts complets
- embellit le paysage et diminue les effets des ilots de chaleur

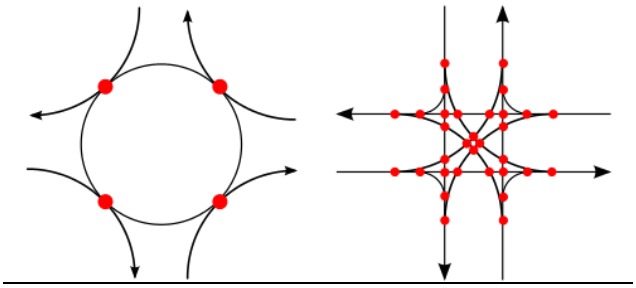

Boulevard de Boucherville et rue de Chambly

Il est facile d'accéder à cette intersection à vélo par la piste cyclable du côté ouest du boulevard de Boucherville. Par contre, il est difficile de franchir les 5 voies du boulevard pour rejoindre la boulangerie et les restaurants du côté est, qui emploient et attirent de nombreux jeunes.

Cette intersection a l'inconvénient d'être aménagée pour accommoder les périodes de pointe, mais d'être excessivement large en dehors de ces périodes. Parmi les solutions à envisager pour sécuriser les déplacements des piétons et des cyclistes, il y a :

- L'aménagement d'un îlot ou le prolongement du terre-plein jusqu'à l'intersection pour permettre aux piétons et cyclistes de s'y arrêter et de traverser le boulevard en deux temps. Cette solution pourrait s'accompagner d'une interdiction de virage à gauche (au moins aux heures de pointe) du boulevard de Boucherville à la rue de Chambly.
- L'ajout de marquage au sol indiquant un passage pour cyclistes et piétons, avec feu clignotant aérien si requis.

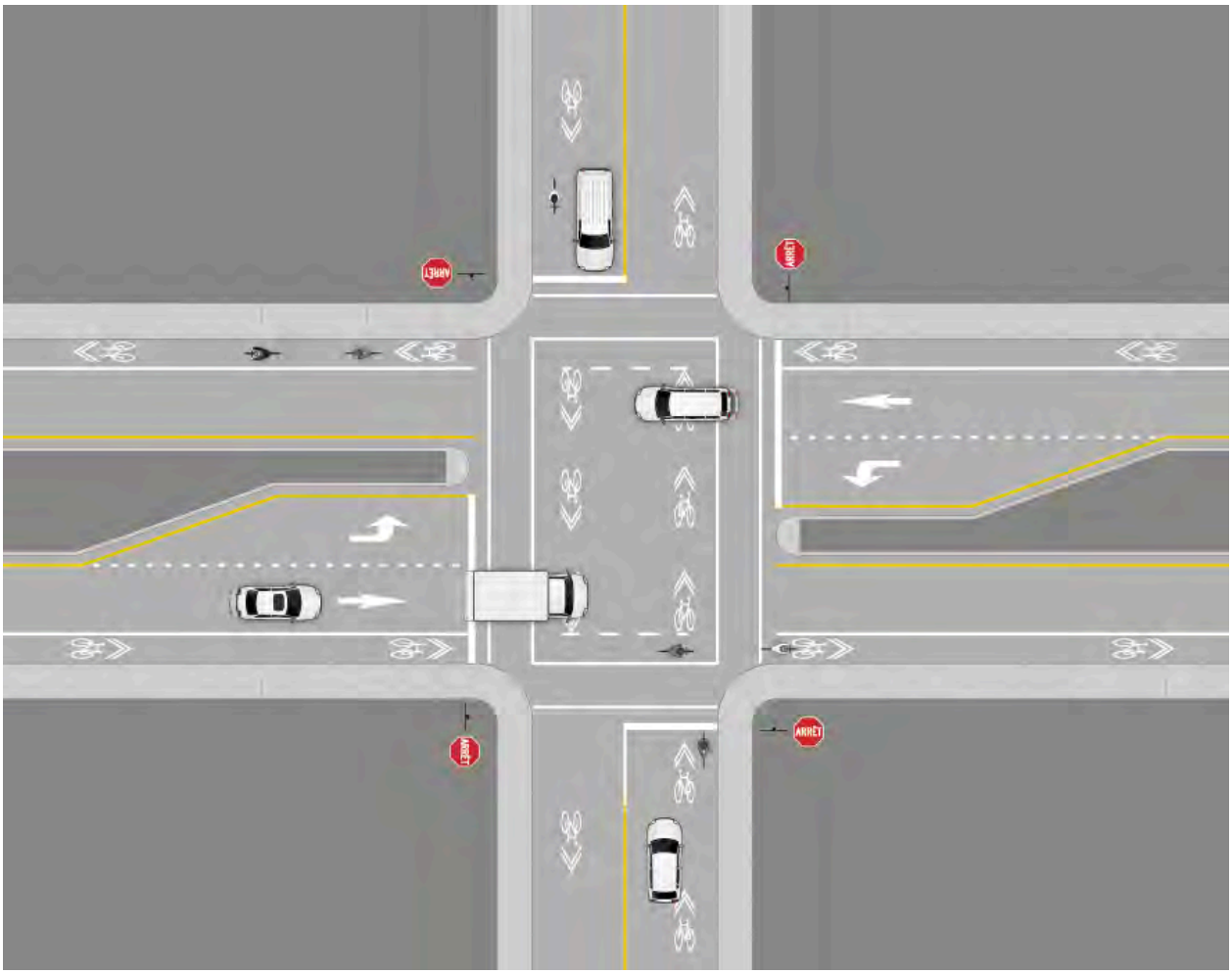

Boulevard de Clairevue et boulevard de Boucherville

Un raccordement est à prévoir entre la piste longeant le boulevard de Clairevue et les futurs aménagements sur le boulevard de Boucherville :

- abaissement du trottoir
- marquage au sol de pictogrammes vélos et chevrons

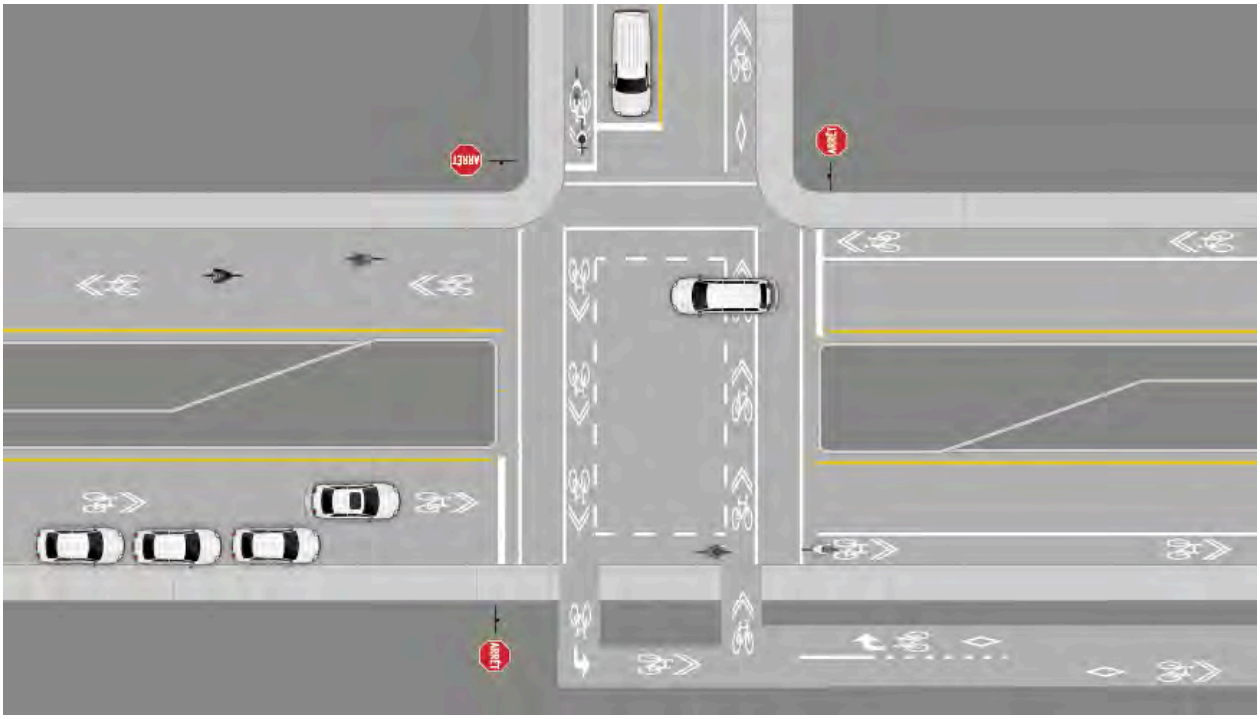

Boulevard Seigneurial et rue de Chambly

Cette intersection comporte des bretelles de virage aux quatre quadrants. Ces bretelles nuisent à la sécurité et au confort des piétons et des cyclistes et ne semblent pas justifiées par l'importance des débits de circulation. Deux solutions sont possibles pour remédier à ce problème :

- Supprimer les voies de virages.
- Aménager un carrefour giratoire comportant une piste cyclo-pédestre à son pourtour. Ce giratoire marquerait l'entrée de la ville pour les automobilistes en provenance de la route 116.

Intersection boulevard de Boucherville et rue de Chambly

Intersection boulevard Seigneurial et rue de Chambly

3.6 RAMIFIER LE RÉSEAU INTERNE ET LE RACCORDER AUX MUNICIPALITÉS VOISINES

Ajouter des liens additionnels

Tel que mentionné à la section 2.2, le réseau cyclable est discontinu à plusieurs endroits. L'ajout de liens cyclables corrige la situation à plusieurs endroits : près de 37 km de liens supplémentaires sont recommandés, répartis sur 30 rues. Les liens proposés sont présentés à la carte n°3 et détaillés en annexe 4, dans les fiches techniques.

Nom de l'axe	Longueur (m)	Nom de l'axe	Longueur (m)
Pistes hors-rue	2 530	Rue de l'Hotel-de-Ville	260
Boulevard Clairevue E	2 940	Rue de la Duchesse	270
Boulevard de Boucherville	2 750	rue de Mesy	120
Boulevard des Promenades	1 830	Rue de Pontbriand	810
Boulevard Seigneurial E.	270	Rue des Cedres	580
Boulevard Seigneurial O.	1 460	Rue des Orchidées	460
Chemin de la Rabastaliere	3 280	Rue du Sommet Trinité	830
Le Grand Boulevard	1 830	Rue Duquesne	300
Le Grand Boulevard O.	480	Rue Hillside	460
Montée des Promenades Saint-Bruno	630	Rue Marie-Victorin	2 320
Montée Montarville	870	Rue Montarville	3 330
Montée Sabourin	2 470	Rue Prevost	480
Rand des Vingt-Cinq	560	Rue Roberval	1 170
Rue Beaumont	1 190	Rue Wolfe	480
Rue de Chambly	1 230	Rue Yvonne Duckett	590

Il est à noter que certains endroits sont cependant plus délicats à corriger, notamment les pistes sur trottoir prenant fin subitement sur :

- Boulevard Seigneurial Ouest
- Boulevard de Clairevue
- Le Grand Boulevard

Il est recommandé de convertir ces aménagements en voies cyclables unidirectionnelles afin de faciliter les déplacements à vélo, notamment aux intersections (voir section 3.7).

Projets en cours

Durant la production de ce présent rapport, la Ville a entamé des démarches pour l'aménagement de quelques segments : montée Montarville, Rang des Vingt-Cinq, Boulevard de Boucherville, rue Beaumont, etc.

Concernant la rue Beaumont, une piste cyclable bidirectionnelle sur rue a été envisagée par la Ville. Cet aménagement présente cependant quelques faiblesses:

- *L'emplacement (croisement de plusieurs intersections et entrées privées)*
- *L'absence de séparation physique continue*
- *La largeur*

L'emplacement de la piste:
La piste bidirectionnelle côté nord croise 4 intersections et plusieurs entrées privées sur 600 m.
Tel que mentionné section 3.7, il est déconseillé d'implanter ce type d'aménagement en présence d'entrées et intersections en raison des risques de conflits entre usagers.
>> Il serait préférable d'aménager la piste bidirectionnelle côté sud puisque la rue ne croise aucune intersection.

L'absence de séparation physique continue:
Seuls des délinéateurs sont prévus. Cette séparation n'est pas suffisante. N'oublions pas qu'il y aura des cyclistes roulant à contre-sens de la circulation automobile.
>> Une protection continue est fortement recommandée (terre-plein).

La largeur:
Une largeur de 2,75 m est prévue; cette largeur est trop étroite pour une piste bidirectionnelle.
>> Il serait préférable de réduire la largeur des voies de circulation au profit de la voie cyclable. http://streetmix.net/-/270182

Puisqu'une réfection de la rue est prévue, voici les aménagements recommandés (pour une largeur total de 9,7m) :

- *Aménager la piste bidirectionnelle côté sud puisque la rue ne croise aucune intersection :*
  - *Piste cyclable de 3 m de largeur*
  - *Séparation physique continue de 0,5 m de largeur (avec ouverture vis à vis des intersections)*
  - *Voies de circulation de 3,2 m de largeur*
- *S'il n'est pas possible de déplacer la piste côté sud, il est fortement recommandé d'opter pour des aménagements unidirectionnels. Il pourrait être envisagé des pistes unidirectionnelles légèrement surélevées, ou des bandes cyclables tout simplement (le débit observé est relativement faible: 1130 véhicules/jour). En l'absence de trottoir, la voie côté nord serait multifonctionnelle; étant donné sa vocation cylclo-pédestre, elle pourrait être élargie à 2 m de largeur: http://streetmix.net/-/270179*
  - *Bande cyclable côté nord : 2 m*
  - *2 voies de circulation : 3,1 m*
  - *Bande cyclable côté sud : 1,5 m*

Sécuriser les abords d'école

Le territoire compte 5 écoles primaires publiques. Des corridors scolaires ont été aménagés afin de baliser le cheminement des enfants.

Ces itinéraires sont balisés au moyen de panneaux ovales jaune fluo; à proximité de l'école, les zones de débarcadères sont restreintes et le stationnement est interdit à certains endroits. Le but est de diminuer le risque de conflit entre les élèves de l'école et les automobilistes.

Il est cependant recommandé d'ajouter des mesures de modération de circulation sur l'ensemble des corridors scolaires afin de sécuriser le déplacement des enfants à vélo. Ces mesures sont les suivantes :

- ajouter des balises centrales flexibles
- réduire la longueur des zones de traverse en ajoutant des avancées de trottoir (physiques ou peintes au sol jumelées de pot de fleur ou élément physique ponctuel)
- réduire la largeur des voies de circulation
- surélever les intersections (ex. : rues de Chambly et de Cambrai)

Si la largeur des chaussées le permet, l'ajout de voies cyclables unidirectionnelles serait également une mesure facilitant les déplacements à vélo. Il est cependant essentiel avant tout d'apaiser la circulation automobile pour une cohabitation harmonieuse entre tous les usagers (automobilistes, cyclistes et piétons).

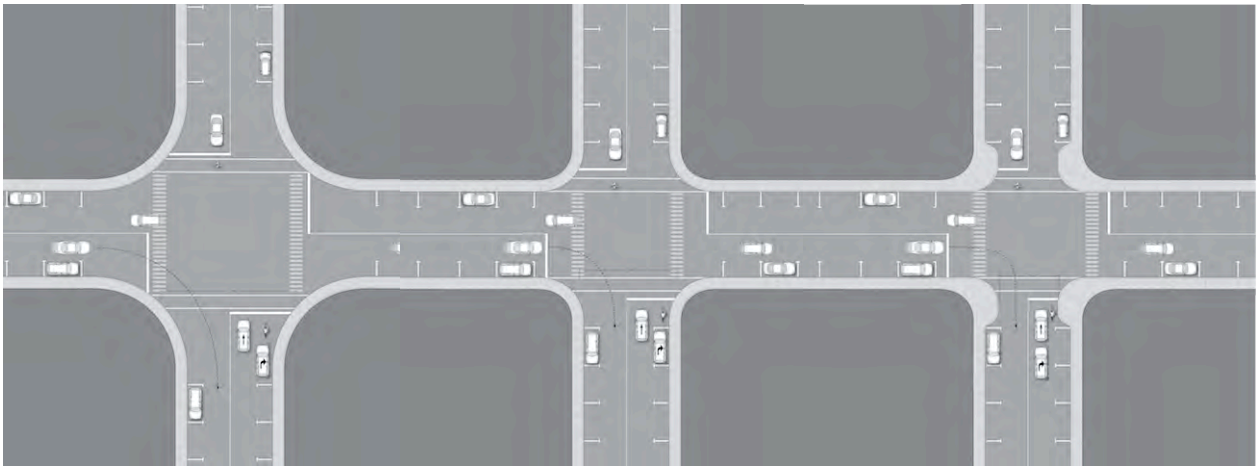

Rayon de virage déconseillé *Rayon de virage réduit* *Rayon de virage réduit + avancées de trottoir*

Intersection surélevée sur la rue Chambly, au croisement de la rue Cambrai

Se raccorder aux municipalités voisines

Le raccordement du réseau cyclable à celui des municipalités voisines est tout aussi important. La section ci-dessous détaille les interventions requises pour se raccorder aux secteurs voisins.

Les liens vers Carignan, Boucherville et Saint-Hubert ont tous un intérêt indéniable pour raccorder Saint-Bruno-de-Montarville à la Route verte, au quartier industriel de Boucherville et au Centre spatial John H. Chapman. Et ils comportent tous une longue section à travers champs sans point d'intérêt.

- Longueuil / Carignan - Le Grand Boulevard est l'axe le plus direct pour se raccorder à la Route verte. L'étroitesse de la chaussée et de l'emprise laisse peu d'options :
    - Chaussée désignée si les débits de circulation sont inférieurs à 1000 véhicules par jour : aménagement peu couteux reposant sur du marquage fréquent pour indiquer clairement aux automobilistes qu'ils doivent partager la chaussée. Une réfection du revêtement est cependant requise.
    - Élargissement de la route pour aménager des accotements ; cet aménagement serait couteux et surtout élargirait la perspective de la route et inciterait alors les automobilistes à rouler plus vite.
    - Piste cyclable en parallèle à la route, indépendante de la chaussée. Cette solution nécessiterait toutefois l'acquisition d'une bande emprise et une autorisation de la Commission de protection du territoire agricole.

  Un raccordement est à prévoir par la suite sur la montée Daniel puis à la hauteur du chemin de Chambly et de la rue du Pacific pour se raccorder à la Route verte. Ces aménagements relèveraient de la Ville de Longueuil.
- Longueuil (Saint-Hubert) – Il faut assurer la continuité des aménagements sur le boulevard Clairevue à l'ouest de l'autoroute 30, soit en aménageant une séparation nettement plus forte entre la piste bidirectionnelle sur la chaussée nord, soit en conservant 2 voies par direction et des accotements séparés de ces voies par une zone tampon avec marquage hachuré. Il est par ailleurs essentiel que la Ville de Longueuil prolonge cet aménagement jusqu'au chemin de la Savane.
- Boucherville – Une piste cyclable longe la Montée Montarville côté sud et s'interrompt à l'approche de la bretelle de sortie à l'est de l'autoroute 30. Des accotements asphaltés ou idéalement une piste séparée seraient requis sur le boulevard de Montarville, entièrement situé à Boucherville. Un raccordement est à prévoir avec ce futur aménagement.
- Sainte-Julie - Une piste hors-rue bidirectionnelle est prévue par la Ville sur le Rang des Vingt-Cing, côté ouest. Cet aménagement se raccordera aux accotements asphaltés existants à la hauteur de la rue Yvonne-Duckett, ainsi qu'aux aménagements existants sur la montée Montarville et la rue de Montarville. Le réaménagement de l'intersection montée Montarville / rue de Montarville / rang des Vingt-Cinq devra prendre en considération ce nouvel aménagement cyclable.
- Saint-Basile-le-Grand - Le lien cyclable projeté par la Ville pour accéder à la gare Saint-Basile-le-Grand améliorera d'autant plus le raccordement à Saint-Basile-le-Grand. À noter que les deux villes sont déjà raccordées à la hauteur du Grand Boulevard et de la rue Principale.

3.7 PRIVILÉGIER LES AMÉNAGEMENTS UNIDIRECTIONNELS

La ville compte plusieurs aménagements cyclables bidirectionnels sur trottoir. Ces aménagements sont généralement déconseillés pour les raisons suivantes:

- chaque croisement avec une rue ou une entrée charretière est une zone de conflit potentiel entre automobilistes et cyclistes
- la circulation aux intersections est compliquée;
- lorsque l'aménagement prend fin, le cycliste a tendance à poursuivre son cheminement et se retrouve à contre-sens de la circulation, sans protection
- l'autre côté de la rue n'est pas aménagé pour les déplacements à vélo : les points de destinations (commerces, entreprise, résidences, etc.) sont donc plus difficilement accessibles (si la vitesse ou le volume de circulation automobile est élevé). Ex. : boulevard de Clairevue

Ainsi, lorsque la Ville développera de nouveaux liens cyclables ou lorsqu'une réfection majeure de la chaussée sera envisagée, il est recommandé d'aménager des voies cyclables unidirectionnelles. En invitant les cyclistes à circuler dans le sens de la circulation véhiculaire, le risque de conflit diminue et la cohabitation entre tous les usagers (piétons, cyclistes et piétons) est augmentée.
Selon le volume de circulation et la vitesse observée, le type d'aménagement cyclable recommandé varie.

La chaussée désignée

Contexte : Cet aménagement est recommandé sur les rues locales – le volume de circulation est faible, tout comme la vitesse observée. La cohabitation entre cyclistes et automobiliste est facile. Aucun aménagement particulier n'est nécessaire

Mise en place :

- Panneaux D440
- Marquage au sol des pictogrammes vélos et chevrons pour indiquer aux automobilistes la présence des cyclistes, et surtout, pour légitimer leur présence. Le marquage permet également aux cyclistes d'être guidés.

Fréquence du marquage: en amont et en aval de chaque intersection

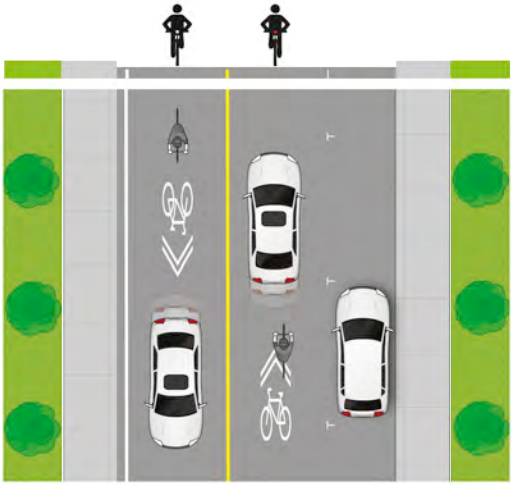

Chaussée désignée

La bande cyclable

Contexte : cet aménagement est recommandé sur les rues un peu plus achalandées – il permet d'augmenter le confort en octroyant aux cyclistes une voie qui leur est strictement réservée.

Mise en place :

- Panneaux P-250
- Marquage au sol de :
  - 2 lignes blanches espacées de 1,5 m à 1,8 m.
  - pictogrammes macle, vélos et chevrons à l'intérieur de la bande cyclable.

La bande cyclable se situe à droite de la voie de circulation véhiculaire. Si le stationnement est autorisé (entre la bande cyclable et la bordure), prévoir une zone de stationnement de 2,5 m de largeur : cette surlargeur a pour avantage d'éviter que l'ouverture des portières empiète sur la voie cyclable.

Fréquence du marquage: en amont et en aval de chaque intersection

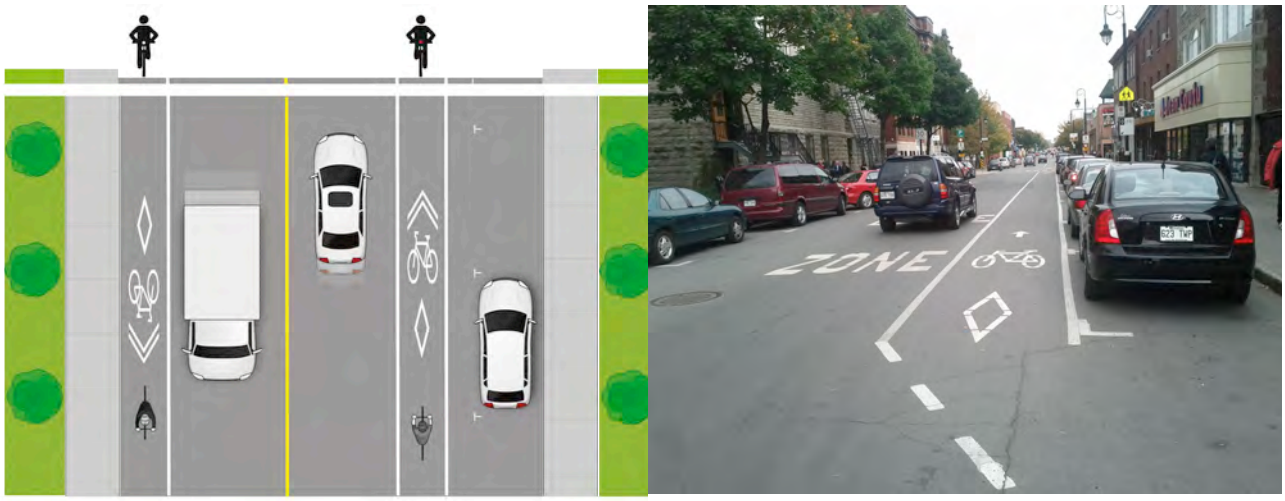

Bande cyclable

La piste sur rue : au niveau de la chaussée ou au niveau du trottoir

Contexte : cet aménagement est recommandé lorsque le volume de circulation ou le vitesse observée est élevé – le confort des cyclistes est d'autant plus augmenté qu'une séparation physique les sépare de la circulation automobile. Cette séparation peut être horizontale (muret de béton, terre-plein) ou verticale (piste surélevée au niveau du trottoir ou à mi-niveau).

Mise en place :

- Voie cyclable de 1,8 m de largeur
- Marquage au sol des pictogrammes macle, vélo et chevrons
- Séparation physique : muret, terre-plein, bordure franchissable, élévation de la piste.
- Si le stationnement est autorisé :
  - il se trouve entre la voie véhiculaire et la voie cyclable
  - Prévoir une surlargeur de 0,5 m pour permettre l'ouverture des portières des véhicules stationnés, sans empiètement sur la voie cyclable
  - Interdire le stationnement 20 m en amont et en aval de chaque intersection ou entrée charretière.

Cet aménagement a le très grand avantage d'attirer un plus large éventail de cyclistes (ex. : femmes, enfants, personnes âgées…) et donc d'augmenter le taux de cyclisme dans une ville.
Les bandes cyclables également augmentent le taux de cyclisme, mais il plafonnera car elles ne rassurent pas les personnes plus vulnérables.

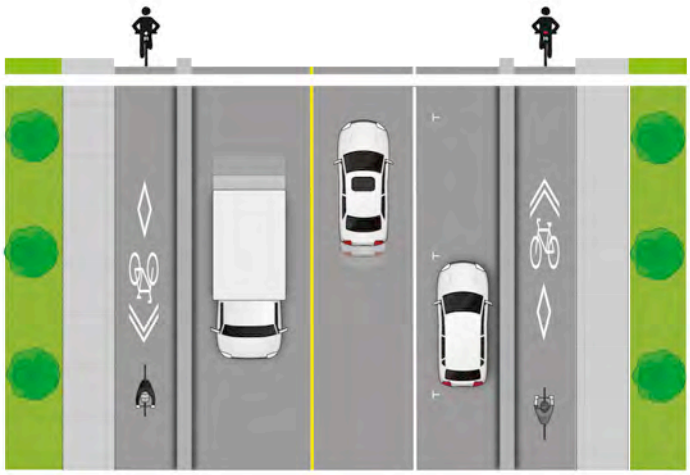

Piste cyclable unidirectionnelle sur rue

3.8 AUGMENTER L'OFFRE EN STATIONNEMENT

Les principaux générateurs de déplacements sont ceux qui doivent être équipés en priorité : écoles, édifices publics, lieux de travail, secteurs commerciaux, tout comme les secteurs d'habitats collectifs ne disposant pas d'espaces individuels suffisants.

Globalement il est proposé que la ville offre plus de stationnements sur trottoir, sur les rues commerciales et aux édifices publics. Il est également recommandé que les commerces et employeurs installent des supports à vélo pour combler les besoins des clients et travailleurs.

Il est également proposé d'ajouter un règlement au plan d'urbanisme exigeant que toute nouvelle construction prévoie une aire de stationnement vélo[3].

Ces interventions susciteront un accroissement de l'utilisation du vélo et répondront à la demande croissante qu'aura généré le développement du réseau cyclable. Le tableau ci-dessous indique les ratios recommandés selon le type de service.

Capacité requise du stationnement

Fonction	Nombre recommandé de places
Résidentiel	1 ou plus par 2 logements
Enseignement	1 par 5 à 20 élèves
Travail	1 par 10 à 40 employés
Services	1 par 25 à 100 usagers
Commerce isolé	2 ou plus
Rue commerçante	5 par 100 m de façade
Centre commercial	1 par 100 m^2

Équipements recommandés

Trois types de supports permettent de cadenasser facilement et de façon sécuritaire les vélos de différente taille (roue avant et cadre)[4]:

- les supports du type arceau lorsque l'espace est suffisant;
- les supports de type poteau lorsque l'espace est plus restreint, sur les trottoirs par exemple;
- les supports de type râtelier lorsqu'une plus grande densité est nécessaire.

L'emplacement des stationnements

- Le support à vélo doit être placé le plus près possible de la destination, idéalement à moins de 15 m et au maximum à 50 m de l'entrée de l'édifice, afin de concurrencer adéquatement les arbres et le mobilier urbain (rampes, bancs, poteaux de signalisation, etc.);
- Le stationnement doit être facilement accessible de la rue et ne doit pas obstruer le passage des piétons;
- Idéalement, le stationnement est abrité sous un auvent ou une marquise, ou est situé à l'intérieur de l'édifice;
- Pour des raisons de sécurité, le stationnement est à la vue des passants, ou surveillé par un gardien (les caméras de surveillance dissuadent peu les voleurs);
- Le stationnement doit être repérable de la rue.

[3] Les arrondissements Rosemont-La Petite-Patrie et le Plateau Mont-Royal de la ville de Montréal ont, par exemple, prévu un tel règlement.

[4] Pour plus de précisions, voir *Aménagements en faveur des piétons et des cyclistes* (Vélo Québec Association, 2009)

4 CALENDRIER DE RÉALISATION

Le tableau suivant indique le type d'intervention requis pour consolider et développer le réseau cyclable :

Type d'intervention	Longueur (m)
aucune	16 110
mise à niveau	6 110
nouvel aménagement	37 780
Total	**60 000**

La plupart des interventions sont rapides à mettre en place puisque les travaux reposent uniquement sur du marquage et correspond à la largeur actuelle de la chaussée (de bordure à bordure).
À long terme, il est cependant important de redonner aux rues une dimension plus humaine, et ce de manière permanente.
Il est donc essentiel d'intégrer les aménagements cyclables lorsque des travaux d'infrastructures plus importants sont réalisés : construction ou remplacement d'égout, d'aqueduc et de tous conduits souterrains, réfection de chaussée, etc. La ville profite ainsi d'importantes économies dues à la réalisation simultanée des travaux. C'est également l'occasion de reconfigurer les intersections pour faciliter et harmoniser la cohabitation entres piétons, cyclistes et automobilistes.
Sur les collectrices, des bandes cyclables ont été recommandées pour la plupart d'entre elles. Cette mesure est idéale pour un premier aménagement. Aussi, elle permet d'observer l'usage de la voie, le flot de cyclistes, si l'axe est fréquenté ou non. Si l'expérience est concluante, il est recommandé d'aménager, dans un second temps ou lors de réfection de rue, des pistes sur rue afin d'augmenter le degré de confort et donc d'élargir le type de clientèle.
Le calendrier de réalisation proposé est le suivant, réparti comme suit :

	Longueur (m)
Court terme (0-2 ans)	12 450
Long terme (5-10 ans)	13 280
Moyen terme (2-5 ans)	18 160
Aucune intervention requise	16 110
Total	**60 000**

À court terme: 0-2 ans

Les segments déjà sur plan sont évidemment considérés prioritaires :

- rue Beaumont
- montée Montarville
- boulevard de Boucherville
- rang de Vingt-Cinq
- piste hors-rue desservant la gare de Saint-Basile-le-Grand
- rues Gardenvale et des Bolets, jumelées à la piste hors-rue

Également :

- le boulevard Seigneurial nous apparaît prioritaire afin de corriger la situation actuelle, peu confortable et sécuritaire, tout en permettant de ramifier le réseau.
- Les aménagements recommandés au centre-ville sont également jugés prioritaires. Une étude de circulation est cependant à prévoir avant leur mise en place.

À moyen terme: 2-5 ans

Sont considérés les projets suivants en raison de leur plus grande complexité:

- la rue Montarville (section nord)
- le boulevard de Clairevue
- la rue Chambly (incluant les sections hors-rue, longeant la rue Chambly)
- la montée Sabourin et le boulevard des Promenades Saint-Bruno
- le réaménagement des intersections de la route 116 avec les boulevards Seigneurial et de Boucherville (à noter que l'échéancier dépend également du MTQ).
- Le réaménagement de l'intersection du rang des Vingt-Cinq et de la montée Montarville

À long terme: 5-10 ans

Enfin, à long terme sont proposés les liens secondaires et les segments couteux à construire :

- chemin de la Rabastalière
- rue de Beaumont (section sud)
- rue de Montarville (section sud)
- Boulevard de Clairevue (section en piste sur rue)
- Boulevard Seigneurial (section en piste sur rue)
- Piste hors-rue reliant au site potentiel de la gare Saint-Bruno
- Montée Montarville (lien vers Boucherville)

Concernant les interventions aux abords des 5 écoles, il est recommandé d'aménager les éléments ponctuels proposés (balises flexibles, avancées de trottoir, intersections surélevées, etc.) sur plusieurs années. Un budget annuel pourrait être prévu, strictement réservé à ces aménagements.

La carte n°4 en annexe représente le calendrier de réalisation proposé.

5 ANNEXES

Annexe 1
Carte n° 1 – Réseau cyclable, générateurs de déplacements et barrières

Annexe 2
Carte n° 2 – Réseau cyclable actuel

Annexe 3
Carte n° 3 – Réseau cyclable proposé

Annexe 4
Carte n° 4 – Calendrier de réalisation

Annexe 5
Fiches techniques du réseau cyclable

Annexe 1

Carte n° 1 – Réseau cyclable, générateurs de déplacements et barrières

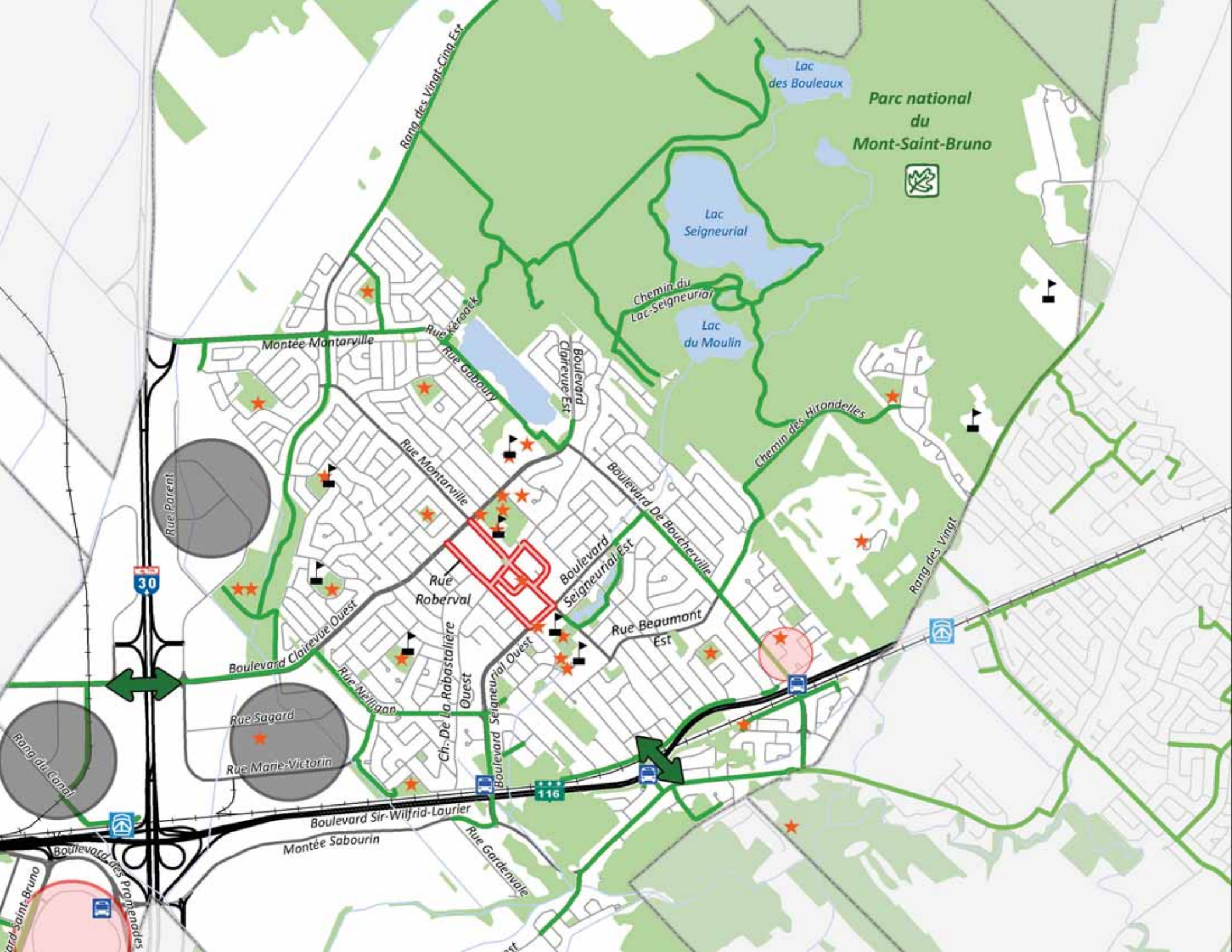

Parc national du Mont-Saint-Bruno
Lac des Bouleaux
Lac Seigneurial
Lac du Moulin
Chemin du Lac-Seigneurial
Chemin des Hirondelles
Rang des Vingt-Cinq Est
Rang des Vingt
Montée Montarville
Rue Kéroack
Rue Gaboury
Boulevard Clairevue Est
Rue Montarville
Boulevard De Boucherville
Boulevard Seigneurial Est
Rue Roberval
Rue Beaumont Est
Boulevard Clairevue Ouest
Rue Nelligan
Ch. De La Rabastalière Ouest
Boulevard Seigneurial Ouest
Rue Parent
Rue Sagard
Rue Marie-Victorin
Rang du Canal
Boulevard Sir-Wilfrid-Laurier
Montée Sabourin
Rue Gardenvale
Boulevard des Promenades
30
116

Annexe 2

Carte n° 2 – Réseau cyclable actuel

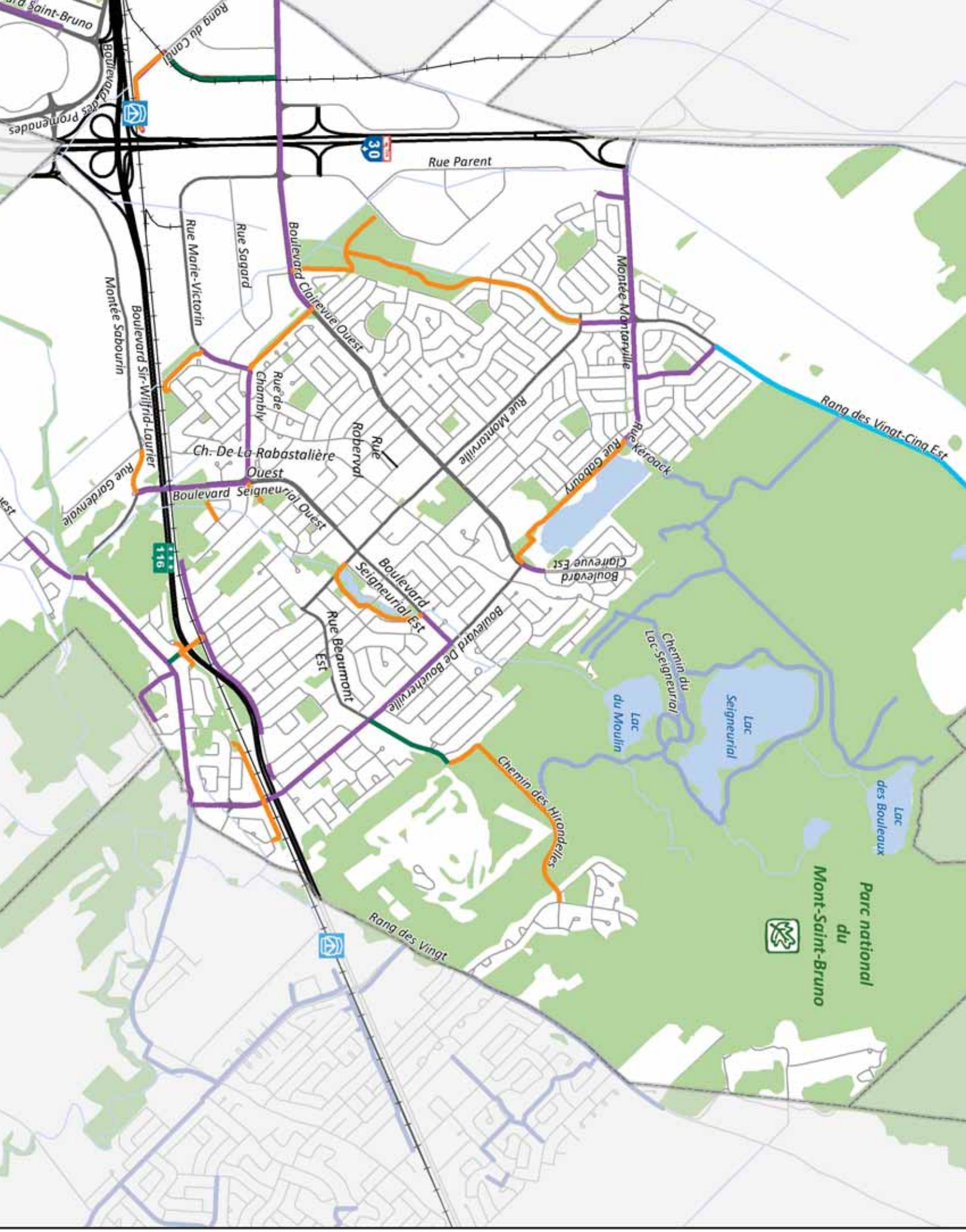
Rue Parent
Boulevard Clairevue Ouest
Montée Montarville
Rue Montarville
Rue Kéroack
Rue Gaboury
Rang des Vingt-Cinq Est
Boulevard Clairevue Est
Rue Marie-Victorin
Rue Sagard
Montée Sabourin
Boulevard Sir-Wilfrid-Laurier
Rue de Chambly
Rue Roberval
Ch. De La Rabastalière Ouest
Boulevard Seigneurial Ouest
Rue Gordenvale
Boulevard Seigneurial Est
Rue Beaumont Est
Boulevard De Boucherville
Chemin du Lac-Seigneurial
Lac du Moulin
Lac Seigneurial
Lac des Bouleaux
Chemin des Hirondelles
Rang des Vingt
Parc national du Mont-Saint-Bruno
Rang du Canal
Boulevard des Promenades
30
116

Annexe 3
Carte n° 3 – Réseau cyclable proposé

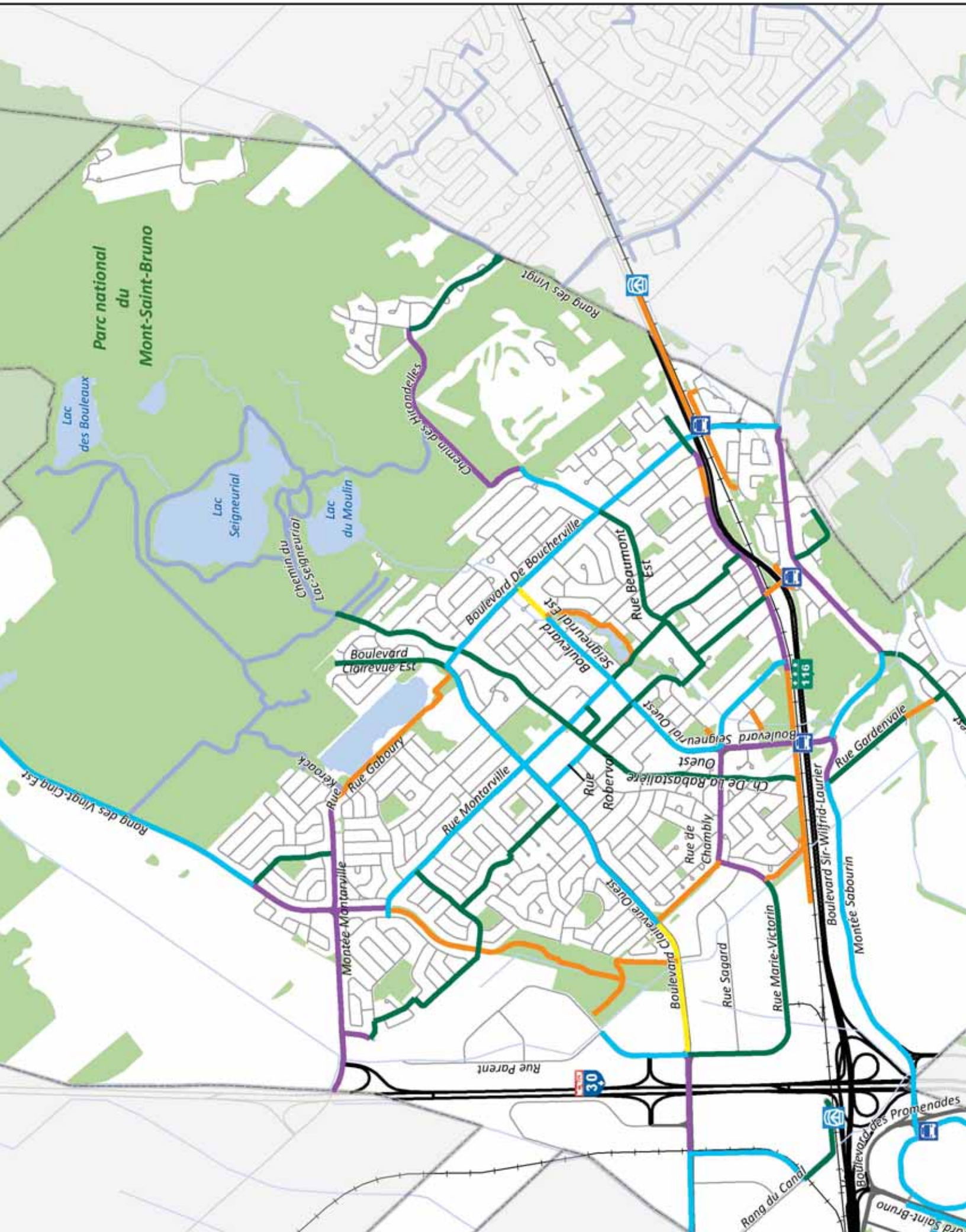

Parc national du Mont-Saint-Bruno
Lac des Bouleaux
Lac Seigneurial
Lac du Moulin
Chemin du Lac-Seigneurial
Chemin des Hirondelles
Rang des Vingt
Boulevard De Boucherville
Rue Beaumont Est
Boulevard Seigneurial Est
Boulevard Clairevue Est
Boulevard Seigneurial Ouest
Ch. De La Rabastalière Ouest
Rue Gardenvale
Rue Gaboury
Rue Keroack
Rue Montarville
Rue Roberval
Rue de Chambly
Rang des Vingt-Cinq Est
Montée-Montarville
Boulevard Clairevue Ouest
Rue Sagard
Rue Marie-Victorin
Boulevard Sir-Wilfrid-Laurier
Montée Sabourin
Rue Parent
Boulevard des Promenades
Rang du Canal
116
30

Annexe 4
Carte n° 4 – Calendrier de réalisation

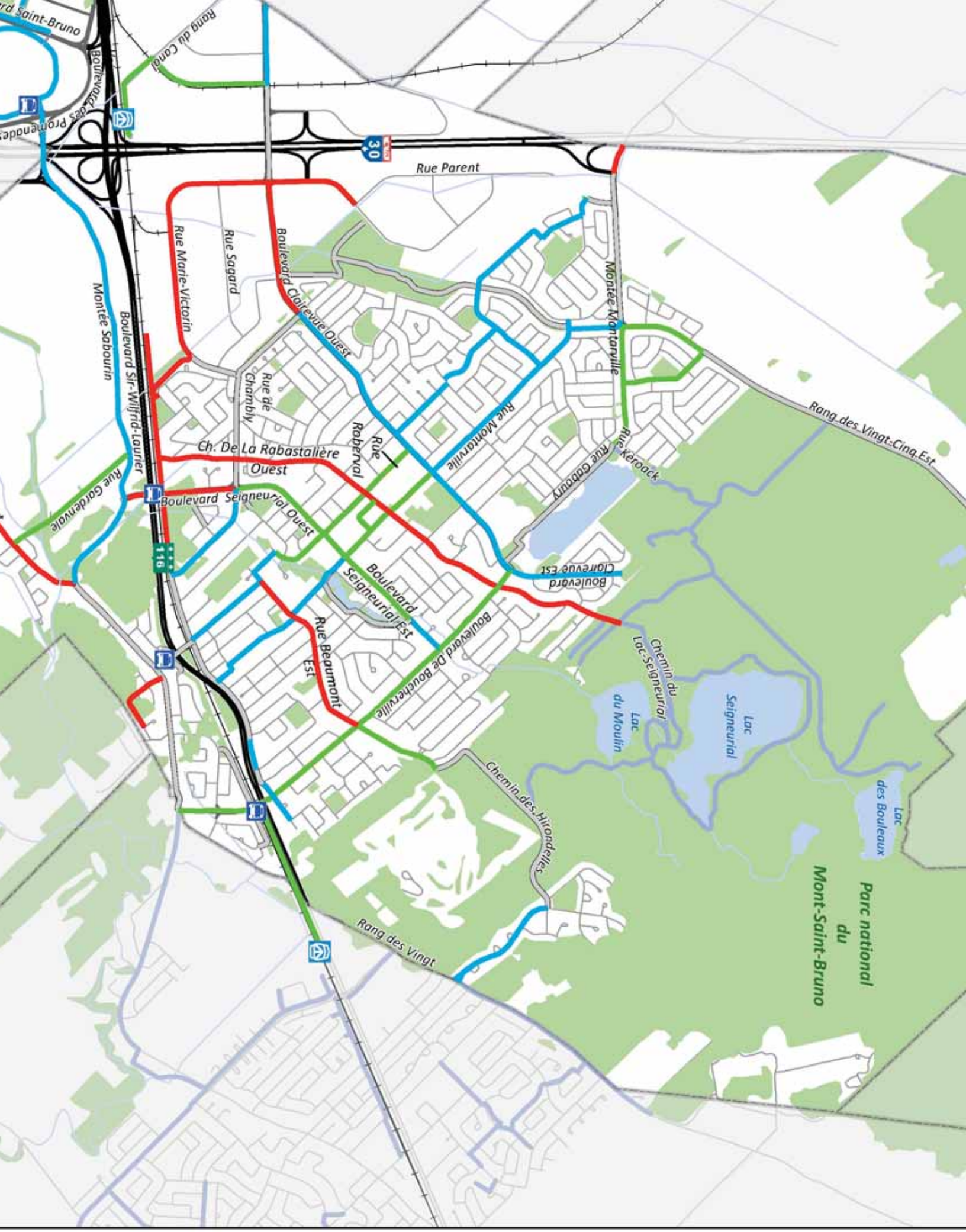
Rue Parent
Rue Marie-Victorin
Rue Sagard
Boulevard Clairevue Ouest
Montée Montarville
Montée Sabourin
Boulevard Sir-Wilfrid-Laurier
Rue de Chambly
Rue Montarville
Rang des Vingt-Cinq Est
Ch. De La Rabastalière Ouest
Rue Roberval
Rue Gaboury
Rue Kéroack
Rue Gardenvale
Boulevard Seigneurial Ouest
Boulevard Clairevue Est
Boulevard Seigneurial Est
Boulevard De Boucherville
Rue Beaumont Est
Chemin du Lac-Seigneurial
Lac du Moulin
Lac Seigneurial
Lac des Bouleaux
Chemin des Hirondelles
Rang des Vingt
Parc national du Mont-Saint-Bruno

Annexe 5
Fiches techniques du réseau cyclable

COLLECTE DE DONNÉES

Lors des visites de terrain réalisées les 24 et 25 octobre 2014, puis le 5 mai 2015, les caractéristiques physiques générales des emprises routières du réseau cyclable ont été relevées. Les caractéristiques qui ont été relevées et inventoriées sont les suivantes :

- Le nom de la rue, route ou chemin
- La vitesse affichée
- La présence et type de voies cyclables
- Les dimensions
    - De la chaussée
    - Des trottoirs (si existants)
    - Des accotements (si existants)
    - Des voies cyclables
- Le revêtement
    - De la chaussée
    - Des accotements (si existants)
    - Des voies cyclables
- Le type de drainage
    - Puisards
    - Fossés

Les tracés ont été segmentés selon les caractéristiques de l'emprise. Plus précisément, le tracé a été segmenté lorsqu'un ou plusieurs des éléments mentionnés ci-dessus subissait un changement.

Deux photos représentatives (une dans chaque direction) de chaque segment ont été prises, principalement pour servir d'aide mémoire lors de l'analyse des données.

RECOMMANDATIONS

Les fiches présentent les aménagements recommandés pour chacun des segments (existants et proposés).

Le type d'aménagement cyclable recommandé pour chacun des segments a été déterminé selon les caractéristiques suivantes :

- Largeur de chaussée
- Présence de bordures
- Présence et largeur d'accotements asphaltés
- Présence de fossés
- Le débit de circulation
- La fréquence des intersections et des entrées charretières

CLASSIFICATION DES AXES

Nom de l'axe	Identifiant	Nom de l'axe	Identifiant
Montée Montarville	01A	Rue de l'Hotel-de-Ville	06D
Montée Montarville	01B	Chemin de la Rabastaliere	06E
Montée Montarville	01C	Chemin de la Rabastaliere	06F
Montée Montarville	01D	Chemin de la Rabastaliere	06G
Piste cyclable	01E	Rue Beaumont	07A
Boulevard de Boucherville	01F	Rue Beaumont E	07B
Boulevard de Boucherville	01G	Boulevard des Hirondelles	07C
Rang des Vingt-Cinq	02A	Boulevard Seigneurial O	08A
Rand des Vingt-Cinq	02B	Piste cyclable	08B
Rue Montarville	02C	Boulevard Seigneurial O.	08C
Piste cyclable	02D	Boulevard Seigneurial O.	08D
Rue Yvonne Duckett	02E	Boulevard Seigneurial E	08E
Rue Parent	03A	Rue Marie-Victorin	09A
rue de Mesy	03B	Rue Marie-Victorin	09B
Rue Duquesne	03C	Rue Marie-Victorin	09C
Rue Prevost	03D	Rue Marie-Victorin	09D
Rue de Pontbriand	03E	Piste cyclable	09E
Rue Wolfe	03F	Piste cyclable	10A
Rue Hillside	03G	Rue de Chambly	10C
Rue Roberval	03H	Montée des Promenades	11A
Rue Roberval	03I	Montée Sabourin	11B
Rue de la Duchesse	03J	Montée Sabourin	11C
Rue des Cedres	03K	Montée Sabourin	11D
Paserelle	03L	Le Grand Boulevard	12A
Tunnel	03M	Le Grand Boulevard O	12B
Rue des Cèdres	03N	Le Grand Boulevard O	12C
Rue des Orchidées	03O	Piste cyclable	13A
Rue Montarville	04A	Rue de Chambly	13B
Rue Montarville	04B	Rue de Chambly	13C
Rue Montarville	04C	Rue de Chambly	13D
Rue Montarville	04D	Rue de Chambly	13E
Rue Montarville	04E	Piste cyclable	14
Rue de Montarville	04F	Rue Graham Bell	15A
Boulevard Clairevue O	05A	Rang du Canal	15B
Boulevard de Clairevue O	05B	Piste cyclable	16
Boulevard Clairevue O	05C	Piste cyclable	17
Boulevard Clairevue E.	05D	Piste cyclable	18
Boulevard Clairevue E	05E	Piste cyclable	19
Boulevard Clairevue E.	05F	Piste cyclable	20
Chemin de la Rabastaliere	06A	Rue Gardenvale	21
Chemin de la Rabastaliere	06B	Piste cyclable	22
Chemin de la Rabastaliere	06C	Rue des Bolets	23

Fiche technique — Segment 01A

Identification

nom de l'axe: Montée Montarville

longueur: 190 m

carte

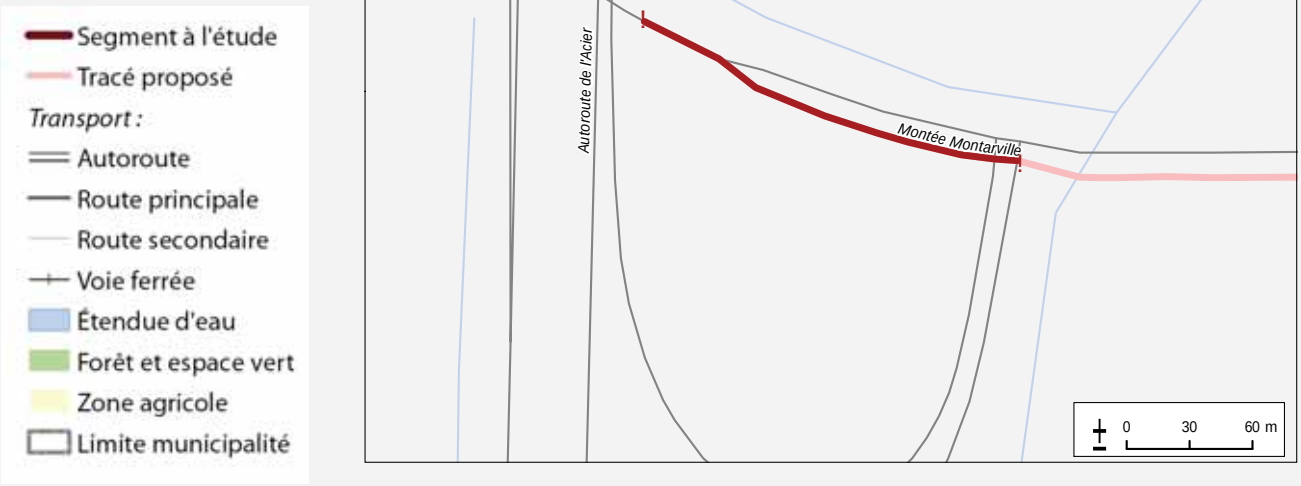

Photos

Fiche technique — Segment 01A

Caractéristiques de l'emprise

Largeur approximative de la chaussée		
Terre-plein		
Revêtement	Asphalte	
Vitesse affichée (km/h)		
	Gauche	Droite
Nombre de voies		
Accotement		
Bordure		
Trottoir		
Stationnement autorisé		
Type de drainage		

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant ○ Oui ◉ Non

Niveau ○ Trottoir ○ Intermédiaire ○ Chaussée ○ n/a

Sens de circulation ○ Bidirectionnel ○ Unidirectionnel

Revêtement ○ Asphalte ○ Bois ○ Béton ○ Gravier ○ Criblure ○ Autre

Largeur (m)

Type d'aménagement

Recommandations

Échéance
Long terme (5-10 ans)

Type d'intervention
- ○ aucune
- ○ mise à niveau
- ◉ nouvel aménagement

Aménagement à implanter
À définir selon l'aménagement retenu par le MTQ sur le viaduc

Schéma

Travaux requis
- ☐ construction piste cyclable
- ☐ élargissement piste cyclable
- ☐ asphaltage
- ☐ construction trottoir
- ☐ construction banquette gazonnée
- ☐ ajout marquage et panneaux
- ☐ ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections
- ☐ abaissement de trottoir
- ☐ ajout avancées de trottoir
- ☐ réduction rayon de trottoir
- ☐ suppression bretelle de virage à droite
- ☐ carrefour giratoire
- ☐ ajout marquage au sol
- ☐ Déviation en forme d'anse (piste)
- ☐ Autre...

Précisions

Fiche technique — Segment 01B

Identification

nom de l'axe: Montée Montarville

longueur: 950 m

carte

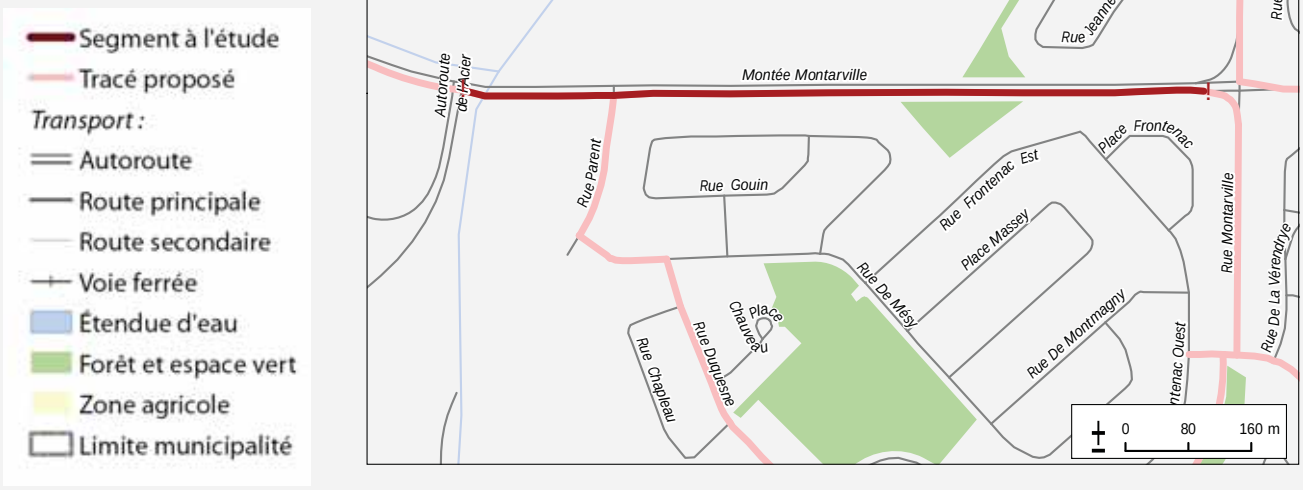

Photos

Fiche technique — Segment 01B

Caractéristiques de l'emprise

Largeur approximative de la chaussée	18.0 m
Terre-plein	3.0 m
Revêtement	Asphalte
Vitesse affichée (km/h)	50

	Gauche	Droite
Nombre de voies	2	2
Accotement	Aucun	Aucun
Bordure	Non	Oui
Trottoir	Non	Non
Stationnement autorisé	Non	Non
Type de drainage	Puisard	Puisard

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant	(•) Oui ( ) Non
Niveau	(•) Trottoir ( ) Intermédiaire ( ) Chaussée ( ) n/a
Sens de circulation	(•) Bidirectionnel ( ) Unidirectionnel
Revêtement	(•) Asphalte ( ) Bois ( ) Béton ( ) Gravier ( ) Criblure ( ) Autre
Largeur (m)	3 m

Type d'aménagement **Piste bidirectionnelle sur rue (multifonctionnelle)**

Recommandations

Échéance
n/a

Type d'intervention
- ○ aucune
- ◉ mise à niveau
- ○ nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Piste bidirectionnelle (multifonctionnelle)

Schéma

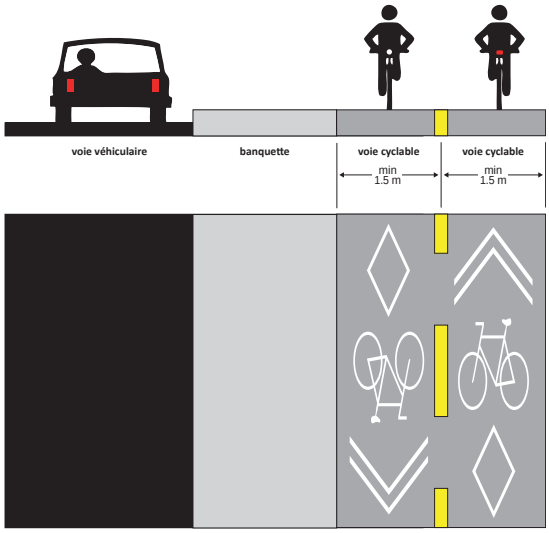

Travaux requis
- ☐ construction piste cyclable
- ☐ élargissement piste cyclable
- ☒ asphaltage
- ☐ construction trottoir
- ☐ construction banquette gazonnée
- ☒ ajout marquage et panneaux
- ☐ ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections
- ☐ abaissement de trottoir
- ☐ ajout avancées de trottoir
- ☐ réduction rayon de trottoir
- ☒ suppression bretelle de virage à droite
- ☐ carrefour giratoire
- ☒ ajout marquage au sol
- ☐ Déviation en forme d'anse (piste)
- ☐ Autre...

Précisions: Une réfection du revêtement est recommandé (fissures, remontées de racines, etc.)

Fiche technique — Segment 01C

Identification

nom de l'axe: Montée Montarville

longueur: 680 m

carte

Photos

Caractéristiques de l'emprise

		Gauche	Droite
Largeur approximative de la chaussée	7.5 m		
Terre-plein			
Revêtement	Asphalte		
Vitesse affichée (km/h)	40		
Nombre de voies		1	1
Accotement		Aucun	Aucun
Bordure			
Trottoir			
Stationnement autorisé			
Type de drainage		Fossé	Fossé

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant	(•) Oui ( ) Non
Niveau	( ) Trottoir ( ) Intermédiaire (•) Chaussée ( ) n/a
Sens de circulation	(•) Bidirectionnel ( ) Unidirectionnel
Revêtement	(•) Asphalte ( ) Bois ( ) Béton ( ) Gravier ( ) Criblure ( ) Autre
Largeur (m)	3.5 m

Type d'aménagement **Piste bidirectionnelle sur rue (multifonctionnelle)**

Recommandations

Échéance
Court terme (0-2 ans)

Type d'intervention

- ○ aucune
- ○ mise à niveau
- ◉ nouvel aménagement

Aménagement à implanter : Piste bidirectionnelle (multifonctionnelle)

Schéma

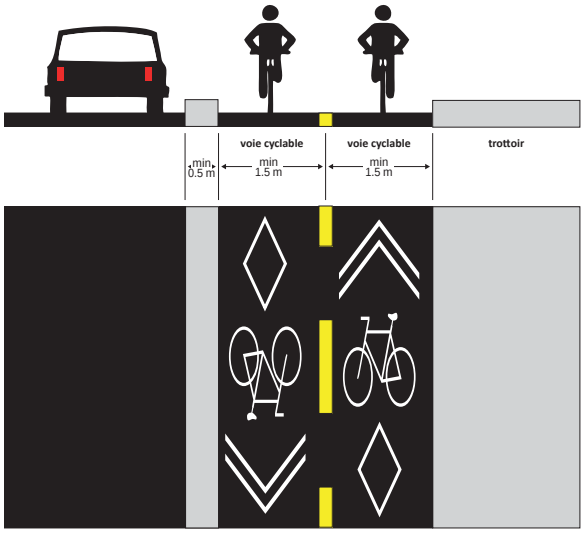

Travaux requis

- ☐ construction piste cyclable
- ☐ élargissement piste cyclable
- ☒ asphaltage
- ☐ construction trottoir
- ☐ construction banquette gazonnée
- ☒ ajout marquage et panneaux
- ☒ ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections

- ☐ abaissement de trottoir
- ☐ ajout avancées de trottoir
- ☐ réduction rayon de trottoir
- ☐ suppression bretelle de virage à droite
- ☐ carrefour giratoire
- ☒ ajout marquage au sol
- ☐ Déviation en forme d'anse (piste)
- ☐ Autre...

Précisions

Fiche technique — Segment 01D

Identification

nom de l'axe: Montée Montarville

longueur: 110 m

carte

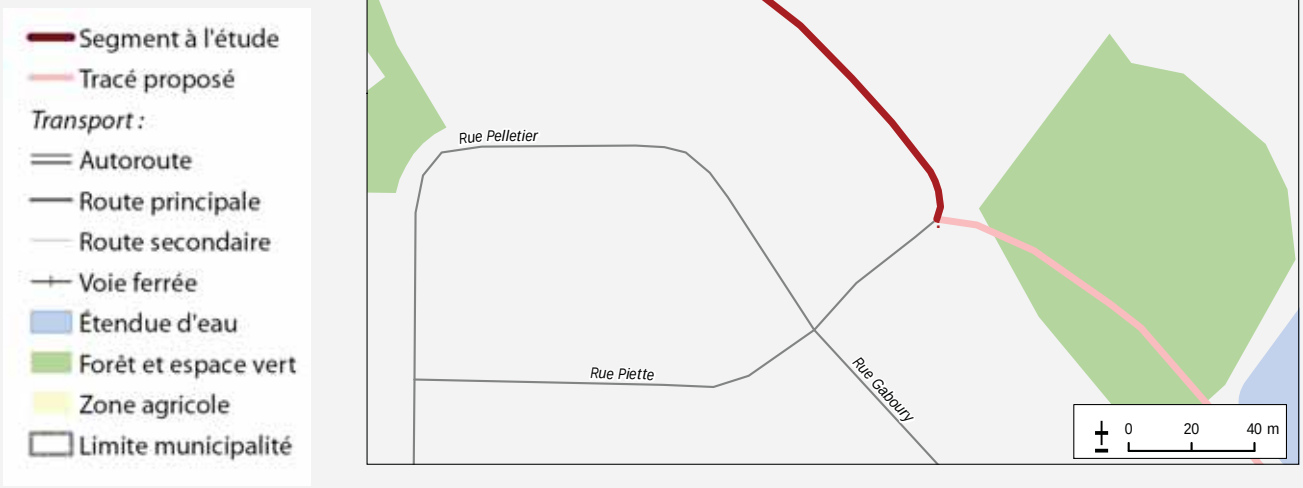

Photos

Caractéristiques de l'emprise

	Gauche	Droite
Largeur approximative de la chaussée		
Terre-plein		
Revêtement		
Vitesse affichée (km/h)		
Nombre de voies		
Accotement		
Bordure		
Trottoir		
Stationnement autorisé		
Type de drainage		

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant	(•) Oui ( ) Non
Niveau	( ) Trottoir ( ) Intermédiaire (•) Chaussée ( ) n/a
Sens de circulation	(•) Bidirectionnel ( ) Unidirectionnel
Revêtement	(•) Asphalte ( ) Bois ( ) Béton ( ) Gravier ( ) Criblure ( ) Autre
Largeur (m)	7 m

Type d'aménagement **Piste bidirectionnelle hors-rue (multifonctionnelle)**

Recommandations

Échéance
Court terme (0-2 ans)

Type d'intervention
- ○ aucune
- ◉ mise à niveau
- ○ nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Piste cyclable bidirectionnelle en site propre

Schéma

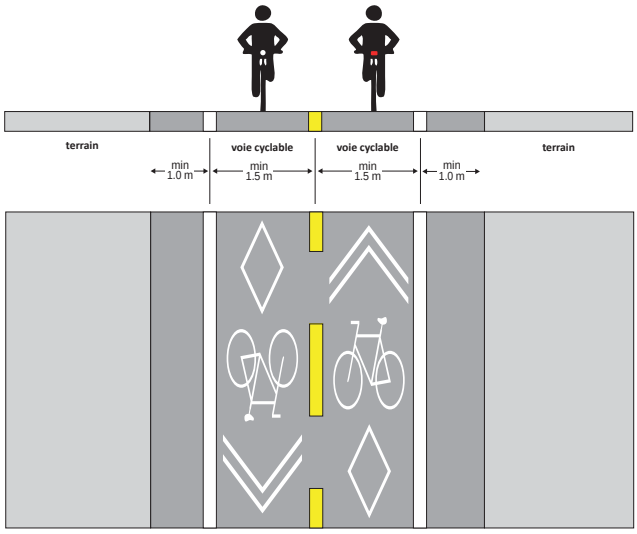

Travaux requis
- ☐ construction piste cyclable
- ☐ élargissement piste cyclable
- ☐ asphaltage
- ☐ construction trottoir
- ☐ construction banquette gazonnée
- ☒ ajout marquage et panneaux
- ☐ ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections
- ☐ abaissement de trottoir
- ☐ ajout avancées de trottoir
- ☐ réduction rayon de trottoir
- ☐ suppression bretelle de virage à droite
- ☐ carrefour giratoire
- ☐ ajout marquage au sol
- ☐ Déviation en forme d'anse (piste)
- ☐ Autre...

Précisions

Fiche technique — Segment 01E

Identification

nom de l'axe /

longueur 1160 m

carte

Photos

Caractéristiques de l'emprise

	Gauche	Droite
Largeur approximative de la chaussée		
Terre-plein		
Revêtement		
Vitesse affichée (km/h)		
Nombre de voies		
Accotement		
Bordure		
Trottoir		
Stationnement autorisé		
Type de drainage		

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant	(•) Oui ( ) Non
Niveau	( ) Trottoir ( ) Intermédiaire ( ) Chaussée (•) n/a
Sens de circulation	(•) Bidirectionnel ( ) Unidirectionnel
Revêtement	(•) Asphalte ( ) Bois ( ) Béton ( ) Gravier ( ) Criblure ( ) Autre
Largeur (m)	3 m

Type d'aménagement **Piste bidirectionnelle hors-rue (multifonctionnelle)**

Recommandations

Échéance
n/a

Type d'intervention
- ○ aucune
- ◉ mise à niveau
- ○ nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Piste bidirectionnelle en site propre (multifonctionelle)

Schéma

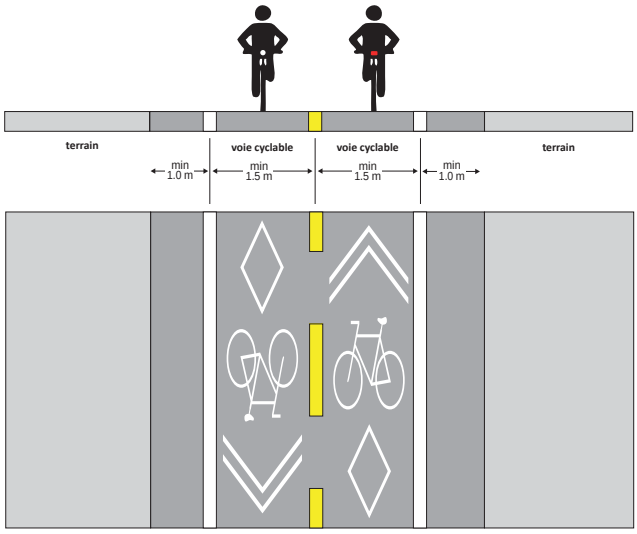

Travaux requis
- ☐ construction piste cyclable
- ☐ élargissement piste cyclable
- ☒ asphaltage
- ☐ construction trottoir
- ☐ construction banquette gazonnée
- ☐ ajout marquage et panneaux
- ☐ ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections
- ☐ abaissement de trottoir
- ☐ ajout avancées de trottoir
- ☐ réduction rayon de trottoir
- ☐ suppression bretelle de virage à droite
- ☐ carrefour giratoire
- ☐ ajout marquage au sol
- ☐ Déviation en forme d'anse (piste)
- ☐ Autre...

Précisions: Asphalter la section en criblure de pierre

Fiche technique — Segment 01F

Identification

nom de l'axe: Boulevard de Boucherville

longueur: 680 m

carte

Photos

Caractéristiques de l'emprise

Largeur approximative de la chaussée	13.0 m
Terre-plein	
Revêtement	Asphalte
Vitesse affichée (km/h)	50

	Gauche	Droite
Nombre de voies	1	1
Accotement	Aucun	Aucun
Bordure	Non	Non
Trottoir	Oui	Oui
Stationnement autorisé	Oui	Oui
Type de drainage	Puisard	Puisard

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant ○ Oui ◉ Non

Niveau ○ Trottoir ○ Intermédiaire ○ Chaussée ○ n/a

Sens de circulation ○ Bidirectionnel ○ Unidirectionnel

Revêtement ○ Asphalte ○ Bois ○ Béton ○ Gravier ○ Criblure ○ Autre

Largeur (m)

Type d'aménagement

Recommandations

Échéance
Court terme (0-2 ans)

Type d'intervention
- ○ aucune
- ○ mise à niveau
- ◉ nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Bande cyclable

Schéma

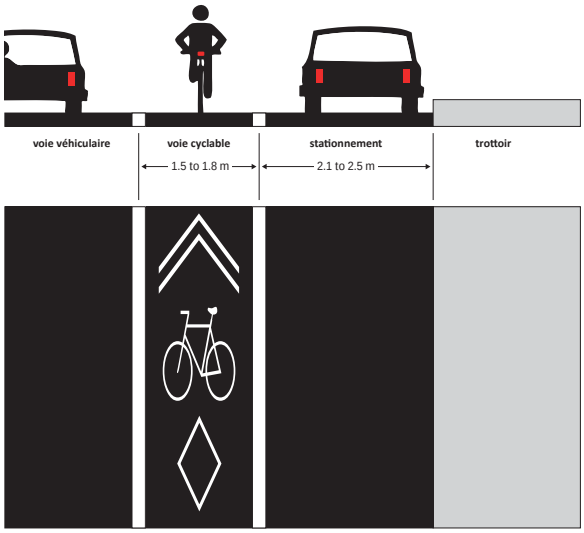

Travaux requis
- ☐ construction piste cyclable
- ☐ élargissement piste cyclable
- ☐ asphaltage
- ☐ construction trottoir
- ☐ construction banquette gazonnée
- ☒ ajout marquage et panneaux
- ☐ ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections
- ☐ abaissement de trottoir
- ☒ ajout avancées de trottoir
- ☐ réduction rayon de trottoir
- ☐ suppression bretelle de virage à droite
- ☐ carrefour giratoire
- ☒ ajout marquage au sol
- ☐ Déviation en forme d'anse (piste)
- ☐ Autre...

Précisions
Stationnement autorisé d'un côté (2,5 m)
Normaliser la largeur des voies véhiculaires (3,2 m)
Ajouter une voie cyclable de chaque côté de la chaussée, entre le stationnement et les voies véhiculaires
Raccordement à prévoir aux aménagements existants

Fiche technique — Segment 01G

Identification

nom de l'axe: Boulevard de Boucherville

longueur: 2070 m

carte

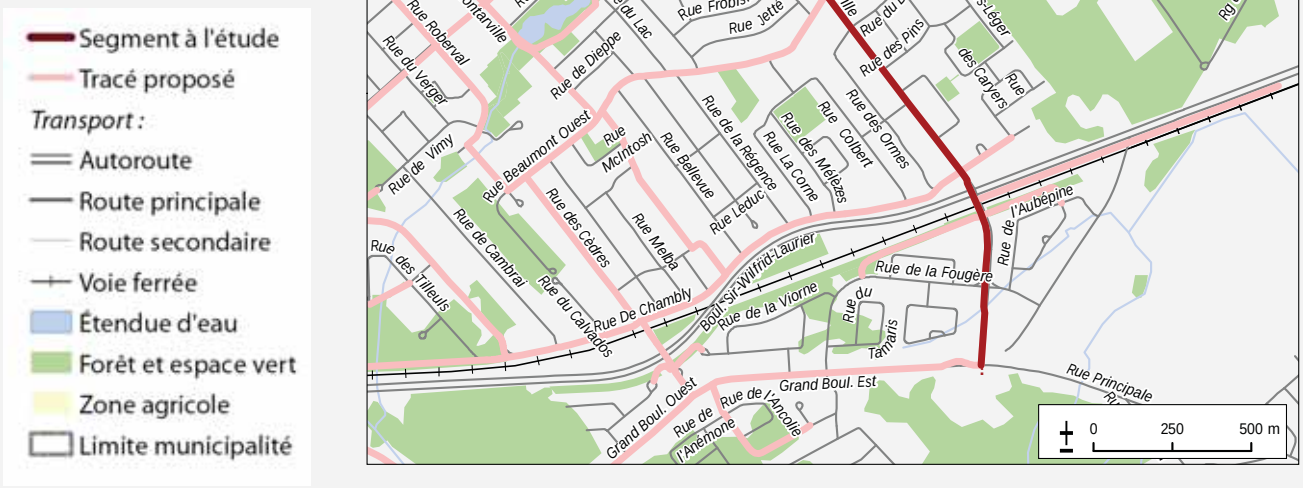

Photos

Fiche technique — Segment 01G

Caractéristiques de l'emprise

Largeur approximative de la chaussée	12.0 m
Terre-plein	
Revêtement	Asphalte
Vitesse affichée (km/h)	50

	Gauche	Droite
Nombre de voies	1	1
Accotement	Aucun	Aucun
Bordure	Oui	Non
Trottoir	Non	Oui
Stationnement autorisé	Non	Non
Type de drainage	Puisard	Puisard

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant	(•) Oui ( ) Non
Niveau	(•) Trottoir ( ) Intermédiaire ( ) Chaussée ( ) n/a
Sens de circulation	(•) Bidirectionnel ( ) Unidirectionnel
Revêtement	(•) Asphalte ( ) Bois ( ) Béton ( ) Gravier ( ) Criblure ( ) Autre
Largeur (m)	3 m

Type d'aménagement **Piste bidirectionnelle sur rue (multifonctionnelle)**

Recommandations

Échéance
Court terme (0-2 ans)

Type d'intervention
- ○ aucune
- ○ mise à niveau
- ◉ nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Bande cyclable

Schéma

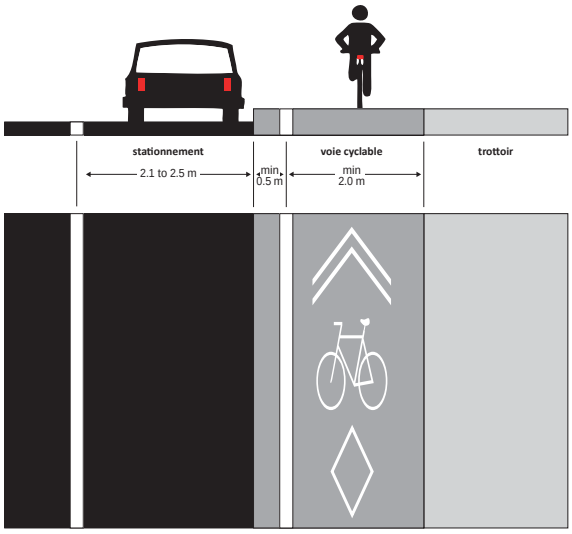

Travaux requis
- ☐ construction piste cyclable
- ☐ élargissement piste cyclable
- ☐ asphaltage
- ☐ construction trottoir
- ☐ construction banquette gazonnée
- ☒ ajout marquage et panneaux
- ☒ ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections
- ☐ abaissement de trottoir
- ☐ ajout avancées de trottoir
- ☐ réduction rayon de trottoir
- ☐ suppression bretelle de virage à droite
- ☐ carrefour giratoire
- ☒ ajout marquage au sol
- ☐ Déviation en forme d'anse (piste)
- ☐ Autre...

Précisions: Convertir la piste bidirectionnelle actuelle en piste cyclopédestre unidirectionnelle
Aménager une piste cyclable unidirectionnelle de 1,8 m de largeur côté est (au niveau du trottoir ou au niveau de la chaussée avec séparation physique continue de 0,5 m)

Fiche technique — Segment 02A

Identification

nom de l'axe: Rang des Vingt-Cinq

longueur: 2980 m

carte

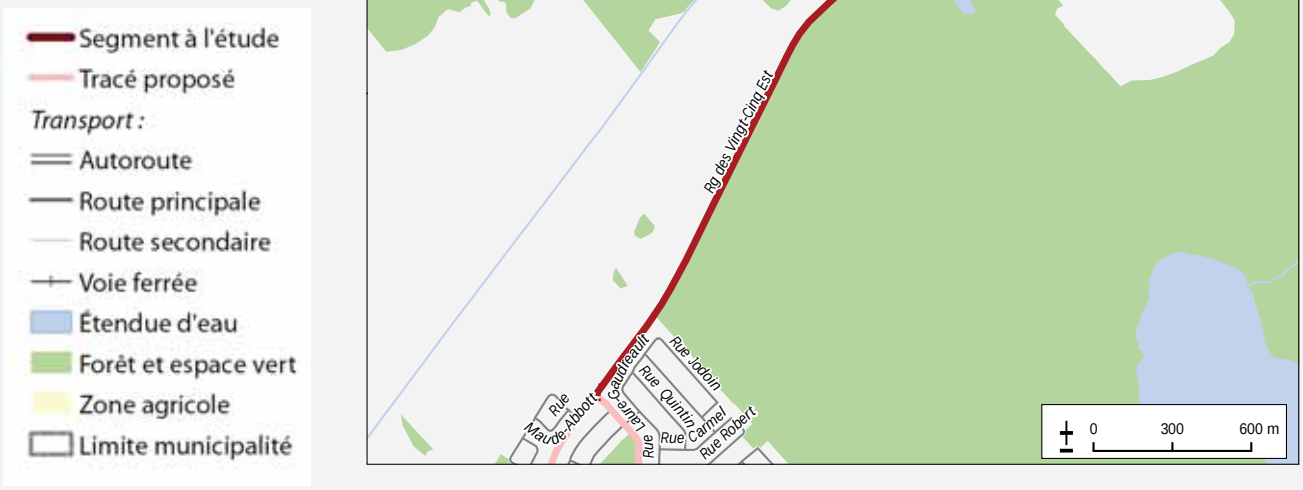

Photos

Fiche technique — Segment 02A

Caractéristiques de l'emprise

Largeur approximative de la chaussée	12.0 m
Terre-plein	
Revêtement	Asphalte
Vitesse affichée (km/h)	70

	Gauche	Droite
Nombre de voies	1	1
Accotement	Asphalte	Asphalte
Bordure		
Trottoir		
Stationnement autorisé		
Type de drainage	Fossé	Fossé

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant	(•) Oui ( ) Non
Niveau	( ) Trottoir ( ) Intermédiaire (•) Chaussée ( ) n/a
Sens de circulation	( ) Bidirectionnel (•) Unidirectionnel
Revêtement	(•) Asphalte ( ) Bois ( ) Béton ( ) Gravier ( ) Criblure ( ) Autre
Largeur (m)	2 m

Type d'aménagement **Accotements asphaltés**

Recommandations

Échéance
n/a

Type d'intervention
- (•) aucune
- ( ) mise à niveau
- ( ) nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Accotements asphaltés

Schéma

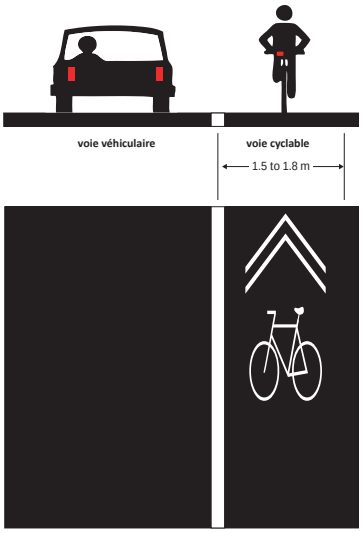

Travaux requis
- [ ] construction piste cyclable
- [ ] élargissement piste cyclable
- [ ] asphaltage
- [ ] construction trottoir
- [ ] construction banquette gazonnée
- [ ] ajout marquage et panneaux
- [ ] ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections
- [ ] abaissement de trottoir
- [ ] ajout avancées de trottoir
- [ ] réduction rayon de trottoir
- [ ] suppression bretelle de virage à droite
- [ ] carrefour giratoire
- [ ] ajout marquage au sol
- [ ] Déviation en forme d'anse (piste)
- [ ] Autre...

Précisions

Identification

nom de l'axe Rand des Vingt-Cinq

longueur 560 m

carte

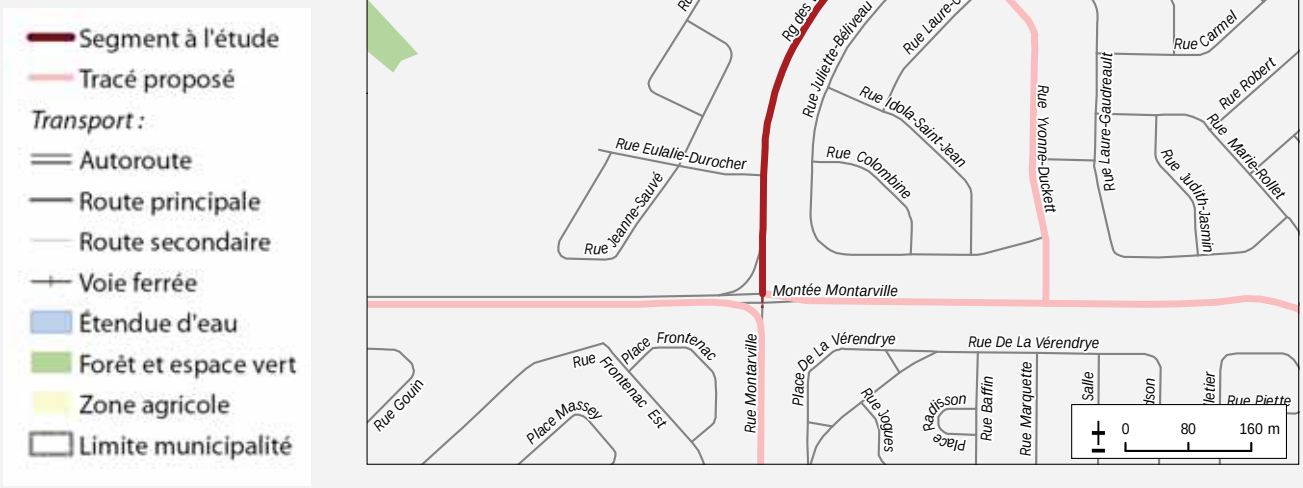

Photos

Fiche technique — Segment 02B

Caractéristiques de l'emprise

Largeur approximative de la chaussée

Terre-plein

Revêtement: Asphalte

Vitesse affichée (km/h)

	Gauche	Droite
Nombre de voies	2	1
Accotement	Aucun	Aucun
Bordure	Non	Non
Trottoir	Oui	Oui
Stationnement autorisé	Non	Non
Type de drainage	Puisard	Puisard

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant: ○ Oui ◉ Non

Niveau: ○ Trottoir ○ Intermédiaire ○ Chaussée ○ n/a

Sens de circulation: ○ Bidirectionnel ○ Unidirectionnel

Revêtement: ○ Asphalte ○ Bois ○ Béton ○ Gravier ○ Criblure ○ Autre

Largeur (m)

Type d'aménagement

Recommandations

Échéance
Court terme (0-2 ans)

Type d'intervention
- ○ aucune
- ○ mise à niveau
- ◉ nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Piste bidirectionnelle (multifonctionnelle)

Schéma

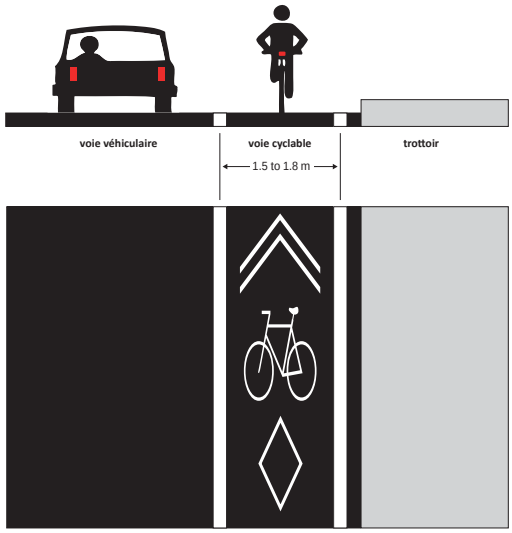

Travaux requis
- ☐ construction piste cyclable
- ☐ élargissement piste cyclable
- ☐ asphaltage
- ☐ construction trottoir
- ☐ construction banquette gazonnée
- ☒ ajout marquage et panneaux
- ☐ ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections
- ☐ abaissement de trottoir
- ☐ ajout avancées de trottoir
- ☐ réduction rayon de trottoir
- ☐ suppression bretelle de virage à droite
- ☒ carrefour giratoire
- ☒ ajout marquage au sol
- ☐ Déviation en forme d'anse (piste)
- ☐ Autre...

Précisions: Raccordement à prévoir à l'intersection, à adapter en fonction du réaménagement de l'intersection prévu.

Fiche technique — Segment 02C

Identification

nom de l'axe: Rue Montarville

longueur: 360 m

carte

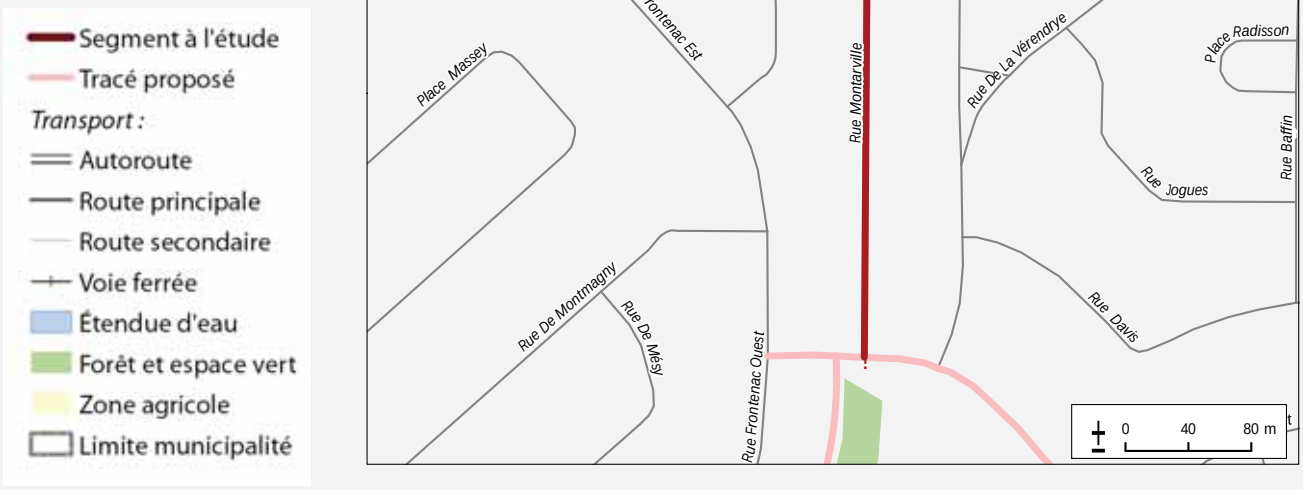

Photos

Fiche technique — Segment 02C

Caractéristiques de l'emprise

Largeur approximative de la chaussée	10.0 m
Terre-plein	
Revêtement	Asphalte
Vitesse affichée (km/h)	50

	Gauche	Droite
Nombre de voies	1	1
Accotement	Aucun	Aucun
Bordure	Non	Oui
Trottoir	Oui	Non
Stationnement autorisé	Non	Non
Type de drainage	Puisard	Puisard

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant	(•) Oui ( ) Non
Niveau	(•) Trottoir ( ) Intermédiaire ( ) Chaussée ( ) n/a
Sens de circulation	(•) Bidirectionnel ( ) Unidirectionnel
Revêtement	(•) Asphalte ( ) Bois ( ) Béton ( ) Gravier ( ) Criblure ( ) Autre
Largeur (m)	3 m

Type d'aménagement **Piste bidirectionnelle sur rue (multifonctionnelle)**

Recommandations

Échéance
Moyen terme (2-5 ans)

Type d'intervention
- ○ aucune
- ◉ mise à niveau
- ○ nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Piste bidirectionnelle (multifonctionnelle)

Schéma

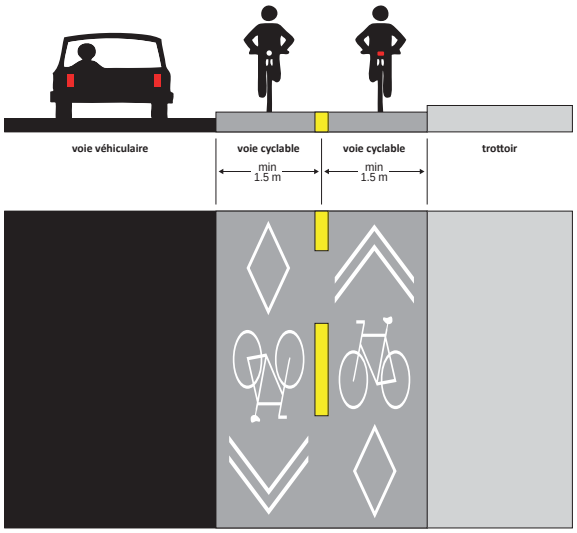

Travaux requis
- ☐ construction piste cyclable
- ☒ élargissement piste cyclable
- ☒ asphaltage
- ☐ construction trottoir
- ☐ construction banquette gazonnée
- ☒ ajout marquage et panneaux
- ☐ ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections
- ☐ abaissement de trottoir
- ☐ ajout avancées de trottoir
- ☐ réduction rayon de trottoir
- ☐ suppression bretelle de virage à droite
- ☐ carrefour giratoire
- ☒ ajout marquage au sol
- ☐ Déviation en forme d'anse (piste)
- ☐ Autre...

Précisions: Élargissement de la piste pour faciliter la cohabitation avec les piétons.

Identification

nom de l'axe /

longueur 2480 m

carte

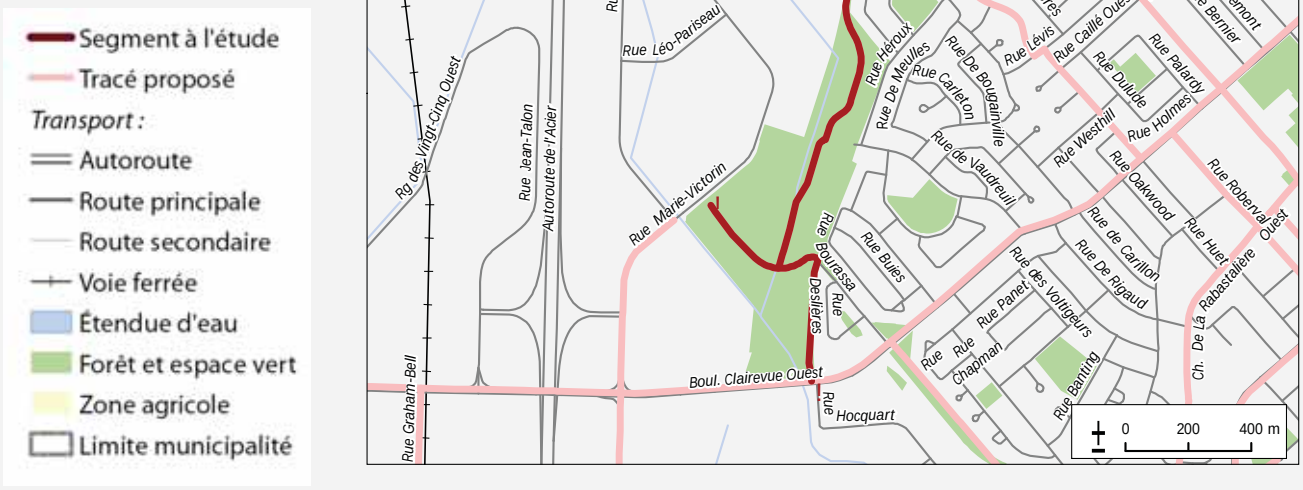

Photos

Fiche technique — Segment 02D

Caractéristiques de l'emprise

	Gauche	Droite
Largeur approximative de la chaussée		
Terre-plein		
Revêtement		
Vitesse affichée (km/h)		
Nombre de voies		
Accotement		
Bordure		
Trottoir		
Stationnement autorisé		
Type de drainage		

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant	(•) Oui ( ) Non
Niveau	( ) Trottoir ( ) Intermédiaire ( ) Chaussée (•) n/a
Sens de circulation	(•) Bidirectionnel ( ) Unidirectionnel
Revêtement	(•) Asphalte ( ) Bois ( ) Béton ( ) Gravier ( ) Criblure ( ) Autre
Largeur (m)	3 m

Type d'aménagement **Piste bidirectionnelle hors-rue (multifonctionnelle)**

Recommandations

Échéance
n/a

Type d'intervention
- (●) aucune
- ( ) mise à niveau
- ( ) nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Piste bidirectionnelle en site propre (multifonctionelle)

Schéma

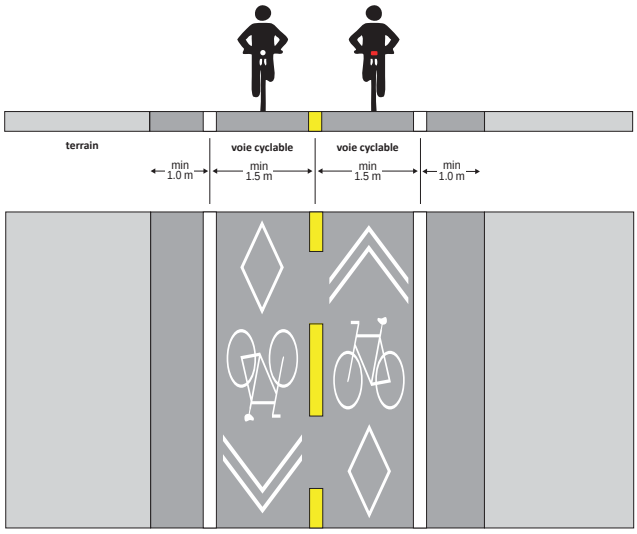

Travaux requis
- ☐ construction piste cyclable
- ☐ élargissement piste cyclable
- ☐ asphaltage
- ☐ construction trottoir
- ☐ construction banquette gazonnée
- ☐ ajout marquage et panneaux
- ☐ ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections
- ☐ abaissement de trottoir
- ☐ ajout avancées de trottoir
- ☐ réduction rayon de trottoir
- ☐ suppression bretelle de virage à droite
- ☐ carrefour giratoire
- ☐ ajout marquage au sol
- ☐ Déviation en forme d'anse (piste)
- ☐ Autre...

Précisions

Fiche technique — Segment 02E

Identification

nom de l'axe: Rue Yvonne Duckett

longueur: 590 m

carte

Photos

Caractéristiques de l'emprise

Largeur approximative de la chaussée	11.0 m
Terre-plein	
Revêtement	Asphalte
Vitesse affichée (km/h)	40

	Gauche	Droite
Nombre de voies	1	1
Accotement	Aucun	Aucun
Bordure	Oui	Non
Trottoir	Non	Oui
Stationnement autorisé	Non	Non
Type de drainage	Puisard	Puisard

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant	(•) Oui ( ) Non
Niveau	( ) Trottoir ( ) Intermédiaire (•) Chaussée ( ) n/a
Sens de circulation	(•) Bidirectionnel ( ) Unidirectionnel
Revêtement	(•) Asphalte ( ) Bois ( ) Béton ( ) Gravier ( ) Criblure ( ) Autre
Largeur (m)	3 m

Type d'aménagement **Piste bidirectionnelle sur rue (multifonctionnelle)**

Recommandations

Échéance
Court terme (0-2 ans)

Type d'intervention
- ○ aucune
- ○ mise à niveau
- ◉ nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Chaussée désignée

Schéma

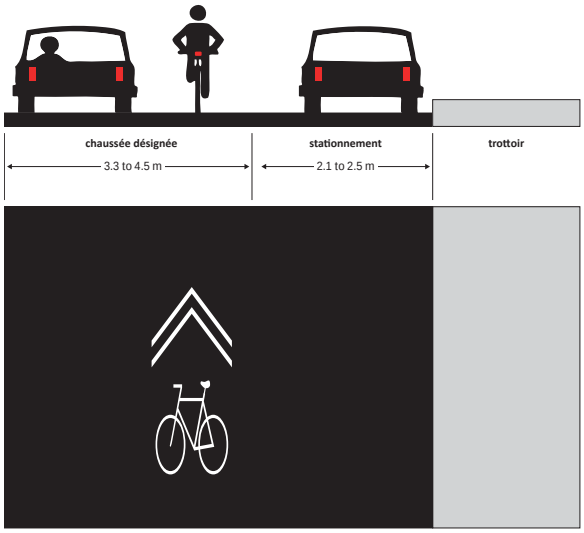

Travaux requis
- ☐ construction piste cyclable
- ☐ élargissement piste cyclable
- ☐ asphaltage
- ☐ construction trottoir
- ☐ construction banquette gazonnée
- ☒ ajout marquage et panneaux
- ☐ ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections
- ☐ abaissement de trottoir
- ☐ ajout avancées de trottoir
- ☐ réduction rayon de trottoir
- ☐ suppression bretelle de virage à droite
- ☐ carrefour giratoire
- ☒ ajout marquage au sol
- ☐ Déviation en forme d'anse (piste)
- ☐ Autre...

Précisions

Autoriser le stationnement des deux côtés
(2,2 m)
Normaliser la largeur des voies véhiculaires
(3,2 m)
Ajout de marquage vélo-chevrons dans les intersections pour guider les cyclistes et aviser les automobilistes de la présence des cyclistes

Fiche technique — Segment 03A

Identification

nom de l'axe: Rue Parent

longueur: 190 m

carte

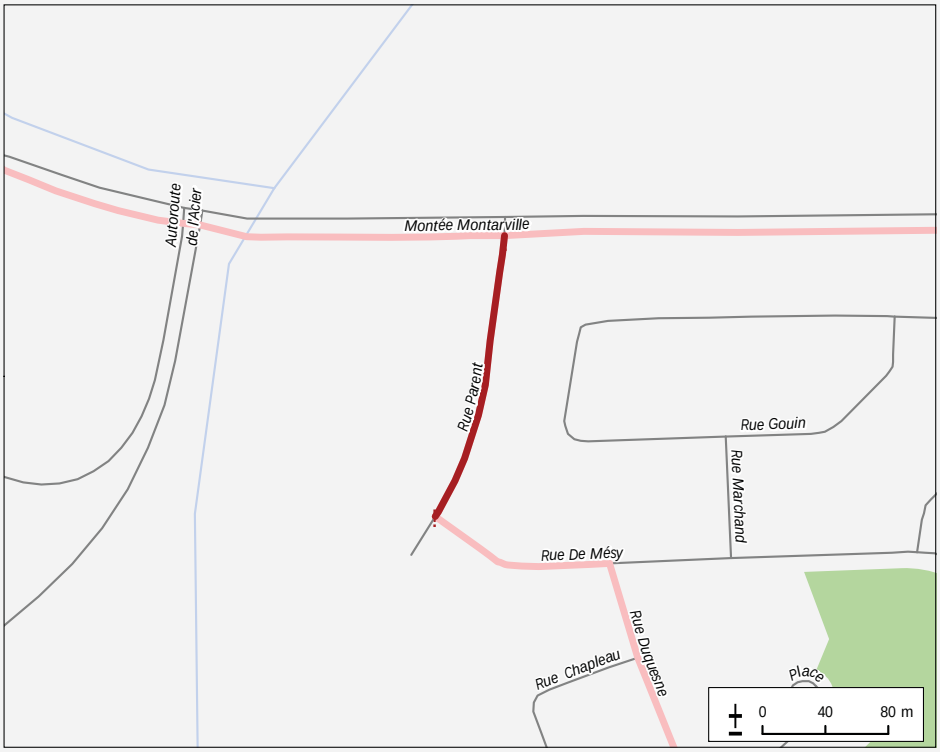

- Segment à l'étude
- Tracé proposé

Transport :

- Autoroute
- Route principale
- Route secondaire
- Voie ferrée
- Étendue d'eau
- Forêt et espace vert
- Zone agricole
- Limite municipalité

Photos

Fiche technique — Segment 03A

Caractéristiques de l'emprise

Largeur approximative de la chaussée	11.0 m
Terre-plein	
Revêtement	Asphalte
Vitesse affichée (km/h)	40

	Gauche	Droite
Nombre de voies	1	1
Accotement	Aucun	Aucun
Bordure	Non	Oui
Trottoir	Oui	Non
Stationnement autorisé	Oui	Oui
Type de drainage	Puisard	Puisard

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant	(•) Oui ( ) Non
Niveau	(•) Trottoir ( ) Intermédiaire ( ) Chaussée ( ) n/a
Sens de circulation	(•) Bidirectionnel ( ) Unidirectionnel
Revêtement	(•) Asphalte ( ) Bois ( ) Béton ( ) Gravier ( ) Criblure ( ) Autre
Largeur (m)	3 m

Type d'aménagement **Piste bidirectionnelle sur rue (multifonctionnelle)**

Recommandations

Échéance
n/a

Type d'intervention
- (●) aucune
- ( ) mise à niveau
- ( ) nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Piste bidirectionnelle (multifonctionnelle)

Schéma

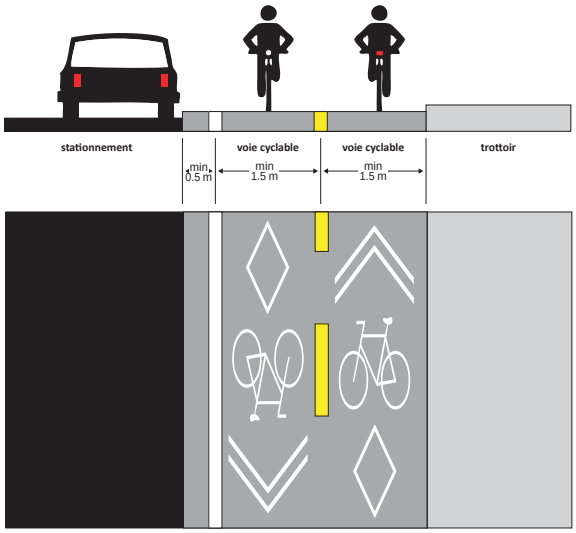

Travaux requis
- ☐ construction piste cyclable
- ☐ élargissement piste cyclable
- ☐ asphaltage
- ☐ construction trottoir
- ☐ construction banquette gazonnée
- ☐ ajout marquage et panneaux
- ☐ ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections
- ☐ abaissement de trottoir
- ☐ ajout avancées de trottoir
- ☐ réduction rayon de trottoir
- ☐ suppression bretelle de virage à droite
- ☐ carrefour giratoire
- ☐ ajout marquage au sol
- ☐ Déviation en forme d'anse (piste)
- ☐ Autre...

Précisions

Fiche technique — Segment 03B

Identification

nom de l'axe: rue de Mesy

longueur: 120 m

carte

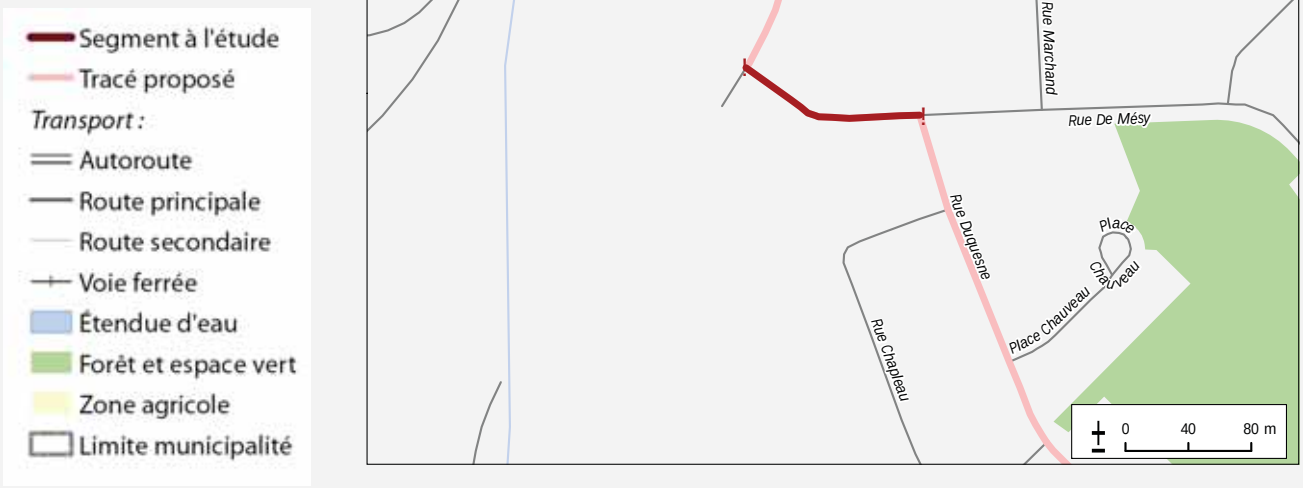

Photos

Fiche technique — Segment 03B

Caractéristiques de l'emprise

Largeur approximative de la chaussée	10.0 m
Terre-plein	
Revêtement	Asphalte
Vitesse affichée (km/h)	40

	Gauche	Droite
Nombre de voies	1	1
Accotement	Aucun	Aucun
Bordure	Non	Oui
Trottoir	Oui	Non
Stationnement autorisé	Oui	Oui
Type de drainage	Puisard	Puisard

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant ○ Oui ◉ Non

Niveau ○ Trottoir ○ Intermédiaire ○ Chaussée ○ n/a

Sens de circulation ○ Bidirectionnel ○ Unidirectionnel

Revêtement ○ Asphalte ○ Bois ○ Béton ○ Gravier ○ Criblure ○ Autre

Largeur (m)

Type d'aménagement

Recommandations

Échéance
Moyen terme (2-5 ans)

Type d'intervention
- ○ aucune
- ○ mise à niveau
- ◉ nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Chaussée désignée

Schéma

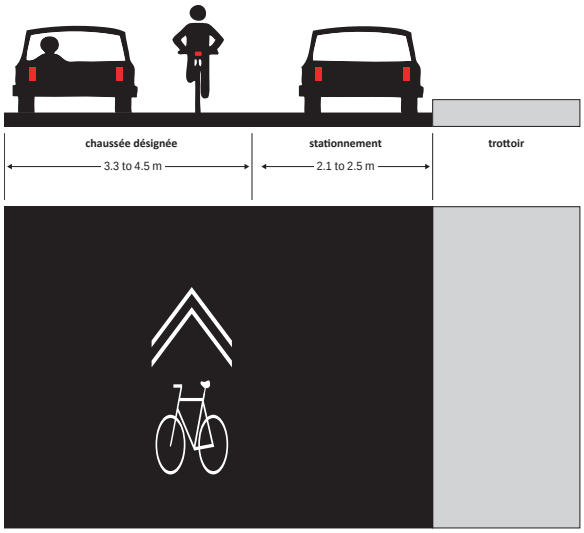

Travaux requis
- ☐ construction piste cyclable
- ☐ élargissement piste cyclable
- ☐ asphaltage
- ☐ construction trottoir
- ☐ construction banquette gazonnée
- ☒ ajout marquage et panneaux
- ☐ ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections
- ☐ abaissement de trottoir
- ☐ ajout avancées de trottoir
- ☐ réduction rayon de trottoir
- ☐ suppression bretelle de virage à droite
- ☐ carrefour giratoire
- ☒ ajout marquage au sol
- ☐ Déviation en forme d'anse (piste)
- ☐ Autre...

Précisions

Fiche technique — Segment 03C

Identification

nom de l'axe: Rue Duquesne

longueur: 300 m

carte

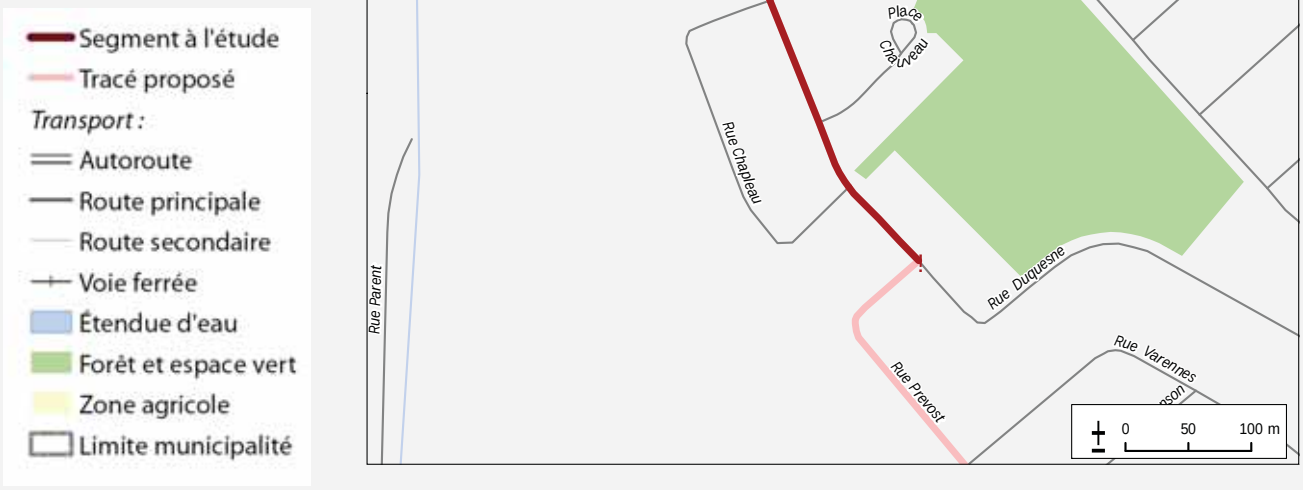

Photos

Caractéristiques de l'emprise

Largeur approximative de la chaussée: 9.0 m

Terre-plein

Revêtement

Vitesse affichée (km/h)

	Gauche	Droite
Nombre de voies	1	1
Accotement	Aucun	Aucun
Bordure	Oui	Oui
Trottoir	Non	Non
Stationnement autorisé	Oui	Oui
Type de drainage	Puisard	Puisard

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant ○ Oui ◉ Non

Niveau ○ Trottoir ○ Intermédiaire ○ Chaussée ○ n/a

Sens de circulation ○ Bidirectionnel ○ Unidirectionnel

Revêtement ○ Asphalte ○ Bois ○ Béton ○ Gravier ○ Criblure ○ Autre

Largeur (m)

Type d'aménagement

Recommandations

Échéance
Moyen terme (2-5 ans)

Type d'intervention

- ○ aucune
- ○ mise à niveau
- ◉ nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Chaussée désignée

Schéma

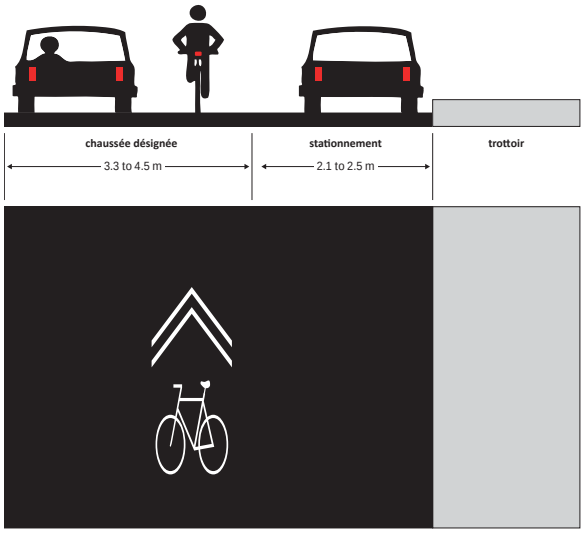

Travaux requis

- ☐ construction piste cyclable
- ☐ élargissement piste cyclable
- ☐ asphaltage
- ☐ construction trottoir
- ☐ construction banquette gazonnée
- ☒ ajout marquage et panneaux
- ☐ ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections

- ☐ abaissement de trottoir
- ☐ ajout avancées de trottoir
- ☐ réduction rayon de trottoir
- ☐ suppression bretelle de virage à droite
- ☐ carrefour giratoire
- ☒ ajout marquage au sol
- ☐ Déviation en forme d'anse (piste)
- ☐ Autre...

Précisions

Fiche technique — Segment 03D

Identification

nom de l'axe: Rue Prevost

longueur: 480 m

carte

Photos

Fiche technique — Segment 03D

Caractéristiques de l'emprise

Largeur approximative de la chaussée	9.0 m
Terre-plein	
Revêtement	Asphalte
Vitesse affichée (km/h)	40

	Gauche	Droite
Nombre de voies	1	1
Accotement	Aucun	Aucun
Bordure	Oui	Oui
Trottoir	Non	Non
Stationnement autorisé	Oui	Oui
Type de drainage	Puisard	Puisard

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant ○ Oui ◉ Non

Niveau ○ Trottoir ○ Intermédiaire ○ Chaussée ○ n/a

Sens de circulation ○ Bidirectionnel ○ Unidirectionnel

Revêtement ○ Asphalte ○ Bois ○ Béton ○ Gravier ○ Criblure ○ Autre

Largeur (m)

Type d'aménagement

Recommandations

Échéance
Moyen terme (2-5 ans)

Type d'intervention

- ○ aucune
- ○ mise à niveau
- ◉ nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Chaussée désignée

Schéma

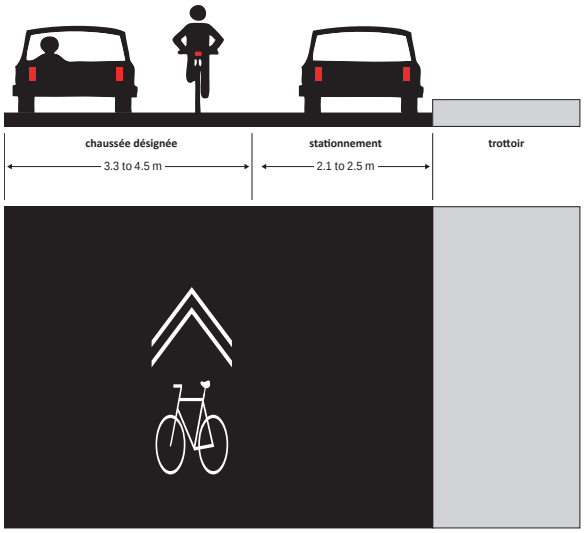

Travaux requis

- ☐ construction piste cyclable
- ☐ élargissement piste cyclable
- ☐ asphaltage
- ☐ construction trottoir
- ☐ construction banquette gazonnée
- ☒ ajout marquage et panneaux
- ☐ ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections

- ☐ abaissement de trottoir
- ☐ ajout avancées de trottoir
- ☐ réduction rayon de trottoir
- ☐ suppression bretelle de virage à droite
- ☐ carrefour giratoire
- ☒ ajout marquage au sol
- ☐ Déviation en forme d'anse (piste)
- ☐ Autre...

Précisions

Fiche technique — Segment 03E

Identification

nom de l'axe: Rue de Pontbriand

longueur: 810 m

carte

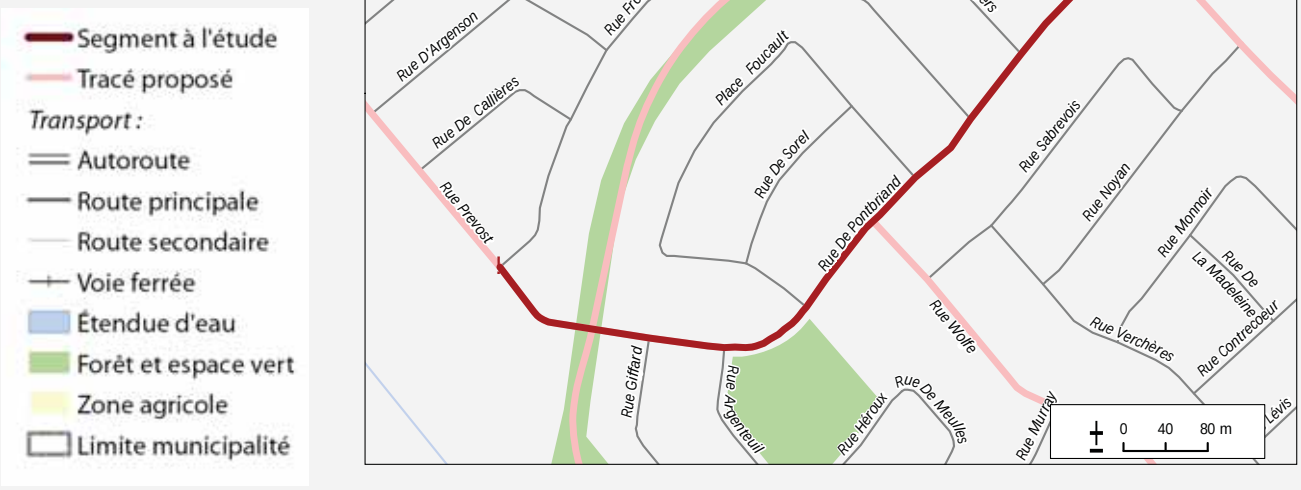

Photos

Fiche technique — Segment 03E

Caractéristiques de l'emprise

Largeur approximative de la chaussée	9.0 m
Terre-plein	
Revêtement	Asphalte
Vitesse affichée (km/h)	40

	Gauche	Droite
Nombre de voies	1	1
Accotement	Aucun	Aucun
Bordure	Non	Oui
Trottoir	Oui	Non
Stationnement autorisé	Non	Oui
Type de drainage	Puisard	Puisard

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant ○ Oui ◉ Non

Niveau ○ Trottoir ○ Intermédiaire ○ Chaussée ○ n/a

Sens de circulation ○ Bidirectionnel ○ Unidirectionnel

Revêtement ○ Asphalte ○ Bois ○ Béton ○ Gravier ○ Criblure ○ Autre

Largeur (m)

Type d'aménagement

Recommandations

Échéance
Moyen terme (2-5 ans)

Type d'intervention
- ○ aucune
- ○ mise à niveau
- ◉ nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Chaussée désignée

Schéma

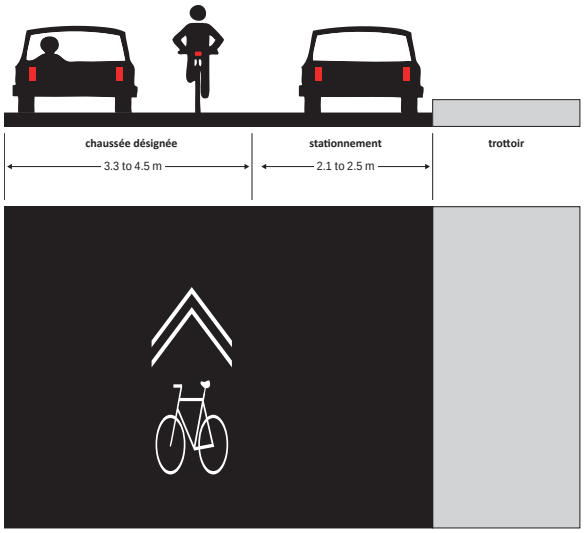

Travaux requis
- ☐ construction piste cyclable
- ☐ élargissement piste cyclable
- ☐ asphaltage
- ☐ construction trottoir
- ☐ construction banquette gazonnée
- ☒ ajout marquage et panneaux
- ☐ ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections
- ☐ abaissement de trottoir
- ☐ ajout avancées de trottoir
- ☐ réduction rayon de trottoir
- ☐ suppression bretelle de virage à droite
- ☐ carrefour giratoire
- ☒ ajout marquage au sol
- ☐ Déviation en forme d'anse (piste)
- ☐ Autre...

Précisions

Fiche technique — Segment 03F

Identification

nom de l'axe: Rue Wolfe

longueur: 480 m

carte

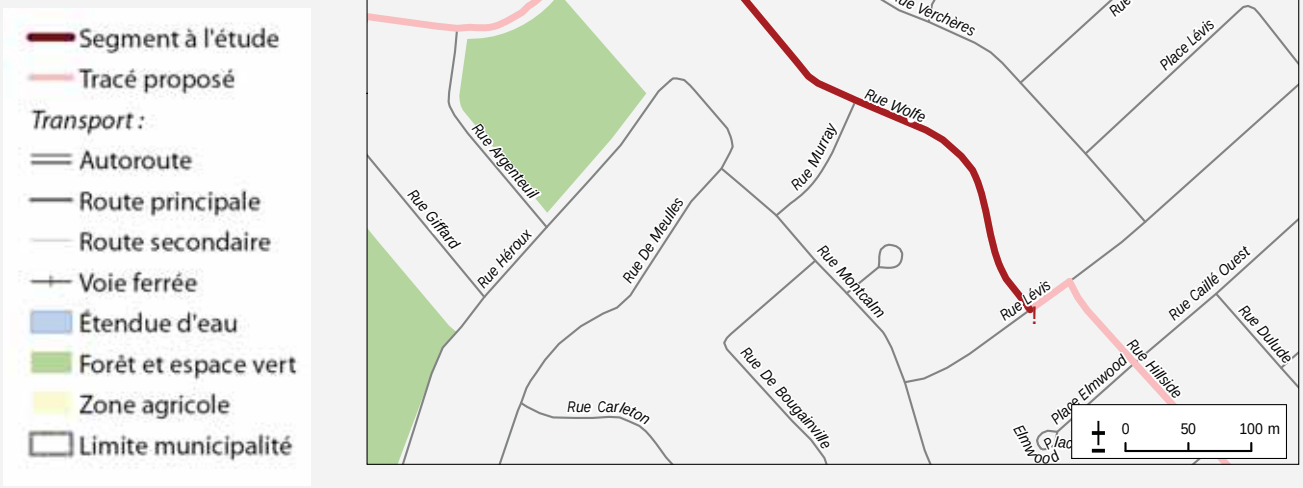

Photos

Fiche technique — Segment 03F

Caractéristiques de l'emprise

Largeur approximative de la chaussée	9.0 m
Terre-plein	
Revêtement	Asphalte
Vitesse affichée (km/h)	40

	Gauche	Droite
Nombre de voies	1	1
Accotement	Aucun	Aucun
Bordure	Oui	Oui
Trottoir	Non	Non
Stationnement autorisé	Oui	Oui
Type de drainage	Puisard	Puisard

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant ○ Oui ◉ Non

Niveau ○ Trottoir ○ Intermédiaire ○ Chaussée ○ n/a

Sens de circulation ○ Bidirectionnel ○ Unidirectionnel

Revêtement ○ Asphalte ○ Bois ○ Béton ○ Gravier ○ Criblure ○ Autre

Largeur (m)

Type d'aménagement

Recommandations

Échéance
Moyen terme (2-5 ans)

Type d'intervention
- ○ aucune
- ○ mise à niveau
- ◉ nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Chaussée désignée

Schéma

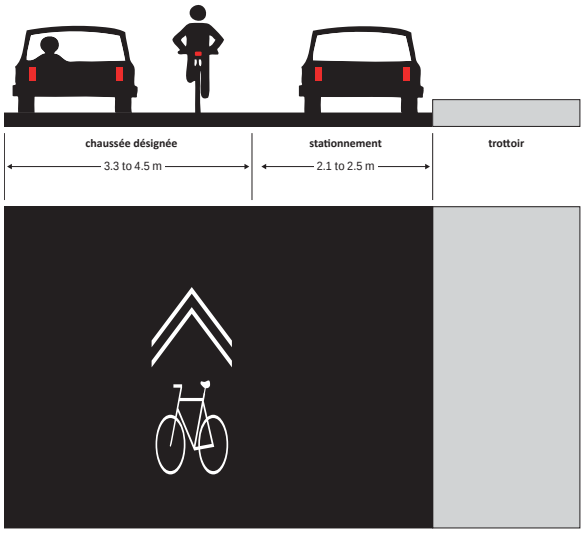

Travaux requis
- ☐ construction piste cyclable
- ☐ élargissement piste cyclable
- ☐ asphaltage
- ☐ construction trottoir
- ☐ construction banquette gazonnée
- ☒ ajout marquage et panneaux
- ☐ ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections
- ☐ abaissement de trottoir
- ☐ ajout avancées de trottoir
- ☐ réduction rayon de trottoir
- ☐ suppression bretelle de virage à droite
- ☐ carrefour giratoire
- ☒ ajout marquage au sol
- ☐ Déviation en forme d'anse (piste)
- ☐ Autre...

Précisions

Fiche technique — Segment 03G

Identification

nom de l'axe: Rue Hillside

longueur: 460 m

carte

- Segment à l'étude
- Tracé proposé

Transport :

- Autoroute
- Route principale
- Route secondaire
- Voie ferrée
- Étendue d'eau
- Forêt et espace vert
- Zone agricole
- Limite municipalité

Photos

Fiche technique — Segment 03G

Caractéristiques de l'emprise

Largeur approximative de la chaussée	9.0 m
Terre-plein	
Revêtement	Asphalte
Vitesse affichée (km/h)	40

	Gauche	Droite
Nombre de voies	1	
Accotement	Aucun	Aucun
Bordure	Oui	Oui
Trottoir	Non	Non
Stationnement autorisé	Oui	Oui
Type de drainage	Puisard	Puisard

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant ○ Oui ◉ Non

Niveau ○ Trottoir ○ Intermédiaire ○ Chaussée ○ n/a

Sens de circulation ○ Bidirectionnel ○ Unidirectionnel

Revêtement ○ Asphalte ○ Bois ○ Béton ○ Gravier ○ Criblure ○ Autre

Largeur (m)

Type d'aménagement

Recommandations

Échéance
Moyen terme (2-5 ans)

Type d'intervention

- ○ aucune
- ○ mise à niveau
- ◉ nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Chaussée désignée

Schéma

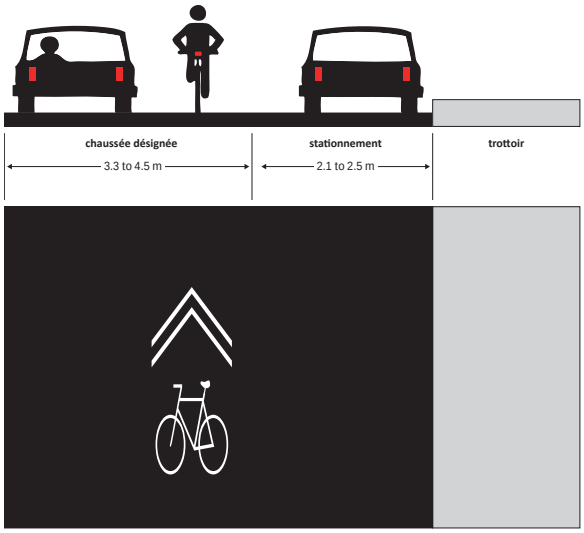

Travaux requis

- ☐ construction piste cyclable
- ☐ élargissement piste cyclable
- ☐ asphaltage
- ☐ construction trottoir
- ☐ construction banquette gazonnée
- ☒ ajout marquage et panneaux
- ☐ ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections

- ☐ abaissement de trottoir
- ☐ ajout avancées de trottoir
- ☐ réduction rayon de trottoir
- ☐ suppression bretelle de virage à droite
- ☐ carrefour giratoire
- ☒ ajout marquage au sol
- ☐ Déviation en forme d'anse (piste)
- ☐ Autre...

Précisions

Fiche technique — Segment 03H

Identification

nom de l'axe: Rue Roberval

longueur: 400 m

carte

Segment à l'étude
Tracé proposé
Transport :
Autoroute
Route principale
Route secondaire
Voie ferrée
Étendue d'eau
Forêt et espace vert
Zone agricole
Limite municipalité

Photos

Fiche technique — Segment 03H

Caractéristiques de l'emprise

Largeur approximative de la chaussée	12.0 m
Terre-plein	
Revêtement	Asphalte
Vitesse affichée (km/h)	40

	Gauche	Droite
Nombre de voies	1	1
Accotement	Aucun	Aucun
Bordure	Non	Non
Trottoir	Oui	Oui
Stationnement autorisé	Oui	Oui
Type de drainage	Puisard	Puisard

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant ○ Oui ◉ Non

Niveau ○ Trottoir ○ Intermédiaire ○ Chaussée ○ n/a

Sens de circulation ○ Bidirectionnel ○ Unidirectionnel

Revêtement ○ Asphalte ○ Bois ○ Béton ○ Gravier ○ Criblure ○ Autre

Largeur (m)

Type d'aménagement

Recommandations

Échéance
Court terme (0-2 ans)

Type d'intervention
- ○ aucune
- ○ mise à niveau
- ◉ nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Bande cyclable

Schéma

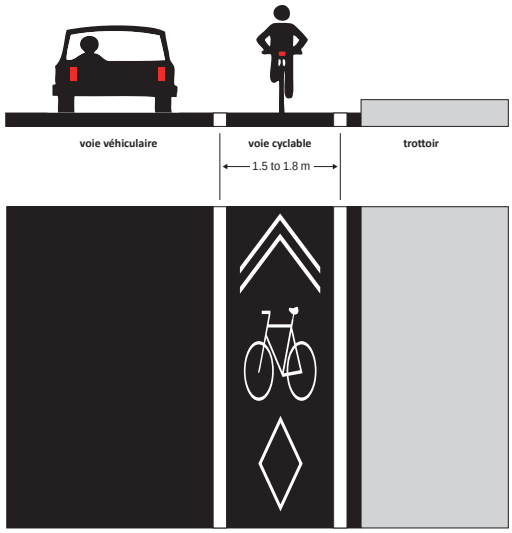

Travaux requis
- ☐ construction piste cyclable
- ☐ élargissement piste cyclable
- ☐ asphaltage
- ☐ construction trottoir
- ☐ construction banquette gazonnée
- ☒ ajout marquage et panneaux
- ☐ ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections
- ☐ abaissement de trottoir
- ☐ ajout avancées de trottoir
- ☐ réduction rayon de trottoir
- ☐ suppression bretelle de virage à droite
- ☒ carrefour giratoire
- ☒ ajout marquage au sol
- ☐ Déviation en forme d'anse (piste)
- ☐ Autre...

Précisions: Suppression du stationnement lorsque la largeur de la chaussée ne le permet pas. Aménagement d'un carrefour giratoire.

Une deuxième recommandation est formulée dans le rapport: modifier le plan de circulation du quadrilatère du centre-ville. Ce segment serait alors sens unique vers le sud. Une étude de circulation est cependant requise.

Fiche technique — Segment 03I

Identification

nom de l'axe: Rue Roberval

longueur: 770 m

carte

Photos

Fiche technique — Segment 031

Caractéristiques de l'emprise

Largeur approximative de la chaussée	9.0 m
Terre-plein	
Revêtement	Asphalte
Vitesse affichée (km/h)	40

	Gauche	Droite
Nombre de voies	1	1
Accotement	Aucun	Aucun
Bordure	Non	Non
Trottoir	Oui	Oui
Stationnement autorisé	Oui	Oui
Type de drainage	Puisard	Puisard

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant ○ Oui ◉ Non

Niveau ○ Trottoir ○ Intermédiaire ○ Chaussée ○ n/a

Sens de circulation ○ Bidirectionnel ○ Unidirectionnel

Revêtement ○ Asphalte ○ Bois ○ Béton ○ Gravier ○ Criblure ○ Autre

Largeur (m)

Type d'aménagement

Recommandations

Échéance
Court terme (0-2 ans)

Type d'intervention
- ○ aucune
- ○ mise à niveau
- ◉ nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Chaussée désignée

Schéma

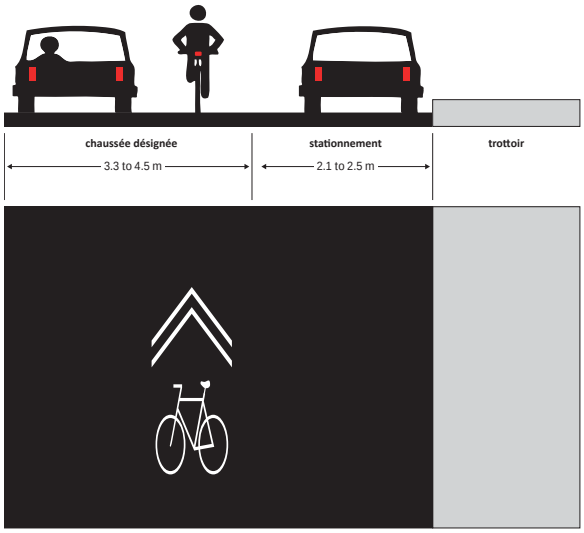

Travaux requis
- ☐ construction piste cyclable
- ☐ élargissement piste cyclable
- ☐ asphaltage
- ☐ construction trottoir
- ☐ construction banquette gazonnée
- ☒ ajout marquage et panneaux
- ☐ ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections
- ☐ abaissement de trottoir
- ☐ ajout avancées de trottoir
- ☐ réduction rayon de trottoir
- ☐ suppression bretelle de virage à droite
- ☐ carrefour giratoire
- ☒ ajout marquage au sol
- ☐ Déviation en forme d'anse (piste)
- ☐ Autre...

Précisions

Fiche technique — Segment 03J

Identification

nom de l'axe: Rue de la Duchesse

longueur: 270 m

carte

Photos

Fiche technique — Segment 03J

Caractéristiques de l'emprise

Largeur approximative de la chaussée	9.0 m
Terre-plein	
Revêtement	Asphalte
Vitesse affichée (km/h)	40

	Gauche	Droite
Nombre de voies	1	1
Accotement	Aucun	Aucun
Bordure	Oui	Oui
Trottoir	Non	Non
Stationnement autorisé	Oui	Oui
Type de drainage	Puisard	Puisard

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant ○ Oui ◉ Non

Niveau ○ Trottoir ○ Intermédiaire ○ Chaussée ○ n/a

Sens de circulation ○ Bidirectionnel ○ Unidirectionnel

Revêtement ○ Asphalte ○ Bois ○ Béton ○ Gravier ○ Criblure ○ Autre

Largeur (m)

Type d'aménagement

Recommandations

Échéance
Moyen terme (2-5 ans)

Type d'intervention
- ○ aucune
- ○ mise à niveau
- ◉ nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Chaussée désignée

Schéma

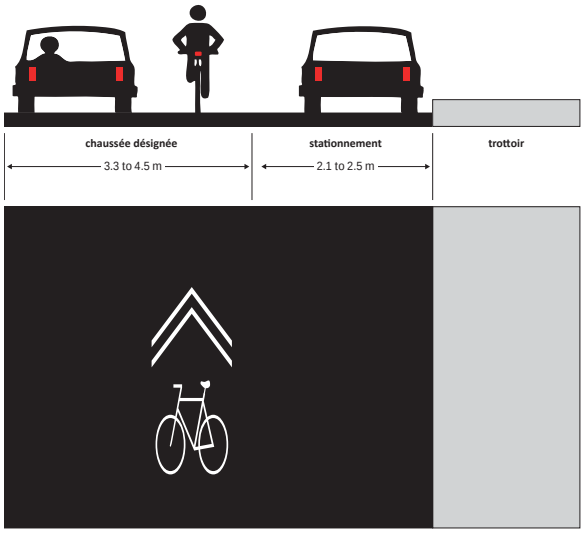

Travaux requis
- ☐ construction piste cyclable
- ☐ élargissement piste cyclable
- ☐ asphaltage
- ☐ construction trottoir
- ☐ construction banquette gazonnée
- ☒ ajout marquage et panneaux
- ☐ ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections
- ☐ abaissement de trottoir
- ☐ ajout avancées de trottoir
- ☐ réduction rayon de trottoir
- ☐ suppression bretelle de virage à droite
- ☐ carrefour giratoire
- ☒ ajout marquage au sol
- ☐ Déviation en forme d'anse (piste)
- ☐ Autre...

Précisions

Fiche technique — Segment 03K

Identification

nom de l'axe: Rue des Cedres

longueur: 580 m

carte

Photos

Fiche technique — Segment 03K

Caractéristiques de l'emprise

Largeur approximative de la chaussée	8.0 m
Terre-plein	
Revêtement	Asphalte
Vitesse affichée (km/h)	40

	Gauche	Droite
Nombre de voies	1	1
Accotement	Aucun	Aucun
Bordure	Oui	Non
Trottoir	Non	Oui
Stationnement autorisé	Oui	Oui
Type de drainage	Puisard	Puisard

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant ○ Oui ◉ Non

Niveau ○ Trottoir ○ Intermédiaire ○ Chaussée ○ n/a

Sens de circulation ○ Bidirectionnel ○ Unidirectionnel

Revêtement ○ Asphalte ○ Bois ○ Béton ○ Gravier ○ Criblure ○ Autre

Largeur (m)

Type d'aménagement

Recommandations

Échéance
Moyen terme (2-5 ans)

Type d'intervention
- ○ aucune
- ○ mise à niveau
- ◉ nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Chaussée désignée

Schéma

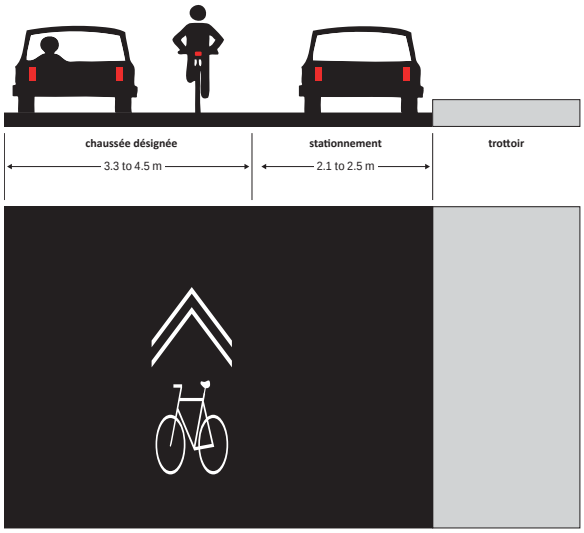

Travaux requis
- ☐ construction piste cyclable
- ☐ élargissement piste cyclable
- ☐ asphaltage
- ☐ construction trottoir
- ☐ construction banquette gazonnée
- ☒ ajout marquage et panneaux
- ☐ ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections
- ☐ abaissement de trottoir
- ☐ ajout avancées de trottoir
- ☐ réduction rayon de trottoir
- ☐ suppression bretelle de virage à droite
- ☐ carrefour giratoire
- ☒ ajout marquage au sol
- ☐ Déviation en forme d'anse (piste)
- ☐ Autre...

Précisions

Fiche technique — Segment 03L

Identification

nom de l'axe /

longueur 80 m

carte

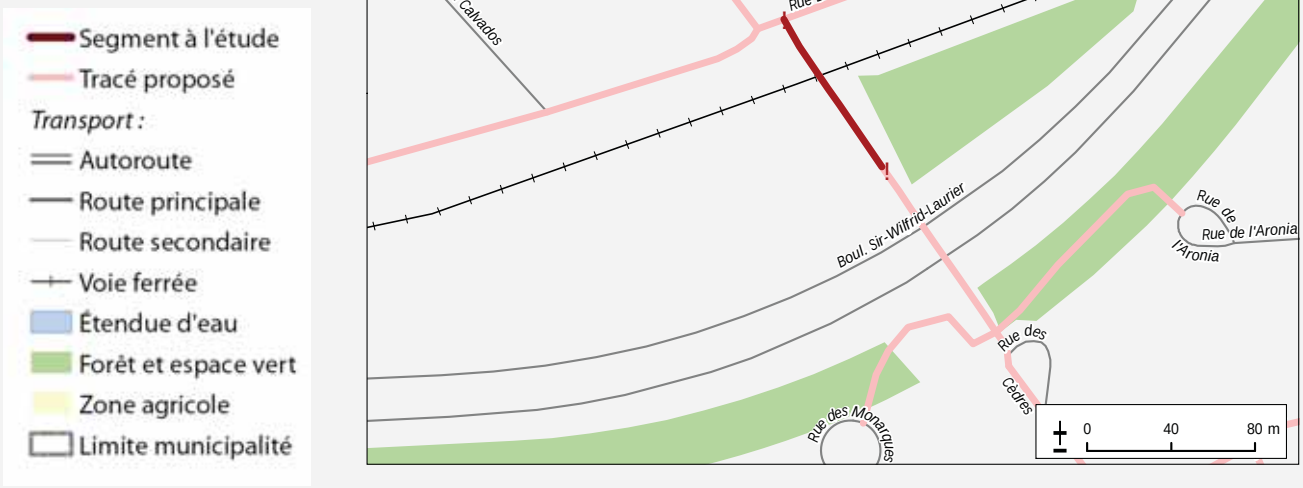

Photos

Caractéristiques de l'emprise

	Gauche	Droite
Largeur approximative de la chaussée		
Terre-plein		
Revêtement		
Vitesse affichée (km/h)		
Nombre de voies		
Accotement		
Bordure		
Trottoir		
Stationnement autorisé		
Type de drainage		

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant	(•) Oui ( ) Non
Niveau	( ) Trottoir ( ) Intermédiaire ( ) Chaussée (•) n/a
Sens de circulation	(•) Bidirectionnel ( ) Unidirectionnel
Revêtement	( ) Asphalte (•) Bois ( ) Béton ( ) Gravier ( ) Criblure ( ) Autre
Largeur (m)	2.6 m

Type d'aménagement **Passerelle / tunnel multifonctionnel**

Recommandations

Échéance
n/a

Type d'intervention
- (●) aucune
- ( ) mise à niveau
- ( ) nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Passerelle / tunnel multifonctionnel

Schéma

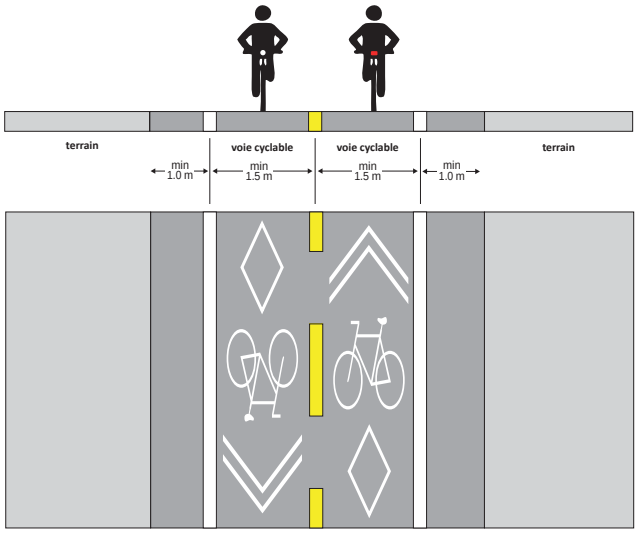

Travaux requis
- ☐ construction piste cyclable
- ☐ élargissement piste cyclable
- ☐ asphaltage
- ☐ construction trottoir
- ☐ construction banquette gazonnée
- ☐ ajout marquage et panneaux
- ☐ ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections
- ☐ abaissement de trottoir
- ☐ ajout avancées de trottoir
- ☐ réduction rayon de trottoir
- ☐ suppression bretelle de virage à droite
- ☐ carrefour giratoire
- ☐ ajout marquage au sol
- ☐ Déviation en forme d'anse (piste)
- ☐ Autre...

Précisions

Fiche technique — Segment 03M

Identification

nom de l'axe /

longueur 110 m

carte

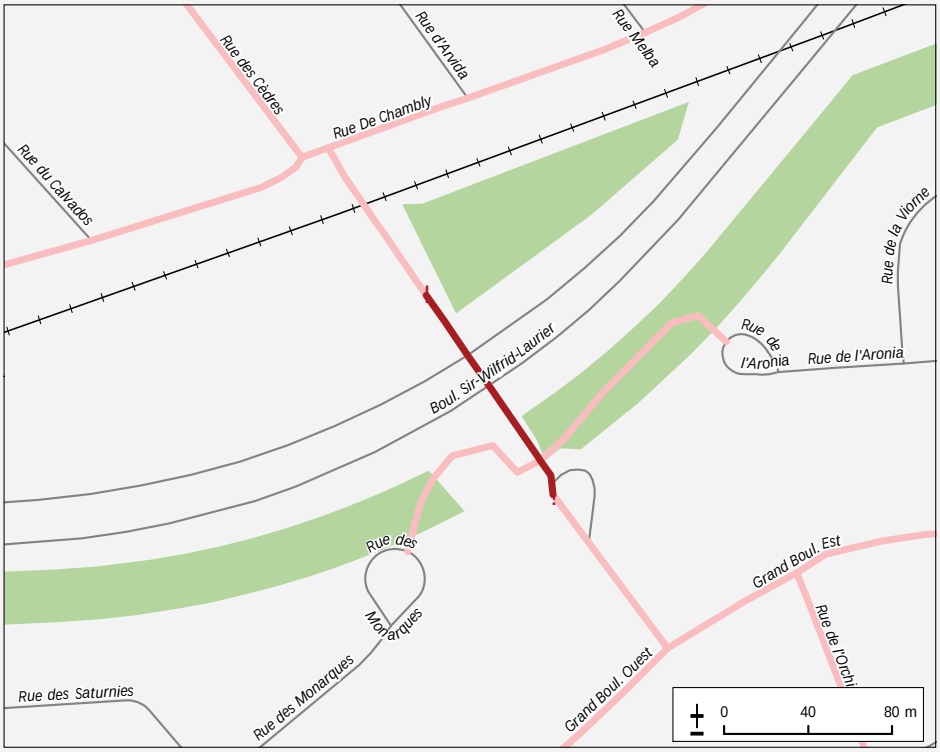

- Segment à l'étude
- Tracé proposé

Transport :

- Autoroute
- Route principale
- Route secondaire
- Voie ferrée
- Étendue d'eau
- Forêt et espace vert
- Zone agricole
- Limite municipalité

Photos

Caractéristiques de l'emprise

	Gauche	Droite
Largeur approximative de la chaussée		
Terre-plein		
Revêtement		
Vitesse affichée (km/h)		
Nombre de voies		
Accotement		
Bordure		
Trottoir		
Stationnement autorisé		
Type de drainage		

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant	(•) Oui ( ) Non
Niveau	( ) Trottoir ( ) Intermédiaire (•) Chaussée ( ) n/a
Sens de circulation	(•) Bidirectionnel ( ) Unidirectionnel
Revêtement	(•) Asphalte ( ) Bois ( ) Béton ( ) Gravier ( ) Criblure ( ) Autre
Largeur (m)	4.6 m

Type d'aménagement **Passerelle / tunnel multifonctionnel**

Recommandations

Échéance
n/a

Type d'intervention
- (●) aucune
- ( ) mise à niveau
- ( ) nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Passerelle / tunnel multifonctionnel

Schéma

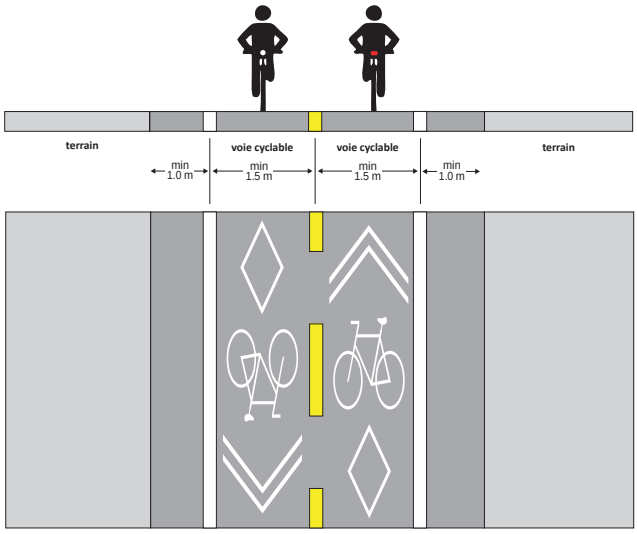

Travaux requis
- ☐ construction piste cyclable
- ☐ élargissement piste cyclable
- ☐ asphaltage
- ☐ construction trottoir
- ☐ construction banquette gazonnée
- ☐ ajout marquage et panneaux
- ☐ ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections
- ☐ abaissement de trottoir
- ☐ ajout avancées de trottoir
- ☐ réduction rayon de trottoir
- ☐ suppression bretelle de virage à droite
- ☐ carrefour giratoire
- ☐ ajout marquage au sol
- ☐ Déviation en forme d'anse (piste)
- ☐ Autre...

Précisions

Fiche technique — Segment 03N

Identification

nom de l'axe: Rue des Cèdres

longueur: 90 m

carte

- Segment à l'étude
- Tracé proposé

Transport :

- Autoroute
- Route principale
- Route secondaire
- Voie ferrée
- Étendue d'eau
- Forêt et espace vert
- Zone agricole
- Limite municipalité

Photos

Fiche technique — Segment 03N

Caractéristiques de l'emprise

Largeur approximative de la chaussée	7.5 m
Terre-plein	
Revêtement	Asphalte
Vitesse affichée (km/h)	40

	Gauche	Droite
Nombre de voies	1	1
Accotement		
Bordure		
Trottoir		
Stationnement autorisé		
Type de drainage	Puisard	Puisard

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant	(•) Oui ( ) Non
Niveau	( ) Trottoir ( ) Intermédiaire (•) Chaussée ( ) n/a
Sens de circulation	( ) Bidirectionnel (•) Unidirectionnel
Revêtement	(•) Asphalte ( ) Bois ( ) Béton ( ) Gravier ( ) Criblure ( ) Autre
Largeur (m)	

Type d'aménagement **Chaussée désignée**

Recommandations

Échéance
Court terme (0-2 ans)

Type d'intervention
- ○ aucune
- ◉ mise à niveau
- ○ nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Chaussée désignée

Schéma

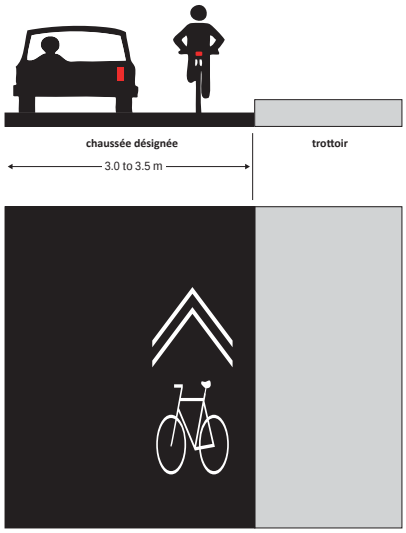

Travaux requis
- ☐ construction piste cyclable
- ☐ élargissement piste cyclable
- ☐ asphaltage
- ☐ construction trottoir
- ☐ construction banquette gazonnée
- ☒ ajout marquage et panneaux
- ☐ ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections
- ☐ abaissement de trottoir
- ☐ ajout avancées de trottoir
- ☐ réduction rayon de trottoir
- ☐ suppression bretelle de virage à droite
- ☐ carrefour giratoire
- ☒ ajout marquage au sol
- ☐ Déviation en forme d'anse (piste)
- ☐ Autre...

Précisions

Fiche technique — Segment 03O

Identification

nom de l'axe: Rue des Orchidées

longueur: 460 m

carte

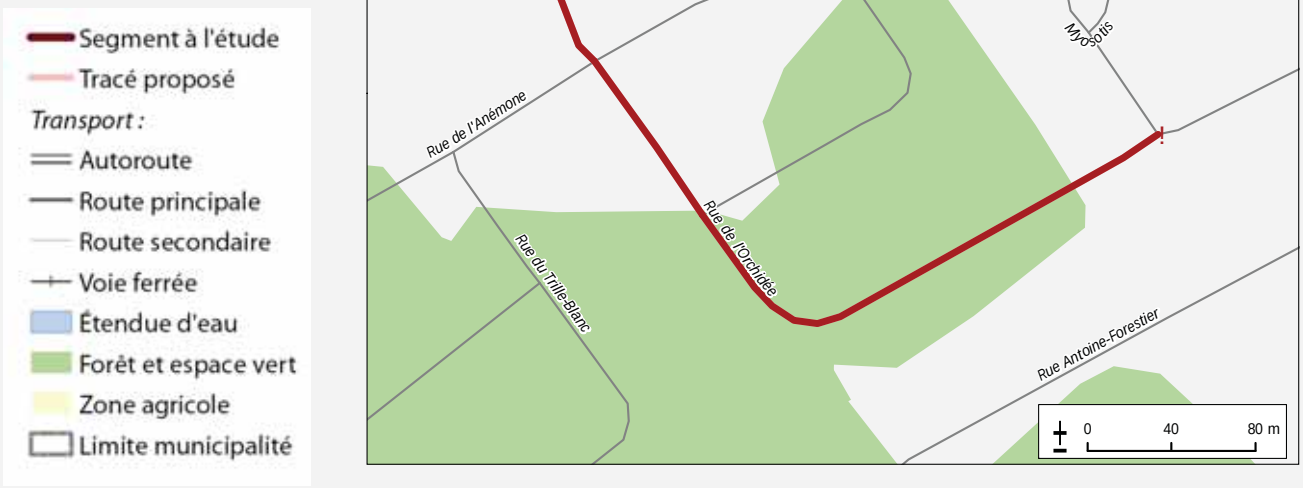

Photos

Caractéristiques de l'emprise

Largeur approximative de la chaussée	8.0 m
Terre-plein	
Revêtement	Asphalte
Vitesse affichée (km/h)	40

	Gauche	Droite
Nombre de voies	1	1
Accotement	Aucun	Aucun
Bordure	Oui	Oui
Trottoir	Non	Non
Stationnement autorisé	Non	Non
Type de drainage	Puisard	Puisard

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant	(•) Oui ( ) Non
Niveau	(•) Trottoir ( ) Intermédiaire ( ) Chaussée ( ) n/a
Sens de circulation	(•) Bidirectionnel ( ) Unidirectionnel
Revêtement	(•) Asphalte ( ) Bois ( ) Béton ( ) Gravier ( ) Criblure ( ) Autre
Largeur (m)	3 m

Type d'aménagement **Piste bidirectionnelle sur rue (multifonctionnelle)**

Recommandations

Échéance
Long terme (5-10 ans)

Type d'intervention
- ○ aucune
- ○ mise à niveau
- ◉ nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Chaussée désignée

Schéma

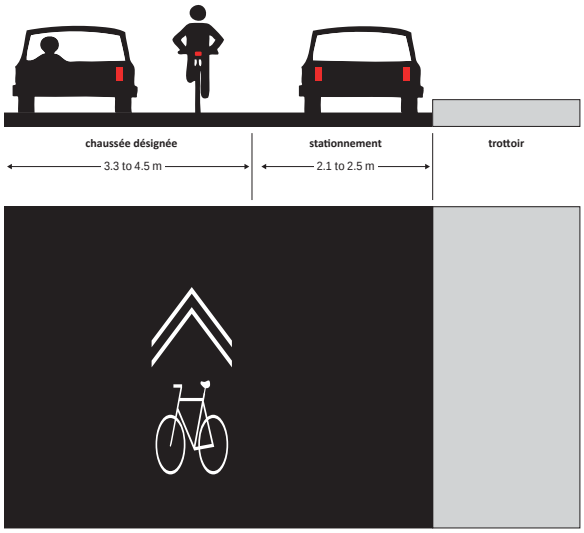

Travaux requis
- ☐ construction piste cyclable
- ☐ élargissement piste cyclable
- ☐ asphaltage
- ☐ construction trottoir
- ☐ construction banquette gazonnée
- ☒ ajout marquage et panneaux
- ☐ ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections
- ☐ abaissement de trottoir
- ☐ ajout avancées de trottoir
- ☐ réduction rayon de trottoir
- ☐ suppression bretelle de virage à droite
- ☐ carrefour giratoire
- ☒ ajout marquage au sol
- ☐ Déviation en forme d'anse (piste)
- ☐ Autre...

Précisions

Fiche technique — Segment 04A

Identification

nom de l'axe: Rue Montarville

longueur: 370 m

carte

Segment à l'étude
Tracé proposé
Transport :
Autoroute
Route principale
Route secondaire
Voie ferrée
Étendue d'eau
Forêt et espace vert
Zone agricole
Limite municipalité

Photos

Fiche technique — Segment 04A

Caractéristiques de l'emprise

Largeur approximative de la chaussée	13.0 m
Terre-plein	
Revêtement	Asphalte
Vitesse affichée (km/h)	50

	Gauche	Droite
Nombre de voies	1	2
Accotement	Aucun	Aucun
Bordure	Non	Non
Trottoir	Oui	Oui
Stationnement autorisé	Oui	Non
Type de drainage	Puisard	Puisard

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant ○ Oui ◉ Non

Niveau ○ Trottoir ○ Intermédiaire ○ Chaussée ○ n/a

Sens de circulation ○ Bidirectionnel ○ Unidirectionnel

Revêtement ○ Asphalte ○ Bois ○ Béton ○ Gravier ○ Criblure ○ Autre

Largeur (m)

Type d'aménagement

Recommandations

Échéance
Moyen terme (2-5 ans)

Type d'intervention
- ○ aucune
- ○ mise à niveau
- ◉ nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Bande cyclable

Schéma

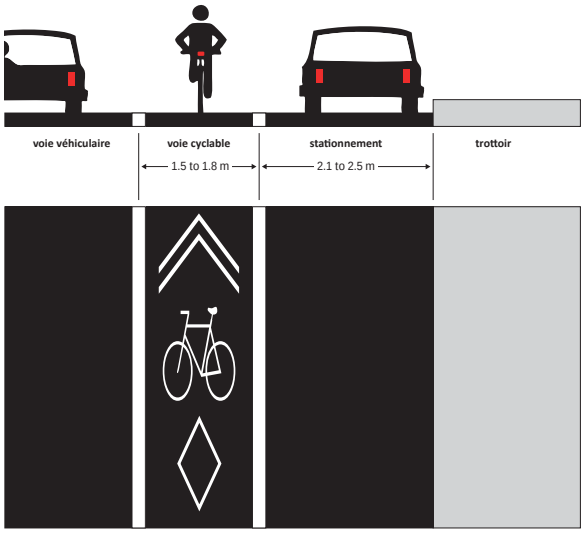

Travaux requis
- ☐ construction piste cyclable
- ☐ élargissement piste cyclable
- ☐ asphaltage
- ☐ construction trottoir
- ☐ construction banquette gazonnée
- ☒ ajout marquage et panneaux
- ☐ ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections
- ☐ abaissement de trottoir
- ☐ ajout avancées de trottoir
- ☐ réduction rayon de trottoir
- ☐ suppression bretelle de virage à droite
- ☐ carrefour giratoire
- ☒ ajout marquage au sol
- ☐ Déviation en forme d'anse (piste)
- ☐ Autre...

Précisions

Interdire le stationnement pour permettre:
- le maintien de la voie de virage à gauche et
- l'aménagement des 2 bandes cyclables de part et d'autre de la chaussée

Fiche technique — Segment 04B

Identification

nom de l'axe: Rue Montarville

longueur: 140 m

carte

Photos

Fiche technique — Segment 04B

Caractéristiques de l'emprise

Largeur approximative de la chaussée	13.0 m
Terre-plein	
Revêtement	Asphalte
Vitesse affichée (km/h)	50

	Gauche	Droite
Nombre de voies	1	1
Accotement	Aucun	Aucun
Bordure	Non	Non
Trottoir	Oui	Oui
Stationnement autorisé	Oui	Oui
Type de drainage	Puisard	Puisard

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant ○ Oui ◉ Non

Niveau ○ Trottoir ○ Intermédiaire ○ Chaussée ○ n/a

Sens de circulation ○ Bidirectionnel ○ Unidirectionnel

Revêtement ○ Asphalte ○ Bois ○ Béton ○ Gravier ○ Criblure ○ Autre

Largeur (m)

Type d'aménagement

Recommandations

Échéance
Moyen terme (2-5 ans)

Type d'intervention
- ○ aucune
- ○ mise à niveau
- ◉ nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Bande cyclable

Schéma

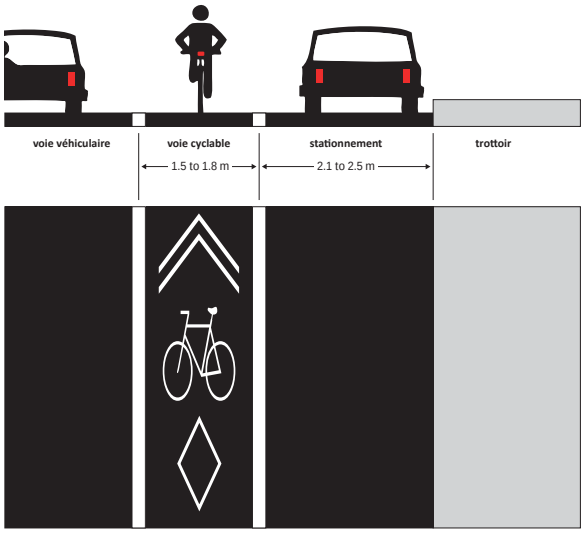

Travaux requis
- ☐ construction piste cyclable
- ☐ élargissement piste cyclable
- ☐ asphaltage
- ☐ construction trottoir
- ☐ construction banquette gazonnée
- ☒ ajout marquage et panneaux
- ☐ ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections
- ☐ abaissement de trottoir
- ☐ ajout avancées de trottoir
- ☐ réduction rayon de trottoir
- ☐ suppression bretelle de virage à droite
- ☐ carrefour giratoire
- ☒ ajout marquage au sol
- ☐ Déviation en forme d'anse (piste)
- ☐ Autre...

Précisions: Interdire le stationnement d'un côté pour permettre l'aménagement des 2 bandes cyclables de part et d'autre de la chaussée.

Fiche technique — Segment 04C

Identification

nom de l'axe: Rue Montarville

longueur: 830 m

carte

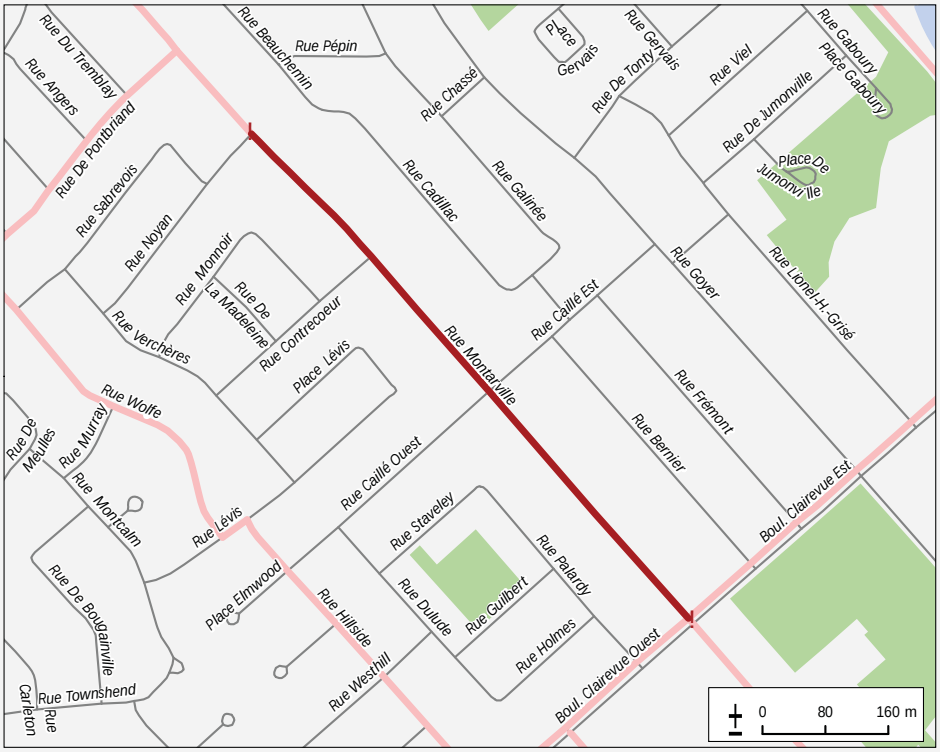

- Segment à l'étude
- Tracé proposé

Transport :

- Autoroute
- Route principale
- Route secondaire
- Voie ferrée
- Étendue d'eau
- Forêt et espace vert
- Zone agricole
- Limite municipalité

Photos

Caractéristiques de l'emprise

Largeur approximative de la chaussée	11.0 m
Terre-plein	
Revêtement	Asphalte
Vitesse affichée (km/h)	50

	Gauche	Droite
Nombre de voies	1	1
Accotement	Aucun	Aucun
Bordure	Non	Non
Trottoir	Oui	Oui
Stationnement autorisé	Oui	Oui
Type de drainage	Puisard	Puisard

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant ○ Oui ◉ Non

Niveau ○ Trottoir ○ Intermédiaire ○ Chaussée ○ n/a

Sens de circulation ○ Bidirectionnel ○ Unidirectionnel

Revêtement ○ Asphalte ○ Bois ○ Béton ○ Gravier ○ Criblure ○ Autre

Largeur (m)

Type d'aménagement

Recommandations

Échéance
Moyen terme (2-5 ans)

Type d'intervention
- ○ aucune
- ○ mise à niveau
- ◉ nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Bande cyclable

Schéma

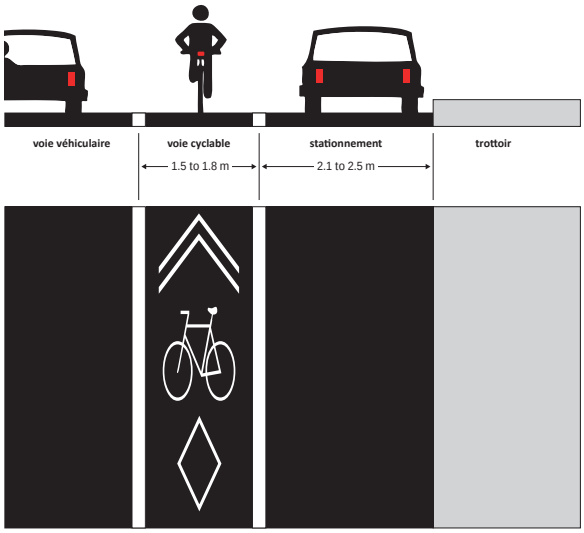

Travaux requis
- ☐ construction piste cyclable
- ☐ élargissement piste cyclable
- ☐ asphaltage
- ☐ construction trottoir
- ☐ construction banquette gazonnée
- ☐ ajout marquage et panneaux
- ☐ ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections
- ☐ abaissement de trottoir
- ☐ ajout avancées de trottoir
- ☐ réduction rayon de trottoir
- ☐ suppression bretelle de virage à droite
- ☐ carrefour giratoire
- ☒ ajout marquage au sol
- ☐ Déviation en forme d'anse (piste)
- ☐ Autre...

Précisions: Interdire le stationnement d'un côté pour permettre l'aménagement des 2 bandes cyclables de part et d'autre de la chaussée.

Fiche technique — Segment 04D

Identification

nom de l'axe: Rue Montarville

longueur: 790 m

carte

- Segment à l'étude
- Tracé proposé

Transport :

- Autoroute
- Route principale
- Route secondaire
- Voie ferrée
- Étendue d'eau
- Forêt et espace vert
- Zone agricole
- Limite municipalité

Photos

Fiche technique — Segment 04D

Caractéristiques de l'emprise

Largeur approximative de la chaussée	10.0 m
Terre-plein	
Revêtement	Asphalte
Vitesse affichée (km/h)	40

	Gauche	Droite
Nombre de voies	1	1
Accotement	Aucun	Aucun
Bordure	Non	Non
Trottoir	Oui	Oui
Stationnement autorisé	Oui	Oui
Type de drainage	Puisard	Puisard

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant ○ Oui ◉ Non

Niveau ○ Trottoir ○ Intermédiaire ○ Chaussée ○ n/a

Sens de circulation ○ Bidirectionnel ○ Unidirectionnel

Revêtement ○ Asphalte ○ Bois ○ Béton ○ Gravier ○ Criblure ○ Autre

Largeur (m)

Type d'aménagement

Recommandations

Échéance
Court terme (0-2 ans)

Type d'intervention
- ○ aucune
- ○ mise à niveau
- ◉ nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Bande cyclable

Schéma

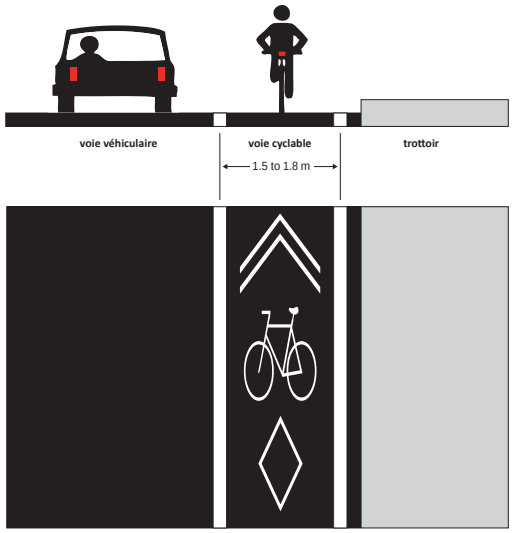

Travaux requis
- ☐ construction piste cyclable
- ☐ élargissement piste cyclable
- ☐ asphaltage
- ☐ construction trottoir
- ☐ construction banquette gazonnée
- ☒ ajout marquage et panneaux
- ☐ ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections
- ☐ abaissement de trottoir
- ☐ ajout avancées de trottoir
- ☐ réduction rayon de trottoir
- ☐ suppression bretelle de virage à droite
- ☒ carrefour giratoire
- ☒ ajout marquage au sol
- ☐ Déviation en forme d'anse (piste)
- ☐ Autre...

Précisions: Suppression du stationnement lorsque la largeur de la chaussée ne le permet pas. Aménagement d'un carrefour giratoire.

Une deuxième recommandation est formulée dans le rapport: modifier le plan de circulation du quadrilatère du centre-ville. Ce segment serait alors sens unique vers le nord. Une étude de circulation est cependant requise.

Fiche technique — Segment 04E

Identification

nom de l'axe: Rue Montarville

longueur: 520 m

carte

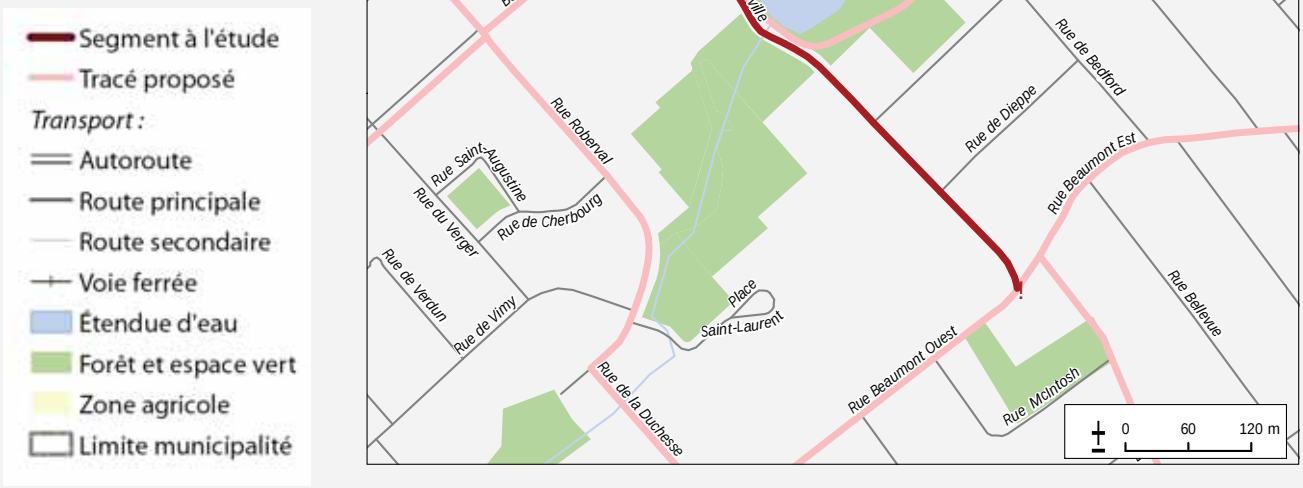

Photos

Fiche technique — Segment 04E

Caractéristiques de l'emprise

Largeur approximative de la chaussée	10.0 m
Terre-plein	
Revêtement	Asphalte
Vitesse affichée (km/h)	30

	Gauche	Droite
Nombre de voies	1	1
Accotement	Aucun	Aucun
Bordure	Oui	Non
Trottoir	Non	Oui
Stationnement autorisé	Non	Non
Type de drainage	Puisard	Puisard

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant ○ Oui ◉ Non

Niveau ○ Trottoir ○ Intermédiaire ○ Chaussée ○ n/a

Sens de circulation ○ Bidirectionnel ○ Unidirectionnel

Revêtement ○ Asphalte ○ Bois ○ Béton ○ Gravier ○ Criblure ○ Autre

Largeur (m)

Type d'aménagement

Recommandations

Échéance
Moyen terme (2-5 ans)

Type d'intervention
- ○ aucune
- ○ mise à niveau
- ◉ nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Chaussée désignée

Schéma

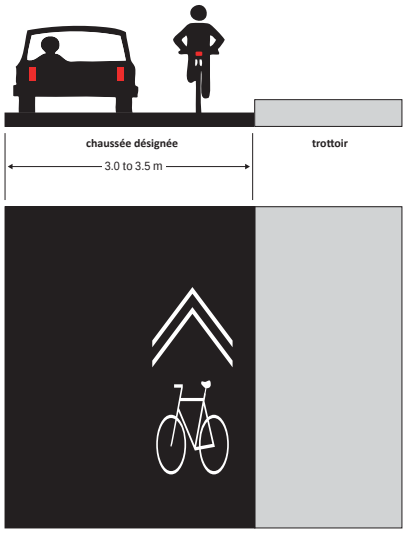

Travaux requis
- ☐ construction piste cyclable
- ☐ élargissement piste cyclable
- ☐ asphaltage
- ☐ construction trottoir
- ☐ construction banquette gazonnée
- ☒ ajout marquage et panneaux
- ☐ ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections
- ☐ abaissement de trottoir
- ☐ ajout avancées de trottoir
- ☐ réduction rayon de trottoir
- ☐ suppression bretelle de virage à droite
- ☐ carrefour giratoire
- ☒ ajout marquage au sol
- ☐ Déviation en forme d'anse (piste)
- ☐ Autre...

Précisions: Ajout de balises flexibles

Fiche technique — Segment 04F

Identification

nom de l'axe: Rue Montarville

longueur: 680 m

carte

Segment à l'étude
Tracé proposé
Transport :
Autoroute
Route principale
Route secondaire
Voie ferrée
Étendue d'eau
Forêt et espace vert
Zone agricole
Limite municipalité

Photos

Fiche technique — Segment 04F

Caractéristiques de l'emprise

Largeur approximative de la chaussée	9.0 m
Terre-plein	
Revêtement	Asphalte
Vitesse affichée (km/h)	40

	Gauche	Droite
Nombre de voies	1	1
Accotement	Aucun	Aucun
Bordure	Oui	Oui
Trottoir	Non	Non
Stationnement autorisé	Oui	Non
Type de drainage	Puisard	Puisard

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant ○ Oui ◉ Non

Niveau ○ Trottoir ○ Intermédiaire ○ Chaussée ○ n/a

Sens de circulation ○ Bidirectionnel ○ Unidirectionnel

Revêtement ○ Asphalte ○ Bois ○ Béton ○ Gravier ○ Criblure ○ Autre

Largeur (m)

Type d'aménagement

Recommandations

Échéance
Moyen terme (2-5 ans)

Type d'intervention
- ○ aucune
- ○ mise à niveau
- ◉ nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Chaussée désignée

Schéma

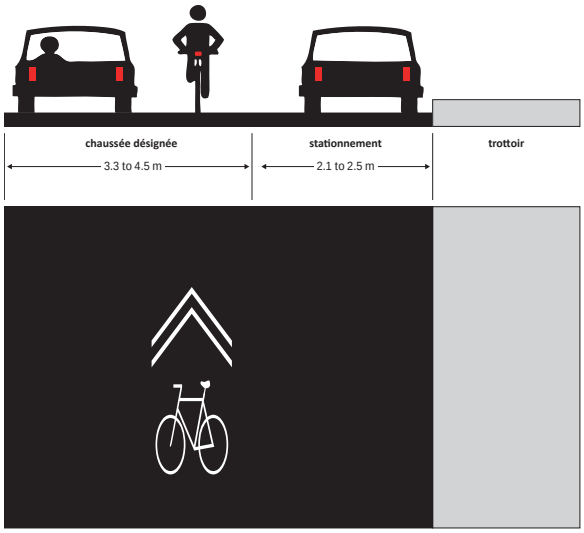

Travaux requis
- ☐ construction piste cyclable
- ☐ élargissement piste cyclable
- ☐ asphaltage
- ☐ construction trottoir
- ☐ construction banquette gazonnée
- ☒ ajout marquage et panneaux
- ☐ ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections
- ☐ abaissement de trottoir
- ☐ ajout avancées de trottoir
- ☐ réduction rayon de trottoir
- ☐ suppression bretelle de virage à droite
- ☐ carrefour giratoire
- ☒ ajout marquage au sol
- ☐ Déviation en forme d'anse (piste)
- ☐ Autre...

Précisions

Fiche technique — Segment 05A

Identification

nom de l'axe: Boulevard Clairevue O

longueur: 520 m

carte

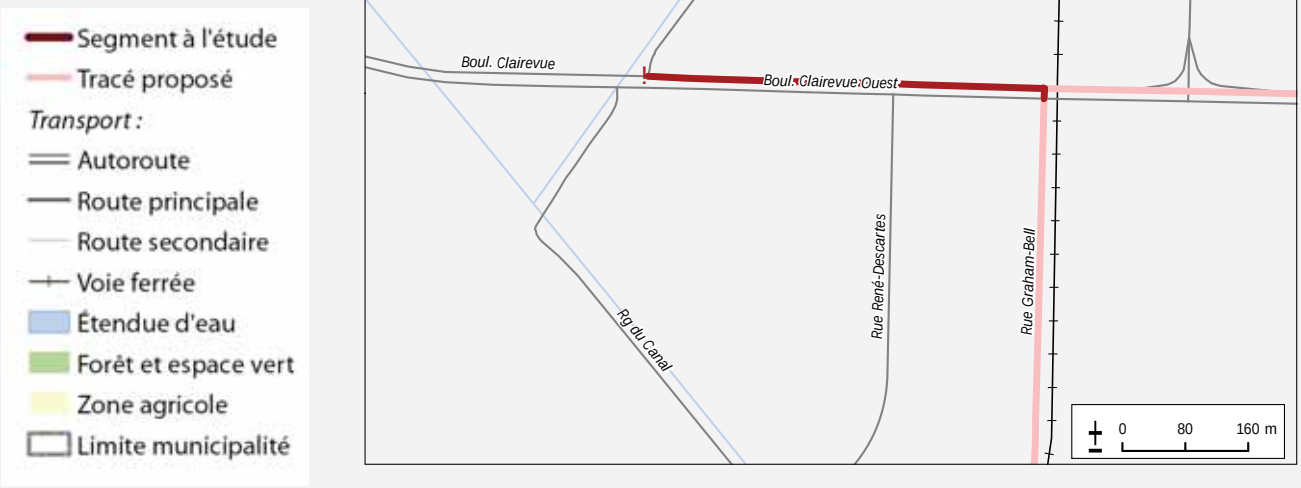

Photos

Caractéristiques de l'emprise

Largeur approximative de la chaussée	25.0 m
Terre-plein	4.0 m
Revêtement	Asphalte
Vitesse affichée (km/h)	50

	Gauche	Droite
Nombre de voies	2	2
Accotement	Asphalte	Aucun
Bordure	Oui	
Trottoir	Non	
Stationnement autorisé	Non	
Type de drainage	Puisard	Fossé

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant	(•) Oui ( ) Non
Niveau	( ) Trottoir ( ) Intermédiaire (•) Chaussée ( ) n/a
Sens de circulation	(•) Bidirectionnel ( ) Unidirectionnel
Revêtement	(•) Asphalte ( ) Bois ( ) Béton ( ) Gravier ( ) Criblure ( ) Autre
Largeur (m)	2.5 m

Type d'aménagement **Piste bidirectionnelle sur rue (multifonctionnelle)**

Recommandations

Échéance
Moyen terme (2-5 ans)

Type d'intervention
- ○ aucune
- ◉ mise à niveau
- ○ nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Piste bidirectionnelle (multifonctionnelle)

Schéma

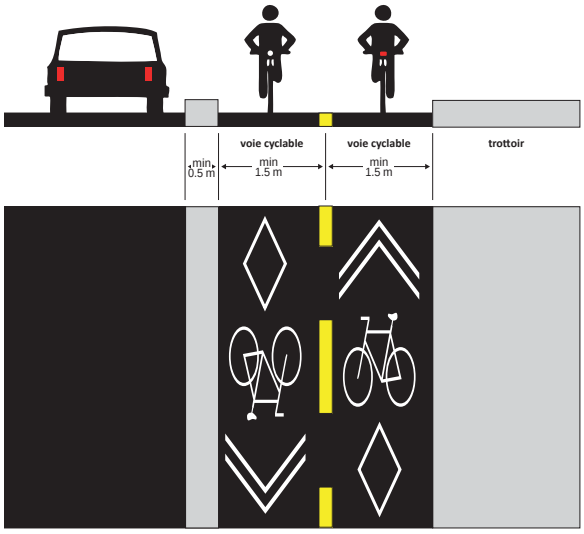

Travaux requis
- ☐ construction piste cyclable
- ☐ élargissement piste cyclable
- ☐ asphaltage
- ☐ construction trottoir
- ☐ construction banquette gazonnée
- ☒ ajout marquage et panneaux
- ☒ ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections
- ☐ abaissement de trottoir
- ☐ ajout avancées de trottoir
- ☐ réduction rayon de trottoir
- ☐ suppression bretelle de virage à droite
- ☐ carrefour giratoire
- ☒ ajout marquage au sol
- ☐ Déviation en forme d'anse (piste)
- ☐ Autre...

Précisions: Une autre solution est envisageable: des accotements asphaltés de part et d'autres de la chaussée, séparés par une zone tampon avec marquage hachuré.2 voies de circulation par direction peuvent être maintenues.

Fiche technique — Segment 05B

Identification

nom de l'axe: Pont de l'autoroute 30 - Boulevard de Clairevue O

longueur: 630 m

carte

Segment à l'étude
Tracé proposé
Transport :
Autoroute
Route principale
Route secondaire
Voie ferrée
Étendue d'eau
Forêt et espace vert
Zone agricole
Limite municipalité

Photos

Caractéristiques de l'emprise

	Gauche	Droite
Largeur approximative de la chaussée		
Terre-plein		
Revêtement		
Vitesse affichée (km/h)		
Nombre de voies		
Accotement		
Bordure		
Trottoir		
Stationnement autorisé		
Type de drainage		

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant	(•) Oui ( ) Non
Niveau	( ) Trottoir ( ) Intermédiaire ( ) Chaussée (•) n/a
Sens de circulation	(•) Bidirectionnel ( ) Unidirectionnel
Revêtement	(•) Asphalte ( ) Bois ( ) Béton ( ) Gravier ( ) Criblure ( ) Autre
Largeur (m)	3 m

Type d'aménagement **Piste bidirectionnelle sur rue (multifonctionnelle)**

Recommandations

Échéance
n/a

Type d'intervention
- (●) aucune
- ( ) mise à niveau
- ( ) nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Piste bidirectionnelle (multifonctionnelle)

Schéma

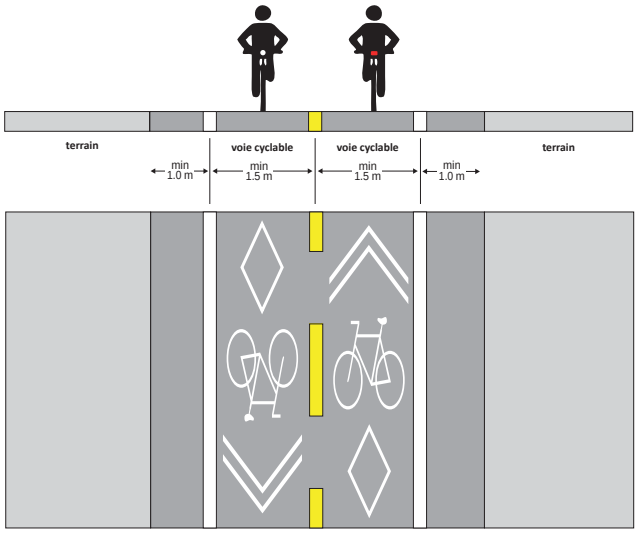

Travaux requis
- [ ] construction piste cyclable
- [ ] élargissement piste cyclable
- [ ] asphaltage
- [ ] construction trottoir
- [ ] construction banquette gazonnée
- [ ] ajout marquage et panneaux
- [ ] ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections
- [ ] abaissement de trottoir
- [ ] ajout avancées de trottoir
- [ ] réduction rayon de trottoir
- [ ] suppression bretelle de virage à droite
- [ ] carrefour giratoire
- [ ] ajout marquage au sol
- [ ] Déviation en forme d'anse (piste)
- [ ] Autre...

Précisions

Fiche technique — Segment 05C

Identification

nom de l'axe: Boulevard Clairevue O

longueur: 890 m

carte

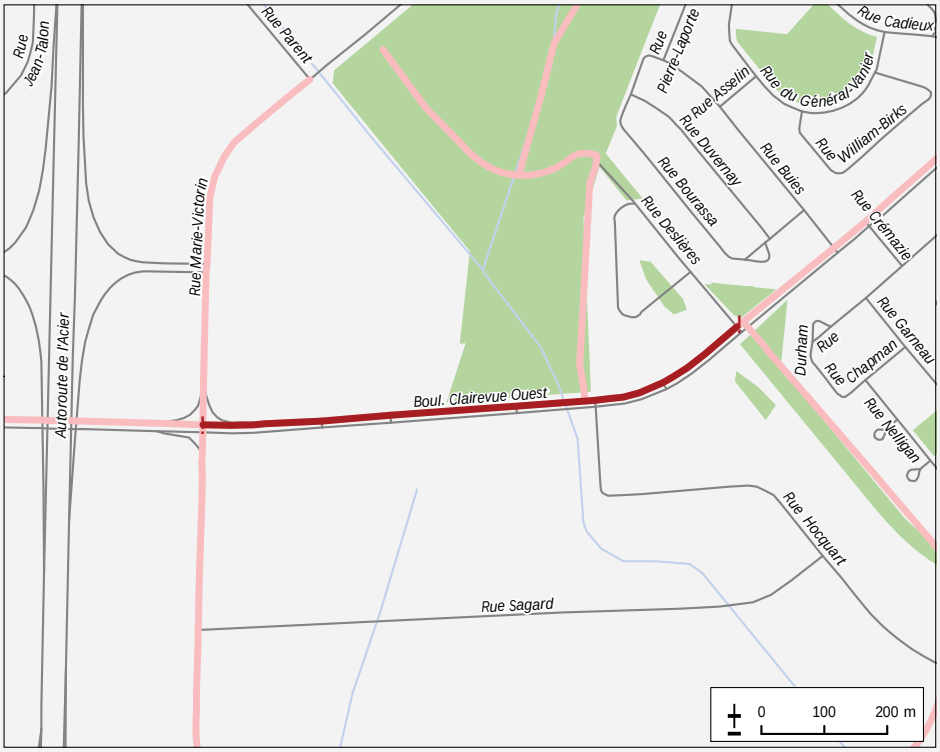

Segment à l'étude
Tracé proposé
Transport :
Autoroute
Route principale
Route secondaire
Voie ferrée
Étendue d'eau
Forêt et espace vert
Zone agricole
Limite municipalité

Photos

Caractéristiques de l'emprise

	Gauche	Droite
Largeur approximative de la chaussée		
Terre-plein		
Revêtement		
Vitesse affichée (km/h)		
Nombre de voies		
Accotement		
Bordure		
Trottoir		
Stationnement autorisé		
Type de drainage		

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant	(•) Oui ( ) Non
Niveau	( ) Trottoir ( ) Intermédiaire ( ) Chaussée (•) n/a
Sens de circulation	(•) Bidirectionnel ( ) Unidirectionnel
Revêtement	(•) Asphalte ( ) Bois ( ) Béton ( ) Gravier ( ) Criblure ( ) Autre
Largeur (m)	3 m

Type d'aménagement **Piste bidirectionnelle sur rue (multifonctionnelle)**

Recommandations

Échéance
Long terme (5-10 ans)

Type d'intervention
- ○ aucune
- ◉ mise à niveau
- ○ nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Piste unidirectionnelle (multifonctionnelle)

Schéma

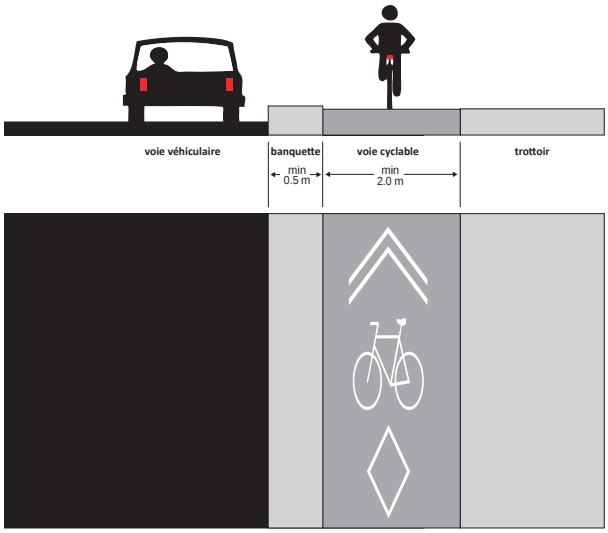

Travaux requis
- ☒ construction piste cyclable
- ☐ élargissement piste cyclable
- ☒ asphaltage
- ☐ construction trottoir
- ☒ construction banquette gazonnée
- ☒ ajout marquage et panneaux
- ☐ ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections
- ☐ abaissement de trottoir
- ☐ ajout avancées de trottoir
- ☐ réduction rayon de trottoir
- ☐ suppression bretelle de virage à droite
- ☐ carrefour giratoire
- ☐ ajout marquage au sol
- ☐ Déviation en forme d'anse (piste)
- ☐ Autre...

Précisions

Fiche technique — Segment 05D

Identification

nom de l'axe: Boulevard Clairevue E.

longueur: 2160 m

carte

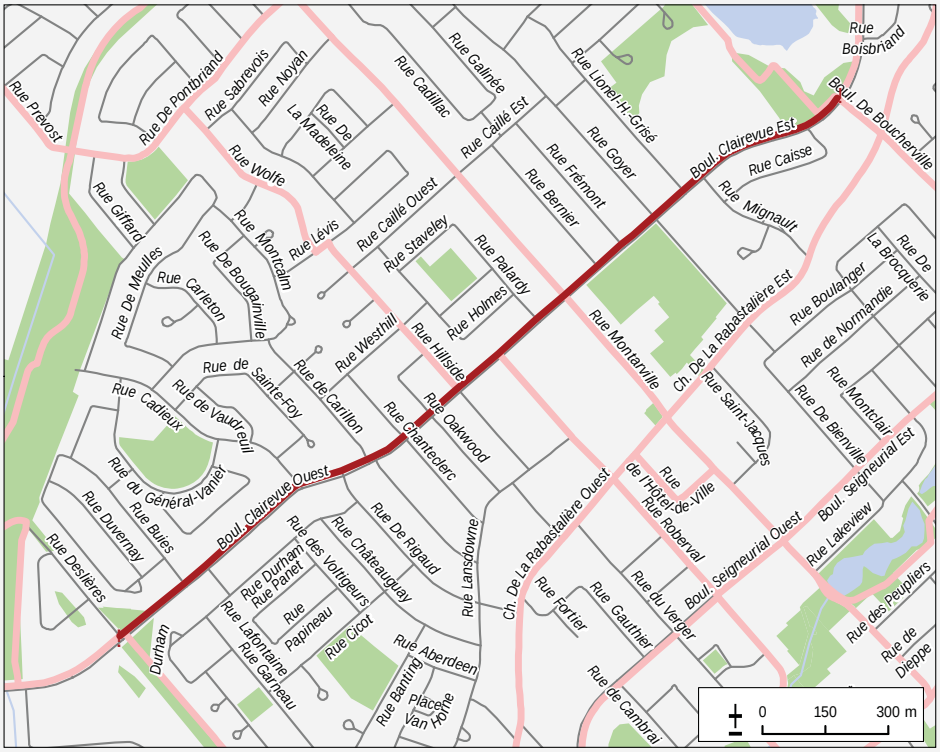

Photos

Fiche technique — Segment 05D

Caractéristiques de l'emprise

Largeur approximative de la chaussée	17.0 m
Terre-plein	3.0 m
Revêtement	Asphalte
Vitesse affichée (km/h)	50

	Gauche	Droite
Nombre de voies	1	1
Accotement	Aucun	Aucun
Bordure	Non	Non
Trottoir	Oui	Oui
Stationnement autorisé	Oui	Oui
Type de drainage	Puisard	Puisard

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant ○ Oui ◉ Non

Niveau ○ Trottoir ○ Intermédiaire ○ Chaussée ○ n/a

Sens de circulation ○ Bidirectionnel ○ Unidirectionnel

Revêtement ○ Asphalte ○ Bois ○ Béton ○ Gravier ○ Criblure ○ Autre

Largeur (m)

Type d'aménagement

Recommandations

Échéance
Moyen terme (2-5 ans)

Type d'intervention
- ○ aucune
- ○ mise à niveau
- ◉ nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Bande cyclable

Schéma

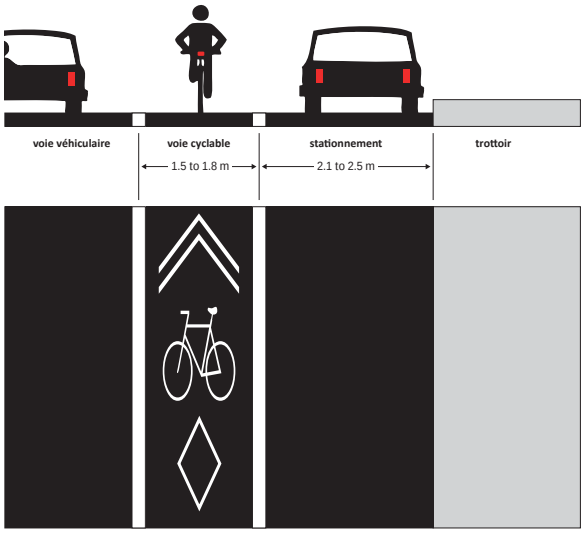

Travaux requis
- ☐ construction piste cyclable
- ☐ élargissement piste cyclable
- ☐ asphaltage
- ☐ construction trottoir
- ☐ construction banquette gazonnée
- ☒ ajout marquage et panneaux
- ☐ ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections
- ☐ abaissement de trottoir
- ☐ ajout avancées de trottoir
- ☐ réduction rayon de trottoir
- ☐ suppression bretelle de virage à droite
- ☐ carrefour giratoire
- ☒ ajout marquage au sol
- ☐ Déviation en forme d'anse (piste)
- ☐ Autre...

Précisions: Envisager une étude de circulation pour vérifier les conséquences de la réduction du nombre de voies de circulation.
À long terme, prévoir une piste cyclable unidirectionnelle pour accroître le confort et la sécurité des cyclistes.

Fiche technique — Segment 05E

Identification

nom de l'axe: Boulevard Clairevue E

longueur: 210 m

carte

Photos

Caractéristiques de l'emprise

Largeur approximative de la chaussée	16.0 m
Terre-plein	3.0 m
Revêtement	Asphalte
Vitesse affichée (km/h)	30

	Gauche	Droite
Nombre de voies	1	1
Accotement	Aucun	Aucun
Bordure	Non	Non
Trottoir	Oui	Oui
Stationnement autorisé	Oui	Oui
Type de drainage	Puisard	Puisard

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant	(•) Oui ( ) Non
Niveau	(•) Trottoir ( ) Intermédiaire ( ) Chaussée ( ) n/a
Sens de circulation	(•) Bidirectionnel ( ) Unidirectionnel
Revêtement	(•) Asphalte ( ) Bois ( ) Béton ( ) Gravier ( ) Criblure ( ) Autre
Largeur (m)	3 m

Type d'aménagement **Piste bidirectionnelle sur rue (multifonctionnelle)**

Recommandations

Échéance
Moyen terme (2-5 ans)

Type d'intervention
- ○ aucune
- ○ mise à niveau
- ◉ nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Chaussée désignée

Schéma

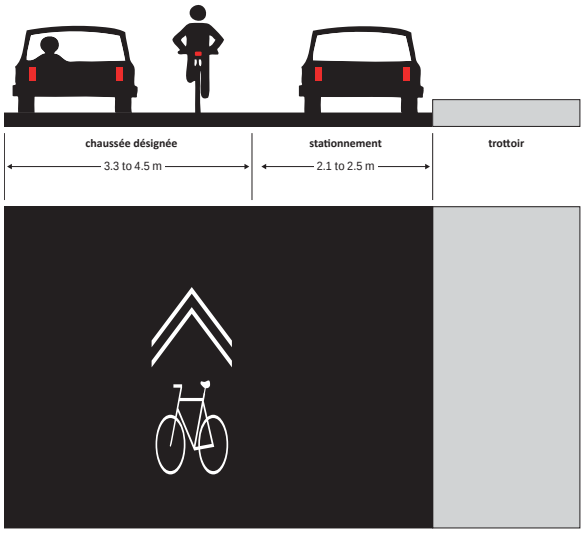

Travaux requis
- ☐ construction piste cyclable
- ☐ élargissement piste cyclable
- ☐ asphaltage
- ☐ construction trottoir
- ☐ construction banquette gazonnée
- ☒ ajout marquage et panneaux
- ☐ ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections
- ☐ abaissement de trottoir
- ☐ ajout avancées de trottoir
- ☐ réduction rayon de trottoir
- ☐ suppression bretelle de virage à droite
- ☐ carrefour giratoire
- ☒ ajout marquage au sol
- ☐ Déviation en forme d'anse (piste)
- ☐ Autre...

Précisions

Fiche technique — Segment 05F

Identification

nom de l'axe: Boulevard Clairevue E.

longueur: 570 m

carte

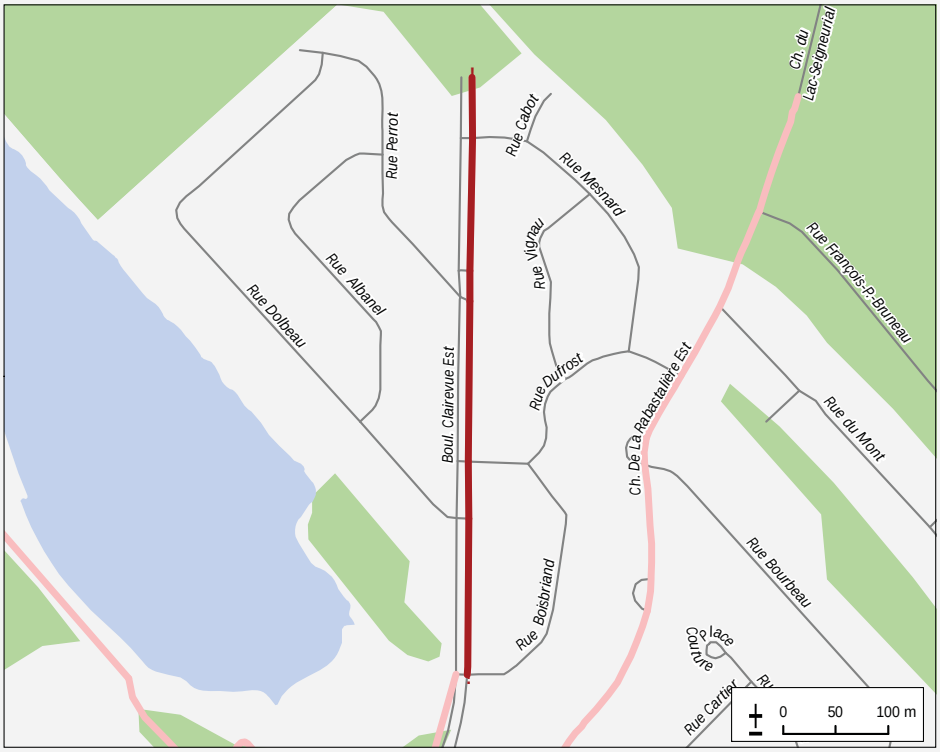

- Segment à l'étude
- Tracé proposé

Transport :

- Autoroute
- Route principale
- Route secondaire
- Voie ferrée
- Étendue d'eau
- Forêt et espace vert
- Zone agricole
- Limite municipalité

Photos

Caractéristiques de l'emprise

Largeur approximative de la chaussée	18.0 m
Terre-plein	3.0 m
Revêtement	Asphalte
Vitesse affichée (km/h)	50

	Gauche	Droite
Nombre de voies	1	1
Accotement	Aucun	Aucun
Bordure	Non	Non
Trottoir	Oui	Oui
Stationnement autorisé	Oui	Oui
Type de drainage	Puisard	Puisard

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant ○ Oui ◉ Non

Niveau ○ Trottoir ○ Intermédiaire ○ Chaussée ○ n/a

Sens de circulation ○ Bidirectionnel ○ Unidirectionnel

Revêtement ○ Asphalte ○ Bois ○ Béton ○ Gravier ○ Criblure ○ Autre

Largeur (m)

Type d'aménagement

Recommandations

Échéance
Moyen terme (2-5 ans)

Type d'intervention
- ○ aucune
- ○ mise à niveau
- ◉ nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Chaussée désignée

Schéma

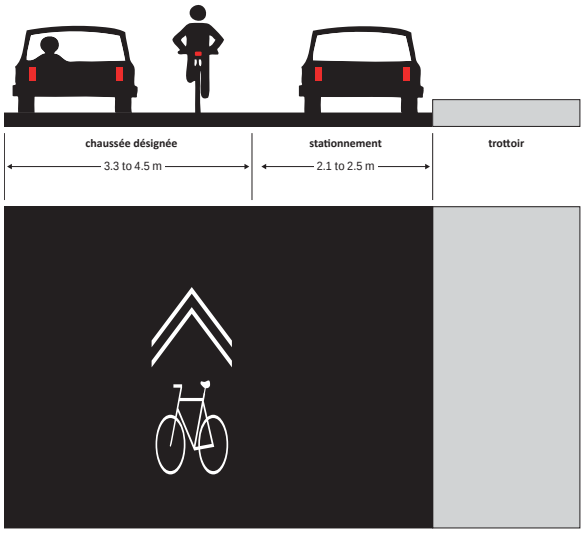

Travaux requis
- ☐ construction piste cyclable
- ☐ élargissement piste cyclable
- ☐ asphaltage
- ☐ construction trottoir
- ☐ construction banquette gazonnée
- ☒ ajout marquage et panneaux
- ☐ ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections
- ☐ abaissement de trottoir
- ☐ ajout avancées de trottoir
- ☐ réduction rayon de trottoir
- ☐ suppression bretelle de virage à droite
- ☐ carrefour giratoire
- ☒ ajout marquage au sol
- ☐ Déviation en forme d'anse (piste)
- ☐ Autre...

Précisions: Raccordement à prévoir à la piste cyclable sur trottoir existante.

Identification

nom de l'axe Chemin de la Rabastaliere

longueur 1400 m

carte

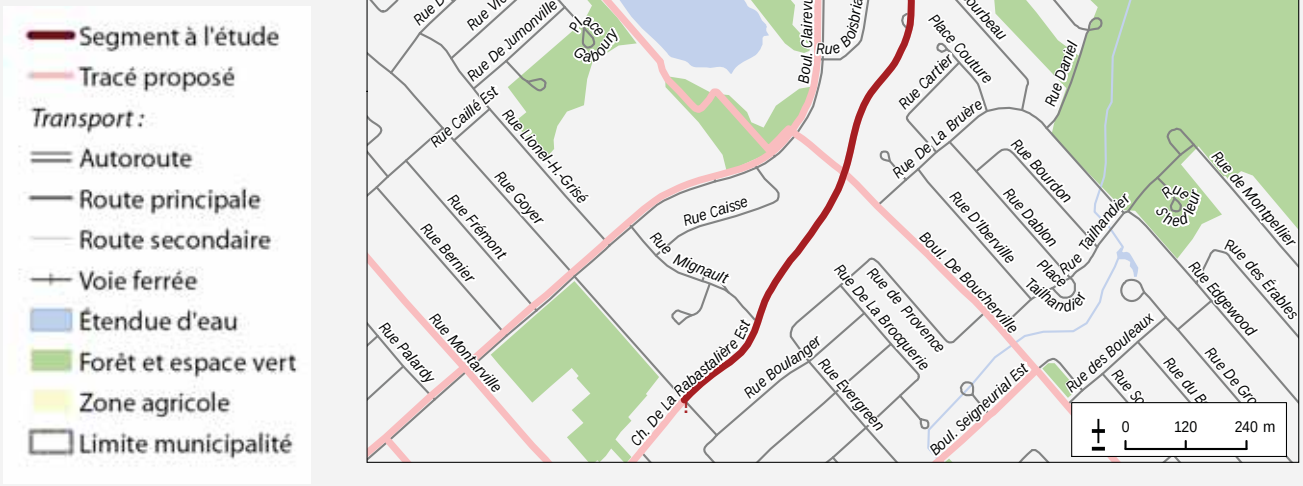

Photos

Fiche technique — Segment 06A

Caractéristiques de l'emprise

Largeur approximative de la chaussée	7.0 m
Terre-plein	
Revêtement	Asphalte
Vitesse affichée (km/h)	40

	Gauche	Droite
Nombre de voies	1	1
Accotement	Aucun	Aucun
Bordure	Oui	Non
Trottoir	Non	Oui
Stationnement autorisé	Non	Non
Type de drainage	Puisard	Puisard

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant ○ Oui ◉ Non

Niveau ○ Trottoir ○ Intermédiaire ○ Chaussée ○ n/a

Sens de circulation ○ Bidirectionnel ○ Unidirectionnel

Revêtement ○ Asphalte ○ Bois ○ Béton ○ Gravier ○ Criblure ○ Autre

Largeur (m)

Type d'aménagement

Recommandations

Échéance
Long terme (5-10 ans)

Type d'intervention
- ○ aucune
- ○ mise à niveau
- ◉ nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Chaussée désignée

Schéma

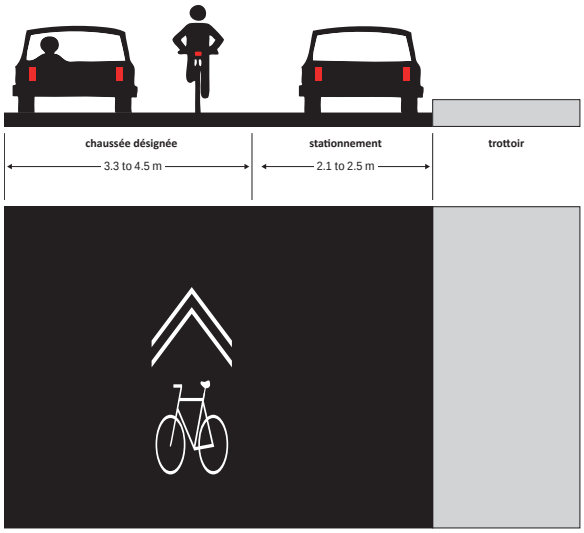

Travaux requis
- ☐ construction piste cyclable
- ☐ élargissement piste cyclable
- ☒ asphaltage
- ☐ construction trottoir
- ☐ construction banquette gazonnée
- ☒ ajout marquage et panneaux
- ☐ ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections
- ☐ abaissement de trottoir
- ☐ ajout avancées de trottoir
- ☐ réduction rayon de trottoir
- ☐ suppression bretelle de virage à droite
- ☐ carrefour giratoire
- ☒ ajout marquage au sol
- ☐ Déviation en forme d'anse (piste)
- ☐ Autre...

Précisions: Marquage très fréquent afin de renforcer le message auprès des automobilistes.
Ajout de balises flexibles centrales à la hauteur du boulevard de Boucherville.

Fiche technique — Segment 06B

Identification

nom de l'axe: Chemin de la Rabastaliere

longueur: 130 m

carte

Photos

Fiche technique — Segment 06B

Caractéristiques de l'emprise

Largeur approximative de la chaussée	10.0 m
Terre-plein	
Revêtement	Asphalte
Vitesse affichée (km/h)	40

	Gauche	Droite
Nombre de voies	1	1
Accotement	Aucun	Aucun
Bordure	Oui	Non
Trottoir	Non	Oui
Stationnement autorisé	Non	Oui
Type de drainage	Puisard	Puisard

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant ○ Oui ◉ Non

Niveau ○ Trottoir ○ Intermédiaire ○ Chaussée ○ n/a

Sens de circulation ○ Bidirectionnel ○ Unidirectionnel

Revêtement ○ Asphalte ○ Bois ○ Béton ○ Gravier ○ Criblure ○ Autre

Largeur (m)

Type d'aménagement

Recommandations

Échéance
Long terme (5-10 ans)

Type d'intervention
- ○ aucune
- ○ mise à niveau
- ◉ nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Chaussée désignée

Schéma

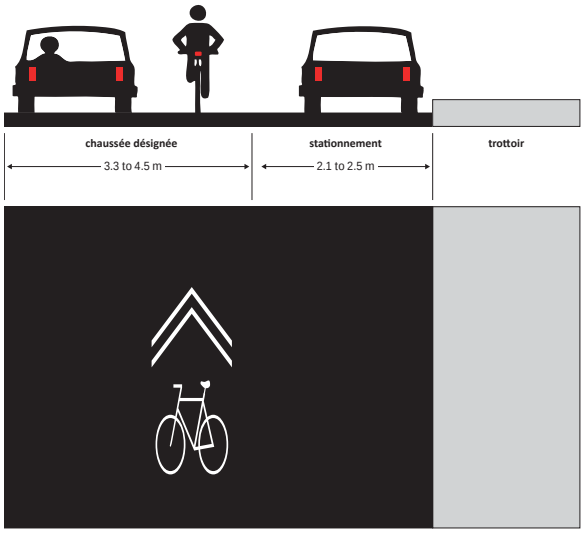

Travaux requis
- ☐ construction piste cyclable
- ☐ élargissement piste cyclable
- ☐ asphaltage
- ☐ construction trottoir
- ☐ construction banquette gazonnée
- ☒ ajout marquage et panneaux
- ☐ ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections
- ☐ abaissement de trottoir
- ☐ ajout avancées de trottoir
- ☐ réduction rayon de trottoir
- ☐ suppression bretelle de virage à droite
- ☐ carrefour giratoire
- ☒ ajout marquage au sol
- ☐ Déviation en forme d'anse (piste)
- ☐ Autre...

Précisions: S'il est envisageable d'interdire le stationnement, l'aménagement d'une bande cyclable de part et d'autre de la chaussée offrirait plus de conforts aux cyclistes.

Fiche technique — Segment 06C

Identification

nom de l'axe: Chemin de la Rabastaliere

longueur: 300 m

carte

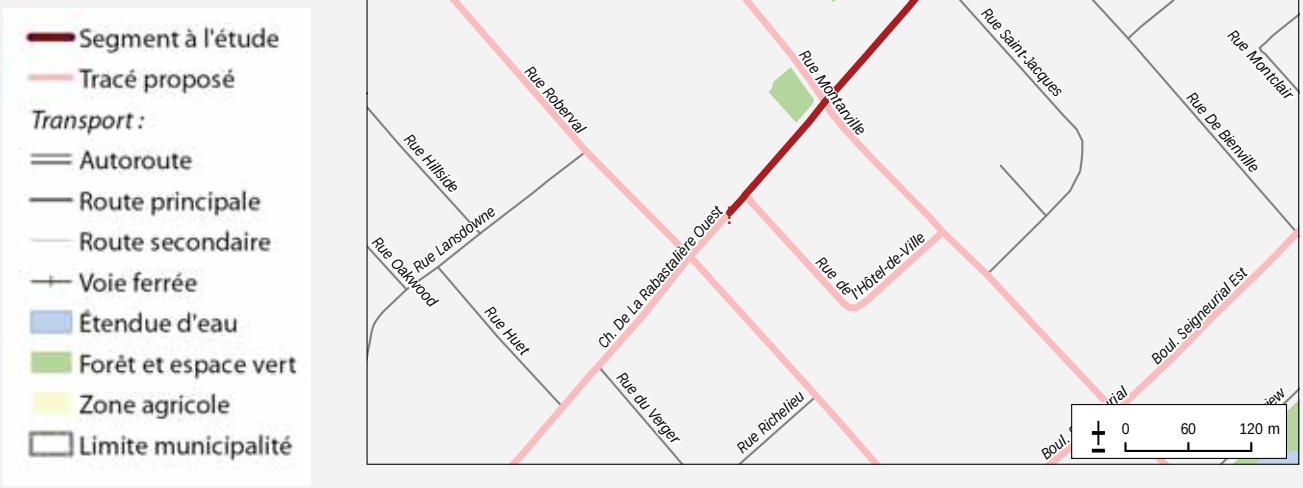

Photos

Fiche technique — Segment 06C

Caractéristiques de l'emprise

Largeur approximative de la chaussée	12.0 m
Terre-plein	
Revêtement	Asphalte
Vitesse affichée (km/h)	40

	Gauche	Droite
Nombre de voies	1	1
Accotement	Aucun	Aucun
Bordure	Non	Non
Trottoir	Oui	Oui
Stationnement autorisé	Oui	Oui
Type de drainage	Puisard	Puisard

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant ○ Oui ◉ Non

Niveau ○ Trottoir ○ Intermédiaire ○ Chaussée ○ n/a

Sens de circulation ○ Bidirectionnel ○ Unidirectionnel

Revêtement ○ Asphalte ○ Bois ○ Béton ○ Gravier ○ Criblure ○ Autre

Largeur (m)

Type d'aménagement

Recommandations

Échéance
Long terme (5-10 ans)

Type d'intervention
- ○ aucune
- ○ mise à niveau
- ◉ nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Chaussée désignée

Schéma

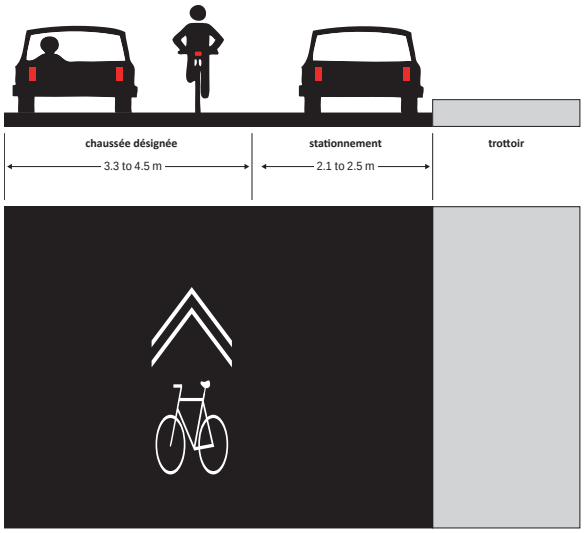

Travaux requis
- ☐ construction piste cyclable
- ☐ élargissement piste cyclable
- ☐ asphaltage
- ☐ construction trottoir
- ☐ construction banquette gazonnée
- ☒ ajout marquage et panneaux
- ☐ ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections
- ☐ abaissement de trottoir
- ☐ ajout avancées de trottoir
- ☐ réduction rayon de trottoir
- ☐ suppression bretelle de virage à droite
- ☒ carrefour giratoire
- ☒ ajout marquage au sol
- ☐ Déviation en forme d'anse (piste)
- ☐ Autre...

Précisions: S'il est envisageable d'interdire le stationnement, l'aménagement d'une bande cyclable de part et d'autre de la chaussée offrirait plus de conforts pour les cyclistes.

Fiche technique — Segment 06D

Identification

nom de l'axe: Rue de l'Hotel-de-Ville

longueur: 260 m

carte

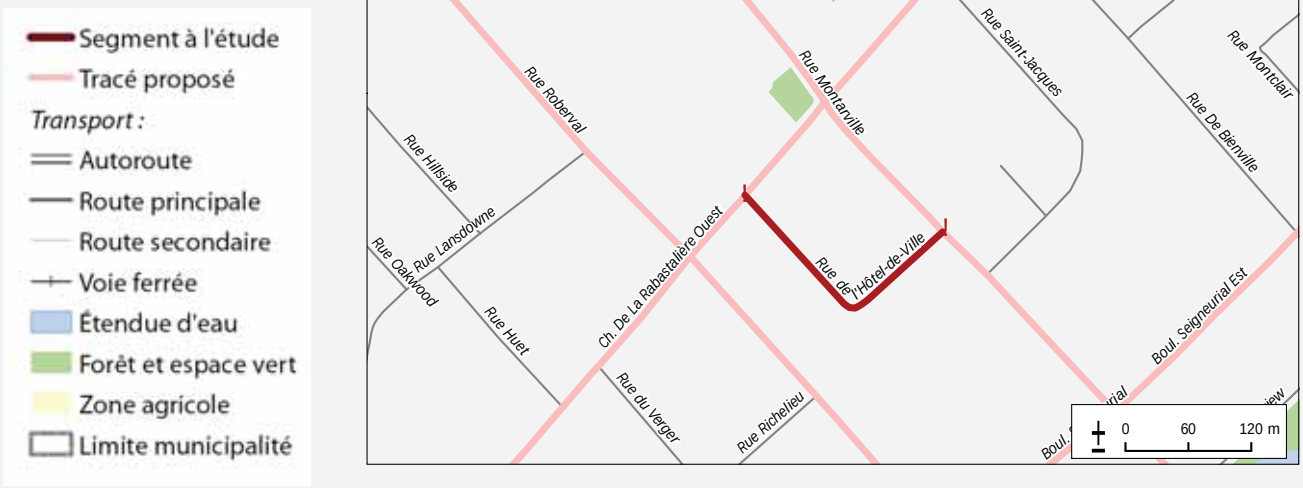

Photos

Caractéristiques de l'emprise

Largeur approximative de la chaussée	10.0 m
Terre-plein	
Revêtement	Asphalte
Vitesse affichée (km/h)	40

	Gauche	Droite
Nombre de voies	1	1
Accotement	Aucun	Aucun
Bordure	Non	Oui
Trottoir	Oui	Non
Stationnement autorisé	Oui	Non
Type de drainage	Puisard	Puisard

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant ○ Oui ◉ Non

Niveau ○ Trottoir ○ Intermédiaire ○ Chaussée ○ n/a

Sens de circulation ○ Bidirectionnel ○ Unidirectionnel

Revêtement ○ Asphalte ○ Bois ○ Béton ○ Gravier ○ Criblure ○ Autre

Largeur (m)

Type d'aménagement

Recommandations

Échéance
Court terme (0-2 ans)

Type d'intervention
- ○ aucune
- ○ mise à niveau
- ◉ nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Chaussée désignée

Schéma

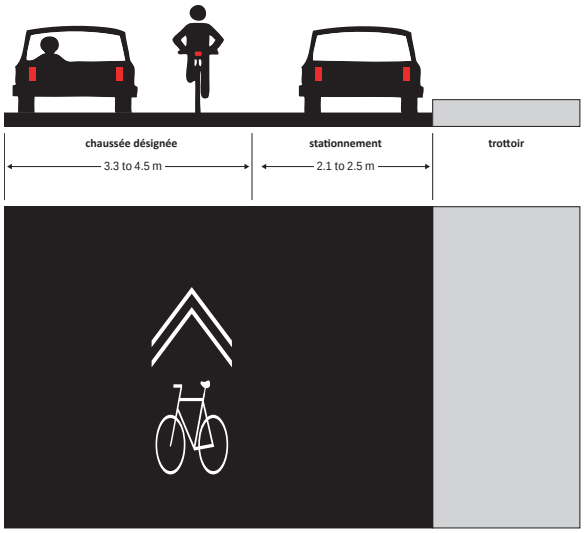

Travaux requis
- ☐ construction piste cyclable
- ☐ élargissement piste cyclable
- ☐ asphaltage
- ☐ construction trottoir
- ☐ construction banquette gazonnée
- ☒ ajout marquage et panneaux
- ☐ ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections
- ☐ abaissement de trottoir
- ☐ ajout avancées de trottoir
- ☐ réduction rayon de trottoir
- ☐ suppression bretelle de virage à droite
- ☐ carrefour giratoire
- ☒ ajout marquage au sol
- ☐ Déviation en forme d'anse (piste)
- ☐ Autre...

Précisions: S'il est envisageable d'interdire le stationnement, l'aménagement d'une bande cyclable de part et d'autre de la chaussée offrirait plus de conforts aux cyclistes.

Fiche technique — Segment 06E

Identification

nom de l'axe: Chemin de la Rabastaliere

longueur: 240 m

carte

Photos

Fiche technique — Segment 06E

Caractéristiques de l'emprise

Largeur approximative de la chaussée	10.0 m
Terre-plein	
Revêtement	Asphalte
Vitesse affichée (km/h)	40

	Gauche	Droite
Nombre de voies	1	1
Accotement	Aucun	Aucun
Bordure	Non	Non
Trottoir	Oui	Oui
Stationnement autorisé	Non	Oui
Type de drainage	Puisard	Puisard

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant ○ Oui ◉ Non

Niveau ○ Trottoir ○ Intermédiaire ○ Chaussée ○ n/a

Sens de circulation ○ Bidirectionnel ○ Unidirectionnel

Revêtement ○ Asphalte ○ Bois ○ Béton ○ Gravier ○ Criblure ○ Autre

Largeur (m)

Type d'aménagement

Recommandations

Échéance
Long terme (5-10 ans)

Type d'intervention
- ○ aucune
- ○ mise à niveau
- ◉ nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Chaussée désignée

Schéma

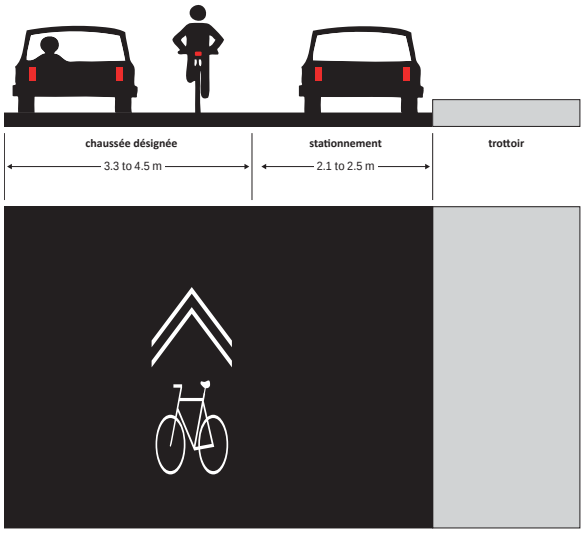

Travaux requis
- ☐ construction piste cyclable
- ☐ élargissement piste cyclable
- ☐ asphaltage
- ☐ construction trottoir
- ☐ construction banquette gazonnée
- ☒ ajout marquage et panneaux
- ☐ ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections
- ☐ abaissement de trottoir
- ☐ ajout avancées de trottoir
- ☐ réduction rayon de trottoir
- ☐ suppression bretelle de virage à droite
- ☐ carrefour giratoire
- ☒ ajout marquage au sol
- ☐ Déviation en forme d'anse (piste)
- ☐ Autre...

Précisions

Identification

nom de l'axe Chemin de la Rabastaliere

longueur 1010 m

carte

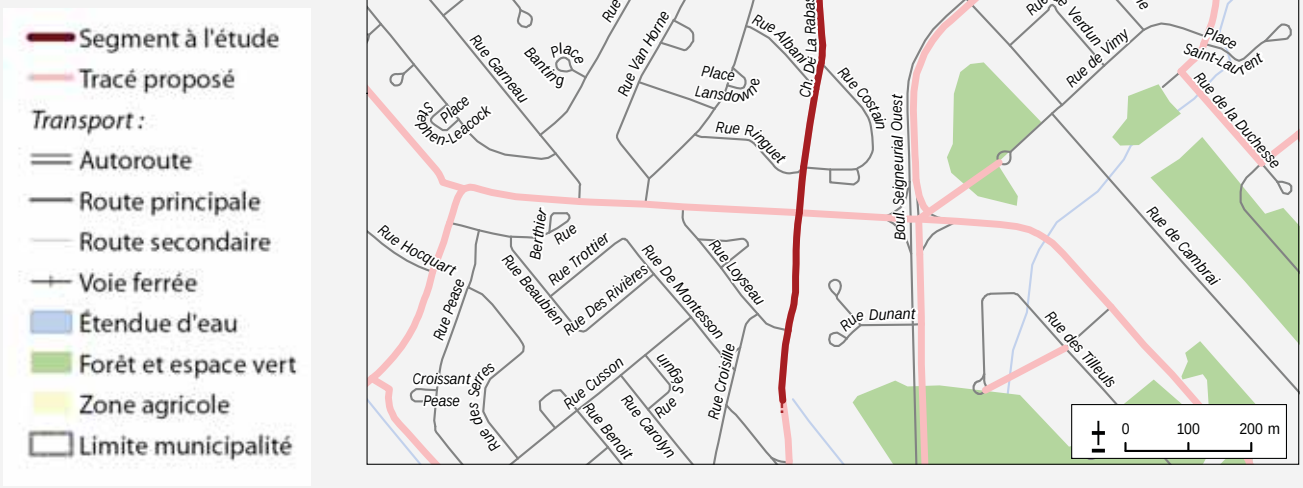

Photos

Fiche technique — Segment 06F

Caractéristiques de l'emprise

Largeur approximative de la chaussée	9.0 m
Terre-plein	
Revêtement	Asphalte
Vitesse affichée (km/h)	40

	Gauche	Droite
Nombre de voies	1	1
Accotement	Aucun	Aucun
Bordure	Non	Oui
Trottoir	Oui	Non
Stationnement autorisé	Oui	Oui
Type de drainage	Puisard	Puisard

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant ○ Oui ◉ Non

Niveau ○ Trottoir ○ Intermédiaire ○ Chaussée ○ n/a

Sens de circulation ○ Bidirectionnel ○ Unidirectionnel

Revêtement ○ Asphalte ○ Bois ○ Béton ○ Gravier ○ Criblure ○ Autre

Largeur (m)

Type d'aménagement

Recommandations

Échéance
Long terme (5-10 ans)

Type d'intervention
- ○ aucune
- ○ mise à niveau
- ◉ nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Chaussée désignée

Schéma

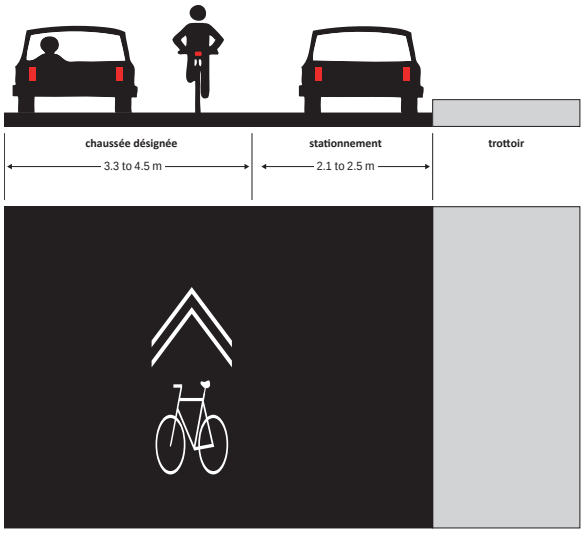

Travaux requis
- ☐ construction piste cyclable
- ☐ élargissement piste cyclable
- ☐ asphaltage
- ☐ construction trottoir
- ☐ construction banquette gazonnée
- ☒ ajout marquage et panneaux
- ☐ ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections
- ☐ abaissement de trottoir
- ☐ ajout avancées de trottoir
- ☐ réduction rayon de trottoir
- ☐ suppression bretelle de virage à droite
- ☐ carrefour giratoire
- ☒ ajout marquage au sol
- ☐ Déviation en forme d'anse (piste)
- ☐ Autre...

Précisions

Fiche technique — Segment 06G

Identification

nom de l'axe: Chemin de la Rabastaliere

longueur: 200 m

carte

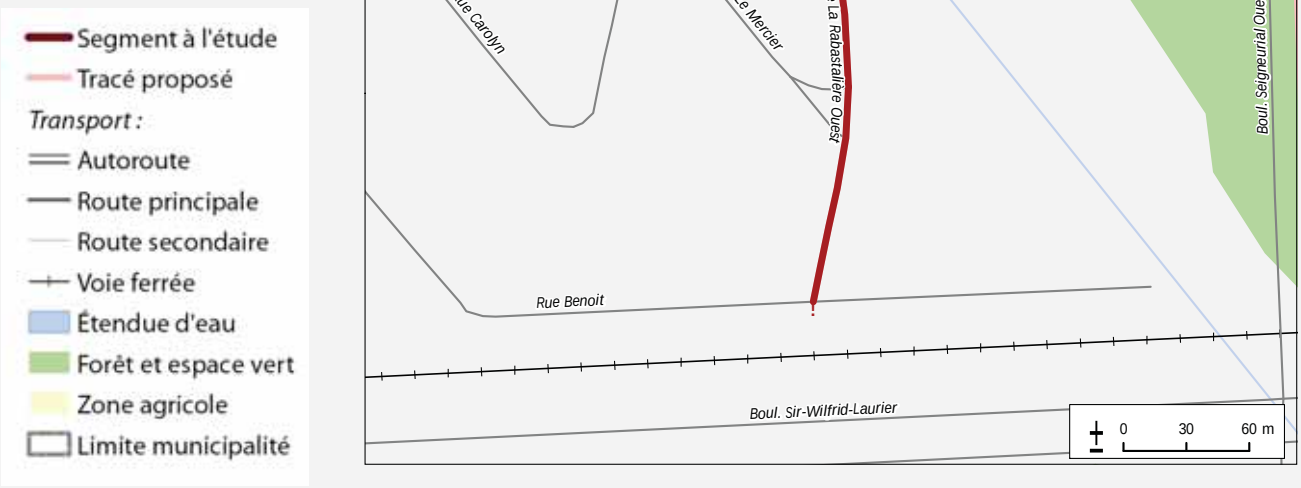

Photos

Fiche technique — Segment 06G

Caractéristiques de l'emprise

Largeur approximative de la chaussée	9.0 m
Terre-plein	
Revêtement	Asphalte
Vitesse affichée (km/h)	40

	Gauche	Droite
Nombre de voies	1	1
Accotement	Aucun	Aucun
Bordure	Non	Oui
Trottoir	Oui	Non
Stationnement autorisé	Oui	Oui
Type de drainage	Puisard	Puisard

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant ○ Oui ◉ Non

Niveau ○ Trottoir ○ Intermédiaire ○ Chaussée ○ n/a

Sens de circulation ○ Bidirectionnel ○ Unidirectionnel

Revêtement ○ Asphalte ○ Bois ○ Béton ○ Gravier ○ Criblure ○ Autre

Largeur (m)

Type d'aménagement

Recommandations

Échéance
Long terme (5-10 ans)

Type d'intervention
- ○ aucune
- ○ mise à niveau
- ◉ nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Chaussée désignée

Schéma

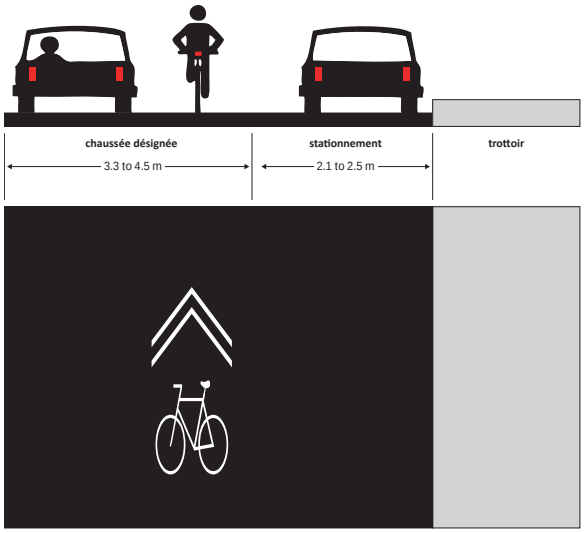

Travaux requis
- ☐ construction piste cyclable
- ☐ élargissement piste cyclable
- ☐ asphaltage
- ☐ construction trottoir
- ☐ construction banquette gazonnée
- ☒ ajout marquage et panneaux
- ☐ ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections
- ☐ abaissement de trottoir
- ☐ ajout avancées de trottoir
- ☐ réduction rayon de trottoir
- ☐ suppression bretelle de virage à droite
- ☐ carrefour giratoire
- ☒ ajout marquage au sol
- ☐ Déviation en forme d'anse (piste)
- ☐ Autre...

Précisions

Identification

nom de l'axe Rue Beaumont

longueur 1190 m

carte

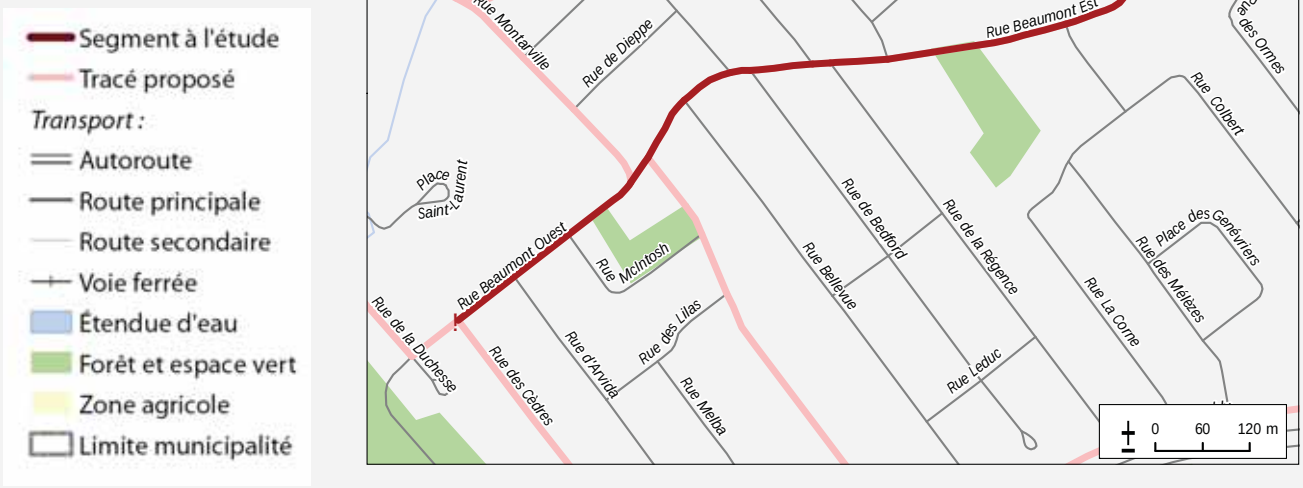

Photos

Caractéristiques de l'emprise

Largeur approximative de la chaussée

Terre-plein

Revêtement: Asphalte

Vitesse affichée (km/h): 40

	Gauche	Droite
Nombre de voies	1	1
Accotement	Aucun	Aucun
Bordure	Oui	Non
Trottoir	Non	Oui
Stationnement autorisé	Non	Non
Type de drainage	Puisard	Puisard

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant: ○ Oui ◉ Non

Niveau: ○ Trottoir ○ Intermédiaire ○ Chaussée ○ n/a

Sens de circulation: ○ Bidirectionnel ○ Unidirectionnel

Revêtement: ○ Asphalte ○ Bois ○ Béton ○ Gravier ○ Criblure ○ Autre

Largeur (m)

Type d'aménagement

Recommandations

Échéance
Long terme (5-10 ans)

Type d'intervention
- ○ aucune
- ○ mise à niveau
- ◉ nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Chaussée désignée

Schéma

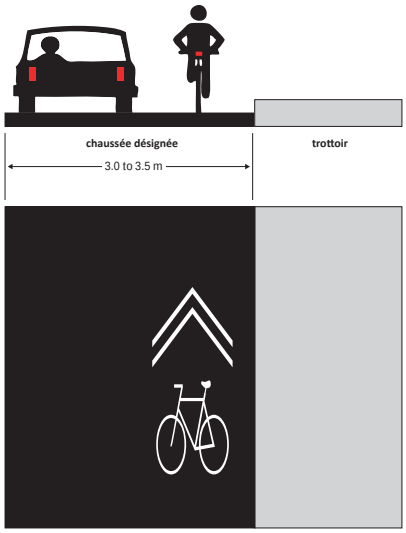

Travaux requis
- ☐ construction piste cyclable
- ☐ élargissement piste cyclable
- ☐ asphaltage
- ☐ construction trottoir
- ☐ construction banquette gazonnée
- ☒ ajout marquage et panneaux
- ☐ ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections
- ☐ abaissement de trottoir
- ☐ ajout avancées de trottoir
- ☐ réduction rayon de trottoir
- ☐ suppression bretelle de virage à droite
- ☐ carrefour giratoire
- ☒ ajout marquage au sol
- ☐ Déviation en forme d'anse (piste)
- ☐ Autre...

Précisions

Fiche technique — Segment 07B

Identification

nom de l'axe: Rue Beaumont E

longueur: 590 m

carte

Photos

Fiche technique — Segment 07B

Caractéristiques de l'emprise

Largeur approximative de la chaussée	10.0 m
Terre-plein	
Revêtement	Asphalte
Vitesse affichée (km/h)	40

	Gauche	Droite
Nombre de voies	1	1
Accotement		
Bordure	Non	Oui
Trottoir	Oui	Non
Stationnement autorisé	Non	Non
Type de drainage	Puisard	Puisard

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant	(•) Oui ( ) Non
Niveau	( ) Trottoir ( ) Intermédiaire (•) Chaussée ( ) n/a
Sens de circulation	( ) Bidirectionnel (•) Unidirectionnel
Revêtement	(•) Asphalte ( ) Bois ( ) Béton ( ) Gravier ( ) Criblure ( ) Autre
Largeur (m)	

Type d'aménagement **Chaussée désignée**

Recommandations

Échéance
Court terme (0-2 ans)

Type d'intervention
- ○ aucune
- ◉ mise à niveau
- ○ nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Bande cyclable

Schéma

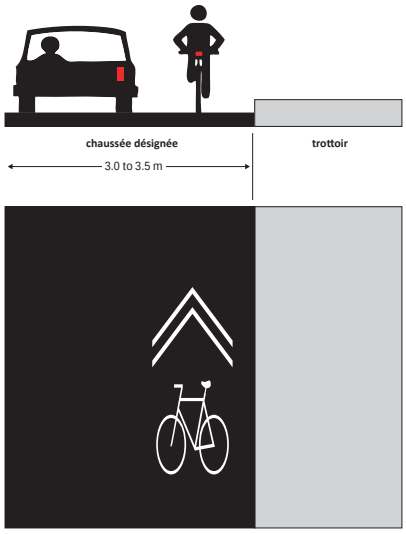

Travaux requis
- ☐ construction piste cyclable
- ☐ élargissement piste cyclable
- ☐ asphaltage
- ☐ construction trottoir
- ☐ construction banquette gazonnée
- ☒ ajout marquage et panneaux
- ☐ ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections
- ☐ abaissement de trottoir
- ☐ ajout avancées de trottoir
- ☐ réduction rayon de trottoir
- ☐ suppression bretelle de virage à droite
- ☐ carrefour giratoire
- ☒ ajout marquage au sol
- ☐ Déviation en forme d'anse (piste)
- ☐ Autre...

Précisions

Fiche technique — Segment 07C

Identification

nom de l'axe: Boulevard des Hirondelles

longueur: 1490 m

carte

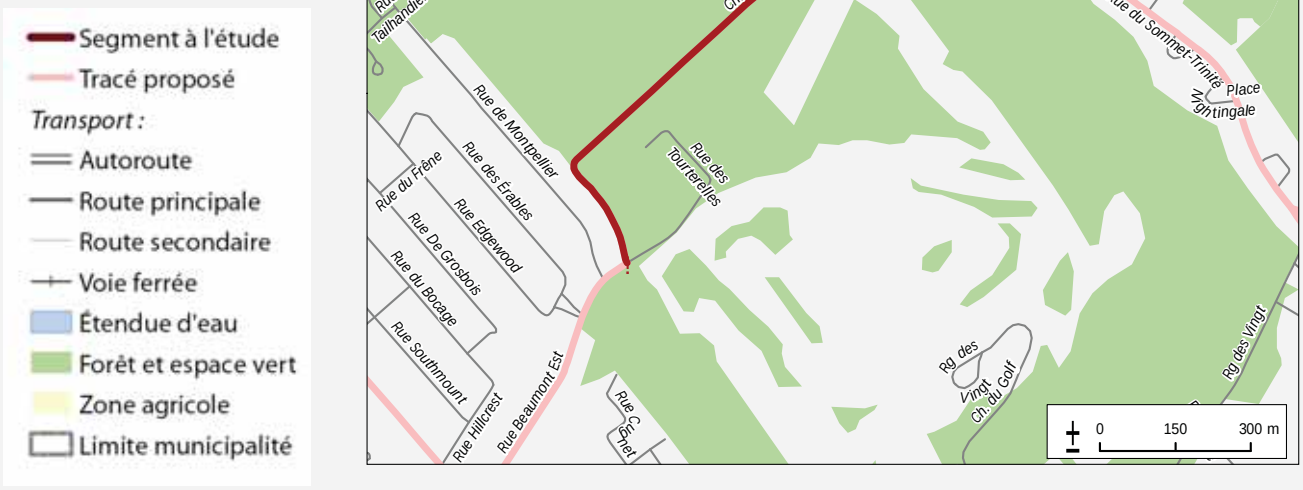

Photos

Caractéristiques de l'emprise

Largeur approximative de la chaussée	8.0 m
Terre-plein	
Revêtement	Asphalte
Vitesse affichée (km/h)	40

	Gauche	Droite
Nombre de voies	1	1
Accotement		
Bordure		Non
Trottoir		Non
Stationnement autorisé		Non
Type de drainage	Fossé	Puisard

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant	(•) Oui ( ) Non
Niveau	( ) Trottoir ( ) Intermédiaire (•) Chaussée ( ) n/a
Sens de circulation	(•) Bidirectionnel ( ) Unidirectionnel
Revêtement	(•) Asphalte ( ) Bois ( ) Béton ( ) Gravier ( ) Criblure ( ) Autre
Largeur (m)	3 m

Type d'aménagement **Piste bidirectionnelle sur rue (multifonctionnelle)**

Recommandations

Échéance
n/a

Type d'intervention
- (●) aucune
- ( ) mise à niveau
- ( ) nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Piste bidirectionnelle (multifonctionnelle)

Schéma

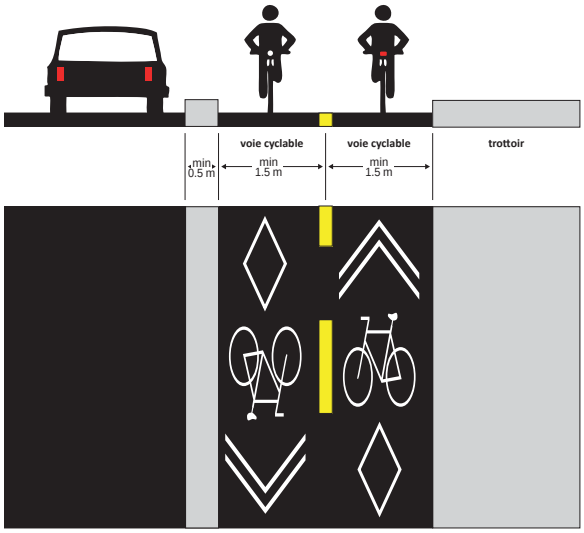

Travaux requis
- [ ] construction piste cyclable
- [ ] élargissement piste cyclable
- [ ] asphaltage
- [ ] construction trottoir
- [ ] construction banquette gazonnée
- [ ] ajout marquage et panneaux
- [ ] ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections
- [ ] abaissement de trottoir
- [ ] ajout avancées de trottoir
- [ ] réduction rayon de trottoir
- [ ] suppression bretelle de virage à droite
- [ ] carrefour giratoire
- [ ] ajout marquage au sol
- [ ] Déviation en forme d'anse (piste)
- [ ] Autre...

Précisions

Fiche technique — Segment 07D

Identification

nom de l'axe: Rue du Sommet Trinité

longueur: 830 m

carte

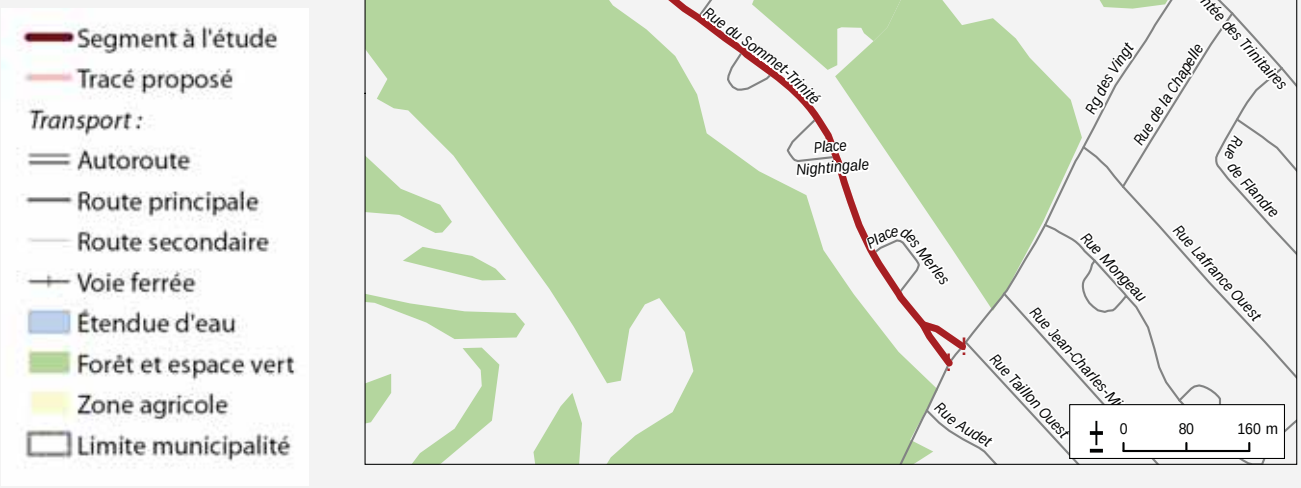

Photos

Fiche technique — Segment 07D

Caractéristiques de l'emprise

Largeur approximative de la chaussée	12.0 m
Terre-plein	
Revêtement	Asphalte
Vitesse affichée (km/h)	40

	Gauche	Droite
Nombre de voies	1	1
Accotement	Aucun	Aucun
Bordure	Oui	Oui
Trottoir	Non	Non
Stationnement autorisé	Non	Non
Type de drainage	Puisard	Puisard

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant ○ Oui ◉ Non

Niveau ○ Trottoir ○ Intermédiaire ○ Chaussée ○ n/a

Sens de circulation ○ Bidirectionnel ○ Unidirectionnel

Revêtement ○ Asphalte ○ Bois ○ Béton ○ Gravier ○ Criblure ○ Autre

Largeur (m)

Type d'aménagement

Recommandations

Échéance
Moyen terme (2-5 ans)

Type d'intervention
- ○ aucune
- ○ mise à niveau
- ◉ nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Chaussée désignée

Schéma

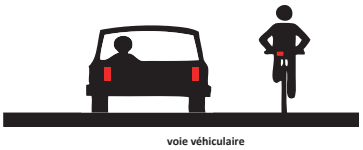

Travaux requis
- ☐ construction piste cyclable
- ☐ élargissement piste cyclable
- ☐ asphaltage
- ☐ construction trottoir
- ☐ construction banquette gazonnée
- ☒ ajout marquage et panneaux
- ☐ ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections
- ☐ abaissement de trottoir
- ☐ ajout avancées de trottoir
- ☐ réduction rayon de trottoir
- ☐ suppression bretelle de virage à droite
- ☐ carrefour giratoire
- ☐ ajout marquage au sol
- ☐ Déviation en forme d'anse (piste)
- ☐ Autre...

Précisions

Fiche technique — Segment 08A

Identification

nom de l'axe: Boulevard Seigneurial O

longueur: 720 m

carte

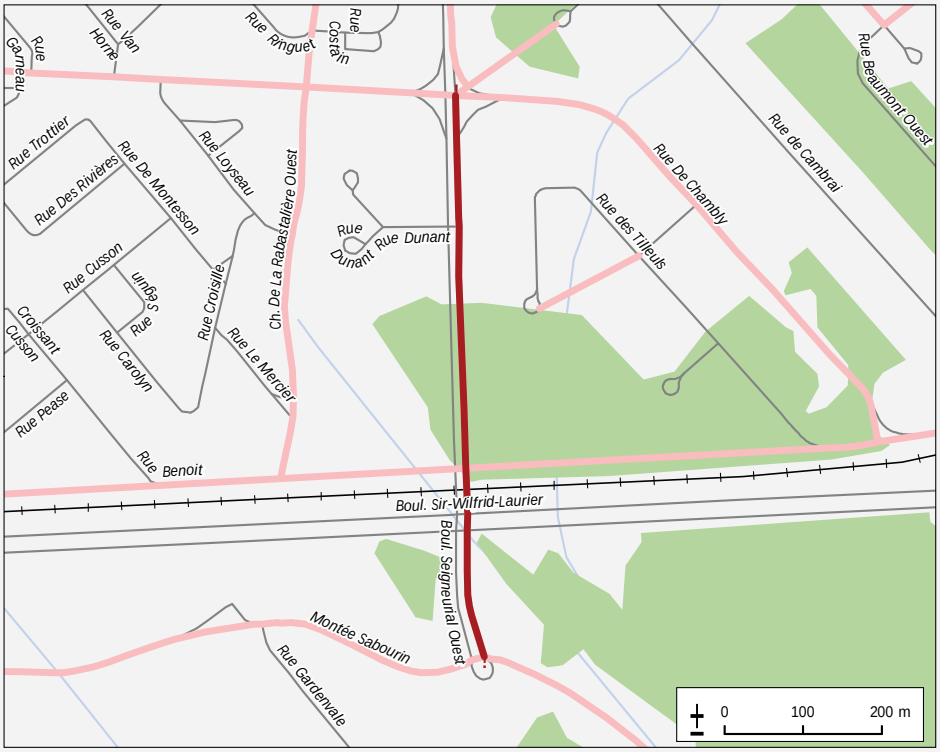

Segment à l'étude
Tracé proposé
Transport :
Autoroute
Route principale
Route secondaire
Voie ferrée
Étendue d'eau
Forêt et espace vert
Zone agricole
Limite municipalité

Photos

Fiche technique — Segment 08A

Caractéristiques de l'emprise

Largeur approximative de la chaussée	18.0 m
Terre-plein	5.0 m
Revêtement	Asphalte
Vitesse affichée (km/h)	50

	Gauche	Droite
Nombre de voies	2	2
Accotement	Aucun	
Bordure	Non	Non
Trottoir	Oui	Oui
Stationnement autorisé	Non	Non
Type de drainage	Puisard	Puisard

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant	(•) Oui ( ) Non
Niveau	(•) Trottoir ( ) Intermédiaire ( ) Chaussée ( ) n/a
Sens de circulation	(•) Bidirectionnel ( ) Unidirectionnel
Revêtement	(•) Asphalte ( ) Bois ( ) Béton ( ) Gravier ( ) Criblure ( ) Autre
Largeur (m)	3 m

Type d'aménagement **Piste bidirectionnelle sur rue (multifonctionnelle)**

Recommandations

Échéance
Long terme (5-10 ans)

Type d'intervention
- ○ aucune
- ◉ mise à niveau
- ○ nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Piste bidirectionnelle (multifonctionnelle)

Schéma

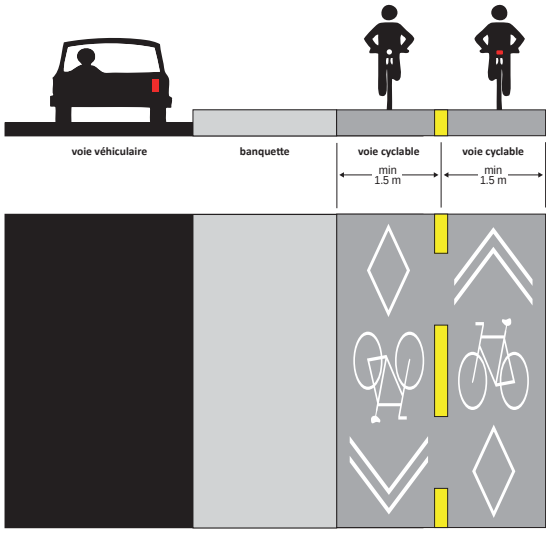

Travaux requis
- ☐ construction piste cyclable
- ☒ élargissement piste cyclable
- ☒ asphaltage
- ☐ construction trottoir
- ☐ construction banquette gazonnée
- ☐ ajout marquage et panneaux
- ☐ ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections
- ☐ abaissement de trottoir
- ☐ ajout avancées de trottoir
- ☐ réduction rayon de trottoir
- ☐ suppression bretelle de virage à droite
- ☐ carrefour giratoire
- ☐ ajout marquage au sol
- ☐ Déviation en forme d'anse (piste)
- ☐ Autre...

Précisions: Élargir pour la piste pour faciliter la cohabitation avec les piétons qui préfèrent circuler loin de la circulation automobile.

Identification

nom de l'axe /

longueur 160 m

carte

Segment à l'étude
Tracé proposé
Transport :
Autoroute
Route principale
Route secondaire
Voie ferrée
Étendue d'eau
Forêt et espace vert
Zone agricole
Limite municipalité

Photos

Caractéristiques de l'emprise

	Gauche	Droite
Largeur approximative de la chaussée		
Terre-plein		
Revêtement		
Vitesse affichée (km/h)		
Nombre de voies		
Accotement		
Bordure		
Trottoir		
Stationnement autorisé		
Type de drainage		

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant	(•) Oui ( ) Non
Niveau	( ) Trottoir ( ) Intermédiaire ( ) Chaussée (•) n/a
Sens de circulation	(•) Bidirectionnel ( ) Unidirectionnel
Revêtement	(•) Asphalte ( ) Bois ( ) Béton ( ) Gravier ( ) Criblure ( ) Autre
Largeur (m)	3 m

Type d'aménagement **Piste bidirectionnelle hors-rue (multifonctionnelle)**

Recommandations

Échéance
n/a

Type d'intervention
- (●) aucune
- ( ) mise à niveau
- ( ) nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Piste bidirectionnelle en site propre (multifonctionelle)

Schéma

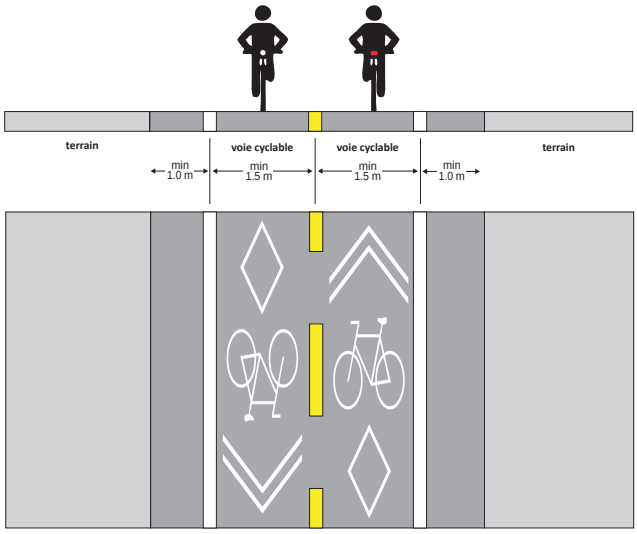

Travaux requis
- ☐ construction piste cyclable
- ☐ élargissement piste cyclable
- ☐ asphaltage
- ☐ construction trottoir
- ☐ construction banquette gazonnée
- ☐ ajout marquage et panneaux
- ☐ ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections
- ☐ abaissement de trottoir
- ☐ ajout avancées de trottoir
- ☐ réduction rayon de trottoir
- ☐ suppression bretelle de virage à droite
- ☐ carrefour giratoire
- ☐ ajout marquage au sol
- ☐ Déviation en forme d'anse (piste)
- ☐ Autre...

Précisions

Fiche technique — Segment 08C

Identification

nom de l'axe: Boulevard Seigneurial O.

longueur: 680 m

carte

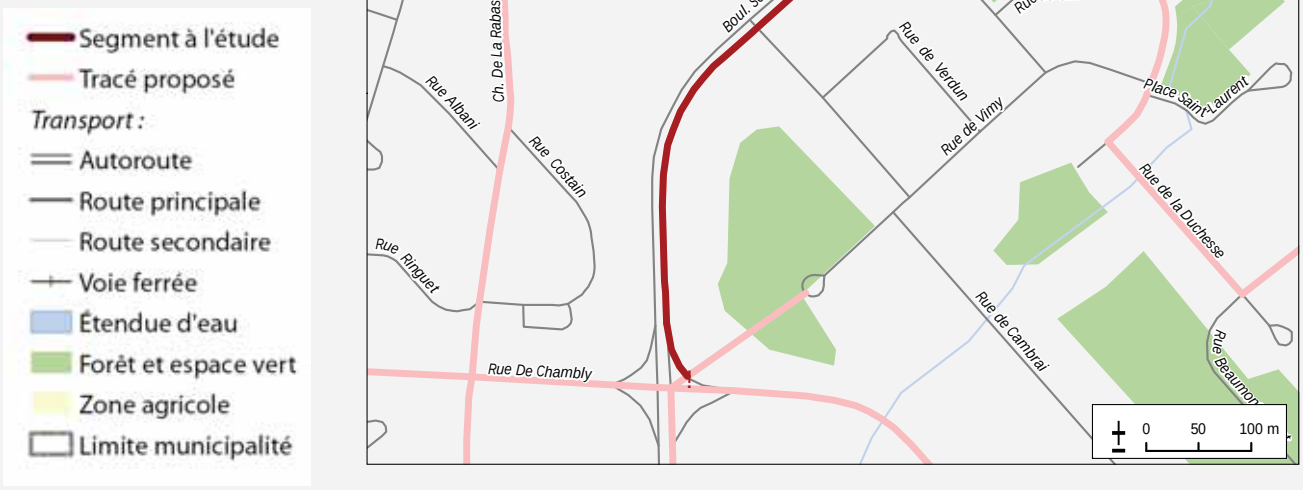

Photos

Caractéristiques de l'emprise

Largeur approximative de la chaussée	18.0 m
Terre-plein	2.0 m
Revêtement	Asphalte
Vitesse affichée (km/h)	50

	Gauche	Droite
Nombre de voies	1	1
Accotement	Aucun	Aucun
Bordure	Non	Non
Trottoir	Oui	Oui
Stationnement autorisé	Oui	Oui
Type de drainage	Puisard	Puisard

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant ○ Oui ◉ Non

Niveau ○ Trottoir ○ Intermédiaire ○ Chaussée ○ n/a

Sens de circulation ○ Bidirectionnel ○ Unidirectionnel

Revêtement ○ Asphalte ○ Bois ○ Béton ○ Gravier ○ Criblure ○ Autre

Largeur (m)

Type d'aménagement

Recommandations

Échéance
Court terme (0-2 ans)

Type d'intervention
- ○ aucune
- ○ mise à niveau
- ◉ nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Bande cyclable

Schéma

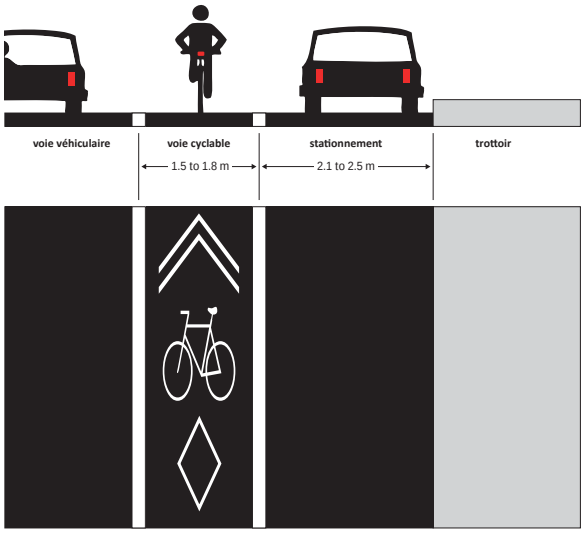

Travaux requis
- ☐ construction piste cyclable
- ☐ élargissement piste cyclable
- ☐ asphaltage
- ☐ construction trottoir
- ☐ construction banquette gazonnée
- ☒ ajout marquage et panneaux
- ☐ ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections
- ☐ abaissement de trottoir
- ☐ ajout avancées de trottoir
- ☐ réduction rayon de trottoir
- ☐ suppression bretelle de virage à droite
- ☐ carrefour giratoire
- ☒ ajout marquage au sol
- ☐ Déviation en forme d'anse (piste)
- ☐ Autre...

Précisions: Stationnement autorisé

Fiche technique — Segment 08D

Identification

nom de l'axe: Boulevard Seigneurial O.

longueur: 780 m

carte

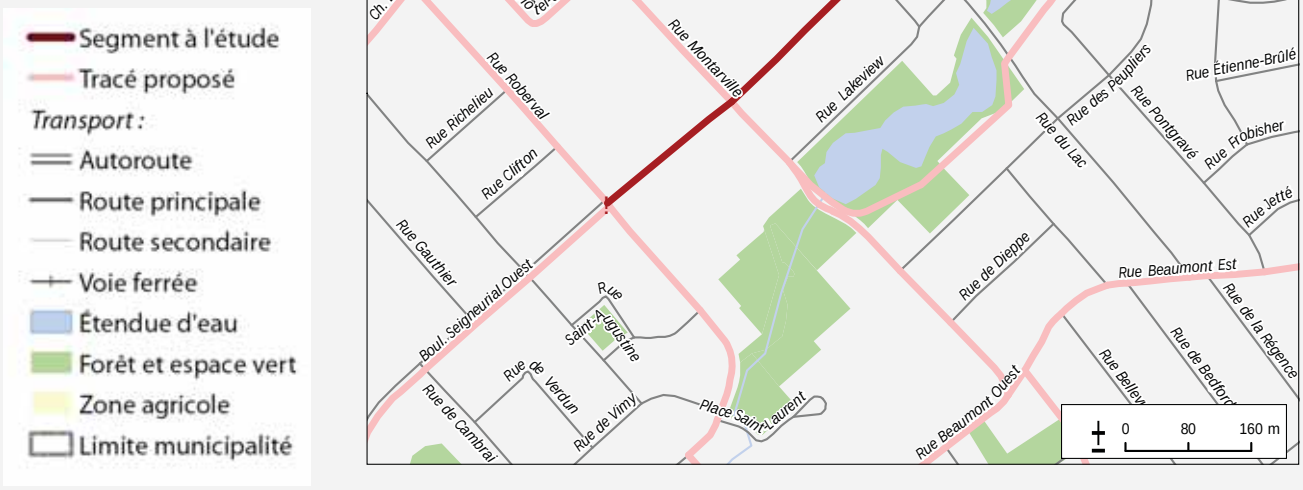

Photos

Fiche technique — Segment 08D

Caractéristiques de l'emprise

Largeur approximative de la chaussée	15.0 m
Terre-plein	
Revêtement	Asphalte
Vitesse affichée (km/h)	50

	Gauche	Droite
Nombre de voies	1	1
Accotement	Aucun	Aucun
Bordure	Non	Non
Trottoir	Oui	Oui
Stationnement autorisé	Oui	Oui
Type de drainage	Puisard	Puisard

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant ○ Oui ◉ Non

Niveau ○ Trottoir ○ Intermédiaire ○ Chaussée ○ n/a

Sens de circulation ○ Bidirectionnel ○ Unidirectionnel

Revêtement ○ Asphalte ○ Bois ○ Béton ○ Gravier ○ Criblure ○ Autre

Largeur (m)

Type d'aménagement

Recommandations

Échéance
Court terme (0-2 ans)

Type d'intervention
- ○ aucune
- ○ mise à niveau
- ◉ nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Bande cyclable

Schéma

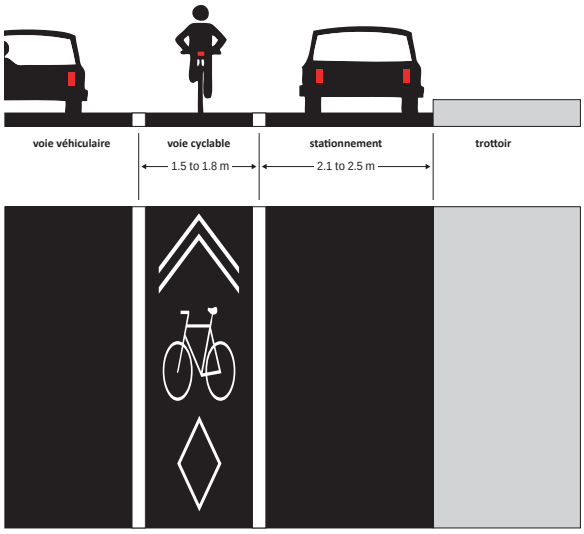

Travaux requis
- ☐ construction piste cyclable
- ☐ élargissement piste cyclable
- ☐ asphaltage
- ☐ construction trottoir
- ☐ construction banquette gazonnée
- ☒ ajout marquage et panneaux
- ☐ ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections
- ☐ abaissement de trottoir
- ☒ ajout avancées de trottoir
- ☐ réduction rayon de trottoir
- ☐ suppression bretelle de virage à droite
- ☐ carrefour giratoire
- ☒ ajout marquage au sol
- ☐ Déviation en forme d'anse (piste)
- ☐ Autre...

Précisions
Stationnement autorisé
Ajout de balises flexibles centrales au besoin

Fiche technique — Segment 08E

Identification

nom de l'axe: Boulevard Seigneurial E

longueur: 270 m

carte

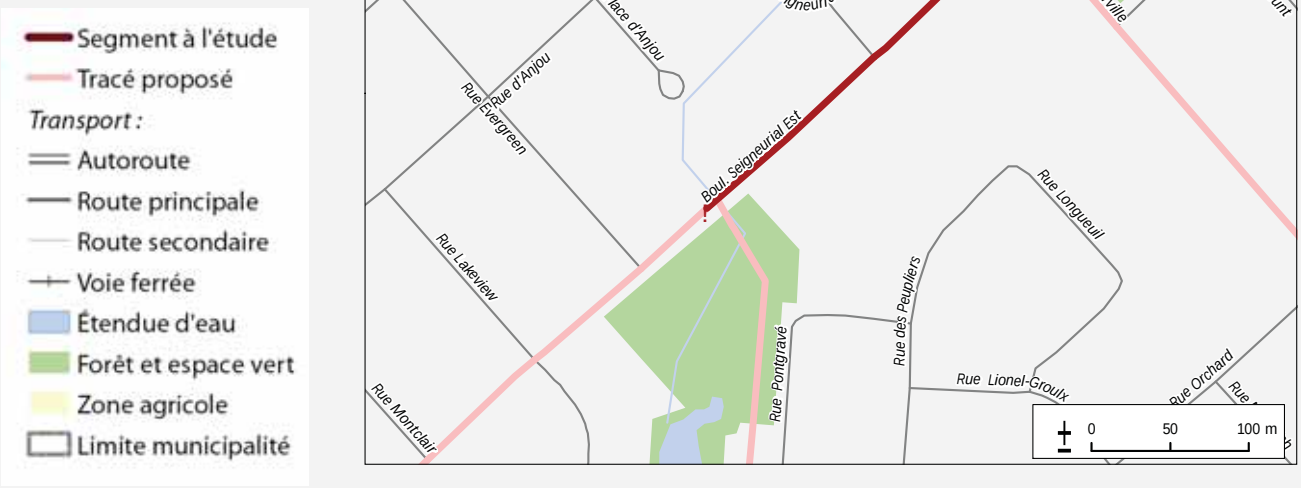

Photos

Caractéristiques de l'emprise

Largeur approximative de la chaussée	10.0 m
Terre-plein	
Revêtement	Asphalte
Vitesse affichée (km/h)	50

	Gauche	Droite
Nombre de voies	1	1
Accotement	Aucun	Aucun
Bordure	Non	Oui
Trottoir	Oui	Non
Stationnement autorisé	Oui	Non
Type de drainage	Puisard	Puisard

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant	(•) Oui ( ) Non
Niveau	(•) Trottoir ( ) Intermédiaire ( ) Chaussée ( ) n/a
Sens de circulation	(•) Bidirectionnel ( ) Unidirectionnel
Revêtement	(•) Asphalte ( ) Bois ( ) Béton ( ) Gravier ( ) Criblure ( ) Autre
Largeur (m)	3 m

Type d'aménagement **Piste bidirectionnelle sur rue (multifonctionnelle)**

Recommandations

Échéance
Moyen terme (2-5 ans)

Type d'intervention
- ○ aucune
- ○ mise à niveau
- ◉ nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Piste unidirectionnelle (multifonctionnelle)

Schéma

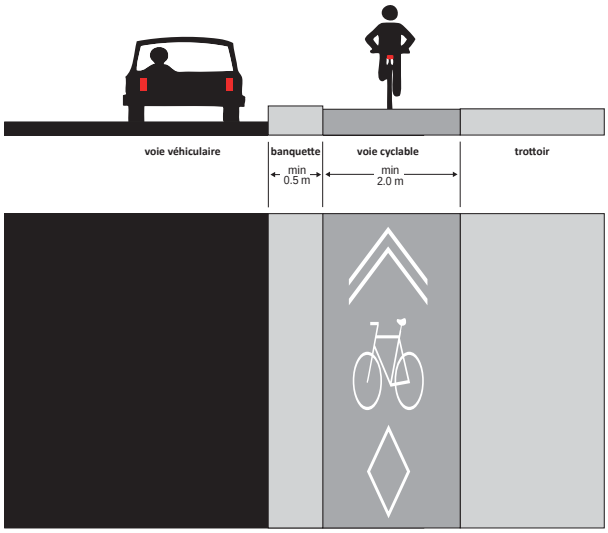

Travaux requis
- ☐ construction piste cyclable
- ☐ élargissement piste cyclable
- ☐ asphaltage
- ☐ construction trottoir
- ☐ construction banquette gazonnée
- ☒ ajout marquage et panneaux
- ☒ ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections
- ☐ abaissement de trottoir
- ☐ ajout avancées de trottoir
- ☐ réduction rayon de trottoir
- ☐ suppression bretelle de virage à droite
- ☐ carrefour giratoire
- ☒ ajout marquage au sol
- ☐ Déviation en forme d'anse (piste)
- ☐ Autre...

Précisions

Aménager un passage pour cycliste vis-à-vis de la piste sortant du boisé, avec abaissement de trottoir
Coté sud : convertir la piste bidirectionnelle actuelle en piste unidirectionelle
Côté nord:
- si le stationnement peut être interdit, aménager une piste unidirectionnelle de 1,8 m de largeur côté nord (au niveau du trottoir ou au niveau de la chaussée avec une séparation physique continue)
- si le stationnement doit être maintenu, aménager une bande cyclable entre le stationnement et les voies de circulation

Identification

nom de l'axe Rue Marie-Victorin

longueur 620 m

carte

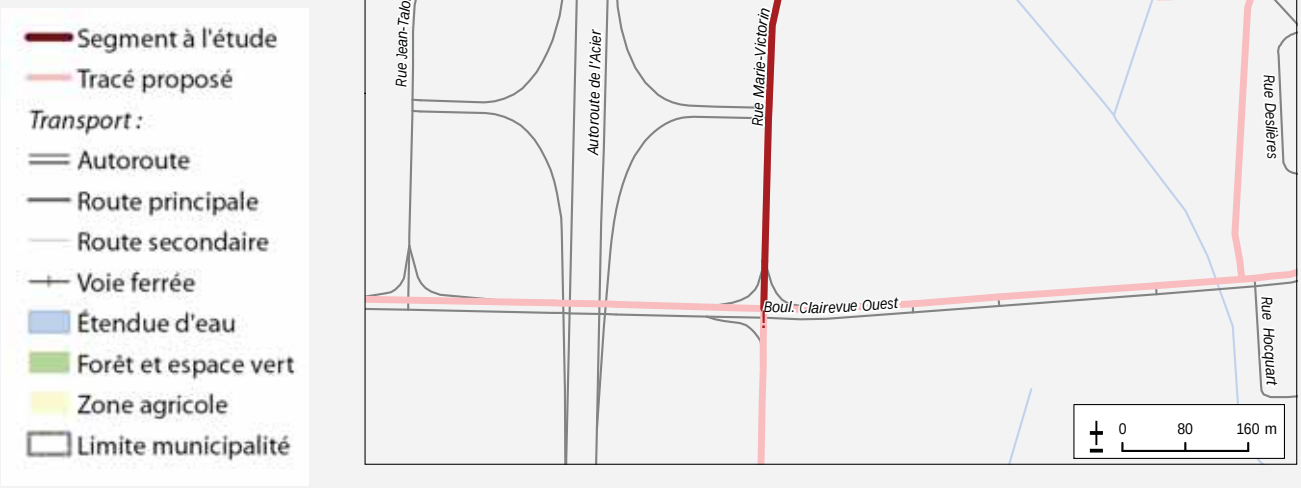

Photos

Fiche technique — Segment 09A

Caractéristiques de l'emprise

Largeur approximative de la chaussée

Terre-plein

Revêtement: Asphalte

Vitesse affichée (km/h): 40

	Gauche	Droite
Nombre de voies	1	1
Accotement	Asphalte	Asphalte
Bordure	Oui	Oui
Trottoir	Non	Non
Stationnement autorisé	Non	Non
Type de drainage	Puisard	Puisard

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant: ○ Oui ◉ Non

Niveau: ○ Trottoir ○ Intermédiaire ○ Chaussée ○ n/a

Sens de circulation: ○ Bidirectionnel ○ Unidirectionnel

Revêtement: ○ Asphalte ○ Bois ○ Béton ○ Gravier ○ Criblure ○ Autre

Largeur (m)

Type d'aménagement

Recommandations

Échéance
Long terme (5-10 ans)

Type d'intervention
- ○ aucune
- ○ mise à niveau
- ◉ nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Bande cyclable

Schéma

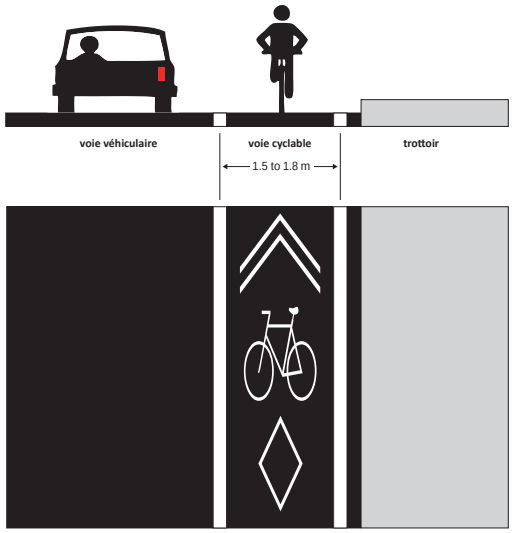

Travaux requis
- ☐ construction piste cyclable
- ☐ élargissement piste cyclable
- ☐ asphaltage
- ☐ construction trottoir
- ☐ construction banquette gazonnée
- ☒ ajout marquage et panneaux
- ☐ ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections
- ☐ abaissement de trottoir
- ☐ ajout avancées de trottoir
- ☐ réduction rayon de trottoir
- ☒ suppression bretelle de virage à droite
- ☐ carrefour giratoire
- ☒ ajout marquage au sol
- ☐ Déviation en forme d'anse (piste)
- ☐ Autre...

Précisions: Suppression de la bretelle de virage à droite ou marquage très fréquent des pictogrammes vélos et chevrons dans le zone de croisement.

Si à long terme la rue est prolongée jusque la rue Parent, prévoir un aménagement cyclable.

Fiche technique — Segment 09B

Identification

nom de l'axe: Rue Marie-Victorin

longueur: 1700 m

carte

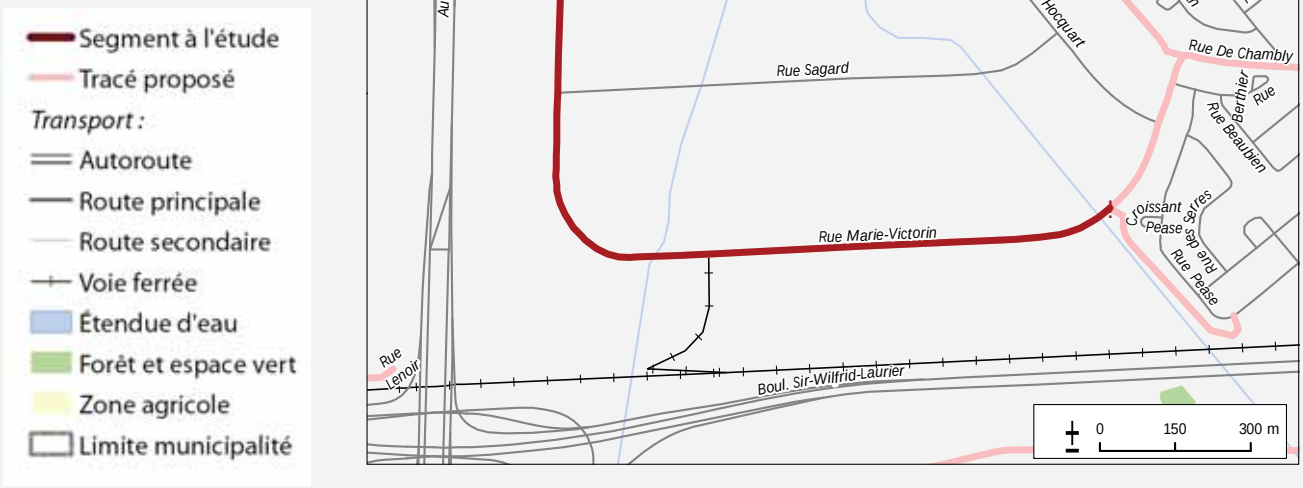

Photos

Fiche technique — Segment 09B

Caractéristiques de l'emprise

Largeur approximative de la chaussée

Terre-plein

Revêtement: Asphalte

Vitesse affichée (km/h)

	Gauche	Droite
Nombre de voies	1	1
Accotement	Aucun	Aucun
Bordure	Oui	Oui
Trottoir	Non	Non
Stationnement autorisé	Oui	Oui
Type de drainage	Puisard	Puisard

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant: ○ Oui ◉ Non

Niveau: ○ Trottoir ○ Intermédiaire ○ Chaussée ○ n/a

Sens de circulation: ○ Bidirectionnel ○ Unidirectionnel

Revêtement: ○ Asphalte ○ Bois ○ Béton ○ Gravier ○ Criblure ○ Autre

Largeur (m)

Type d'aménagement

Recommandations

Échéance
Long terme (5-10 ans)

Type d'intervention
- ○ aucune
- ○ mise à niveau
- ◉ nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Chaussée désignée

Schéma

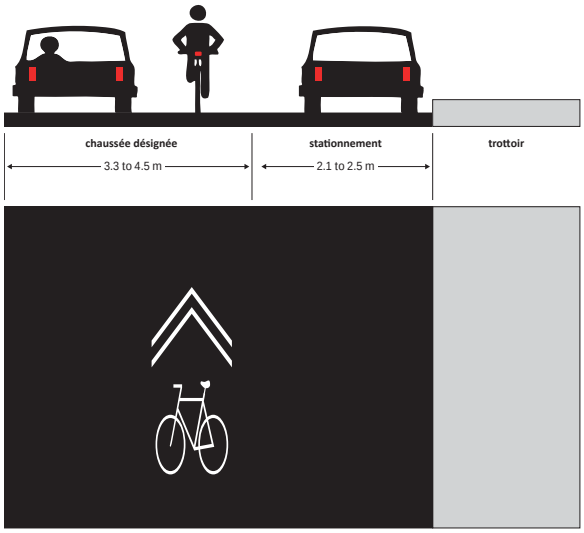

Travaux requis
- ☐ construction piste cyclable
- ☐ élargissement piste cyclable
- ☐ asphaltage
- ☐ construction trottoir
- ☐ construction banquette gazonnée
- ☒ ajout marquage et panneaux
- ☐ ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections
- ☐ abaissement de trottoir
- ☐ ajout avancées de trottoir
- ☐ réduction rayon de trottoir
- ☐ suppression bretelle de virage à droite
- ☐ carrefour giratoire
- ☒ ajout marquage au sol
- ☐ Déviation en forme d'anse (piste)
- ☐ Autre...

Précisions

Fiche technique — Segment 09C

Identification

nom de l'axe: Rue Marie-Victorin

longueur: 280 m

carte

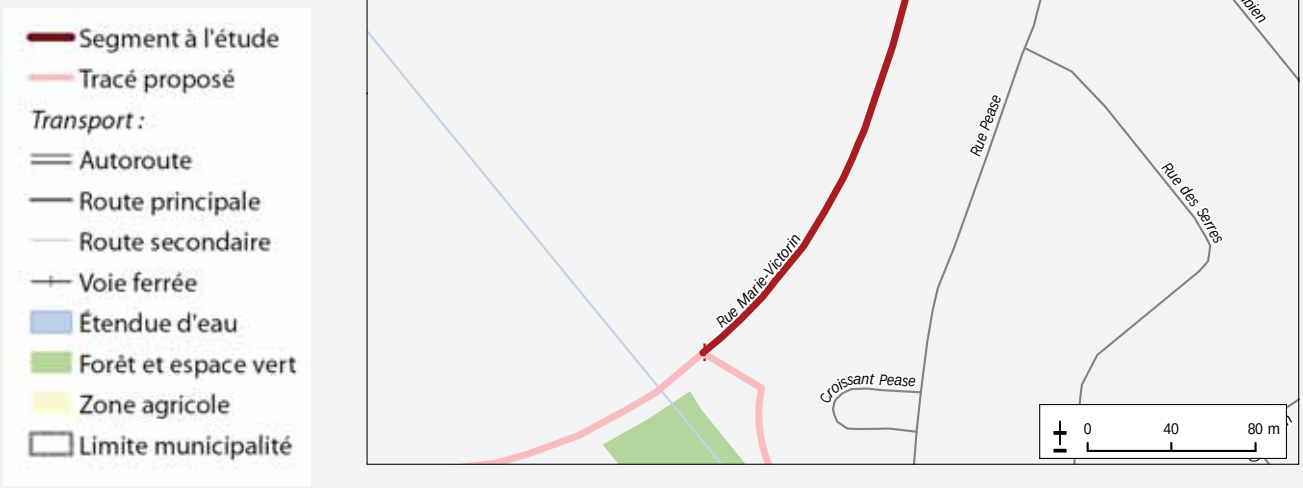

Photos

Caractéristiques de l'emprise

Largeur approximative de la chaussée	12.0 m
Terre-plein	
Revêtement	Asphalte
Vitesse affichée (km/h)	50

	Gauche	Droite
Nombre de voies	1	1
Accotement	Aucun	Aucun
Bordure	Oui	Oui
Trottoir	Non	Non
Stationnement autorisé	Non	Non
Type de drainage	Puisard	Puisard

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant	(•) Oui ( ) Non
Niveau	(•) Trottoir ( ) Intermédiaire ( ) Chaussée ( ) n/a
Sens de circulation	(•) Bidirectionnel ( ) Unidirectionnel
Revêtement	(•) Asphalte ( ) Bois ( ) Béton ( ) Gravier ( ) Criblure ( ) Autre
Largeur (m)	3 m

Type d'aménagement **Piste bidirectionnelle sur rue (multifonctionnelle)**

Recommandations

Échéance
n/a

Type d'intervention
- (●) aucune
- ( ) mise à niveau
- ( ) nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Piste bidirectionnelle (multifonctionnelle)

Schéma

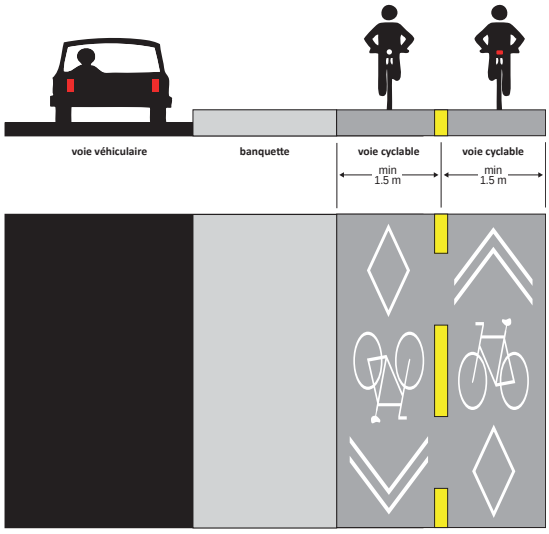

Travaux requis
- ☐ construction piste cyclable
- ☐ élargissement piste cyclable
- ☐ asphaltage
- ☐ construction trottoir
- ☐ construction banquette gazonnée
- ☐ ajout marquage et panneaux
- ☐ ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections
- ☐ abaissement de trottoir
- ☐ ajout avancées de trottoir
- ☐ réduction rayon de trottoir
- ☐ suppression bretelle de virage à droite
- ☐ carrefour giratoire
- ☐ ajout marquage au sol
- ☐ Déviation en forme d'anse (piste)
- ☐ Autre...

Précisions

Fiche technique — Segment 09D

Identification

nom de l'axe: Rue Marie-Victorin

longueur: 60 m

carte

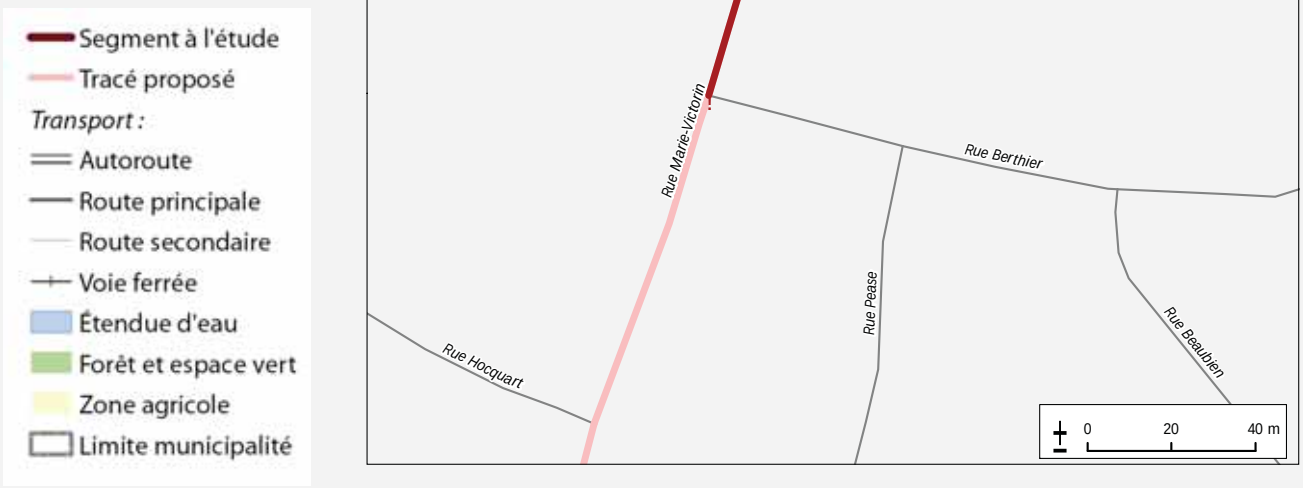

Photos

Fiche technique — Segment 09D

Caractéristiques de l'emprise

Largeur approximative de la chaussée	12.0 m
Terre-plein	
Revêtement	Asphalte
Vitesse affichée (km/h)	50

	Gauche	Droite
Nombre de voies	1	1
Accotement	Aucun	Aucun
Bordure	Oui	Oui
Trottoir	Non	Non
Stationnement autorisé	Non	Non
Type de drainage	Puisard	Puisard

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant	(•) Oui ( ) Non
Niveau	(•) Trottoir ( ) Intermédiaire ( ) Chaussée ( ) n/a
Sens de circulation	(•) Bidirectionnel ( ) Unidirectionnel
Revêtement	(•) Asphalte ( ) Bois ( ) Béton ( ) Gravier ( ) Criblure ( ) Autre
Largeur (m)	3 m

Type d'aménagement **Piste bidirectionnelle sur rue (multifonctionnelle)**

Recommandations

Échéance
n/a

Type d'intervention
- (●) aucune
- ( ) mise à niveau
- ( ) nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Piste bidirectionnelle (multifonctionnelle)

Schéma

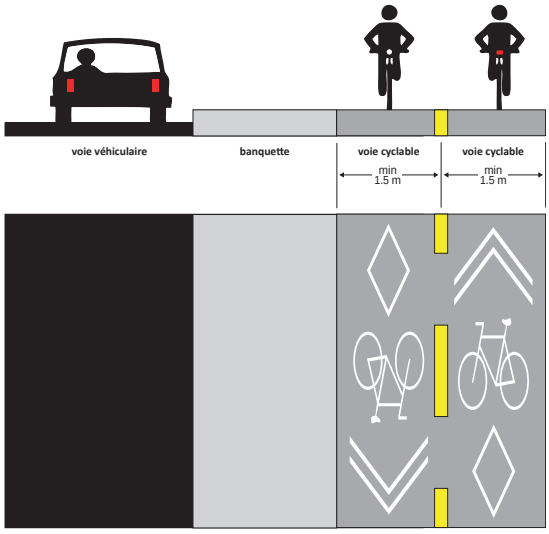

Travaux requis
- ☐ construction piste cyclable
- ☐ élargissement piste cyclable
- ☐ asphaltage
- ☐ construction trottoir
- ☐ construction banquette gazonnée
- ☐ ajout marquage et panneaux
- ☐ ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections
- ☐ abaissement de trottoir
- ☐ ajout avancées de trottoir
- ☐ réduction rayon de trottoir
- ☐ suppression bretelle de virage à droite
- ☐ carrefour giratoire
- ☐ ajout marquage au sol
- ☐ Déviation en forme d'anse (piste)
- ☐ Autre...

Précisions

Fiche technique — Segment 09E

Identification

nom de l'axe /

longueur 420 m

carte

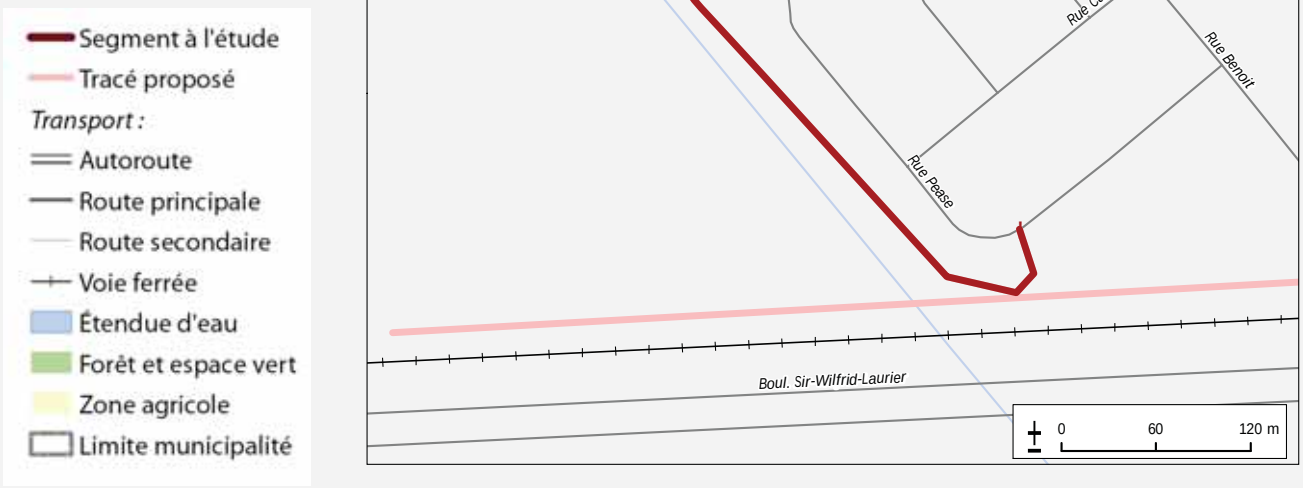

Photos

Caractéristiques de l'emprise

	Gauche	Droite
Largeur approximative de la chaussée		
Terre-plein		
Revêtement		
Vitesse affichée (km/h)		
Nombre de voies		
Accotement		
Bordure		
Trottoir		
Stationnement autorisé		
Type de drainage		

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant	(•) Oui ( ) Non
Niveau	( ) Trottoir ( ) Intermédiaire ( ) Chaussée (•) n/a
Sens de circulation	(•) Bidirectionnel ( ) Unidirectionnel
Revêtement	(•) Asphalte ( ) Bois ( ) Béton ( ) Gravier ( ) Criblure ( ) Autre
Largeur (m)	3 m

Type d'aménagement **Piste bidirectionnelle hors-rue (multifonctionnelle)**

Recommandations

Échéance
Long terme (5-10 ans)

Type d'intervention
- ○ aucune
- ◉ mise à niveau
- ○ nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Piste bidirectionnelle en site propre (multifonctionelle)

Schéma

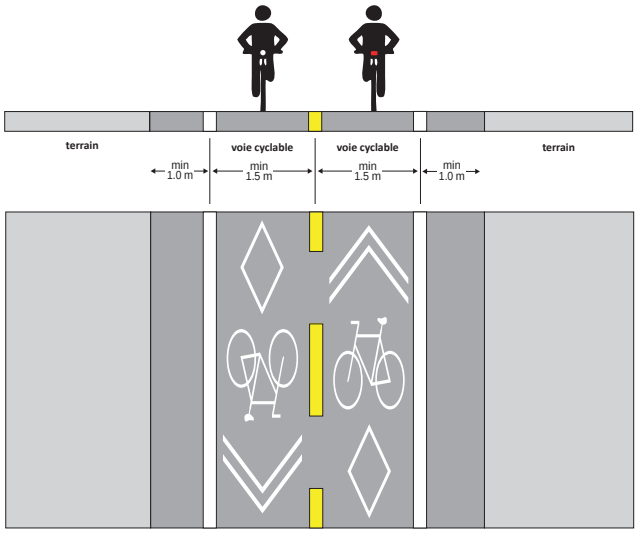

Travaux requis
- ☐ construction piste cyclable
- ☒ élargissement piste cyclable
- ☒ asphaltage
- ☐ construction trottoir
- ☐ construction banquette gazonnée
- ☒ ajout marquage et panneaux
- ☐ ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections
- ☐ abaissement de trottoir
- ☐ ajout avancées de trottoir
- ☐ réduction rayon de trottoir
- ☐ suppression bretelle de virage à droite
- ☐ carrefour giratoire
- ☐ ajout marquage au sol
- ☐ Déviation en forme d'anse (piste)
- ☐ Autre...

Précisions

Fiche technique — Segment 10A

Identification

nom de l'axe /

longueur 580 m

carte

Photos

Fiche technique — Segment 10A

Caractéristiques de l'emprise

	Gauche	Droite
Largeur approximative de la chaussée		
Terre-plein		
Revêtement		
Vitesse affichée (km/h)		
Nombre de voies		
Accotement		
Bordure		
Trottoir		
Stationnement autorisé		
Type de drainage		

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant	(•) Oui ( ) Non
Niveau	( ) Trottoir ( ) Intermédiaire ( ) Chaussée (•) n/a
Sens de circulation	(•) Bidirectionnel ( ) Unidirectionnel
Revêtement	(•) Asphalte ( ) Bois ( ) Béton ( ) Gravier ( ) Criblure ( ) Autre
Largeur (m)	3 m

Type d'aménagement **Piste bidirectionnelle hors-rue (multifonctionnelle)**

Recommandations

Échéance
n/a

Type d'intervention
- (●) aucune
- ( ) mise à niveau
- ( ) nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Piste bidirectionnelle en site propre (multifonctionelle)

Schéma

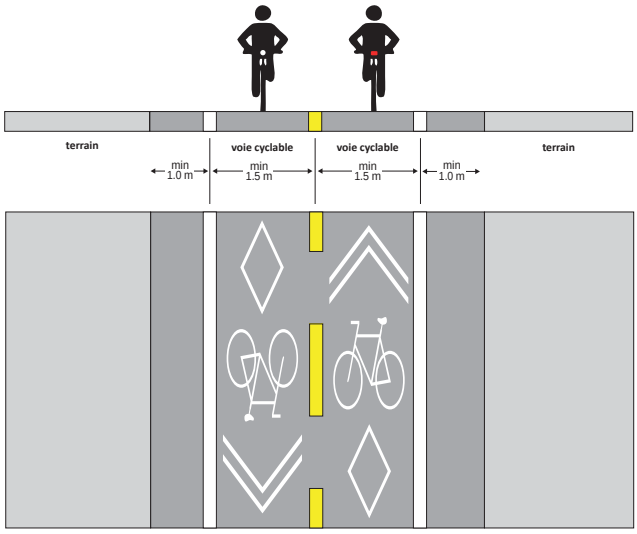

Travaux requis
- [ ] construction piste cyclable
- [ ] élargissement piste cyclable
- [ ] asphaltage
- [ ] construction trottoir
- [ ] construction banquette gazonnée
- [ ] ajout marquage et panneaux
- [ ] ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections
- [ ] abaissement de trottoir
- [ ] ajout avancées de trottoir
- [ ] réduction rayon de trottoir
- [ ] suppression bretelle de virage à droite
- [ ] carrefour giratoire
- [ ] ajout marquage au sol
- [ ] Déviation en forme d'anse (piste)
- [ ] Autre...

Précisions

Fiche technique — Segment 10C

Identification

nom de l'axe: Rue de Chambly

longueur: 740 m

carte

Photos

Fiche technique — Segment 10C

Caractéristiques de l'emprise

Largeur approximative de la chaussée	13.0 m
Terre-plein	
Revêtement	Asphalte
Vitesse affichée (km/h)	40

	Gauche	Droite
Nombre de voies	1	1
Accotement	Aucun	Aucun
Bordure	Non	Non
Trottoir	Oui	Oui
Stationnement autorisé	Oui	Oui
Type de drainage	Puisard	Puisard

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant ○ Oui ◉ Non

Niveau ○ Trottoir ○ Intermédiaire ○ Chaussée ○ n/a

Sens de circulation ○ Bidirectionnel ○ Unidirectionnel

Revêtement ○ Asphalte ○ Bois ○ Béton ○ Gravier ○ Criblure ○ Autre

Largeur (m)

Type d'aménagement

Recommandations

Échéance
Moyen terme (2-5 ans)

Type d'intervention
- ○ aucune
- ○ mise à niveau
- ◉ nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Bande cyclable

Schéma

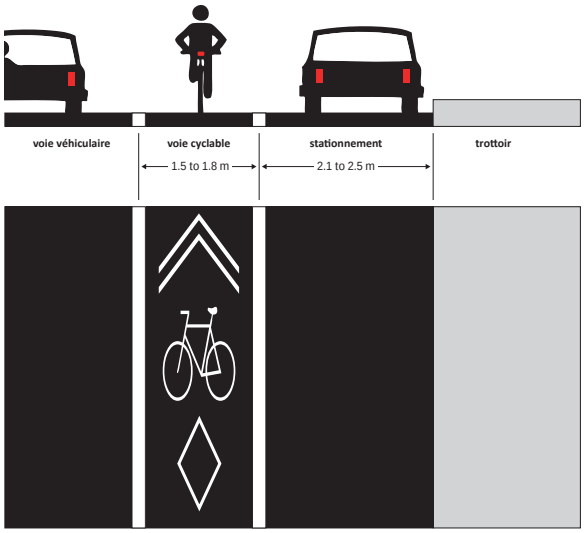

Travaux requis
- ☐ construction piste cyclable
- ☐ élargissement piste cyclable
- ☐ asphaltage
- ☐ construction trottoir
- ☐ construction banquette gazonnée
- ☒ ajout marquage et panneaux
- ☐ ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections
- ☐ abaissement de trottoir
- ☐ ajout avancées de trottoir
- ☐ réduction rayon de trottoir
- ☐ suppression bretelle de virage à droite
- ☐ carrefour giratoire
- ☒ ajout marquage au sol
- ☐ Déviation en forme d'anse (piste)
- ☐ Autre...

Précisions: Autoriser le stationnement d'un seul côté pour permettre l'aménagements des 2 bandes cyclables de part et d'autre de la chaussée.

Fiche technique — Segment 11A

Identification

nom de l'axe: Montée des Promenades Saint-Bruno

longueur: 630 m

carte

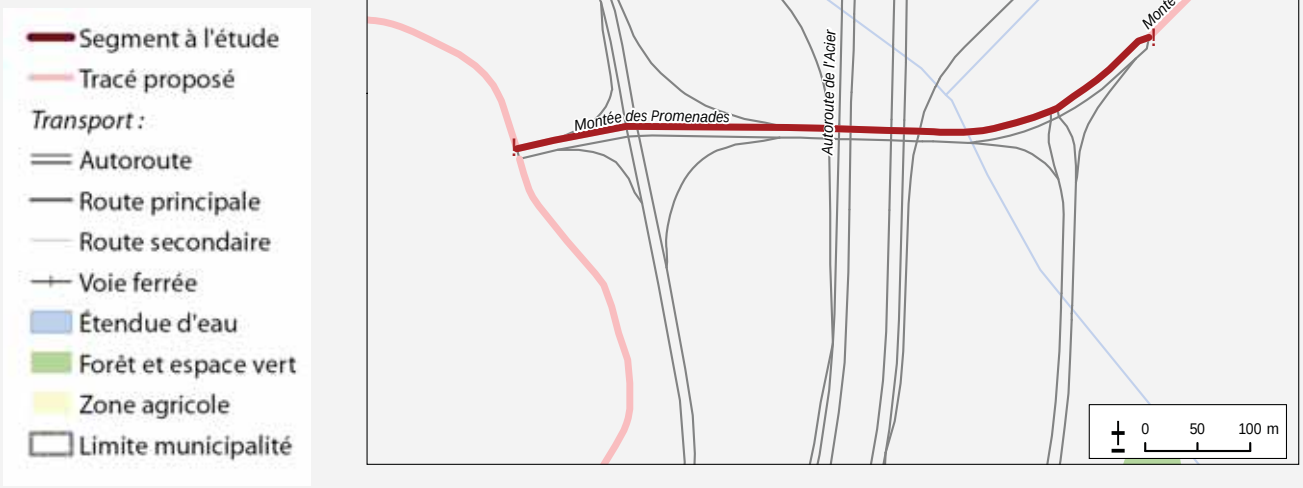

Photos

Caractéristiques de l'emprise

		Gauche	Droite
Largeur approximative de la chaussée			
Terre-plein			
Revêtement	Asphalte		
Vitesse affichée (km/h)	50		
Nombre de voies		2	2
Accotement		Asphalte	Asphalte
Bordure			
Trottoir			
Stationnement autorisé			
Type de drainage		Fossé	Fossé

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant ○ Oui ◉ Non

Niveau ○ Trottoir ○ Intermédiaire ○ Chaussée ○ n/a

Sens de circulation ○ Bidirectionnel ○ Unidirectionnel

Revêtement ○ Asphalte ○ Bois ○ Béton ○ Gravier ○ Criblure ○ Autre

Largeur (m)

Type d'aménagement

Recommandations

Échéance
Moyen terme (2-5 ans)

Type d'intervention
- ○ aucune
- ○ mise à niveau
- ◉ nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Bande cyclable

Schéma

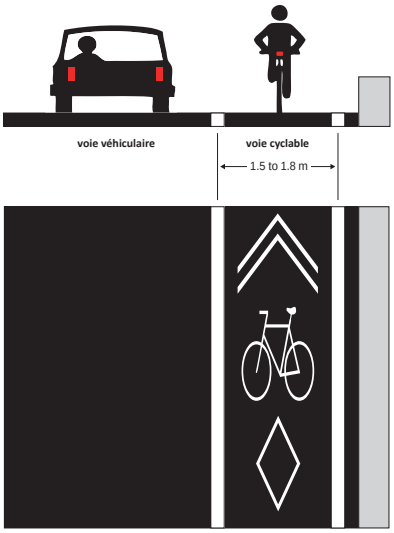

Travaux requis
- ☐ construction piste cyclable
- ☐ élargissement piste cyclable
- ☐ asphaltage
- ☐ construction trottoir
- ☐ construction banquette gazonnée
- ☒ ajout marquage et panneaux
- ☐ ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections
- ☐ abaissement de trottoir
- ☐ ajout avancées de trottoir
- ☐ réduction rayon de trottoir
- ☒ suppression bretelle de virage à droite
- ☐ carrefour giratoire
- ☒ ajout marquage au sol
- ☒ Déviation en forme d'anse (piste)
- ☐ Autre...

Précisions

D'autres solutions sont envisageables (voir page 19 du rapport):
- une piste unidirectionnelle au niveau de la chaussée séparée par une bordure de béton (2,0m de largeur)
- une piste bidirectionnelle côté nord (élimination d'une voie de circulation requise)

Fiche technique — Segment 11B

Identification

nom de l'axe: Montée Sabourin

longueur: 1810 m

carte

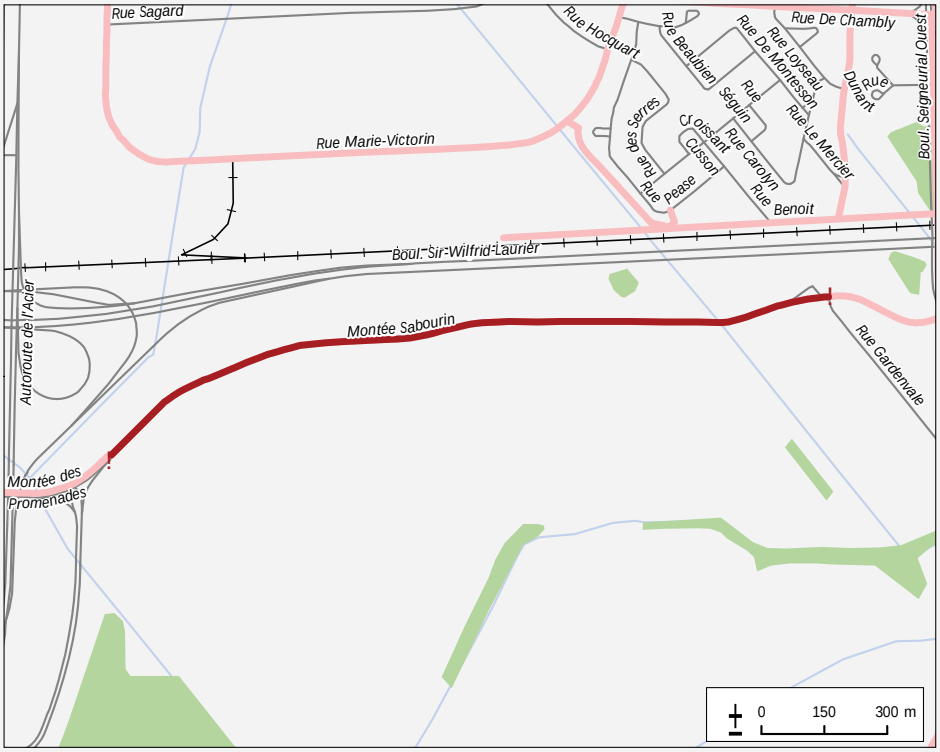

- Segment à l'étude
- Tracé proposé

Transport :

- Autoroute
- Route principale
- Route secondaire
- Voie ferrée
- Étendue d'eau
- Forêt et espace vert
- Zone agricole
- Limite municipalité

Photos

Caractéristiques de l'emprise

Largeur approximative de la chaussée

Terre-plein

Revêtement: Asphalte

Vitesse affichée (km/h): 50

	Gauche	Droite
Nombre de voies	1	1
Accotement	Aucun	Aucun
Bordure		Non
Trottoir		Non
Stationnement autorisé		Non
Type de drainage	Fossé	Fossé

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant: ○ Oui ◉ Non

Niveau: ○ Trottoir ○ Intermédiaire ○ Chaussée ○ n/a

Sens de circulation: ○ Bidirectionnel ○ Unidirectionnel

Revêtement: ○ Asphalte ○ Bois ○ Béton ○ Gravier ○ Criblure ○ Autre

Largeur (m)

Type d'aménagement

Recommandations

Échéance
Moyen terme (2-5 ans)

Type d'intervention
- ○ aucune
- ○ mise à niveau
- ◉ nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Accotements asphaltés

Schéma

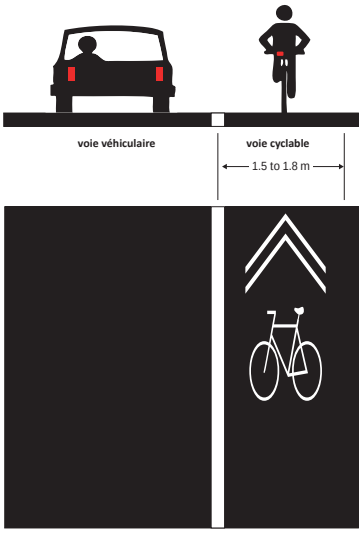

Travaux requis
- ☐ construction piste cyclable
- ☐ élargissement piste cyclable
- ☒ asphaltage
- ☐ construction trottoir
- ☐ construction banquette gazonnée
- ☒ ajout marquage et panneaux
- ☐ ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections
- ☐ abaissement de trottoir
- ☐ ajout avancées de trottoir
- ☐ réduction rayon de trottoir
- ☐ suppression bretelle de virage à droite
- ☐ carrefour giratoire
- ☒ ajout marquage au sol
- ☐ Déviation en forme d'anse (piste)
- ☐ Autre...

Précisions: Une autre solution est envisageable, une piste bidirectionnelle (voir page 19 du rapport):
- contiguë à la chaussée, séparée par une glissière de sécurité (enfouissement de drainage requis)
- ou aménagée à l'extérieur du fossé (acquisition de servitudes et autorisation de la CPTAQ, si les terres sont zonées agricoles, requises)

Fiche technique — Segment 11C

Identification

nom de l'axe: Montée Sabourin

longueur: 300 m

carte

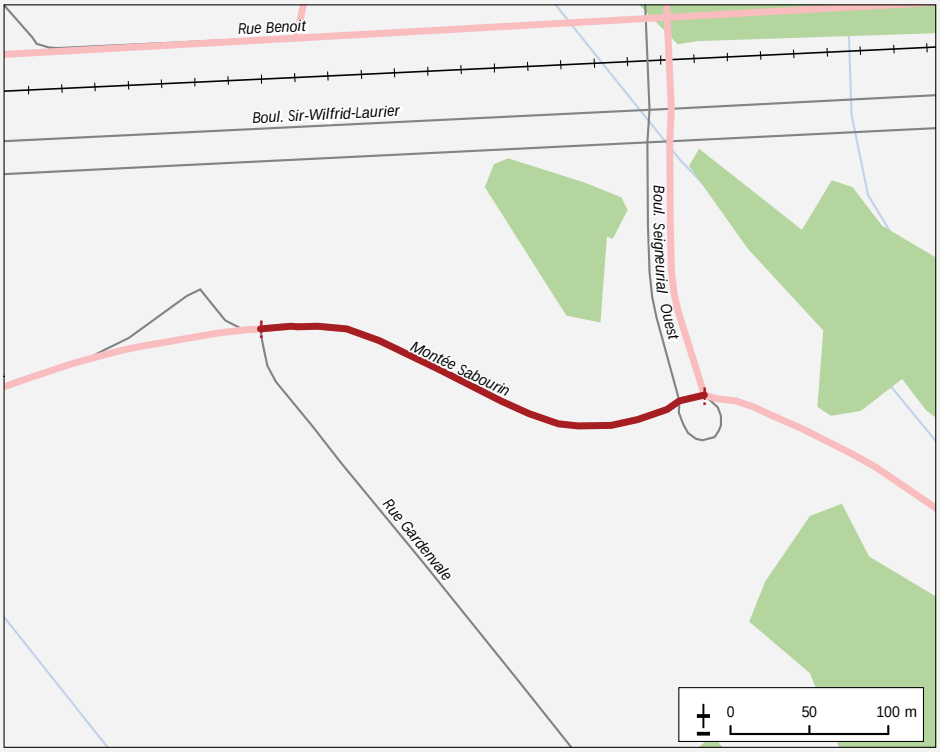

- Segment à l'étude
- Tracé proposé

Transport :

- Autoroute
- Route principale
- Route secondaire
- Voie ferrée
- Étendue d'eau
- Forêt et espace vert
- Zone agricole
- Limite municipalité

Photos

Caractéristiques de l'emprise

Largeur approximative de la chaussée	8.0 m	
Terre-plein		
Revêtement	Asphalte	
Vitesse affichée (km/h)	50	
	Gauche	Droite
Nombre de voies	1	1
Accotement		Aucun
Bordure	Non	
Trottoir	Non	
Stationnement autorisé	Non	
Type de drainage	Fossé	Fossé

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant: (●) Oui ( ) Non

Niveau: ( ) Trottoir ( ) Intermédiaire (●) Chaussée ( ) n/a

Sens de circulation: (●) Bidirectionnel ( ) Unidirectionnel

Revêtement: (●) Asphalte ( ) Bois ( ) Béton ( ) Gravier ( ) Criblure ( ) Autre

Largeur (m): 2.8 m

Type d'aménagement **Piste bidirectionnelle sur rue (multifonctionnelle)**

Recommandations

Échéance
Moyen terme (2-5 ans)

Type d'intervention
- ○ aucune
- ◉ mise à niveau
- ○ nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Piste bidirectionnelle (multifonctionnelle)

Schéma

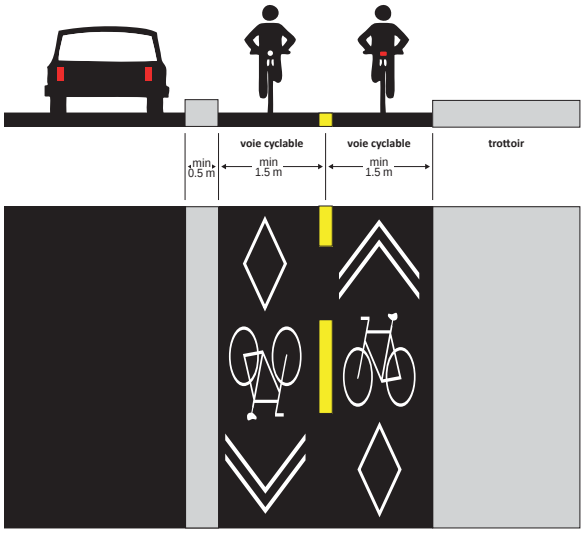

Travaux requis
- ☐ construction piste cyclable
- ☐ élargissement piste cyclable
- ☐ asphaltage
- ☐ construction trottoir
- ☐ construction banquette gazonnée
- ☐ ajout marquage et panneaux
- ☐ ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections
- ☐ abaissement de trottoir
- ☐ ajout avancées de trottoir
- ☐ réduction rayon de trottoir
- ☐ suppression bretelle de virage à droite
- ☐ carrefour giratoire
- ☒ ajout marquage au sol
- ☐ Déviation en forme d'anse (piste)
- ☐ Autre...

Précisions: Si l'aménagement retenu sur la montée Sabourin est unidirectionnel, convertir la piste sur rue actuelle en accotements asphaltés.
Sinon, prévoir un raccordement à l'aménagement qui sera retenu sur la montée Sabourin.

Fiche technique — Segment 11D

Identification

nom de l'axe: Montée Sabourin

longueur: 660 m

carte

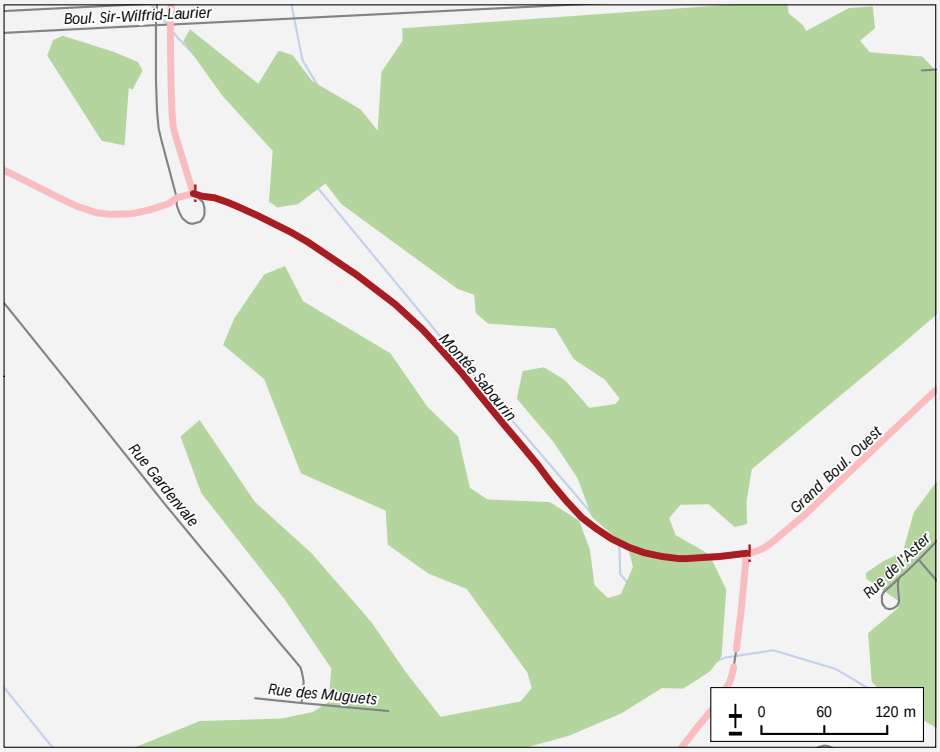

- Segment à l'étude
- Tracé proposé

Transport :

- Autoroute
- Route principale
- Route secondaire
- Voie ferrée
- Étendue d'eau
- Forêt et espace vert
- Zone agricole
- Limite municipalité

Photos

Fiche technique — Segment 11D

Caractéristiques de l'emprise

Largeur approximative de la chaussée

Terre-plein

Revêtement: Asphalte

Vitesse affichée (km/h): 40

	Gauche	Droite
Nombre de voies	1	1
Accotement	Aucun	Aucun
Bordure		Non
Trottoir		Non
Stationnement autorisé		Non
Type de drainage	Fossé	Fossé

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant: ○ Oui ◉ Non

Niveau: ○ Trottoir ○ Intermédiaire ○ Chaussée ○ n/a

Sens de circulation: ○ Bidirectionnel ○ Unidirectionnel

Revêtement: ○ Asphalte ○ Bois ○ Béton ○ Gravier ○ Criblure ○ Autre

Largeur (m)

Type d'aménagement

Recommandations

Échéance
Moyen terme (2-5 ans)

Type d'intervention
- ○ aucune
- ○ mise à niveau
- ◉ nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Accotements asphaltés

Schéma

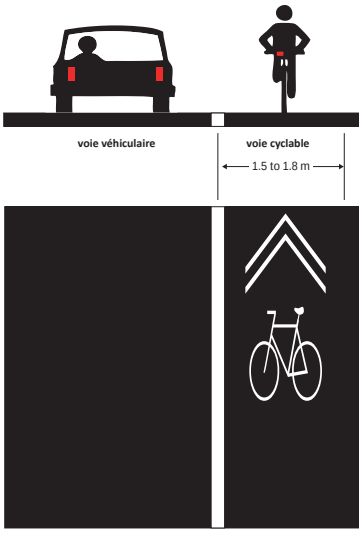

Travaux requis
- ☐ construction piste cyclable
- ☐ élargissement piste cyclable
- ☒ asphaltage
- ☐ construction trottoir
- ☐ construction banquette gazonnée
- ☒ ajout marquage et panneaux
- ☐ ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections
- ☐ abaissement de trottoir
- ☐ ajout avancées de trottoir
- ☐ réduction rayon de trottoir
- ☐ suppression bretelle de virage à droite
- ☐ carrefour giratoire
- ☒ ajout marquage au sol
- ☐ Déviation en forme d'anse (piste)
- ☐ Autre...

Précisions

Fiche technique — Segment 12A

Identification

nom de l'axe: Le Grand Boulevard

longueur: 1830 m

carte

Segment à l'étude
Tracé proposé
Transport :
Autoroute
Route principale
Route secondaire
Voie ferrée
Étendue d'eau
Forêt et espace vert
Zone agricole
Limite municipalité

Photos

Fiche technique — Segment 12A

Caractéristiques de l'emprise

Largeur approximative de la chaussée

Terre-plein

Revêtement: Asphalte

Vitesse affichée (km/h): 50

	Gauche	Droite
Nombre de voies	1	1
Accotement	Aucun	Aucun
Bordure	Non	
Trottoir	Non	
Stationnement autorisé	Non	
Type de drainage	Fossé	Fossé

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant: ○ Oui ◉ Non

Niveau: ○ Trottoir ○ Intermédiaire ○ Chaussée ○ n/a

Sens de circulation: ○ Bidirectionnel ○ Unidirectionnel

Revêtement: ○ Asphalte ○ Bois ○ Béton ○ Gravier ○ Criblure ○ Autre

Largeur (m)

Type d'aménagement

Recommandations

Échéance
Long terme (5-10 ans)

Type d'intervention
- ○ aucune
- ○ mise à niveau
- ◉ nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Chaussée désignée

Schéma

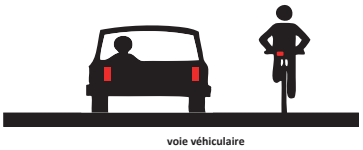

Travaux requis
- ☐ construction piste cyclable
- ☐ élargissement piste cyclable
- ☐ asphaltage
- ☐ construction trottoir
- ☐ construction banquette gazonnée
- ☒ ajout marquage et panneaux
- ☐ ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections
- ☐ abaissement de trottoir
- ☐ ajout avancées de trottoir
- ☐ réduction rayon de trottoir
- ☐ suppression bretelle de virage à droite
- ☐ carrefour giratoire
- ☒ ajout marquage au sol
- ☐ Déviation en forme d'anse (piste)
- ☐ Autre...

Précisions: Un raccordement est à prévoir avec la Montrée Daniel, chemin de Chambly et rue du Pacific.

Fiche technique — Segment 12B

Identification

nom de l'axe: Le Grand Boulevard O

longueur: 480 m

carte

Photos

Fiche technique — Segment 12B

Caractéristiques de l'emprise

Largeur approximative de la chaussée	9.0 m
Terre-plein	
Revêtement	Asphalte
Vitesse affichée (km/h)	50

	Gauche	Droite
Nombre de voies	1	1
Accotement		
Bordure	Oui	Oui
Trottoir	Non	Non
Stationnement autorisé	Non	Non
Type de drainage	Puisard	Puisard

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant	(•) Oui ( ) Non
Niveau	(•) Trottoir ( ) Intermédiaire ( ) Chaussée ( ) n/a
Sens de circulation	(•) Bidirectionnel ( ) Unidirectionnel
Revêtement	(•) Asphalte ( ) Bois ( ) Béton ( ) Gravier ( ) Criblure ( ) Autre
Largeur (m)	3 m

Type d'aménagement **Piste bidirectionnelle sur rue (multifonctionnelle)**

Recommandations

Échéance
Long terme (5-10 ans)

Type d'intervention
- ○ aucune
- ○ mise à niveau
- ◉ nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Chaussée désignée

Schéma

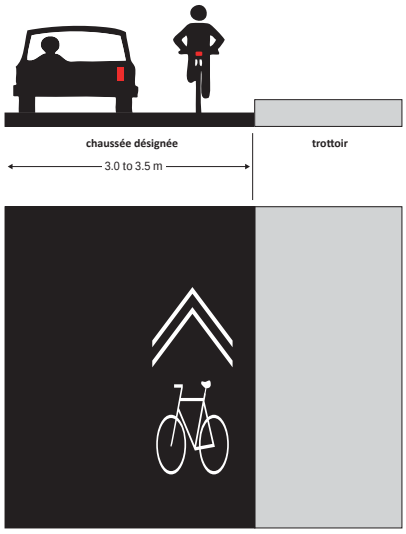

Travaux requis
- ☐ construction piste cyclable
- ☐ élargissement piste cyclable
- ☐ asphaltage
- ☐ construction trottoir
- ☐ construction banquette gazonnée
- ☒ ajout marquage et panneaux
- ☐ ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections
- ☐ abaissement de trottoir
- ☐ ajout avancées de trottoir
- ☐ réduction rayon de trottoir
- ☐ suppression bretelle de virage à droite
- ☐ carrefour giratoire
- ☒ ajout marquage au sol
- ☐ Déviation en forme d'anse (piste)
- ☐ Autre...

Précisions: Convertir l'aménagement actuel en chaussée désignée
Si l'aménagement actuel est maintenu, aménager un passage pour cyclistes vis-à-vis de l'entrée de la piste.

Identification

nom de l'axe Le Grand Boulevard O

longueur 1690 m

carte

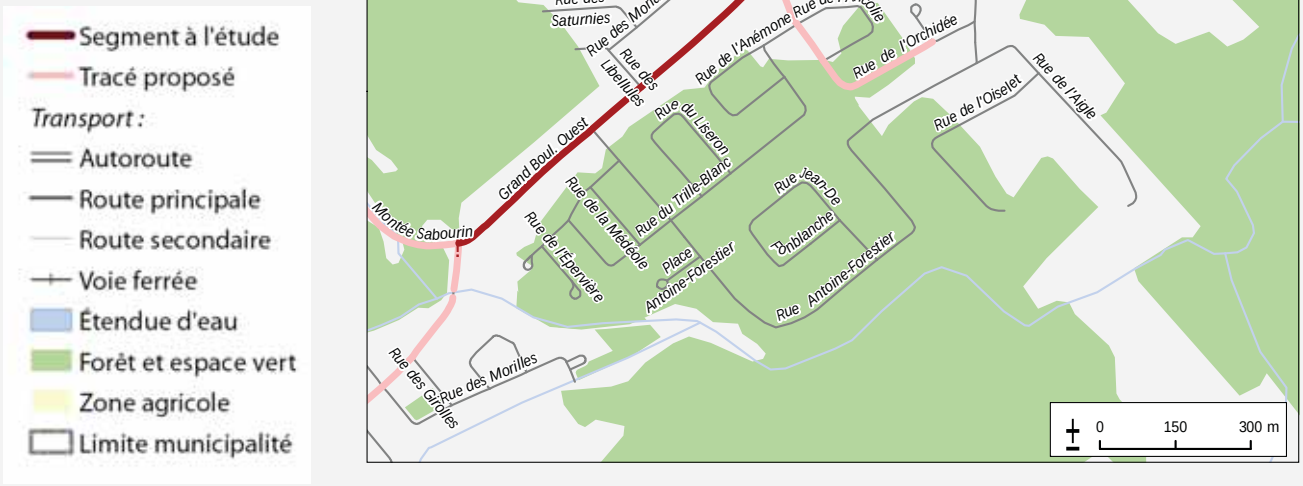

Photos

Fiche technique — Segment 12C

Caractéristiques de l'emprise

Largeur approximative de la chaussée	10.0 m
Terre-plein	
Revêtement	Asphalte
Vitesse affichée (km/h)	50

	Gauche	Droite
Nombre de voies	1	1
Accotement		
Bordure	Oui	Oui
Trottoir	Non	Non
Stationnement autorisé	Non	Non
Type de drainage	Puisard	Puisard

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant	(•) Oui ( ) Non
Niveau	(•) Trottoir ( ) Intermédiaire ( ) Chaussée ( ) n/a
Sens de circulation	(•) Bidirectionnel ( ) Unidirectionnel
Revêtement	(•) Asphalte ( ) Bois ( ) Béton ( ) Gravier ( ) Criblure ( ) Autre
Largeur (m)	3 m

Type d'aménagement **Piste bidirectionnelle sur rue (multifonctionnelle)**

Recommandations

Échéance
n/a

Type d'intervention
- (●) aucune
- ( ) mise à niveau
- ( ) nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Piste bidirectionnelle (multifonctionnelle)

Schéma

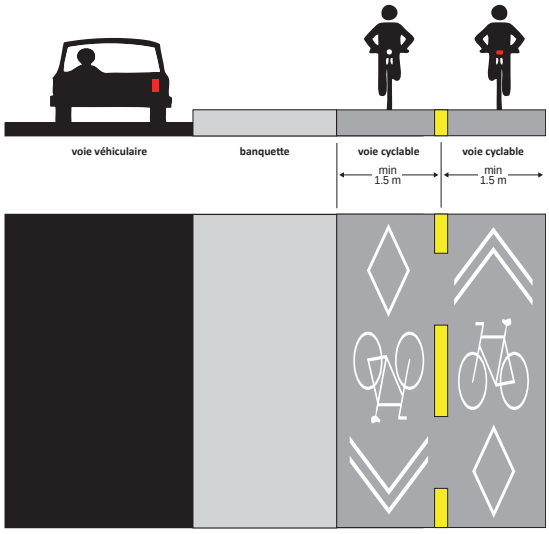

Travaux requis
- ☐ construction piste cyclable
- ☐ élargissement piste cyclable
- ☐ asphaltage
- ☐ construction trottoir
- ☐ construction banquette gazonnée
- ☐ ajout marquage et panneaux
- ☐ ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections
- ☐ abaissement de trottoir
- ☐ ajout avancées de trottoir
- ☐ réduction rayon de trottoir
- ☐ suppression bretelle de virage à droite
- ☐ carrefour giratoire
- ☐ ajout marquage au sol
- ☐ Déviation en forme d'anse (piste)
- ☐ Autre...

Précisions

Fiche technique — Segment 13A

Identification

nom de l'axe /

longueur 1500 m

carte

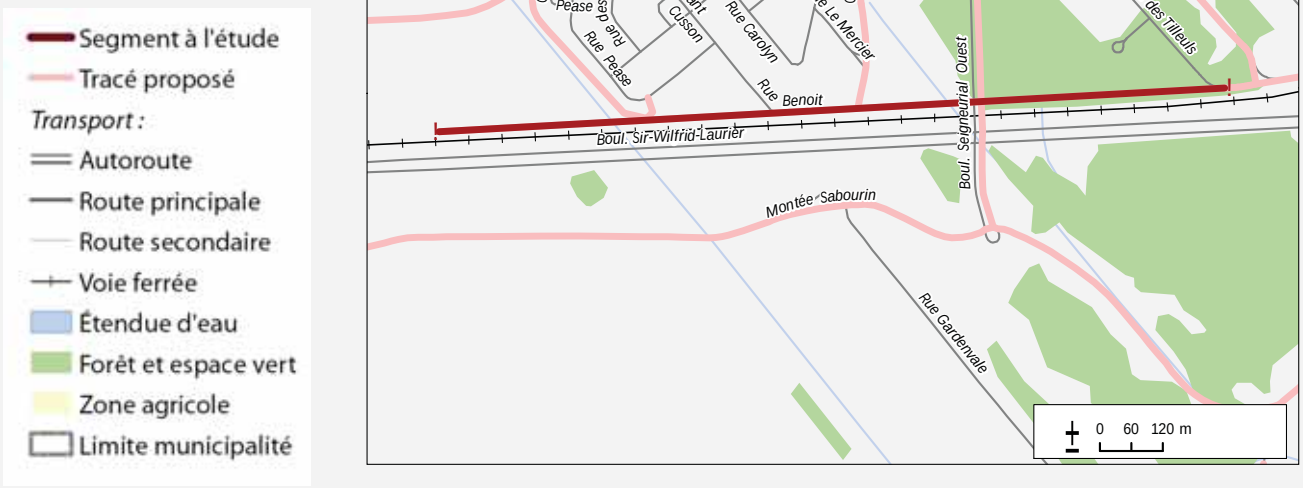

Photos

Fiche technique — Segment 13A

Caractéristiques de l'emprise

	Gauche	Droite
Largeur approximative de la chaussée		
Terre-plein		
Revêtement		
Vitesse affichée (km/h)		
Nombre de voies		
Accotement		
Bordure		
Trottoir		
Stationnement autorisé		
Type de drainage		

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant ○ Oui ◉ Non

Niveau ○ Trottoir ○ Intermédiaire ○ Chaussée ○ n/a

Sens de circulation ○ Bidirectionnel ○ Unidirectionnel

Revêtement ○ Asphalte ○ Bois ○ Béton ○ Gravier ○ Criblure ○ Autre

Largeur (m)

Type d'aménagement

Recommandations

Échéance
Long terme (5-10 ans)

Type d'intervention
- ○ aucune
- ○ mise à niveau
- ◉ nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Piste bidirectionnelle en site propre (multifonctionelle)

Schéma

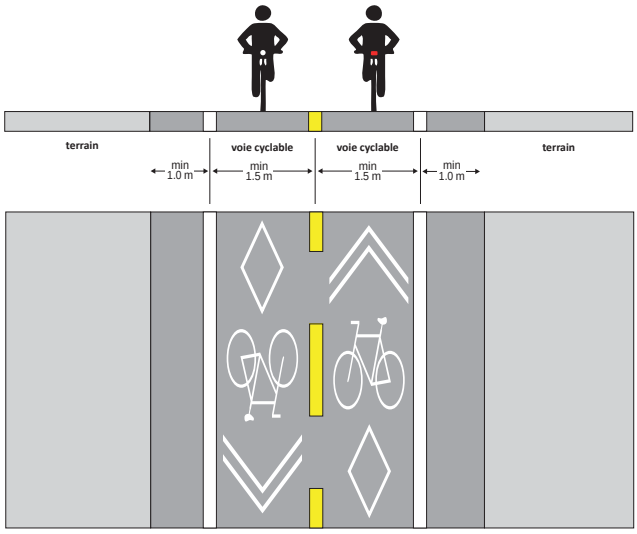

Travaux requis
- ☒ construction piste cyclable
- ☐ élargissement piste cyclable
- ☐ asphaltage
- ☐ construction trottoir
- ☐ construction banquette gazonnée
- ☒ ajout marquage et panneaux
- ☐ ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections
- ☐ abaissement de trottoir
- ☐ ajout avancées de trottoir
- ☐ réduction rayon de trottoir
- ☐ suppression bretelle de virage à droite
- ☐ carrefour giratoire
- ☐ ajout marquage au sol
- ☐ Déviation en forme d'anse (piste)
- ☐ Autre...

Précisions

Fiche technique — Segment 13B

Identification

nom de l'axe: Rue de Chambly

longueur: 1260 m

carte

Photos

Fiche technique — Segment 13B

Caractéristiques de l'emprise

Largeur approximative de la chaussée	10.0 m
Terre-plein	
Revêtement	Asphalte
Vitesse affichée (km/h)	40

	Gauche	Droite
Nombre de voies	1	1
Accotement		
Bordure	Oui	Oui
Trottoir	Non	Non
Stationnement autorisé	Non	Non
Type de drainage	Puisard	Puisard

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant	(•) Oui ( ) Non
Niveau	(•) Trottoir ( ) Intermédiaire ( ) Chaussée ( ) n/a
Sens de circulation	(•) Bidirectionnel ( ) Unidirectionnel
Revêtement	(•) Asphalte ( ) Bois ( ) Béton ( ) Gravier ( ) Criblure ( ) Autre
Largeur (m)	3 m

Type d'aménagement **Piste bidirectionnelle sur rue (multifonctionnelle)**

Recommandations

Échéance
n/a

Type d'intervention
- (●) aucune
- ( ) mise à niveau
- ( ) nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Piste bidirectionnelle en site propre (multifonctionelle)

Schéma

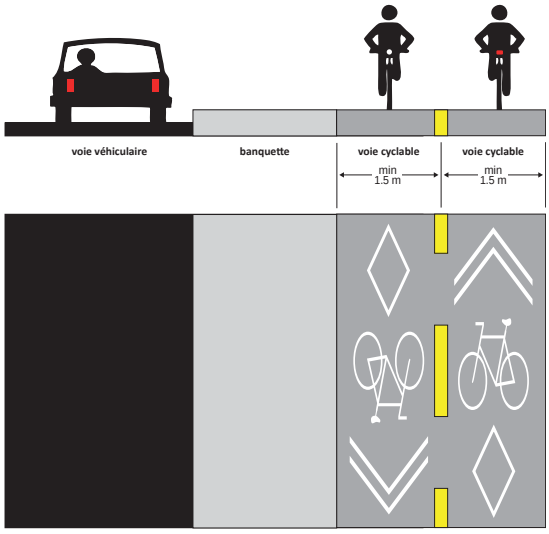

Travaux requis
- ☐ construction piste cyclable
- ☐ élargissement piste cyclable
- ☐ asphaltage
- ☐ construction trottoir
- ☐ construction banquette gazonnée
- ☐ ajout marquage et panneaux
- ☐ ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections
- ☐ abaissement de trottoir
- ☐ ajout avancées de trottoir
- ☐ réduction rayon de trottoir
- ☐ suppression bretelle de virage à droite
- ☐ carrefour giratoire
- ☐ ajout marquage au sol
- ☐ Déviation en forme d'anse (piste)
- ☐ Autre...

Précisions

Fiche technique — Segment 13C

Identification

nom de l'axe: Rue de Chambly

longueur: 200 m

carte

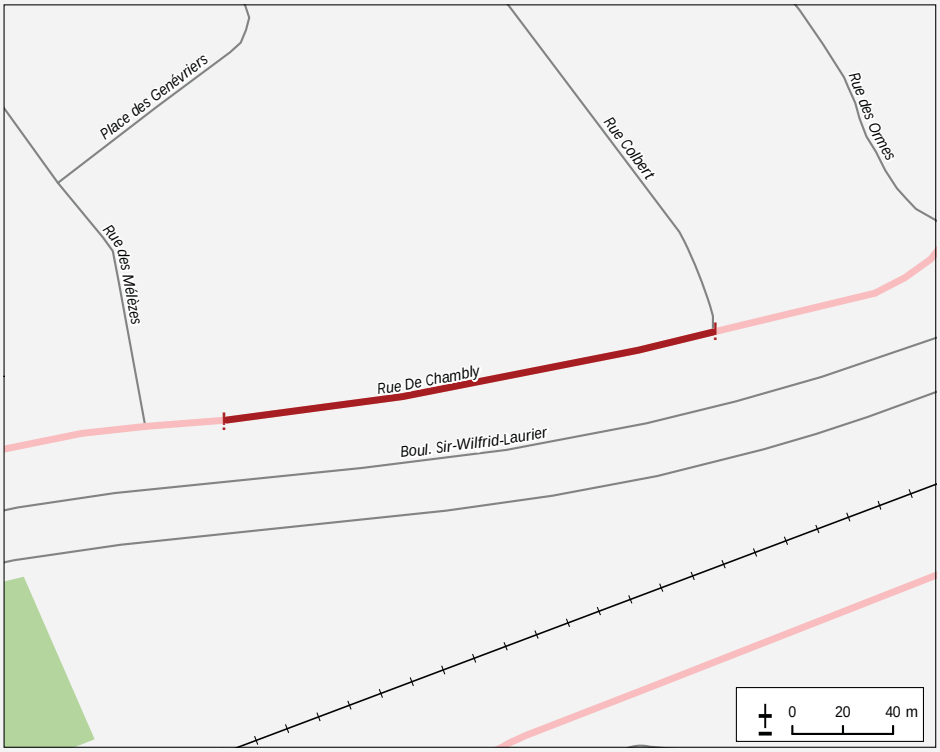

Segment à l'étude
Tracé proposé
Transport :
Autoroute
Route principale
Route secondaire
Voie ferrée
Étendue d'eau
Forêt et espace vert
Zone agricole
Limite municipalité

Photos

Caractéristiques de l'emprise

	Gauche	Droite
Largeur approximative de la chaussée		
Terre-plein		
Revêtement		
Vitesse affichée (km/h)		
Nombre de voies		
Accotement		
Bordure		
Trottoir		
Stationnement autorisé		
Type de drainage		

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant ○ Oui ◉ Non

Niveau ○ Trottoir ○ Intermédiaire ○ Chaussée ○ n/a

Sens de circulation ○ Bidirectionnel ○ Unidirectionnel

Revêtement ○ Asphalte ○ Bois ○ Béton ○ Gravier ○ Criblure ○ Autre

Largeur (m)

Type d'aménagement

Recommandations

Échéance
Moyen terme (2-5 ans)

Type d'intervention
- ○ aucune
- ○ mise à niveau
- ◉ nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Piste bidirectionnelle en site propre (multifonctionelle)

Schéma

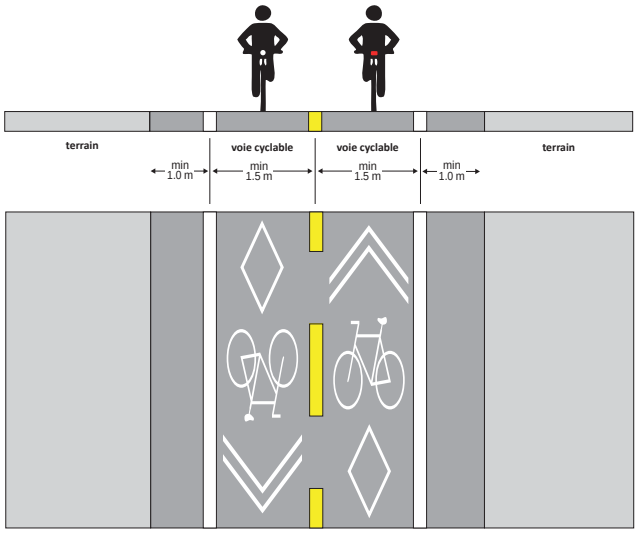

Travaux requis
- ☒ construction piste cyclable
- ☐ élargissement piste cyclable
- ☒ asphaltage
- ☐ construction trottoir
- ☐ construction banquette gazonnée
- ☒ ajout marquage et panneaux
- ☐ ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections
- ☐ abaissement de trottoir
- ☐ ajout avancées de trottoir
- ☐ réduction rayon de trottoir
- ☐ suppression bretelle de virage à droite
- ☐ carrefour giratoire
- ☐ ajout marquage au sol
- ☐ Déviation en forme d'anse (piste)
- ☐ Autre...

Précisions

Fiche technique — Segment 13D

Identification

nom de l'axe: Rue de Chambly

longueur: 110 m

carte

Photos

Fiche technique — Segment 13D

Caractéristiques de l'emprise

Largeur approximative de la chaussée	10.0 m
Terre-plein	
Revêtement	Asphalte
Vitesse affichée (km/h)	40

	Gauche	Droite
Nombre de voies	1	1
Accotement		
Bordure	Oui	Oui
Trottoir	Non	Non
Stationnement autorisé	Non	Non
Type de drainage		

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant	(•) Oui ( ) Non
Niveau	(•) Trottoir ( ) Intermédiaire ( ) Chaussée ( ) n/a
Sens de circulation	(•) Bidirectionnel ( ) Unidirectionnel
Revêtement	(•) Asphalte ( ) Bois ( ) Béton ( ) Gravier ( ) Criblure ( ) Autre
Largeur (m)	3 m

Type d'aménagement **Piste bidirectionnelle sur rue (multifonctionnelle)**

Recommandations

Échéance
n/a

Type d'intervention
- (●) aucune
- ( ) mise à niveau
- ( ) nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Piste bidirectionnelle (multifonctionnelle)

Schéma

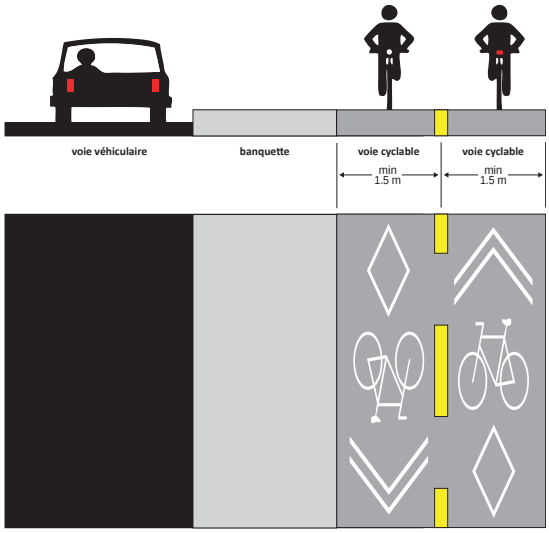

Travaux requis
- ☐ construction piste cyclable
- ☐ élargissement piste cyclable
- ☐ asphaltage
- ☐ construction trottoir
- ☐ construction banquette gazonnée
- ☐ ajout marquage et panneaux
- ☐ ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections
- ☐ abaissement de trottoir
- ☐ ajout avancées de trottoir
- ☐ réduction rayon de trottoir
- ☐ suppression bretelle de virage à droite
- ☐ carrefour giratoire
- ☐ ajout marquage au sol
- ☐ Déviation en forme d'anse (piste)
- ☐ Autre...

Précisions

Fiche technique — Segment 13E

Identification

nom de l'axe: Rue de Chambly

longueur: 290 m

carte

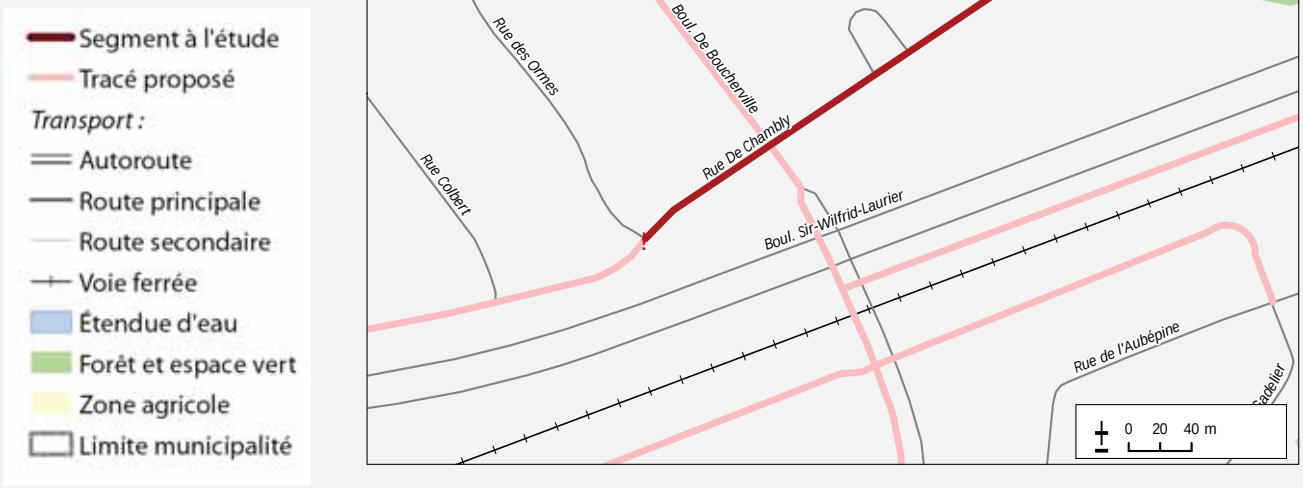

Photos

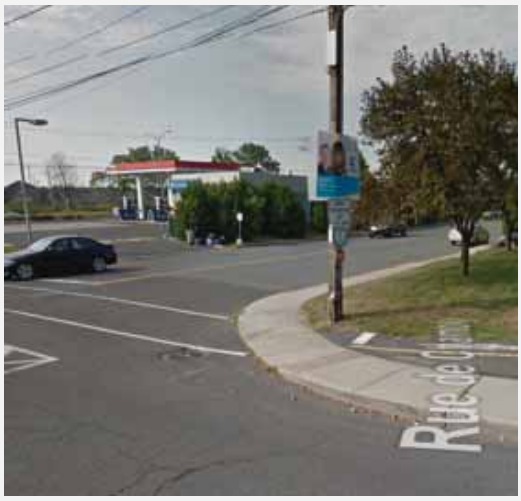

Fiche technique — Segment 13E

Caractéristiques de l'emprise

Largeur approximative de la chaussée	8.0 m
Terre-plein	
Revêtement	Asphalte
Vitesse affichée (km/h)	40

	Gauche	Droite
Nombre de voies	1	1
Accotement	Aucun	Aucun
Bordure	Non	Oui
Trottoir	Oui	Non
Stationnement autorisé	Oui	Oui
Type de drainage	Puisard	Puisard

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant ○ Oui ◉ Non

Niveau ○ Trottoir ○ Intermédiaire ○ Chaussée ○ n/a

Sens de circulation ○ Bidirectionnel ○ Unidirectionnel

Revêtement ○ Asphalte ○ Bois ○ Béton ○ Gravier ○ Criblure ○ Autre

Largeur (m)

Type d'aménagement

Recommandations

Échéance
Moyen terme (2-5 ans)

Type d'intervention
- ○ aucune
- ○ mise à niveau
- ◉ nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Chaussée désignée

Schéma

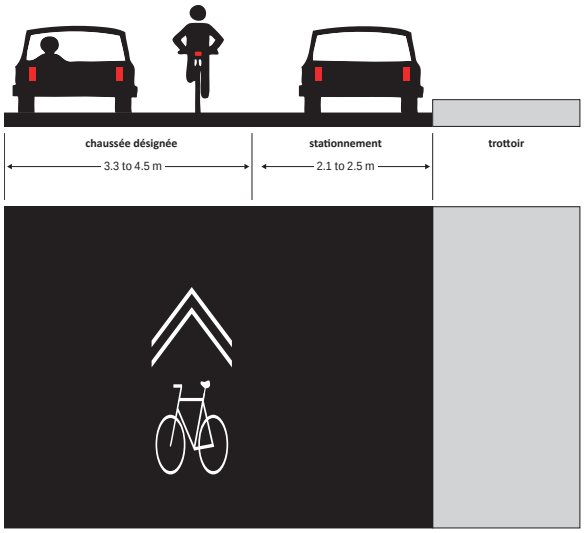

Travaux requis
- ☐ construction piste cyclable
- ☐ élargissement piste cyclable
- ☐ asphaltage
- ☐ construction trottoir
- ☐ construction banquette gazonnée
- ☒ ajout marquage et panneaux
- ☐ ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections
- ☐ abaissement de trottoir
- ☐ ajout avancées de trottoir
- ☐ réduction rayon de trottoir
- ☐ suppression bretelle de virage à droite
- ☐ carrefour giratoire
- ☒ ajout marquage au sol
- ☐ Déviation en forme d'anse (piste)
- ☐ Autre...

Précisions: Passage pour cyclistes à aménager pour se raccorder à la piste sur trottoir existante.
Un réaménagement de l'intersection avec le boulevard de Boucherville est à prévoir (voir page 29 du rapport) pour faciliter la traversée du boulevard.

Fiche technique — Segment 14

Identification

nom de l'axe /

longueur 1030 m

carte

Photos

Fiche technique — Segment 14

Caractéristiques de l'emprise

Largeur approximative de la chaussée

Terre-plein

Revêtement

Vitesse affichée (km/h)

	Gauche	Droite
Nombre de voies		
Accotement		
Bordure		
Trottoir		
Stationnement autorisé		
Type de drainage		

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant ○ Oui ◉ Non

Niveau ○ Trottoir ○ Intermédiaire ○ Chaussée ○ n/a

Sens de circulation ○ Bidirectionnel ○ Unidirectionnel

Revêtement ○ Asphalte ○ Bois ○ Béton ○ Gravier ○ Criblure ○ Autre

Largeur (m)

Type d'aménagement

Recommandations

Échéance
Court terme (0-2 ans)

Type d'intervention
- ○ aucune
- ○ mise à niveau
- ◉ nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Piste bidirectionnelle en site propre (multifonctionelle)

Schéma

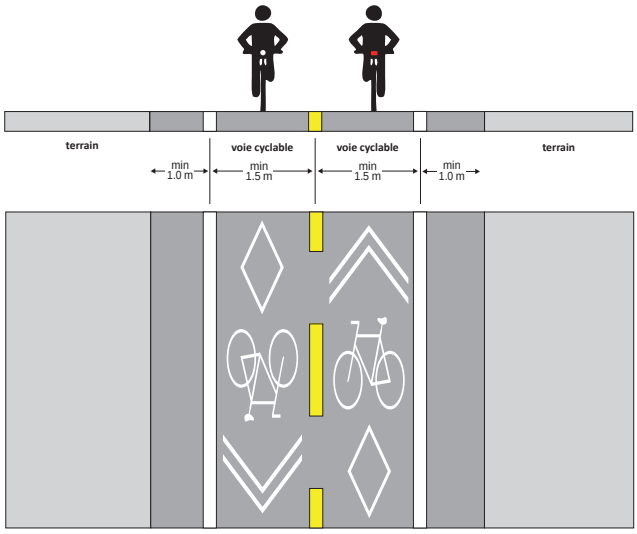

Travaux requis
- ☒ construction piste cyclable
- ☐ élargissement piste cyclable
- ☒ asphaltage
- ☐ construction trottoir
- ☐ construction banquette gazonnée
- ☒ ajout marquage et panneaux
- ☐ ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections
- ☐ abaissement de trottoir
- ☐ ajout avancées de trottoir
- ☐ réduction rayon de trottoir
- ☐ suppression bretelle de virage à droite
- ☐ carrefour giratoire
- ☐ ajout marquage au sol
- ☐ Déviation en forme d'anse (piste)
- ☐ Autre...

Précisions: Voir projet produit par la Ville.

Fiche technique — Segment 15A

Identification

nom de l'axe: Rue Graham Bell (rue Jean-Talon)

longueur: 780 m

carte

Photos

Fiche technique — Segment 15A

Caractéristiques de l'emprise

Largeur approximative de la chaussée	7.0 m
Terre-plein	
Revêtement	Asphalte
Vitesse affichée (km/h)	50

	Gauche	Droite
Nombre de voies	1	1
Accotement	Aucun	Aucun
Bordure		
Trottoir		
Stationnement autorisé		
Type de drainage	Fossé	Fossé

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant	(•) Oui ( ) Non
Niveau	( ) Trottoir ( ) Intermédiaire (•) Chaussée ( ) n/a
Sens de circulation	( ) Bidirectionnel (•) Unidirectionnel
Revêtement	(•) Asphalte ( ) Bois ( ) Béton ( ) Gravier ( ) Criblure ( ) Autre
Largeur (m)	

Type d'aménagement **Chaussée désignée**

Recommandations

Échéance
Court terme (0-2 ans)

Type d'intervention
- ○ aucune
- ◉ mise à niveau
- ○ nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Accotements asphaltés

Schéma

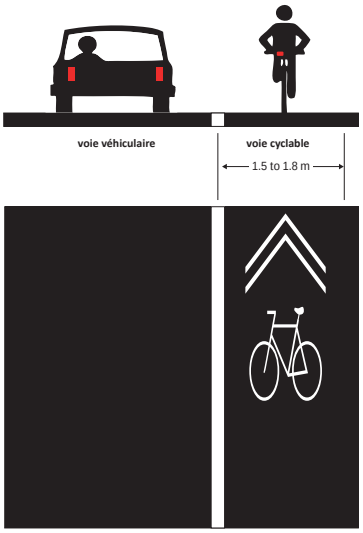

Travaux requis
- ☐ construction piste cyclable
- ☐ élargissement piste cyclable
- ☐ asphaltage
- ☐ construction trottoir
- ☐ construction banquette gazonnée
- ☐ ajout marquage et panneaux
- ☐ ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections
- ☐ abaissement de trottoir
- ☐ ajout avancées de trottoir
- ☐ réduction rayon de trottoir
- ☐ suppression bretelle de virage à droite
- ☐ carrefour giratoire
- ☐ ajout marquage au sol
- ☐ Déviation en forme d'anse (piste)
- ☐ Autre...

Précisions: Élargir la chaussée pour permettre l'aménagement d'accotements asphaltés ou une piste en parallèle sur la rue Jean-Talon et le rang du Canal

Fiche technique — Segment 15B

Identification

nom de l'axe: Rang du Canal

longueur: 590 m

carte

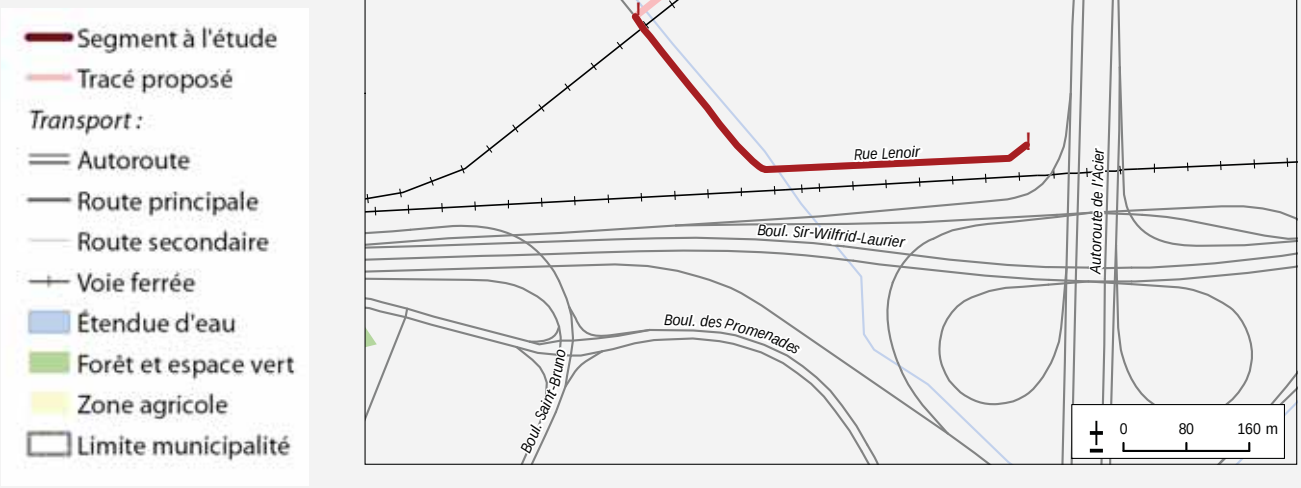

Photos

Fiche technique — Segment 15B

Caractéristiques de l'emprise

Largeur approximative de la chaussée	6.0 m
Terre-plein	
Revêtement	Asphalte
Vitesse affichée (km/h)	40

	Gauche	Droite
Nombre de voies	1	1
Accotement	Aucun	Aucun
Bordure		
Trottoir		
Stationnement autorisé		
Type de drainage	Fossé	Fossé

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant	(•) Oui ( ) Non
Niveau	( ) Trottoir ( ) Intermédiaire (•) Chaussée ( ) n/a
Sens de circulation	( ) Bidirectionnel (•) Unidirectionnel
Revêtement	(•) Asphalte ( ) Bois ( ) Béton ( ) Gravier ( ) Criblure ( ) Autre
Largeur (m)	6 m

Type d'aménagement **Chaussée désignée**

Recommandations

Échéance
Court terme (0-2 ans)

Type d'intervention
- ○ aucune
- ◉ mise à niveau
- ○ nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Chaussée désignée

Schéma

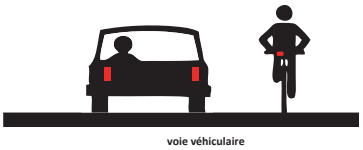

Travaux requis
- ☐ construction piste cyclable
- ☐ élargissement piste cyclable
- ☐ asphaltage
- ☐ construction trottoir
- ☐ construction banquette gazonnée
- ☒ ajout marquage et panneaux
- ☐ ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections
- ☐ abaissement de trottoir
- ☐ ajout avancées de trottoir
- ☐ réduction rayon de trottoir
- ☐ suppression bretelle de virage à droite
- ☐ carrefour giratoire
- ☒ ajout marquage au sol
- ☐ Déviation en forme d'anse (piste)
- ☐ Autre...

Précisions

Fiche technique — Segment 16A

Identification

nom de l'axe: Boulevard Saint-Bruno / Rue Claude Jutra

longueur: 740 m

carte

- Segment à l'étude
- Tracé proposé

Transport :

- Autoroute
- Route principale
- Route secondaire
- Voie ferrée
- Étendue d'eau
- Forêt et espace vert
- Zone agricole
- Limite municipalité

Photos

Fiche technique — Segment 16A

Caractéristiques de l'emprise

Largeur approximative de la chaussée	24.0 m
Terre-plein	7.0 m
Revêtement	Asphalte
Vitesse affichée (km/h)	50

	Gauche	Droite
Nombre de voies	2	2
Accotement	Aucun	Aucun
Bordure	Oui	Non
Trottoir	Non	Oui
Stationnement autorisé	Non	Non
Type de drainage	Puisard	Puisard

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant	(•) Oui ( ) Non
Niveau	(•) Trottoir ( ) Intermédiaire ( ) Chaussée ( ) n/a
Sens de circulation	(•) Bidirectionnel ( ) Unidirectionnel
Revêtement	(•) Asphalte ( ) Bois ( ) Béton ( ) Gravier ( ) Criblure ( ) Autre
Largeur (m)	3 m

Type d'aménagement **Piste bidirectionnelle sur rue (multifonctionnelle)**

Recommandations

Échéance
Moyen terme (2-5 ans)

Type d'intervention
- ○ aucune
- ◉ mise à niveau
- ○ nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Bande cyclable

Schéma

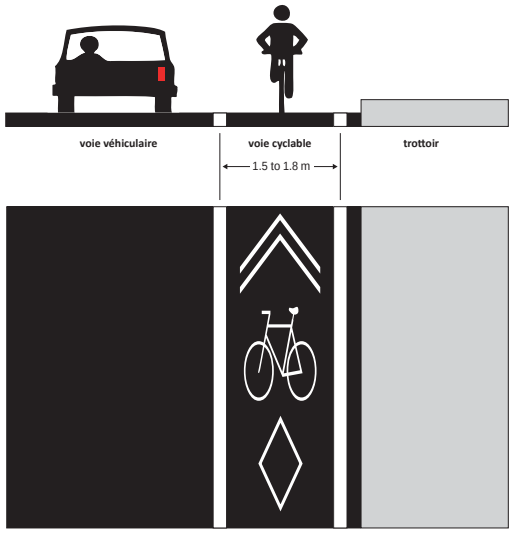

Travaux requis
- ☐ construction piste cyclable
- ☐ élargissement piste cyclable
- ☐ asphaltage
- ☐ construction trottoir
- ☐ construction banquette gazonnée
- ☒ ajout marquage et panneaux
- ☐ ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections
- ☐ abaissement de trottoir
- ☐ ajout avancées de trottoir
- ☐ réduction rayon de trottoir
- ☐ suppression bretelle de virage à droite
- ☐ carrefour giratoire
- ☐ ajout marquage au sol
- ☐ Déviation en forme d'anse (piste)
- ☐ Autre...

Précisions

Fiche technique — Segment 16B

Identification

nom de l'axe: Boulevard des Promenades

longueur: 1830 m

carte

Segment à l'étude
Tracé proposé
Transport :
Autoroute
Route principale
Route secondaire
Voie ferrée
Étendue d'eau
Forêt et espace vert
Zone agricole
Limite municipalité

Photos

Fiche technique — Segment 16B

Caractéristiques de l'emprise

Largeur approximative de la chaussée	10.0 m
Terre-plein	
Revêtement	Asphalte
Vitesse affichée (km/h)	15

	Gauche	Droite
Nombre de voies	1	2
Accotement	Aucun	Aucun
Bordure	Oui	Oui
Trottoir	Non	Non
Stationnement autorisé	Non	Non
Type de drainage		

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant ○ Oui ◉ Non

Niveau ○ Trottoir ○ Intermédiaire ○ Chaussée ○ n/a

Sens de circulation ○ Bidirectionnel ○ Unidirectionnel

Revêtement ○ Asphalte ○ Bois ○ Béton ○ Gravier ○ Criblure ○ Autre

Largeur (m)

Type d'aménagement

Recommandations

Échéance
Moyen terme (2-5 ans)

Type d'intervention
- ○ aucune
- ○ mise à niveau
- ◉ nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Bande cyclable

Schéma

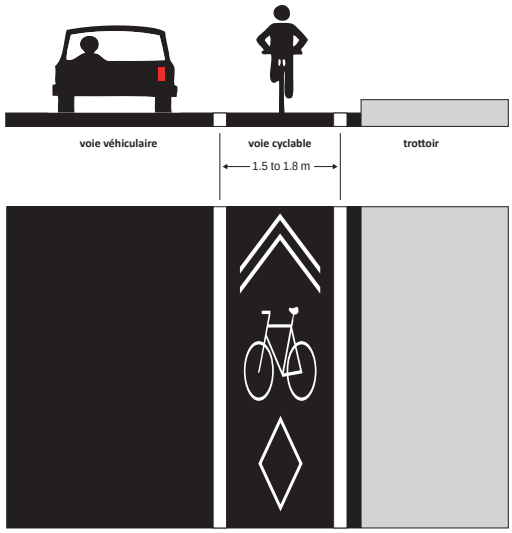

Travaux requis
- ☐ construction piste cyclable
- ☐ élargissement piste cyclable
- ☐ asphaltage
- ☐ construction trottoir
- ☐ construction banquette gazonnée
- ☒ ajout marquage et panneaux
- ☐ ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections
- ☐ abaissement de trottoir
- ☐ ajout avancées de trottoir
- ☐ réduction rayon de trottoir
- ☐ suppression bretelle de virage à droite
- ☐ carrefour giratoire
- ☐ ajout marquage au sol
- ☐ Déviation en forme d'anse (piste)
- ☐ Autre...

Précisions: Les caractéristiques de l'emprise varient sur toute la longueur. La largeur de 10m est la largeur minimale. D'autres sections sont plus larges, avec un terre-plein.

Identification

nom de l'axe /

longueur 790 m

carte

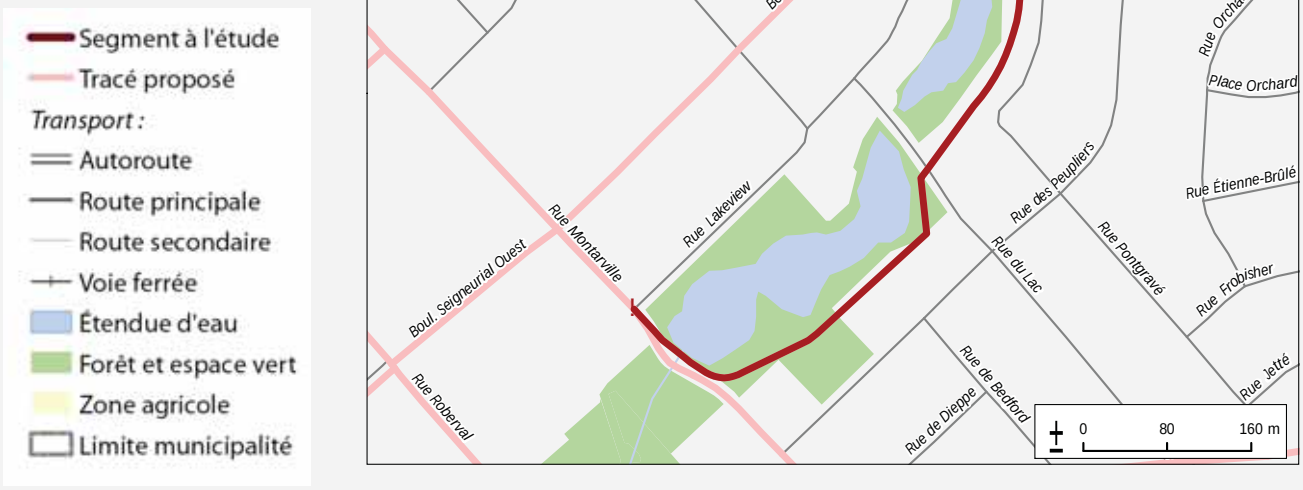

Photos

Caractéristiques de l'emprise

	Gauche	Droite
Largeur approximative de la chaussée		
Terre-plein		
Revêtement		
Vitesse affichée (km/h)		
Nombre de voies		
Accotement		
Bordure		
Trottoir		
Stationnement autorisé		
Type de drainage		

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant	(•) Oui ( ) Non
Niveau	( ) Trottoir ( ) Intermédiaire ( ) Chaussée (•) n/a
Sens de circulation	(•) Bidirectionnel ( ) Unidirectionnel
Revêtement	(•) Asphalte ( ) Bois ( ) Béton ( ) Gravier ( ) Criblure ( ) Autre
Largeur (m)	2.8 m

Type d'aménagement **Piste bidirectionnelle hors-rue (multifonctionnelle)**

Recommandations

Échéance
n/a

Type d'intervention
- (●) aucune
- ( ) mise à niveau
- ( ) nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Piste bidirectionnelle en site propre (multifonctionelle)

Schéma

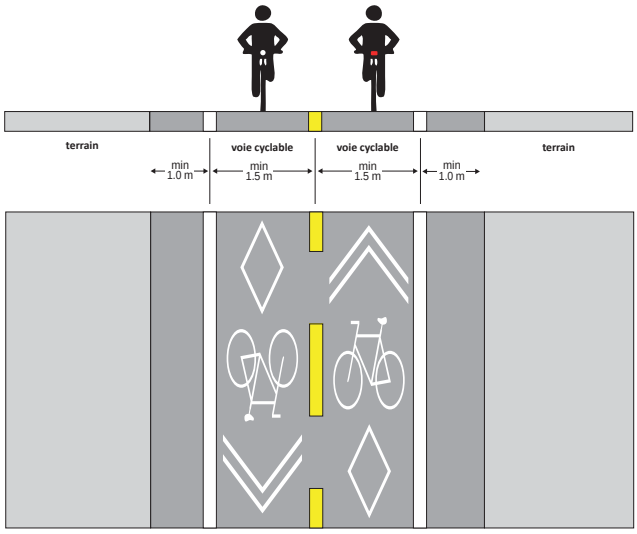

Travaux requis
- ☐ construction piste cyclable
- ☐ élargissement piste cyclable
- ☐ asphaltage
- ☐ construction trottoir
- ☐ construction banquette gazonnée
- ☐ ajout marquage et panneaux
- ☐ ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections
- ☐ abaissement de trottoir
- ☐ ajout avancées de trottoir
- ☐ réduction rayon de trottoir
- ☐ suppression bretelle de virage à droite
- ☐ carrefour giratoire
- ☐ ajout marquage au sol
- ☐ Déviation en forme d'anse (piste)
- ☐ Autre...

Précisions

Fiche technique — Segment 18

Identification

nom de l'axe /

longueur 140 m

carte

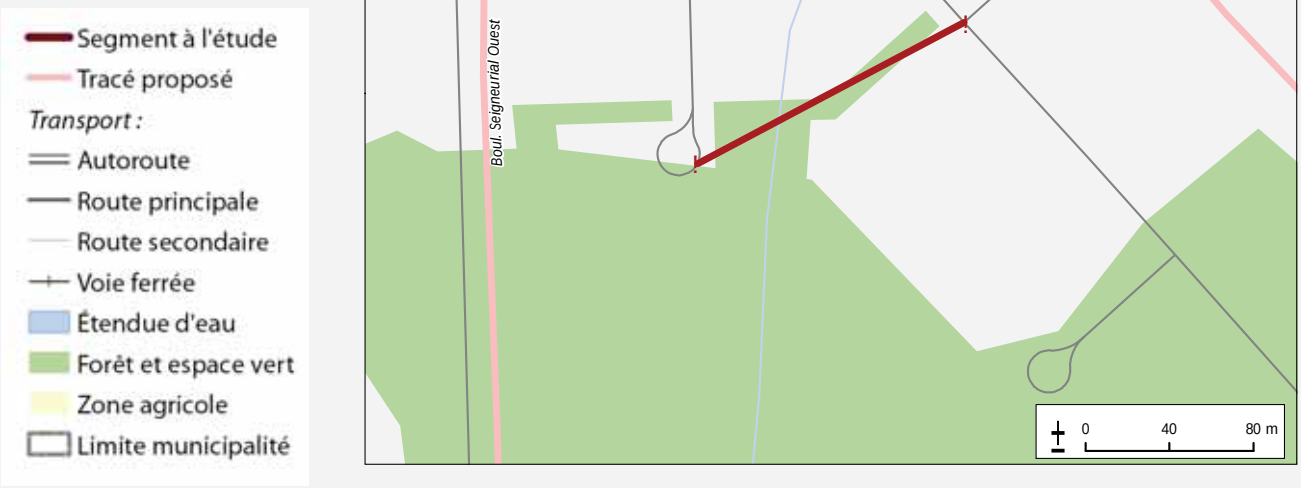

Photos

Caractéristiques de l'emprise

	Gauche	Droite
Largeur approximative de la chaussée		
Terre-plein		
Revêtement		
Vitesse affichée (km/h)		
Nombre de voies		
Accotement		
Bordure		
Trottoir		
Stationnement autorisé		
Type de drainage		

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant	(•) Oui ( ) Non
Niveau	( ) Trottoir ( ) Intermédiaire ( ) Chaussée (•) n/a
Sens de circulation	(•) Bidirectionnel ( ) Unidirectionnel
Revêtement	(•) Asphalte ( ) Bois ( ) Béton ( ) Gravier ( ) Criblure ( ) Autre
Largeur (m)	3 m

Type d'aménagement **Piste bidirectionnelle hors-rue (multifonctionnelle)**

Recommandations

Échéance
n/a

Type d'intervention
- (●) aucune
- ( ) mise à niveau
- ( ) nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Piste bidirectionnelle en site propre (multifonctionelle)

Schéma

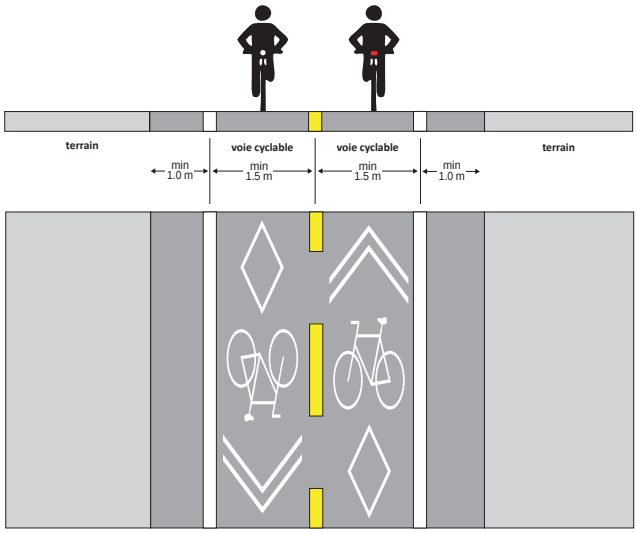

Travaux requis
- ☐ construction piste cyclable
- ☐ élargissement piste cyclable
- ☐ asphaltage
- ☐ construction trottoir
- ☐ construction banquette gazonnée
- ☐ ajout marquage et panneaux
- ☐ ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections
- ☐ abaissement de trottoir
- ☐ ajout avancées de trottoir
- ☐ réduction rayon de trottoir
- ☐ suppression bretelle de virage à droite
- ☐ carrefour giratoire
- ☐ ajout marquage au sol
- ☐ Déviation en forme d'anse (piste)
- ☐ Autre...

Précisions

Fiche technique — Segment 19

Identification

nom de l'axe /

longueur 750 m

carte

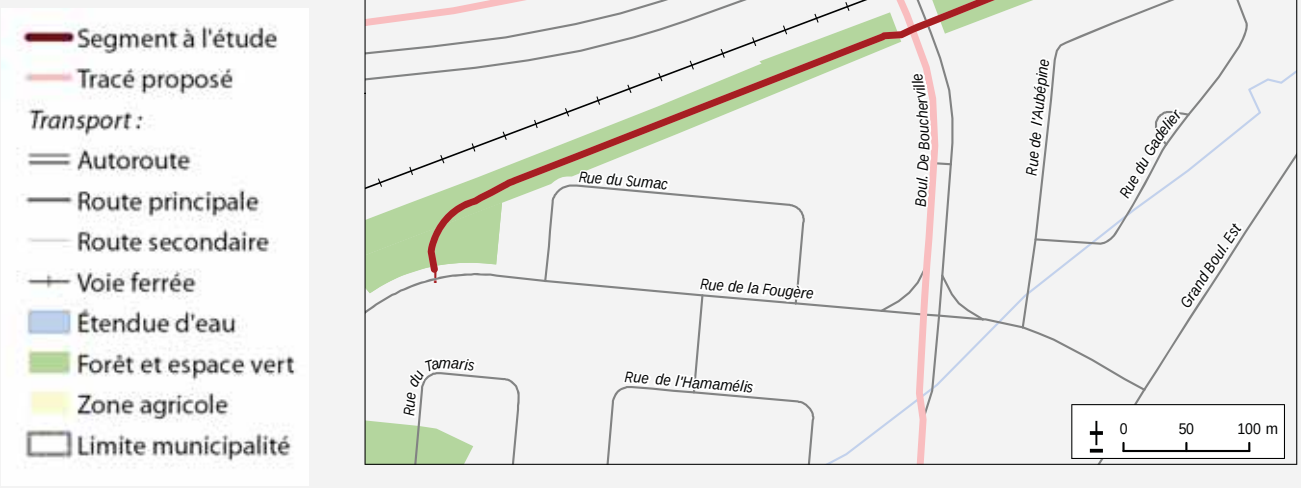

Photos

Fiche technique — Segment 19

Caractéristiques de l'emprise

	Gauche	Droite
Largeur approximative de la chaussée		
Terre-plein		
Revêtement		
Vitesse affichée (km/h)		
Nombre de voies		
Accotement		
Bordure		
Trottoir		
Stationnement autorisé		
Type de drainage		

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant	(•) Oui ( ) Non
Niveau	( ) Trottoir ( ) Intermédiaire ( ) Chaussée (•) n/a
Sens de circulation	(•) Bidirectionnel ( ) Unidirectionnel
Revêtement	(•) Asphalte ( ) Bois ( ) Béton ( ) Gravier ( ) Criblure ( ) Autre
Largeur (m)	3 m

Type d'aménagement **Piste bidirectionnelle hors-rue (multifonctionnelle)**

Recommandations

Échéance
n/a

Type d'intervention
- (●) aucune
- ( ) mise à niveau
- ( ) nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Piste bidirectionnelle en site propre (multifonctionelle)

Schéma

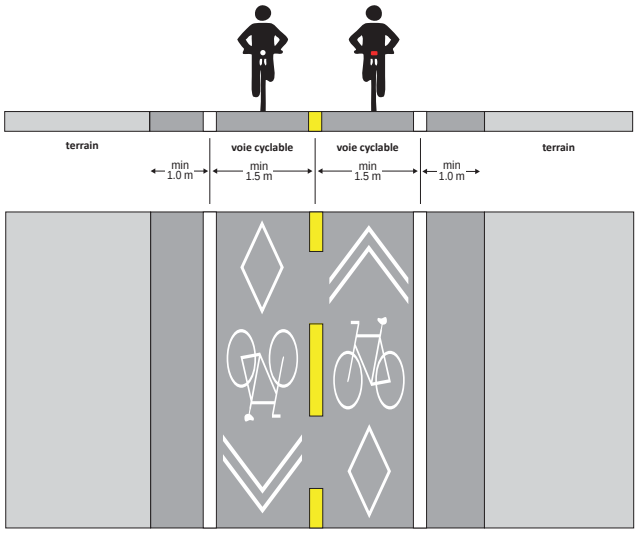

Travaux requis
- ☐ construction piste cyclable
- ☐ élargissement piste cyclable
- ☐ asphaltage
- ☐ construction trottoir
- ☐ construction banquette gazonnée
- ☐ ajout marquage et panneaux
- ☐ ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections
- ☐ abaissement de trottoir
- ☐ ajout avancées de trottoir
- ☐ réduction rayon de trottoir
- ☐ suppression bretelle de virage à droite
- ☐ carrefour giratoire
- ☐ ajout marquage au sol
- ☐ Déviation en forme d'anse (piste)
- ☐ Autre...

Précisions

Fiche technique — Segment 20

Identification

nom de l'axe /

longueur 220 m

carte

Photos

Fiche technique — Segment 20

Caractéristiques de l'emprise

	Gauche	Droite
Largeur approximative de la chaussée		
Terre-plein		
Revêtement		
Vitesse affichée (km/h)		
Nombre de voies		
Accotement		
Bordure		
Trottoir		
Stationnement autorisé		
Type de drainage		

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant	(•) Oui ( ) Non
Niveau	( ) Trottoir ( ) Intermédiaire ( ) Chaussée (•) n/a
Sens de circulation	(•) Bidirectionnel ( ) Unidirectionnel
Revêtement	(•) Asphalte ( ) Bois ( ) Béton ( ) Gravier ( ) Criblure ( ) Autre
Largeur (m)	3 m

Type d'aménagement **Piste bidirectionnelle hors-rue (multifonctionnelle)**

Recommandations

Échéance
n/a

Type d'intervention
- (●) aucune
- ( ) mise à niveau
- ( ) nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Piste bidirectionnelle en site propre (multifonctionelle)

Schéma

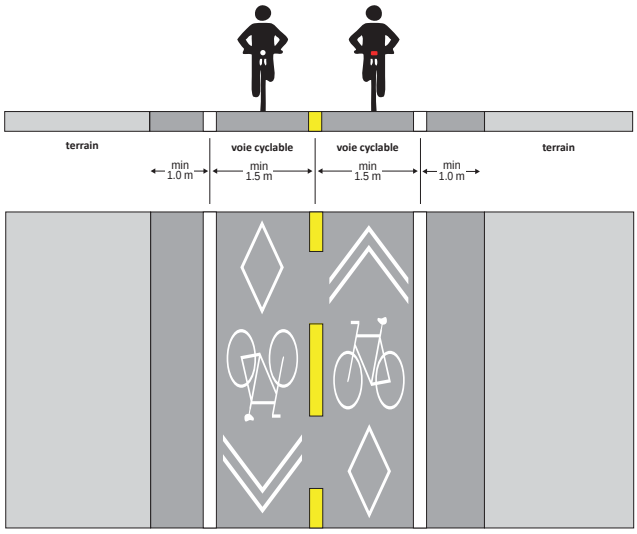

Travaux requis
- [ ] construction piste cyclable
- [ ] élargissement piste cyclable
- [ ] asphaltage
- [ ] construction trottoir
- [ ] construction banquette gazonnée
- [ ] ajout marquage et panneaux
- [ ] ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections
- [ ] abaissement de trottoir
- [ ] ajout avancées de trottoir
- [ ] réduction rayon de trottoir
- [ ] suppression bretelle de virage à droite
- [ ] carrefour giratoire
- [ ] ajout marquage au sol
- [ ] Déviation en forme d'anse (piste)
- [ ] Autre...

Précisions

Fiche technique — Segment 21

Identification

nom de l'axe: Rue Gardenvale

longueur: 670 m

carte

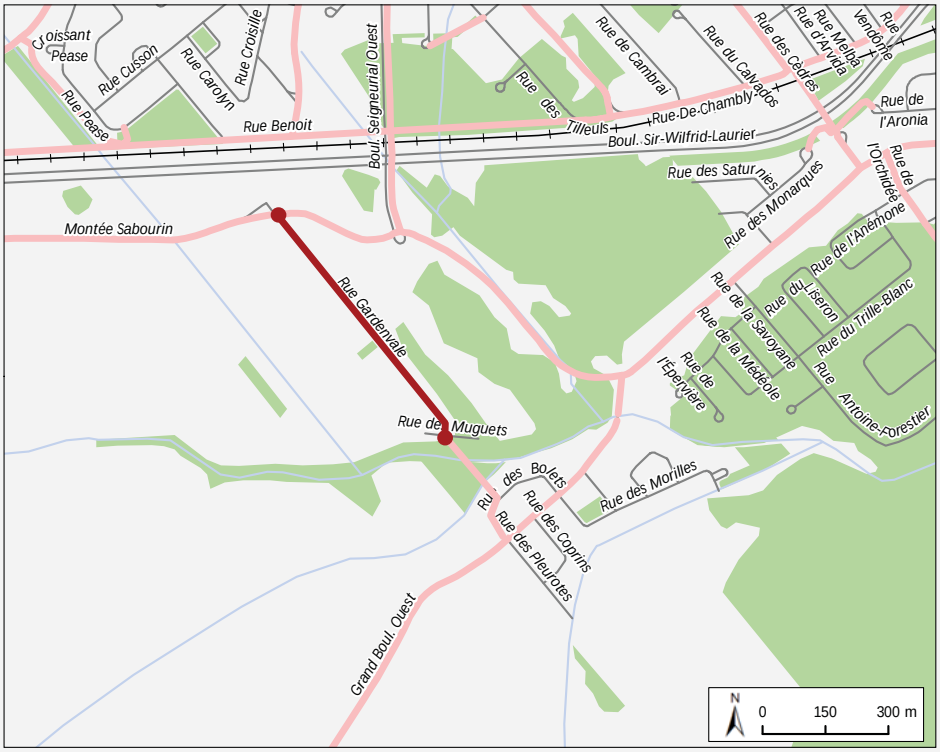

- Segment à l'étude
- Tracé proposé

Transport :

- Autoroute
- Route principale
- Route secondaire
- Voie ferrée
- Étendue d'eau
- Forêt et espace vert
- Zone agricole
- Limite municipalité

Photos

Fiche technique — Segment 21

Caractéristiques de l'emprise

Largeur approximative de la chaussée	9.0 m
Terre-plein	
Revêtement	Asphalte
Vitesse affichée (km/h)	40

	Gauche	Droite
Nombre de voies	1	1
Accotement	Aucun	Aucun
Bordure	Oui	Oui
Trottoir	Non	Non
Stationnement autorisé	Non	Non
Type de drainage	Puisard	Puisard

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant ○ Oui ◉ Non

Niveau ○ Trottoir ○ Intermédiaire ○ Chaussée ○ n/a

Sens de circulation ○ Bidirectionnel ○ Unidirectionnel

Revêtement ○ Asphalte ○ Bois ○ Béton ○ Gravier ○ Criblure ○ Autre

Largeur (m)

Type d'aménagement

Recommandations

Échéance
Court terme (0-2 ans)

Type d'intervention
- ○ aucune
- ○ mise à niveau
- ◉ nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Chaussée désignée

Schéma

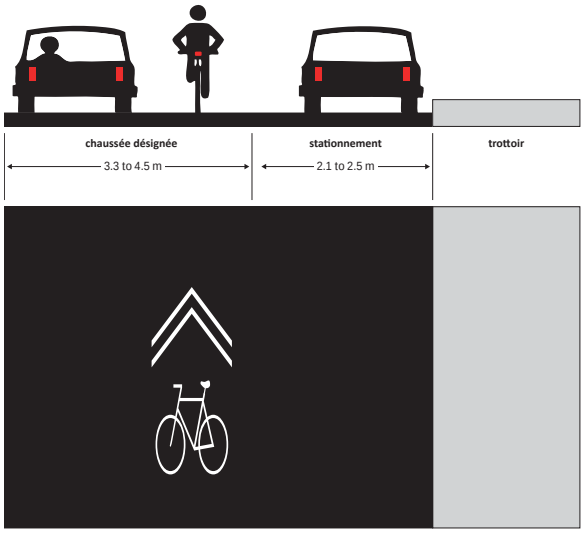

Travaux requis
- ☐ construction piste cyclable
- ☐ élargissement piste cyclable
- ☐ asphaltage
- ☐ construction trottoir
- ☐ construction banquette gazonnée
- ☒ ajout marquage et panneaux
- ☐ ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections
- ☐ abaissement de trottoir
- ☐ ajout avancées de trottoir
- ☐ réduction rayon de trottoir
- ☐ suppression bretelle de virage à droite
- ☐ carrefour giratoire
- ☒ ajout marquage au sol
- ☐ Déviation en forme d'anse (piste)
- ☐ Autre...

Précisions

Fiche technique — Segment 22

Identification

nom de l'axe /

longueur 210 m

carte

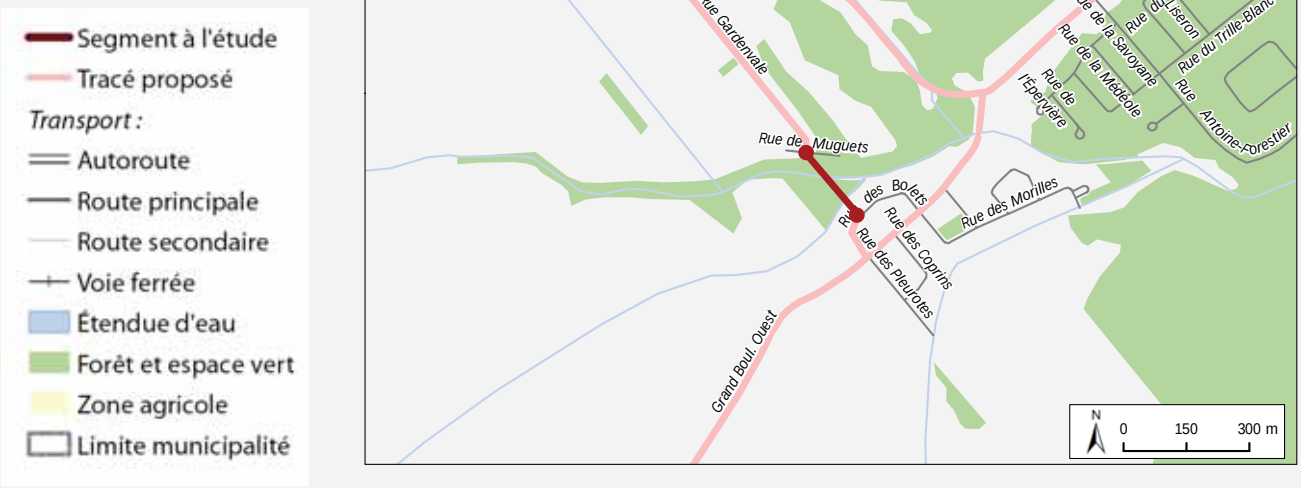

Photos

Caractéristiques de l'emprise

Largeur approximative de la chaussée

Terre-plein

Revêtement

Vitesse affichée (km/h)

	Gauche	Droite
Nombre de voies		
Accotement		
Bordure		
Trottoir		
Stationnement autorisé		
Type de drainage		

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant ○ Oui ◉ Non

Niveau ○ Trottoir ○ Intermédiaire ○ Chaussée ○ n/a

Sens de circulation ○ Bidirectionnel ○ Unidirectionnel

Revêtement ○ Asphalte ○ Bois ○ Béton ○ Gravier ○ Criblure ○ Autre

Largeur (m)

Type d'aménagement

Recommandations

Échéance
Court terme (0-2 ans)

Type d'intervention
- ○ aucune
- ○ mise à niveau
- ◉ nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Passerelle / tunnel multifonctionnel

Schéma

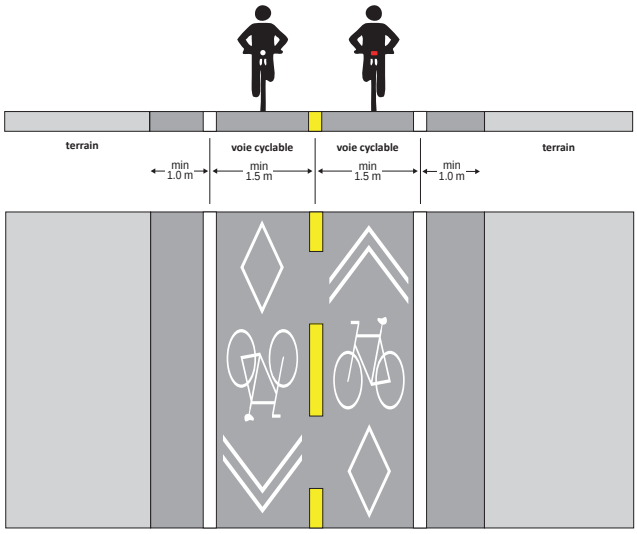

Travaux requis
- ☒ construction piste cyclable
- ☐ élargissement piste cyclable
- ☐ asphaltage
- ☐ construction trottoir
- ☐ construction banquette gazonnée
- ☒ ajout marquage et panneaux
- ☐ ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections
- ☐ abaissement de trottoir
- ☐ ajout avancées de trottoir
- ☐ réduction rayon de trottoir
- ☐ suppression bretelle de virage à droite
- ☐ carrefour giratoire
- ☐ ajout marquage au sol
- ☐ Déviation en forme d'anse (piste)
- ☐ Autre...

Précisions

Fiche technique — Segment 23

Identification

nom de l'axe: Rue des Bolets

longueur: 120 m

carte

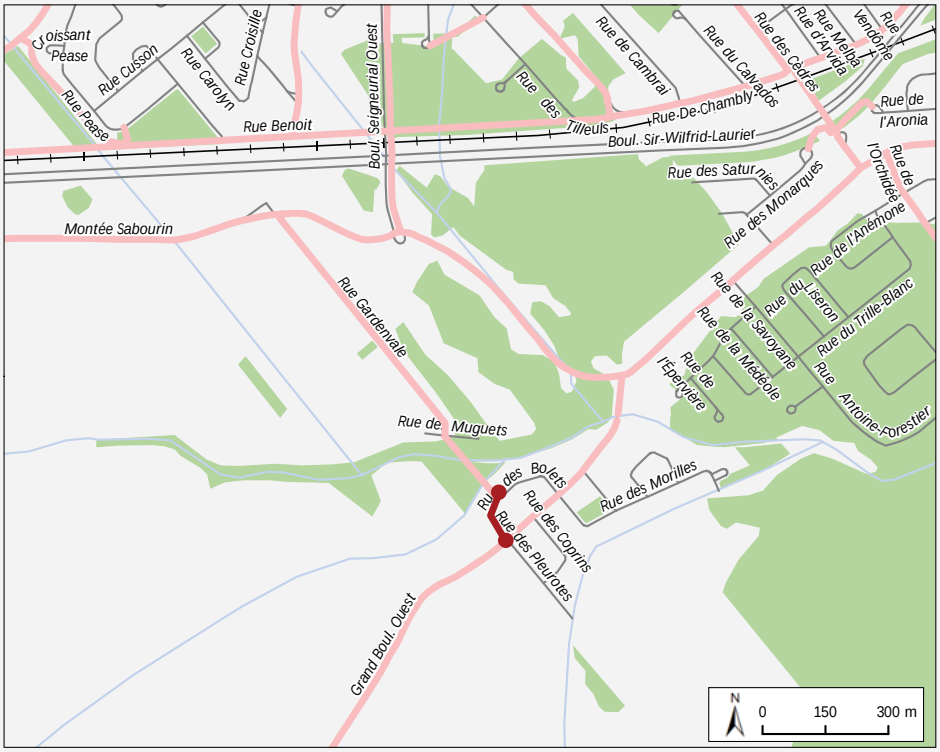

- Segment à l'étude
- Tracé proposé

Transport :

- Autoroute
- Route principale
- Route secondaire
- Voie ferrée
- Étendue d'eau
- Forêt et espace vert
- Zone agricole
- Limite municipalité

Photos

Fiche technique — Segment 23

Caractéristiques de l'emprise

Largeur approximative de la chaussée	9.0 m
Terre-plein	
Revêtement	Asphalte
Vitesse affichée (km/h)	

	Gauche	Droite
Nombre de voies	1	1
Accotement	Aucun	Aucun
Bordure	Oui	Oui
Trottoir	Non	Non
Stationnement autorisé	Non	Non
Type de drainage	Puisard	Puisard

Caractéristiques de l'aménagement cyclable

Aménagement existant ○ Oui ◉ Non

Niveau ○ Trottoir ○ Intermédiaire ○ Chaussée ○ n/a

Sens de circulation ○ Bidirectionnel ○ Unidirectionnel

Revêtement ○ Asphalte ○ Bois ○ Béton ○ Gravier ○ Criblure ○ Autre

Largeur (m)

Type d'aménagement

Recommandations

Échéance
Court terme (0-2 ans)

Type d'intervention
- ○ aucune
- ○ mise à niveau
- ◉ nouvel aménagement

Aménagement à implanter: Chaussée désignée

Schéma

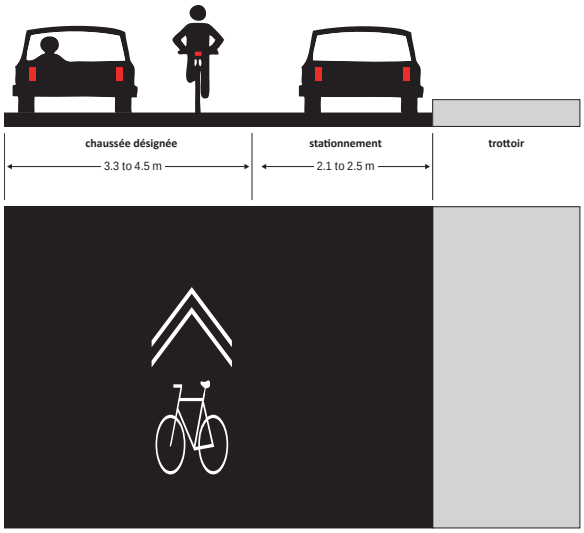

Travaux requis
- ☐ construction piste cyclable
- ☐ élargissement piste cyclable
- ☐ asphaltage
- ☐ construction trottoir
- ☐ construction banquette gazonnée
- ☒ ajout marquage et panneaux
- ☐ ajout d'une séparation physique

Traitement des intersections
- ☐ abaissement de trottoir
- ☐ ajout avancées de trottoir
- ☐ réduction rayon de trottoir
- ☐ suppression bretelle de virage à droite
- ☐ carrefour giratoire
- ☒ ajout marquage au sol
- ☐ Déviation en forme d'anse (piste)
- ☐ Autre...

Précisions